

## **Document de référence relatif à l'exercice 2021 et au premier trimestre 2022**

---

**Organisme Conseil**  
**Crédit du Maroc S.A.**



### **ENREGISTREMENT DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX (AMMC)**

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 28/07/2022 sous la référence EN/EM/016/2022.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dûment visé par l'AMMC.

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt est composée :

- Du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de CD enregistrée par l'AMMC en date du 27/12/2019, sous la référence EN/EM/025/2019 et disponible sur le lien suivant :  
[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/20191227\\_-\\_note\\_relative\\_au\\_programme\\_cd.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/20191227_-_note_relative_au_programme_cd.pdf)

## Avertissement

### Enregistrement du Document de Référence

**Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.**

**L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.**

**Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisation ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, des dites actualisations et rectifications**

## Abréviations

<b>AGO</b>	Assemblée Générale Ordinaire
<b>ALM</b>	Asset & Liabilities Management
<b>AMMC</b>	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
<b>AWB</b>	Attijariwafa Bank
<b>BAM</b>	Bank Al-Maghrib
<b>BCP</b>	Banque Centrale Populaire
<b>BDT</b>	Bons du Trésor
<b>BMCE</b>	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
<b>BMCI</b>	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
<b>BOA</b>	Bank Of Africa
<b>BPI</b>	Banque de Proximité à l'International
<b>BRD</b>	Banque de Réseau et de Détail
<b>BVC</b>	Bourse de Casablanca
<b>CACEIS</b>	Crédit Agricole - Caisse d'Epargne Investor Services
<b>CACIB</b>	Crédit Agricole - Corporate and Investment Bank
<b>CAM</b>	Crédit Agricole du Maroc
<b>CCG</b>	Caisse Centrale de Garantie
<b>CDG</b>	Caisse de Dépôt et de Gestion
<b>CDM</b>	Crédit du Maroc
<b>CDMA</b>	Crédit du Maroc Assurance
<b>CDMC</b>	Crédit du Maroc Capital
<b>CDMLF</b>	Crédit du Maroc Leasing & Factoring
<b>CDMP</b>	Crédit du Maroc Patrimoine
<b>CDMI</b>	Crédit du Maroc International – Banque Offshore
<b>CES</b>	Créances en Souffrance
<b>CGEM</b>	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
<b>CIH</b>	Crédit Immobilier et Hôtelier
<b>CISO</b>	Chief Information Security Officer
<b>CP</b>	Capitaux Propres
<b>CPM</b>	Crédit Populaire du Maroc
<b>CRI</b>	Centre régional d'investissement
<b>CS</b>	Conseil de Surveillance
<b>CSS</b>	Cotisation de Solidarité Sociale

<b>DEA</b>	Diplôme d'Etudes Approfondies
<b>DGA</b>	Directeur Général Adjoint
<b>DGI</b>	Direction Générale des Impôts
<b>DRH</b>	Direction des Ressources Humaines
<b>ESG</b>	Environnement Social et Gouvernance
<b>Ets</b>	Etablissement
<b>EUR</b>	Euro
<b>EnR</b>	Energies Renouvelables
<b>FCP</b>	Fonds Commun de Placement
<b>FTA</b>	First Time Adoption (Première application)
<b>GAB</b>	Guichet Automatique Bancaire
<b>GEFF</b>	Green Economy Financing Facility
<b>GPBM</b>	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
<b>GVC</b>	Green Value Chain
<b>HT</b>	Hors Taxe
<b>IAS</b>	International Accounting Standards
<b>IFRS</b>	International Financial Reporting Standards
<b>IRC</b>	Indice de Recommandation Client
<b>IS</b>	Impôt sur les Sociétés
<b>K</b>	Milliers
<b>LCN</b>	Lettre de Change Négociable
<b>LCR</b>	Liquidity Coverage Ratio
<b>LGD</b>	Loss Given Default
<b>M</b>	Millions
<b>MAD</b>	Dirhams Marocain
<b>MRE</b>	Marocain Résident à l'Etranger
<b>Mrds</b>	Milliards
<b>NAP</b>	Nouvelles Activités et Produits
<b>Nb</b>	Nombre
<b>ND</b>	Non Disponible
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>OPCI</b>	Organismes de Placements Collectifs Immobiliers
<b>OPCVM</b>	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
<b>PAP</b>	Programme d'Amélioration de la Production
<b>Pb(s)</b>	Point(s) de Base

<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PMR</b>	Personnes à Mobilité Réduite
<b>PCEC</b>	Plan Comptable des Établissements de Crédit
<b>PNB</b>	Produit Net Bancaire
<b>PSH</b>	Personne en Situation d'Handicap
<b>Pt(s)</b>	Point(s)
<b>RNPG</b>	Résultat Net Part du Groupe
<b>ROA</b>	Return On Asset
<b>ROE</b>	Return On Equity
<b>RSE</b>	Responsabilité Sociétale des Entreprises
<b>SA</b>	Société Anonyme
<b>SGMB</b>	Société Générale Marocaine de Banques
<b>SI</b>	Système d'Information
<b>SIFIM</b>	Société Immobilière et Financière Marocaine
<b>SIRH</b>	Système d'Information Ressources Humaines
<b>SNGFE</b>	Société nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (Ex. CCG)
<b>TSC</b>	Taxe de Services Communaux
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>UIR</b>	Université International de Rabat
<b>USD</b>	Dollar américain
<b>VAR</b>	Variation

## Définitions

---

### **Crédit du Maroc International - Banque Offshore**

La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, promulguée par le Dahir n°1-91-131 du 21 Chaabane 1412 (26 février 1992) et publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations.

On entend par banque offshore :

- toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui :
  - exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ;
  - effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change.
- toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.

### **Certificats de dépôt standards**

Titres de créances négociables émis par les établissements de crédit, dont les modalités de rémunération sont définies à la souscription du certificat de dépôt en fonction de sa durée. Les intérêts sont perçus à l'échéance.

### **Certificats de dépôt structurés**

Titres de créances négociables émis par les établissements de crédit, dont les modalités de rémunération dépendent d'un taux défini à la souscription du certificat de dépôt en fonction de sa durée en plus de la performance d'un sous-jacent.

### **Cross-selling**

Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.

### **Emetteur / Société**

Fait référence à Crédit du Maroc (la Banque).

---

## Sommaire

Avertissement .....	2
Abréviations .....	3
Définitions .....	6
Sommaire .....	7
<b>Section I - Attestations et coordonnées .....</b>	<b>9</b>
1. Le Président du Directoire .....	10
2. Les Commissaires aux Comptes .....	11
3. Le Conseiller financier .....	13
4. Responsable de l'Information et de la Communication Financière .....	15
5. Agences de Notation .....	15
<b>Section II - Présentation du Crédit du Maroc .....</b>	<b>16</b>
1. Renseignements à caractère général .....	17
2. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc .....	19
2.1. Composition du capital .....	19
2.2. Historique du capital social de Crédit du Maroc .....	19
2.3. Actionnariat du Crédit du Maroc .....	20
2.4. Endettement .....	25
<b>Section III - Gouvernance du Crédit du Maroc .....</b>	<b>35</b>
1. Assemblée d'actionnaires .....	36
2. Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc .....	38
3. Les organes de direction .....	52
<b>Section IV - Activité de Crédit du Maroc .....</b>	<b>78</b>
1. Historique de Crédit du Maroc .....	79
2. Appartenance de Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole .....	82
3. Filiales du Crédit du Maroc .....	95
4. Participations du Crédit du Maroc au 30 juin 2022 .....	113
5. Marché bancaire marocain .....	117
6. Activités du Crédit du Maroc .....	136
<b>Section V - Informations Environnementales et sociales .....</b>	<b>167</b>
1. Approche RSE .....	168
2. Capital humain .....	173
<b>Section VI - Stratégie d'investissement et moyens techniques .....</b>	<b>181</b>
1. Stratégie de développement .....	182
2. Stratégie d'investissement .....	186
<b>Section VII - Situation Financière du Crédit du Maroc – Comptes Consolidés IFRS .....</b>	<b>190</b>
1. Indicateurs financiers consolidés du Crédit du Maroc .....	191
2. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes .....	192
3. Principaux faits marquants .....	208
4. Évolution de la rentabilité du Groupe - Comptes consolidés IFRS .....	209
<b>Section VIII - Analyse du bilan et du Compte de résultat au T1 2022 .....</b>	<b>247</b>
1. Informations financières consolidées au titre du T1 2022 .....	248
2. Attestations d'examen limité des commissaires aux comptes .....	249
3. Périmètre de consolidation .....	253
4. Evolution de la rentabilité du Groupe – Comptes consolidés au 31 mars 2022 .....	254
<b>Section IX - Perspectives .....</b>	<b>259</b>
1. Principales orientations stratégiques du Crédit du Maroc .....	260
2. Prévisions chiffrées .....	261

---

<b>Section X - Faits Exceptionnels.....</b>	<b>262</b>
1. Provisions pour risques généraux .....	263
2. Gestion de la crise sanitaire .....	263
3. Impact de la conjoncture sur l'activité .....	263
<b>Section XI - Litiges et Affaires contentieuses.....</b>	<b>264</b>
<b>Section XII - Facteurs de risque .....</b>	<b>266</b>
1. Risque de marché .....	267
2. Risque ALM.....	270
3. Risque de Crédit ou de Contrepartie.....	273
4. Risque de Solvabilité.....	276
5. Risque Concurrentiel.....	277
6. Risque lié à la crise sanitaire .....	278
7. Risque opérationnel.....	278
8. Dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement.....	280
<b>Section XIII - Annexes .....</b>	<b>281</b>

## Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNÉES

---

## 1. Le Président du Directoire

### 1.1 Identité

<b>Dénomination ou Raison sociale</b>	Crédit du Maroc
<b>Représentant légal</b>	M. Bernard MUSELET
<b>Fonction</b>	Président du Directoire
<b>Adresse</b>	48-58 Boulevard Mohamed V, Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.47.74.25
<b>Adresse électronique</b>	Bernard.Muselet@ca-cdm.ma

### 1.2 Attestation du Président du Directoire sur le document de référence relatif à l'exercice 2021 et au premier trimestre 2022

Bernard Muselet, Président du Directoire, atteste que les données du présent document de référence dont j'assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Crédit du Maroc.

Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**Bernard MUSELET**  
Président du Directoire  
CREDIT DU MAROC

## 2. Les Commissaires aux Comptes

### 2.1 Identité des Commissaires aux Comptes du Crédit du Maroc

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	PwC Maroc
<b>Représentant légal</b>	Leila SIJELMASSI
<b>Fonction</b>	Associée
<b>Adresse</b>	Lot 57, Tour CFC, 19 <sup>ème</sup> étage, Casa Anfa, 20220 Hay Hassani Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	(0)5 22 99 98 00
<b>Numéro de fax</b>	(0)5 22 23 88 70
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:leila.sijelmassi@ma.pwc.com">leila.sijelmassi@ma.pwc.com</a>
<b>Date du 1<sup>er</sup> exercice soumis au contrôle</b>	2014
<b>Date de renouvellement du mandat</b>	27 Mars 2020
<b>Date d'expiration du mandat actuel</b>	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2022

<b>Raison sociale</b>	Mazars Audit et Conseil
<b>Représentant légal</b>	Abdou SOULEYE DIOP
<b>Fonction</b>	Managing Partner
<b>Adresse</b>	101, Bd Abdelmoumen - 20360 Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.42.34.23
<b>Numéro de télécopieur</b>	05.22.42.34.00
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:abdou.diop@mazars.ma">abdou.diop@mazars.ma</a>
<b>Date du 1<sup>er</sup> exercice soumis au contrôle</b>	2017
<b>Date de renouvellement du mandat</b>	27 Mars 2020
<b>Date d'expiration du mandat actuel</b>	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2022

## 2.2 Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux et consolidés en normes IAS/IFRS du Crédit du Maroc pour les exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021, ainsi qu'aux situations intermédiaires des comptes sociaux et consolidés en normes IAS/IFRS arrêtées au 31 mars 2021 et au 31 mars 2022

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux du Crédit du Maroc tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos le 31 décembre 2019, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 ;
- Les états de synthèse annuels consolidés selon les normes IAS/IFRS du Groupe Crédit du Maroc tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos le 31 décembre 2019, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 ;
- Les situations intermédiaires des comptes sociaux arrêtées au 31 mars 2021 et au 31 mars 2022, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins ;
- Les situations intermédiaires des comptes consolidés en normes IAS/IFRS arrêtées au 31 mars 2021 et au 31 mars 2022, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence avec les états de synthèse et les situations intermédiaires précités.

Casablanca le 26 juillet 2022

Les commissaires aux comptes

Mazars Audit et Conseil

Abdou Souleye Diop  
Associé

PwC Maroc

Leila Sijelmassi  
Associée

### 3. Le Conseiller financier

#### 3.1 Identité du conseiller financier

<b>Organisme conseil</b>	Crédit du Maroc
Représentant	Abderrahman BENNIS
Fonction	Directeur Développement Corporate
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.70.44
Adresse électronique	<a href="mailto:abderrahman.bennis@ca-cdm.ma">abderrahman.bennis@ca-cdm.ma</a>

### 3.2 Attestation de l'organisme conseil sur le document de référence relatif à l'exercice 2021 et au premier trimestre 2022

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse des éléments juridiques, comptables, fiscaux et financiers ainsi que l'analyse de l'environnement économique et financier du Crédit du Maroc.

Le contenu de ce document de référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques fournies par la Direction Générale du Crédit du Maroc notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- Les rapports de gestion relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- Les statistiques du GPBM au titre des exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- Les comptes sociaux du Crédit du Maroc pour les exercices clos au 31 décembre 2019, 2020, 2021 et les comptes trimestriels sociaux arrêtés au 31 mars 2021 et au 31 mars 2022 ;
- Les comptes consolidés du Groupe Crédit du Maroc pour les exercices clos au 31 décembre 2019, 2020, 2021, et les comptes trimestriels consolidés arrêtés au 31 mars 2021 et au 31 mars 2022 ;
- Les rapports d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS pour les exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021 ;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour les exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021 ;
- Les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux et consolidés en normes IAS/IFRS au 31 mars 2021 et au 31 mars 2022 ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021 ;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc relatifs aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence ;
- Les prévisions établies par les organes de direction et de gestion du Crédit du Maroc.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Crédit Du Maroc. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La direction Développement Corporate fait partie du Crédit du Maroc. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

**Abderrahman BENNIS**  
**Directeur Développement Corporate**

#### 4. Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

Dénomination ou raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant	Régis Lefèvre
Fonction	Directeur général Adjoint en charge de la Direction Finance Groupe
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 47 73 00
Adresse électronique	<a href="mailto:regis.lefevre@ca-cdm.ma">regis.lefevre@ca-cdm.ma</a>

#### 5. Agences de Notation

Dénomination ou raison sociale	Moody's Middle East Ltd
Contact	Mik Kabeya – Assistant Vice President Badis Shubailat – Analyst
Adresse	Dubai International Financial Centre - Precinct Bldg 3, Level 3, Dubai - UAE.
Numéro de téléphone	+971 4 237 9590 +971 4 237 9505
Adresse électronique	<a href="mailto:mik.kabeya@moodys.com">mik.kabeya@moodys.com</a> <a href="mailto:Badis.Shubailat@moodys.com">Badis.Shubailat@moodys.com</a>

Dénomination ou raison sociale	Capital Intelligence
Contact	Darren Stubing
Adresse	Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, PO Box 53585- CY 3303 Limassol - Chypre
Numéro de téléphone	+357 2534 2300
Adresse électronique	<a href="mailto:capital@ciratings.com">capital@ciratings.com</a> <a href="mailto:darren.stubing@ciratings.com">darren.stubing@ciratings.com</a>

## Section II - PRÉSENTATION DU CRÉDIT DU MAROC

---

## 1. Renseignements à caractère général

<b>Dénomination sociale</b>	Crédit du Maroc
<b>Siège social</b>	48-58, Boulevard Mohammed V. Casablanca
<b>Numéro de téléphone et de télécopie</b>	Téléphone : (212) 05 22 47 70 00 Télécopie : (212) 05 22 27 71 27
<b>Site web</b>	<a href="http://www.creditdumaroc.ma">www.creditdumaroc.ma</a>
<b>Forme juridique</b>	Crédit du Maroc est une Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance.
<b>Régime fiscal</b>	Crédit du Maroc est soumis, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés au taux de 37% et à la TVA au taux de 10%.
<b>Date de création</b>	10/04/1963.
<b>Durée de vie</b>	99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.
<b>Numéro de registre du commerce</b>	La Société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 28 717 du registre analytique.
<b>Exercice social</b>	Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre.
<b>Consultation des documents juridiques</b>	Les documents juridiques de la Société et notamment les statuts, procès-verbaux des Assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Société.
<b>Objet social (Article 3 des statuts)</b>	<p>La Société a pour objet d'effectuer, en conformité avec la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, avec la loi n°15-95 formant Code de Commerce et avec toutes lois existantes ou à venir touchant directement ou indirectement son activité, toutes les opérations de banque et de banque participative et principalement la réception de fonds du public en ce compris les dépôts d'investissement, la distribution de toutes sortes de crédit, la mise à la disposition de la clientèle de tous les moyens de paiement ou leur gestion et le financement de la clientèle à travers les produits Mourabaha, Ijara, Moucharaka, Salam, Istina'a ou par tout autre produit ayant reçu un avis conforme du Conseil Supérieur des Oulémas.</p> <p>Elle pourra également effectuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ toutes opérations de change, de commerce extérieur et de gestion de patrimoine ;</li> <li>▶ le conseil et la gestion en matière financière, et en valeurs mobilières ;</li> <li>▶ la prise de participation dans les entreprises existantes ou en formation tant au Maroc qu'à l'étranger.</li> </ul> <p>Pour les besoins de ses activités, elle pourra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ acquérir, louer, équiper et exploiter tous locaux, bâtiments et fonds de commerce, tant au Maroc qu'à l'étranger ;</li> <li>▶ acquérir ou louer tous équipements, matériels et véhicules ;</li> <li>▶ créer toute agence ou filiale, tant au Maroc qu'à l'étranger.</li> </ul> <p>Et d'une manière générale, effectuer, dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux banques, directement ou indirectement, toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.</p>
<b>Capital social au 30/06/2022</b>	Le capital social du Crédit du Maroc est de 1 088 121 400 dirhams composé de 10 881 214 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune.

<p><b>Textes législatifs et réglementaires applicables à l'émetteur</b></p>	<p>Textes régissant la forme juridique du Crédit du Maroc :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.</li> </ul> <p>Textes régissant l'activité du Crédit du Maroc :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dahir N° 1-14-193 du 1<sup>er</sup> Rabii I 1436 portant promulgation de la loi N° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire).</li> </ul> <p>Textes régissant le recours du Crédit du Maroc à l'appel public à l'épargne et la cotation de ses actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ le règlement général de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2169-16 du 14 juillet 2016 ;</li> <li>■ les circulaires de l'AMMC ;</li> <li>■ les dispositions du Dahir portant loi n°19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;</li> <li>■ les dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ;</li> <li>■ le Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi 46-06 ;</li> <li>■ le règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ;</li> <li>■ le règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°1961-01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005 ;</li> <li>■ le Dahir n°1-13-21 du 13 mars 2013 portant promulgation de la loi 43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;</li> <li>■ le Dahir n°1-12-55 du 28 décembre 2012 portant promulgation de la loi La loi 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne.</li> </ul> <p>Textes régissant le recours du Crédit du Maroc à l'émission des certificats de dépôt :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ le Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, tel que modifié et complété et l'arrêté du Ministère des Finances et des Investissements Extérieurs N°2560-95 du 9 octobre 1995 relatif aux titres de créances négociables tel que modifié et complété, et la circulaire de Bank Al-Maghrib N°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif.</li> </ul>
<p><b>Tribunal compétent en cas de litige</b></p>	<p>Tribunal de Commerce de Casablanca</p>
<p><b>Régime fiscal</b></p>	<p>La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.</p>

Source : Crédit du Maroc

## 2. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc

### 2.1. Composition du capital

Au 30 juin 2022, le capital social du Crédit du Maroc s'élève à 1 088 121 400 MAD et est entièrement libéré. Il est composé de 10 881 214 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune.

### 2.2. Historique du capital social de Crédit du Maroc

Depuis 2010, Crédit du Maroc a effectué plusieurs augmentations de capital. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

#### *Evolution du capital social*

Exercices	Nature de l'opération	Capital Social (avant opération) en MAD	Valeur nominale en MAD	Nombre d'actions émises	Capital social (après opération) en MAD	Taux de participation
2010	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2009 : prix d'émission 703 MAD	833 817 600	100 MAD	314 639	865 281 500	95,77%
2011	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2010 : prix d'émission 810 MAD	865 281 500	100 MAD	250 988	890 380 300	87,02%
2012	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2011 : prix d'émission 699 MAD	890 380 300	100 MAD	320 113	922 391 600	87,26%
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2012 : prix d'émission 525 MAD	922 391 600	100 MAD	419 536	964 345 200	87,79%
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles : prix d'émission 550 MAD	964 345 200	100 MAD	715 030	1 035 848 200	87,64%
2014	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2013 : prix d'émission 525 MAD	1 035 848 200	100 MAD	320 512	1 067 899 400	70,78%
2015	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2014 : prix d'émission 493 MAD	1 067 899 400	100 MAD	202 220	1 088 121 400	49,92%

*Source : Crédit du Maroc*

L'exercice 2013 a été caractérisé par la réalisation de deux augmentations de capital, une par conversion du dividende 2012 en actions nouvelles et une par apport en numéraire. Le capital social est passé de 922 391 600 dirhams à 964 345 200 dirhams puis 1 035 848 200 dirhams.

En 2014, Crédit du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2013 en actions. Le capital social est passé de 1 035 848 200 dirhams à 1 067 899 400 dirhams.

En 2015, Crédit du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2014 en actions. Le capital social est passé de 1 067 899 400 dirhams à 1 088 121 400 dirhams.

Au cours des dernières années, Crédit du Maroc n'a réalisé aucune augmentation de capital. La structure de l'actionariat n'a pas connu de changements significatifs.

## 2.3. Actionnariat du Crédit du Maroc

### 2.3.1 Evolution de l'actionnariat

Aucun changement significatif n'a affecté l'actionnariat du Crédit du Maroc sur les cinq dernières années.

Actionnaires	2017 – 2021	
	Nb d'actions	% de capital et des droits de vote <sup>1</sup>
Groupe Crédit Agricole SA	8 563 464	78,70%
Wafa Assurance	1 168 523	10,74%
Divers actionnaires	1 149 227	10,56%
<b>Total</b>	<b>10 881 214</b>	<b>100,00%</b>

Source : Crédit du Maroc

Pour rappel, Crédit du Maroc a procédé en 2015 à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2014 en actions. Suite à cette opération, le nombre d'actions est passé de 10 678 994 actions à 10 881 214 actions. Le Groupe Crédit Agricole contrôle 78,7% du capital et des droits de vote. Wafa Assurance ressort avec 10,74% des droits de vote.

Depuis cette date, la structure de l'actionnariat est stable.

### 2.3.2 Structure de l'actionnariat au 30 juin 2022

Le capital social de Crédit du Maroc est entièrement libéré. A fin juin 2022, la répartition du capital se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% de capital et des droits de vote
Groupe Crédit Agricole SA <sup>2</sup>	8 563 464	78,70 %
Wafa Assurance	1 168 523	10,74 %
M. Michel Le Masson	5	-
M. François-Edouard Drion	5	-
M. Gérard Ouvrier-Buffer	5	-
M. Olivier Nicolas	5	-
M. Hervé Varillon	5	-
M. Marc Didier	5	-
Divers actionnaires <sup>3</sup>	1 149 197	10,56 %
<b>Total</b>	<b>10 881 214</b>	<b>100,00 %</b>

Source : Crédit du Maroc

### 2.3.3 Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

#### Crédit Agricole S.A.

Le Groupe Crédit Agricole SA est un réseau de banque français de banques coopératives et mutualistes composé de 39 Caisses régionales. Leader international dans les métiers de la finance, cette affiliation confère au Crédit du Maroc un atout commercial majeur et une ouverture à l'international et offre à ses clients une approche globale riche d'expertises éprouvées.

Au 31 décembre 2021, le capital social de Crédit Agricole S.A. s'élève à 9 340 726 773 euros, composé de 3 113 575 591 actions ordinaires de 3 euros chacune de valeur nominale et entièrement libérées.

La répartition du capital et des droits de vote du Groupe se présente comme suit :

<sup>1</sup>Chaque action détenue confère un droit de vote simple à son propriétaire.

<sup>2</sup>Mme Meriem Ech Cherfi a été nommée en qualité de représentant permanent de Crédit Agricole S.A qui est membre du Conseil de Surveillance personne morale. Le représentant permanent d'une personne morale n'est pas tenu d'être actionnaire ou propriétaire d'un nombre d'actions fixé par les statuts, cette obligation incombe à la personne morale.

<sup>3</sup>Flottant en bourse essentiellement.

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital <sup>(4)</sup>	% des droits de vote <sup>(3)</sup>
SAS Rue La Boétie <sup>(1)</sup>	1 726 880 218	55,46%	57,08%
Actions en autodétention <sup>(2)</sup>	88 423 241	2,84%	-
Salariés (FCPE,PEE)	158 241 948	5,08%	5,23%
Public	1 140 030 184	36,61%	37,68%
<b>Total</b>	<b>3 113 575 591</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Document d'enregistrement Universel Crédit Agricole 2021

(1) La SAS Rue La Boétie est détenue en totalité par les Caisses régionales de Crédit Agricole.

(2) Actions détenues directement dans le cadre des programmes de rachat placées au bilan de Crédit Agricole S.A. en couverture des options attribuées et au sein d'un contrat de liquidité.

(3) Pourcentage de droit de vote correspond aux droits de vote exerçables.

(4) Pourcentage du capital correspond aux droits de vote théoriques.

Il n'y a pas de différence significative entre les droits de votes théoriques (pourcentage du capital) et les droits de vote exerçables (pourcentage des droits de vote) présentés dans le tableau ci-dessus.

Le 10 mars 2022, le Directeur général, sur délégation du Conseil d'administration, a constaté la réalisation de la réduction du capital suivant l'annulation de 87 673 241 actions auto-détenues, rachetées dans le cadre de deux programmes de rachat d'actions en 2021. En conséquence, à compter du 10 mars 2022 le capital social de Crédit Agricole S.A. s'élève à 9 077 707 050 euros et est composé de 3 025 902 350 actions.

La SAS Rue La Boétie est détenue en totalité par les Caisses régionales de Crédit Agricole.

Concernant le titre Crédit Agricole S.A., un contrat de liquidité a été signé le 25 octobre 2006 avec Crédit Agricole Cheuvreux S.A., racheté par Kepler, devenu Kepler Cheuvreux en 2013. Ce contrat est reconduit chaque année par tacite reconduction. Afin que l'opérateur puisse réaliser en toute indépendance les opérations prévues au contrat, et conformément aux dispositions des Règlements UE 596/2014 et 2016/908 et à la décision AMF N°2018-01, celui-ci est doté d'un montant maximum de 50 millions d'euros.

A la connaissance de Crédit Agricole SA, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

#### Evolution des principaux indicateurs de Crédit Agricole S.A.

En millions Euros	2019	2020	2021
<b>Activité</b>	Groupe bancaire français		
<b>PNB Consolidé</b>	20 152	20 500	22 657
<b>Résultat net part du Groupe</b>	4 844	2 692	5 844
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	62 920	65 217	68 217

Source : Comptes consolidés Crédit Agricole SA au 31.12.2021

#### Wafa Assurance

Wafa Assurance est une compagnie d'assurance marocaine qui est née en 1989 lors d'une fusion entre la société nouvelle d'assurances (SNA) et le groupe Wafa Bank.

Elle est, aujourd'hui, adossée au groupe Attijariwafa Bank, l'une des plus grandes compagnies financières marocaines.

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie.

#### Evolution des principaux indicateurs de Wafa Assurance

Millions MAD	2019	2020	2021
<b>Activité</b>	Assurance		
<b>Capitaux propres</b>	5 998	5 982	6 168
<b>Primes émises</b>	8 853	8 374	9 089
<b>Résultat net</b>	649 459	404 613	536 460
<b>Actionnariat</b>	Omnium de Gestion Marocain : 79,3% Divers actionnaires : 20,7%		

Source : Rapport financier 2021 Wafa Assurance - Bourse de Casablanca

### 2.3.4 Pactes d'actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte liant les actionnaires.

### 2.3.5 Déclarations de franchissement de seuil

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la législation et la réglementation.

Les actionnaires de Crédit du Maroc sont soumis à ces obligations légales et réglementaires.

Au cours des cinq dernières années et de l'année en cours, aucun franchissement de seuil n'a été effectué.

### 2.3.6 Evolution future du capital du Crédit du Maroc

A la date d'enregistrement du présent document de référence, l'accord portant sur la cession par Crédit Agricole S.A. de sa participation dans Crédit du Maroc au profit du groupe marocain Holmarcom, à travers sa holding, Holmarcom Finance Company (HFC), et sa filiale, AtlantaSanad Assurance, a été porté à la connaissance du marché le 27 avril 2022. Cette cession est soumise à la législation en vigueur au Maroc et ne pourra être effective qu'après obtention des autorisations réglementaires. La réalisation de cette opération interviendrait en deux temps : une tranche de 63,7 % (50,9 % par HFC et 12,8 % par AtlantaSanad) d'ici la fin de l'année 2022 puis une seconde tranche portant sur les 15 % restants, dix-huit mois après la clôture de la transaction.

### 2.3.7 Négociabilité des titres de capital

Les actions CDM sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles. Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions CDM conformément aux dispositions légales en vigueur.

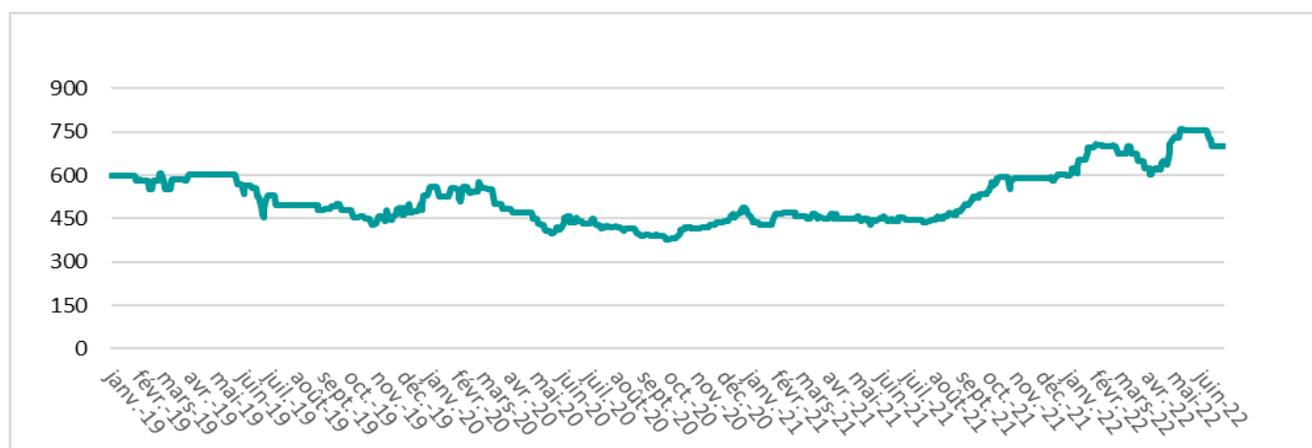
L'action Crédit du Maroc est cotée sous le ticker « CDM ». Ses caractéristiques sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	3 mai 1976
Libellé	CDM
Ticker	CDM
Code valeur	MA0000010381
Compartiment	Premier (marché principal)
Secteur	Banques

Source : *Crédit du Maroc*

Les graphiques ci-dessous retracent l'évolution de l'action CDM sur la période 2019 – 30 juin 2022 :

#### *Evolution du cours de l'action CDM sur la période 2019 – 30 juin 2022*



Source : *Bourse des Valeurs de Casablanca, depuis 2019*

Les trois derniers exercices nous permettent de constater ce qui suit :

- **Période de janvier 2019 au 31 décembre 2020** : L'activité de Crédit du Maroc dans cette période, comme l'activité économique du pays, a connu un léger repli principalement lié aux effets de la crise sanitaire de la Covid19. Le cours de l'action CDM reprend un trend haussier à partir de fin novembre 2020 pour s'approcher de son niveau normal d'avant pandémie. Au plus haut de cette période, le cours le plus haut de l'action a atteint 608 MAD tandis que le cours le plus bas s'est établi à 377 MAD.
- **Période de janvier à fin décembre 2021** : Suite à la reprise de l'activité économique, l'Indice Masi a connu une hausse de 18,4% pour s'approcher de son niveau d'avant pandémie. S'agissant du cours de l'action CDM, il a connu une évolution positive de 25%, surperformant le marché. Les volumes de transactions sur le titre Crédit du Maroc se sont appréciés de +81%. Le cours le plus haut enregistré par l'action CDM sur la période est de 602 MAD et le cours le plus bas est de 427 MAD.
- **Durant le premier semestre 2022** Le cours de l'action CDM s'est inscrit dans un trend haussier par rapport aux périodes passées. Le cours le plus haut enregistré est de 758 MAD et le cours le plus bas ressort à 600 MAD. Le cours de l'action CDM, a ainsi clôturé le premier trimestre sur une valeur de 699 MAD et un volume transactionnel de 3 418 KMAD.

La valeur Crédit du Maroc n'a fait l'objet d'aucune suspension durant les exercices 2019, 2020 et 2021.

#### *Evolution du cours de l'action CDM depuis Janvier 2019*

		Cours le plus bas en MAD	Cours le plus haut en MAD	Volume moyens de transactions en MAD	Volume des transactions en KMAD
<b>Période d'observation annuelle</b>	du 01/01/2019 au 31/12/2019	430	608	544 272	133 891
	du 01/01/2020 au 31/12/2020	377	575	254 061	63 515
	du 01/01/2021 au 31/12/2021	427	602	298 334	74 285
<b>Période d'observation trimestrielle</b>	du 01/01/2021 au 31/03/2021	429	470	205 995	12 772
	du 01/04/2021 au 30/06/2021	427	46	277 604	17 489
	du 01/07/2021 au 30/09/2021	437	535	341 934	20 858
	du 01/10/2021 au 31/12/2021	538	602	367 723	23 167
	du 01/01/2022 au 31/03/2022	600	710	128 326	8 085
	du 01/04/2022 au 30/06/2022	601	758	228 233	14 379
<b>Période d'observation mensuelle</b>	Septembre 2021	480	535	822 103	18 086
	Octobre 2021	538	596	395 223	7 509
	Novembre 2021	590	590	241 197	5 065
	Décembre 2021	580	602	460 529	10 592
	Janvier 2022	600	695	277 516	5 550
	Février 2022	675	710	75 682	1 514
	Mars 2022	623	698	44 374	1 021
	Avril 2022	601	707	472 887	9 931
	Mai 2022	730	758	51 495	1 030
	Juin 2022	699	754	155 370	3 418

Source : Crédit du Maroc – Bourse de Casablanca

#### **2.3.8 Politique de distribution de dividendes**

Conformément aux articles 29 et 30 des statuts, les produits de l'exercice, déduction faite des charges de la période, de tous amortissements et de toutes provisions, constituent le résultat net de l'exercice.

En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5% pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau, le tout dans la proportion qu'elle détermine. Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Dans les limites de la loi, l'Assemblée générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votées par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

Lorsque la société détient ses propres actions, leur droit au dividende est supprimé.

Les dividendes non encaissés sont prescrits au profit de la société au bout de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement.

Les sommes non perçues et non prescrites constituent une créance des ayants droit ne portant pas intérêt à l'encontre de la société, à moins qu'elles ne soient transformées en prêt, à des conditions déterminées d'un commun accord.

Si les actions sont grevées d'un usufruit, les dividendes sont dus à l'usufruitier ; toutefois, le produit de la distribution de réserves, hors le report à nouveau, est attribué au propriétaire.

Les dividendes distribués par Crédit du Maroc sont servis suite à une décision des actionnaires.

Plus globalement, la politique de distribution de dividendes sur les dernières années tient compte de la nécessité de renforcer les fonds propres de la banque et de se donner les moyens de financer le plan de développement ambitieux prévu pour les années à venir.

Le renforcement des fonds propres viendra en effet soutenir la croissance des encours mais aussi, sécuriser l'évolution des investissements et enfin faire face aux nouvelles exigences réglementaires.

Enfin, c'est une marque de confiance accordée par les actionnaires en l'avenir de Crédit du Maroc et de sa capacité à produire de la valeur ajoutée.

#### ▪ Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Au titre des exercices 2019 - 2021, Crédit du Maroc a procédé à des distributions de dividendes telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

	2019	2020	2021
Résultat net (en MAD)	406 322 321	99 010 092	687 411 360
Dividendes bruts de n distribués en n+1 (en MAD)	203 478 701	49 509 524	281 823 443
Nombre d'actions	10 881 214	10 881 214	10 881 214
Résultat net par action (en MAD)	37,3	9,1	63,2
Dividende par action (en MAD)	18,7	4,55	25,9
Taux de distribution*	50,1%	50%	41%

\* Taux de distribution : dividende par action / résultat net par action

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2019, l'Assemblée générale mixte tenue le 27 mars 2020 a décidé de distribuer les dividendes 2019 à hauteur de 203 478 701,8 MAD.

Cette Assemblée, tenue en amont de la recommandation de Bank Al-Maghrib relative à la suspension de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 en lien avec la crise sanitaire, a consacré un droit irrévocable acquis aux actionnaires. Néanmoins, pour se conformer à la recommandation de Bank Al-Maghrib susvisée, les actionnaires, Crédit Agricole S.A. et Wafa Assurance, ont mis à la disposition du Crédit du Maroc leurs dividendes sous forme de prêts à des fins de renforcement des fonds propres prudentiels.

Par sa correspondance datée du 15 février 2021, la Direction de la Supervision Bancaire a entériné l'éligibilité des dettes objets des conventions de dette à durée indéterminée entre Crédit du Maroc et ses actionnaires de référence portant sur la distribution des dividendes de l'exercice 2019 décidée par l'Assemblée du 27 mars 2020 en tant que fonds propres additionnels de catégorie 1 et la possibilité qu'elles fassent l'objet d'un remboursement dans un délai inférieur à cinq années, sous réserve de l'obtention préalable de l'accord de Bank Al-Maghrib.

Par ailleurs, Bank Al-Maghrib a marqué, le 5 avril 2021, sa non objection à la distribution de dividendes de Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2020 pour un montant de 49,5 millions de dirhams.

Au titre de l'exercice 2020, l'Assemblée générale ordinaire tenue le 9 juin 2021 a décidé de distribuer les dividendes 2020 à hauteur de 49.509.523,70 MAD, soit un dividende de 4,55 MAD par action.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2022 a décidé l'attribution à chacune des 10 881 214 actions composant le capital social, d'un dividende de 25,90 MAD, dont le paiement interviendra à compter du 28 juillet 2022. Le taux de distribution ressort ainsi à 41%.

## 2.4. Endettement

### 2.4.1 Endettement privé

#### 2.4.1.1 Certificats de dépôt émis par Crédit du Maroc

Les certificats de dépôt sont des titres de créances négociables émis par Crédit du Maroc dans le cadre d'un programme d'émission de certificats de dépôt plafonné à 9 Milliards de dirhams.

Les certificats de dépôt d'une valeur nominale unitaire de 100 000 dirhams<sup>4</sup> sont émis sur une durée allant de 10 jours à 7 ans, avec un remboursement du principal selon la formule in fine, et un paiement des intérêts à l'échéance pour les maturités inférieures ou égales à un an, et annuellement à la date d'anniversaire de la date de jouissance pour les maturités supérieures à un an.

Caractéristiques des certificats de dépôt	
Nature du programme	Certificats de dépôt
Plafond	9.000.000.000 MAD
Valeur nominale unitaire	100.000 MAD
Nombre de titres de créance en circulation	10 000

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2022, l'encours des émissions de certificats de dépôt du Crédit du Maroc s'élève à 1 005 MMAD. Son évolution depuis 2019 se présente comme suit :

Montants en MMAD	2019	2020	Var.	2021	Var.	S1 2022	Var.
Certificats de dépôt émis*	2 068	1 310	-57,8%	603	-54%	1 005	67%

\*Intérêts inclus

Source : Crédit du Maroc

<sup>4</sup> En application de la l'article 9 de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et de l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du tourisme du 10 juillet 2001 relatif à certains titres de créances négociables, le montant unitaire des certificats de dépôt est fixé à 100 000 MAD.

### Caractéristiques des émissions de certificats de dépôt en cours au 30 juin 2022

Code ISIN	Date Emission / Jouissance	Nb actions	Taux facial	Prime de risque	Nature du Taux	Durée (en année)	Mode de remboursement	Date Échéance	Montant émis (KMAD)
MA0001521483	31/10/2019	3 000	2,74%	0,35%	Fixe	3	In Fine	31/10/2022	300 000
MA0001524380	28/10/2021	3 000	2,01%	0,30%	Fixe	2	In Fine	27/10/2023	300 000
MA0001525056	30/05/2022	4 000	2,24%	0,28%	Fixe	2	In Fine	30/05/2024	400 000
<b>Total émissions au 30/06/2022</b>									<b>1 000 000</b>

Source : Crédit du Maroc

Au 30 juin 2022, l'encours des certificats de dépôt émis s'élève à 1 Mrd MAD en hausse par rapport au 31 décembre 2021.

Toutes les émissions sont à taux fixes et non structurés.

#### 2.4.1.2 Emprunts subordonnés émis par Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2021, l'encours global de la dette subordonnée s'élève à 1,25 Mrds MAD. Cet encours résulte de l'effet conjugué des deux dernières émissions d'emprunts obligataires subordonnés réalisées par la Banque en 2016 et 2018, et ayant eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres de la Banque en vue d'accompagner le développement de son activité et de renforcer son ratio de solvabilité.

Aussi, Crédit du Maroc a mis en place un emprunt perpétuel auprès de ses deux principaux actionnaires en fin d'année 2020, en réutilisation des dividendes perçus, afin de répondre au requis du régulateur.

Par sa correspondance datée du 15 février 2021, la Direction de la Supervision Bancaire a entériné l'éligibilité des dettes objets des conventions de dette à durée indéterminée entre Crédit du Maroc et ses actionnaires de référence portant sur la distribution des dividendes de l'exercice 2019 décidée par l'Assemblée du 27 mars 2020 en tant que fonds propres additionnels de catégorie 1 et la possibilité qu'elles fassent l'objet d'un remboursement dans un délai inférieur à cinq années, sous réserve de l'obtention préalable de l'accord de Bank Al-Maghrib.

Cette dette, suite à la notification de Bank Al-Maghrib du 5 avril 2021, pourra être remboursée dans un délai de 5 ans pour un montant de 49,5 millions de dirhams.

#### 2020 :

Le 17 novembre, Crédit du Maroc a signé deux contrats d'emprunt perpétuel qualifiés en fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) avec Crédit Agricole S.A et Wafa Assurance à raison de 136,1 MMAD et 21,7 MMAD respectivement.

#### 2018 :

Entre le 5 et le 7 décembre 2018, Crédit du Maroc a réalisé son émission de dette subordonnée portant sur un volume de 750 millions de dirhams.

#### 2016 :

En décembre 2016, Crédit du Maroc a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant global plafonné à 500 000 000 MAD en proposant deux tranches cotées à la Bourse de Casablanca et deux tranches non cotées.

### Evolution de l'encours des dettes subordonnées entre 2019 et juin 2022

Montants en MMAD	2019	2020	Var.	2021	Var.	S1 2022	Var.
Dettes subordonnées	1 768	1 926	8,9%	1 410	-26,8%	1 410	-

Source : Crédit du Maroc

L'état des émissions obligataires émis par Crédit du Maroc depuis l'exercice 2011 et non échus se présente comme suit :

*Encours des emprunts obligataires subordonnés émis au 30 juin 2022*

Code ISIN	Date d'émission/jouissance	Montant MMAD	Tranche en KMAD	Cotation de la tranche	Nb de titres	Taux d'intérêt en vigueur	Prime de risque	Nature du taux	Maturité	Mode de remboursement	Date d'échéance
MA0000021917	17/12/2018	750	197 500	Cotée	1 975	4,05%	70	Taux fixe	10 ans	In fine	17/12/2028
MA0000093858	17/12/2018		552 500	Non cotée	5 525	4,05%	70	Taux fixe	10 ans	In fine	17/12/2028
MA0000021784	21/12/2016	500	55 000	Cotée	550	3,93%	90	Taux fixe	10 ans	In fine	21/12/2026
MA0000093007	21/12/2016		445 000	Non cotée	4 450	3,29%	85	Révisable annuellement	10 ans	In fine	21/12/2026
<b>Total en KMAD au 30/06/2022</b>			<b>1 250 000</b>								

*Source : Crédit du Maroc*

### **2.4.1.3 Emissions décidées par les instances non encore réalisées**

L'Assemblée générale du 9 juin 2021 a approuvé et autorisé l'émission par Crédit du Maroc d'un emprunt obligataire.

L'Emprunt obligataire est à réaliser en une ou plusieurs fois, avec ou sans appel public à l'épargne et pendant une période de trois (3) ans à compter de la date de l'AGO, d'un montant maximum d'un milliard (1.000.000.000) de dirhams, par voie d'émission d'obligations subordonnées ou non subordonnées, libellées en dirhams ou en devises, cotées ou non cotées à la Bourse de Casablanca.

## 2.4.2 Dettes bancaires

Crédit du Maroc emprunte en euros sur le moyen/long terme (maturité moyenne de 5 ans) pour accompagner ses clients notamment les grands groupes étrangers désirant s’implanter au Maroc.

L’encours des ressources du Crédit du Maroc sur le moyen/long terme vis-à-vis des établissements de crédit est constitué à ce jour, uniquement d’opérations en EUR face au groupe Crédit Agricole. Au 31 mai 2022, l’encours de refinancement sur le moyen/long terme en EUR s’élève à 33 M€ mis en place fin 2018 et début 2019 sur 5 ans avec un remboursement linéaire trimestriel. Ces encours sont stables depuis 2018 et impactés uniquement par l’amortissement et le remboursement des échéances.

Au-delà des emprunts sur le marché de la dette locale sous forme d’émission de certificats de dépôt, Crédit du Maroc bénéficie de lignes de financement en devises auprès de sa maison mère. Ces lignes sont réparties entre le court terme pour 200 M€ et le moyen/long terme pour 45 M€. Sur le court terme, Crédit du Maroc tire, au 31 mai 2022, 122 M€ sur sa ligne auprès du Crédit Agricole pour des maturités comprises entre 7 jours et 2 mois.

Au 16 février 2022, Crédit du Maroc et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) signent un nouveau partenariat portant sur une nouvelle ligne de financement de 25 millions d’euros (équivalent de 75% en MAD et 25% en USD) dans le cadre du programme GEFF. Ce programme vise à soutenir les investissements verts réalisés par les entreprises privées clientes de Crédit du Maroc. Le prêt bénéficie du soutien financier de l’Union européenne et du Green Climate Fund et s’inscrit dans le cadre du programme de la BERD destiné à renforcer la transition vers une économie bas carbone.

### Evolution de la dette bancaire :

Cours de change indicatifs	2019		2020		Var.	2021		Var.	S1 2022		Var.
	M€	MMAD	M€	MMAD		M€	MMAD		M€	MMAD	
Court terme	147,3	1 583,8	35,7	390,6	-75,8%	174,1	1 823,3	>100%	198,1	2 110,5	13,8%
Moyen/long terme	37	397,8	35,4	387,3	-4,3%	20,2	211,6	-42,9%	24,5	261	21,3%

Source : Crédit du Maroc

A la date d’enregistrement du présent document de référence, Crédit du Maroc ne dispose pas de covenants sur ces dettes bancaires.

Aucun engagement hors bilan n’est utilisé dans les émissions de la Banque.

## 2.4.3 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Crédit du Maroc ont évolué comme suit, sur la période considérée :

Montants en MMAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
<b>Engagements de financement et de garantie donnés</b>	<b>12 018</b>	<b>12 425</b>	<b>3,4%</b>	<b>12 944</b>	<b>4,2%</b>
Eng. De fin. Donnés en faveur de la clientèle	4 393	4 423	0,7%	5 425	22,7%
Eng. De garantie d’ordre d’EC & assimilés	3 827	4 298	12,3%	3 963	-7,8%
Eng. De garantie d’ordre de la clientèle	3 798	3 703	-2,5%	3 556	-4,0%
<b>Engagements de financement et de garantie reçus</b>	<b>1 252</b>	<b>2 979</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>3 575</b>	<b>20%</b>
Engagements de garantie reçus d’EC & assimilés	1 252	2 979	>100%	3 575	20%

Source : Crédit du Maroc – Comptes sociaux

### Revue analytique 2020 – 2021

A fin 2021, les engagements donnés par la banque ont atteint près de 13 Mrds MAD, enregistrant une hausse de 4,2% comparativement à fin 2020. Cette hausse résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 22,7% (+1 Mrd MAD) à plus de 5,4 Mrds MAD à fin 2021 ;

- la baisse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 7,8% (-335 MMAD) ;
- la baisse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle assimilés de 4% (-148 MMAD).

Les engagements reçus ont affiché une hausse de 20% à près de 3,6 Mrds MAD à fin décembre 2021, essentiellement en lien avec l'augmentation des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés.

### **Revue analytique 2019 – 2020**

Au terme de l'exercice 2020, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 3,4% comparativement à 2019, à 12 425 MMAD. Cette évolution s'explique principalement par l'effet conjugué des éléments suivants :

- la légère hausse de 0,7% des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle comparativement à 2019 ;
- la hausse de 12,3% des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés ;
- la baisse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 2,5% entre les deux années.

Les engagements de financement reçus, quant à eux, enregistrent une hausse de 137,9% (+1,7 Mrds MAD), à 2 979 MMAD. La hausse sur cette rubrique résulte principalement de la hausse de la contre-garantie<sup>5</sup> reçue de Crédit Agricole SA de 845 MMAD.

#### **2.4.4 Nantissements d'actions**

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les actions du Crédit du Maroc ne sont pas nanties.

#### **2.4.5 Nantissements d'actifs**

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les actifs du Crédit du Maroc ne font l'objet d'aucun nantissement.

---

<sup>5</sup> Mécanisme de garantie permettant au Crédit du Maroc d'appréhender le risque sur une contrepartie donnée ou le niveau de risque de concentration encouru par la banque sur une contrepartie (exposition excessive).

## 2.4.6 Notations du Crédit du Maroc

La mission de notation du Crédit du Maroc fait l'objet d'une notation menée annuellement par Moody's et Capital Intelligence.

### Notation MOODY'S

#### Evolution de la notation Crédit du Maroc sur la période 2019 – juin 2022

Catégorie	2019	Mai. 20	Nov. 20	Fév. 21	Oct. 21	Avril 22*
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable	Négative	Sous surveillance
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP	Ba2/NP	Ba2/NP	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba1/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba1/NP
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	ba3	ba3	ba3	ba3	ba3	ba3
Évaluation de base du crédit ajustée (adj. BCA)	ba1	ba1	ba1	ba1	ba1	ba1
Évaluation du risque de contrepartie	Baa3 (cr)/P-3(cr)					

\*Notation suite à la publication du communiqué de presse de Moody's

Les perspectives concernant les notations de Crédit du Maroc sur la période 2019 – juin 2022 sont conformes aux perspectives stables attribuées à la notation souveraine.

Les notations en matière de dépôts et l'évaluation du risque de crédit et de contrepartie n'intègrent aucun relèvement de cran sur cette période.

Dans un communiqué publié le 29 Avril 2022, le service investisseur de l'agence de notation Moody's a changé son avis sur les perspectives d'investissements à long terme de Crédit du Maroc. Ainsi les perspectives du Crédit du Maroc sont passées de « négative » à « sous surveillance » en vue d'une révision à la baisse.

Dans son communiqué Moody's indique que ce changement de perspective s'explique par « le changement de la structure de son actionnariat, suite à la signature du Crédit agricole S.A. d'un accord pour vendre sa participation de 78,7% dans le capital de la banque au groupe marocain Holmarcom.

#### Extrait traduit du communiqué de presse publié en avril 2022<sup>6</sup>

##### RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's Investors Service ("Moody's") a placé aujourd'hui toutes les notes à long terme du Crédit du Maroc (CDM) sous surveillance en vue d'une révision à la baisse, y compris son évaluation de crédit de base (BCA) ajustée de ba1 et ses notes de dépôt à long terme de Ba1. En même temps, Moody's a confirmé le BCA ba3 du CDM.

L'action de notation d'aujourd'hui fait suite à l'annonce par Crédit Agricole S.A. (CASA : note de dépôt à long terme Aa3 stable, BCA ajusté a3 et BCA baa2) qui a signé le 27 avril un accord pour vendre sa participation de 78,7% dans CDM au groupe marocain Holmarcom, un groupe familial marocain privé opérant dans l'assurance, la distribution et la logistique, l'agro-industrie et l'immobilier.

La transaction est soumise aux approbations réglementaires des autorités marocaines et sera exécutée en deux étapes : une participation de contrôle de 63,7% sera achetée avant la fin de 2022, suivie des 15% restants qui seront vendus sur une période de 18 mois.

<sup>6</sup> Extrait traduit par le management de la banque

## Justification des notations

La révision à la baisse des notes de CDM et du BCA ajusté reflète les attentes de Moody's selon lesquelles les notes de la banque seront probablement abaissées d'un cran si CASA réussit à vendre sa participation majoritaire dans la banque avant la fin de 2022.

Cela se traduirait par la suppression éventuelle du soutien de la maison mère CASA dans la notation des dépôts de la Banque. Actuellement, les notations de dépôt Ba1 de la CDM intègrent deux crans d'augmentation de la notation du soutien de la maison mère à partir de la BCA ba3 de la Banque. La suppression éventuelle du soutien de CASA pourrait être partiellement atténuée par l'attribution d'un cran de soutien de la maison mère à la Banque.

La suppression éventuelle du soutien de CASA pourrait être partiellement atténuée par l'attribution d'un cran d'augmentation de la note de soutien gouvernemental - étant donné que CDM bénéficie d'une probabilité " élevée " de soutien gouvernemental de la part des autorités marocaines (Ba1, négatif), compte tenu de sa part de marché considérée parmi les cinq premières du système bancaire marocain.

Même dans le cas où la transaction ne serait pas réalisée, la révision à la baisse exprime l'opinion de Moody's selon laquelle l'importance de CDM pour CASA dans la poursuite de sa stratégie en Afrique du Nord a encore diminué, comme en témoigne le fait que CASA n'a plus de fonds propres.

L'importance de CDM pour CASA dans la poursuite de sa stratégie en Afrique du Nord a encore diminué, comme en témoigne le fait que CASA est actuellement à un stade avancé de la vente de sa participation dans CDM. En conséquence, le niveau de soutien à attendre de la société mère pourrait diminuer par rapport à l'hypothèse actuelle d'une probabilité de soutien " élevée ".

## A l'examen pour dégradation :

- Notations du risque de contrepartie à long terme, placées en révision pour rétrogradation, actuellement Baa3 ;
- NSR Notations du risque de contrepartie à long terme, placées en révision pour rétrogradation, actuellement Aaa.ma ;
- Notations du risque de contrepartie à court terme, placées en attente de rétrogradation, actuellement P-3 ;
- Dépôts bancaires à long terme, placés sous surveillance pour rétrogradation, actuellement Ba1, perspective changée en notations en cours de révision de négatif ;
- NSR<sup>7</sup> Dépôts bancaires à long terme, placés sous surveillance pour rétrogradation, actuellement Aa1.ma ;
- Évaluation du risque de contrepartie à long terme, placé sous surveillance pour déclassement, actuellement Baa3(cr) ;
- Evaluation du risque de contrepartie à court terme, mis sous surveillance pour déclassement, actuellement P-3(cr) ;
- Evaluation de crédit de base ajusté, mis sous surveillance pour déclassement, actuellement ba1.

## Affirmations :

- Evaluation de crédit de base, affirmée à ba3 ;
- Dépôts bancaires à court terme, confirmés à NP ;
- NSR Dépôts bancaires à court terme, confirmée à MA-1 ;
- NSR Cote du risque de contrepartie à court terme, confirmée MA-1 ;
- Action de perspective : La perspective est passée de négative à sous surveillance.

---

<sup>7</sup> National Scale Ratings (échelle nationale de notation)

## **Extrait traduit du rapport publié en octobre 2021<sup>8</sup>**

### **RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION**

La note de dépôt à long terme Ba1 du Crédit du Maroc (CDM) est alignée sur son évaluation de base ajustée du crédit (BCA) ba1, qui est au même niveau que la notation du gouvernement Marocain (Ba1 négatif). Par conséquent, aucune augmentation du soutien du gouvernement pour les notations de dépôt de la banque, La forte probabilité de soutien de l'Etat en cas de besoin.

Le BCA ajusté ba1 du Crédit du Maroc reflète une augmentation de deux crans par rapport à son BCA ba3 basé sur notre évaluation d'une forte probabilité de soutien de la maison mère Crédit Agricole S.A. (CASA, BCA ajusté de a3, stable). Cette probabilité de soutien de la maison mère reflète l'adéquation stratégique du Crédit du Maroc au sein du groupe Crédit Agricole.

Le BCA ba3 du Crédit du Maroc reflète sa capitalisation et sa rentabilité (bien que plus faible cette année en raison de la pandémie), ainsi qu'un financement stable et une liquidité solide. Ces avantages sont impactés par le ralentissement économique provoqué par la pandémie de coronavirus, ainsi que par les indicateurs relativement faibles de la qualité des actifs de la banque. La banque est également notée Aa1.ma/MA-1 pour les dépôts en monnaie locale à l'échelle nationale, et Aa3.ma/MA-1 pour les dépôts en monnaie étrangère à l'échelle nationale.

### **Points forts du crédit**

- Une capitalisation saine, soutenue par une meilleure génération de capital;
- Une bonne rentabilité bien que plus faible cette année en raison des besoins de provisionnement liés à la pandémie ;
- Une base de dépôts stable ;
- Une probabilité élevée de soutien de la maison mère en cas de besoin.

### **Défis en matière de crédit**

Le ralentissement économique pose un risque pour la qualité des actifs ; les mesures déjà faibles de la qualité des actifs reflètent les concentrations de crédit, les expositions antérieures et les classifications conservatrices.

### **Perspectives**

Les perspectives négatives sur les notes de dépôt à long terme du CDM reflètent l'affaiblissement potentiel du soutien de la part de la maison mère, CASA en particulier si cette dernière parvient à vendre sa participation majoritaire dans la banque. Actuellement, la note de dépôt de CDM comprend deux crans d'augmentation de la note de soutien de la maison mère.

Même dans le cas où la transaction ne serait pas réalisée, les perspectives négatives expriment l'opinion de Moody's selon laquelle les discussions actuelles qu'entreprend la maison mère, CASA pour vendre sa participation dans CDM, reflètent l'affaiblissement potentiel de l'ambition de CASA à poursuivre de sa stratégie en Afrique du Nord. En conséquence, le niveau de soutien à attendre de la société mère pourrait diminuer par rapport à l'hypothèse actuelle d'une probabilité de soutien "élevée".

### **Facteurs susceptibles d'influencer la notation à la hausse**

La pression à la hausse sur les notes à long terme est limitée compte tenu des perspectives négatives.

Une stabilisation des perspectives de la notation souveraine pourrait conduire à une stabilisation des notes de la banque.

---

<sup>8</sup> Extrait traduit par le management de la banque

## Facteurs susceptibles d'influencer la notation à la baisse

La pression à la baisse sur les notations pourrait résulter d'une détérioration significative de la capitalisation, compte tenu d'un provisionnement important lié à la pandémie ; d'un affaiblissement significatif de la qualité des actifs ; ou de l'affaiblissement potentiel de la capacité ou la volonté du Crédit Agricole à soutenir Crédit du Maroc en cas de besoin.

## Notation de Capital Intelligence

### Evolution de la notation Crédit du Maroc sur la période 2019 - 2021

Catégorie	2019	2020	2021
<b>Soutien</b>			
<b>Devise étrangère</b>			
Long Terme	BBB-	BBB-	BBB-
Court Terme	A3	A3	A3
<b>Solidité financière</b>	BB+	BB+	BB+
<b>Perspectives</b>			
Devise étrangère	Stable	Stable	Stable
Solidité Financière	Stable	Stable	Stable

Le dernier rapport de notation est publié en septembre 2021. Ce rapport est consultable sur le site institutionnel du Crédit du Maroc.

### Extrait traduit du rapport édité en septembre 2021

#### FACTEURS DE NOTATION

##### Notes confirmées avec une perspective stable

Capital Intelligence Ratings (CI Ratings ou CI) a annoncé la confirmation de la note en devises étrangères à long terme (LT FCR<sup>9</sup>) et la note en devises étrangères à court terme (ST FCR<sup>10</sup>) du Crédit du Maroc (CDM) à 'BBB-' et 'A3', respectivement. En parallèle, CI Ratings a confirmé la note intrinsèque de la Banque (BSR<sup>11</sup>) et la note de solidité financière (CFS<sup>12</sup>) du Crédit du Maroc à 'BB+'. Les perspectives pour la note LT FCR et la note BSR sont stables.

La note LT FCR de la Banque est fixée un cran au-dessus de la note BSR et est limitée par l'évaluation interne de CI du risque de crédit souverain pour le Maroc. La hausse reflète notre évaluation de la forte probabilité d'un soutien extraordinaire, en cas de besoin, de la part de l'actionnaire majoritaire de la Banque, le Crédit Agricole (CA). Nous pensons que Crédit Agricole dispose de ressources et de capacités suffisantes pour soutenir Crédit du Maroc et serait disposé à aider sa filiale.

La note BSR du Crédit du Maroc est dérivée d'une note CFS de 'BB+' et d'un Ancrage de Risque de l'Environnement Opérationnel (Operating Environment Risk Anchor - OPERA) de 'BB+'. La note CFS est soutenu par une rentabilité convenable, des ratios de fonds propres solides (y compris CET1), une qualité des actifs de prêt améliorée et relativement satisfaisante avec un bon niveau de provisionnement, ainsi qu'une franchise stable et soutenable. La note reflète également le niveau modeste des principaux actifs liquides de la Banque (bien que le ratio de couverture des liquidités soit élevé) et le niveau modéré des prêts classés de niveau 2 (ce dernier est faible par rapport à la plupart des banques comparables au Maroc). Bien que le niveau des actifs liquides du Crédit du Maroc soit faible, le ratio des actifs liquides nets est raisonnable. Le ratio prêts/dépôts est légèrement élevé - mais face à des fonds stables, la position est favorable.

<sup>9</sup> Note en devises étrangères à long terme – Long Term Foreign Currencies Rating (LT FCR)

<sup>10</sup> Note en devises étrangères à court terme – Short Term Foreign Currencies Rating (ST FCR)

<sup>11</sup> Note intrinsèque de la banque – Bank Standalone Rating (BSR)

<sup>12</sup> Note de solidité financière – Core Financial Strength (CFS)

Les autres défis de la Banque en matière de crédit comprennent l'effet continu de la pandémie Covid-19, qui a augmenté les risques de crédit dans tous les secteurs au Maroc. La croissance du PIB du Maroc s'est contractée de 6,3 % en 2020, reflétant l'impact négatif de la Covid-19 et des rendements agricoles faibles. Néanmoins, la croissance du PIB réel en 2021 devrait être d'environ 4,5 %, mais probablement plus faible l'année prochaine. Nous nous attendons à ce que les bénéfices et la rentabilité de CDM soient plus forts cette année en raison de la réduction du coût du risque réduit et de l'augmentation des revenus bancaires.

Crédit du Maroc occupe une position stable dans le secteur bancaire marocain, contrôlant un peu plus de 5% des actifs du secteur et des dépôts clients. Les activités de la Banque sont concentrées sur le marché national. Crédit du Maroc possède diverses filiales, notamment dans le domaine du crédit-bail, de l'assurance, du courtage et de la gestion d'actifs, mais celles-ci sont relativement petites - bien que les revenus aient augmenté au cours des dernières années. Les postes clés de la direction et du conseil d'administration sont occupés par des membres du CA, et la gestion des risques est encadrée par les principes de la maison mère et est considérée solide.

Comme attendu, CDM a enregistré une augmentation des créances douteuses (NPL)<sup>13</sup> en 2020, en raison de l'impact de la Covid-19 sur l'environnement opérationnel et sur l'économie marocaine, mais le niveau des créances de la Banque était inférieur à celui des banques françaises homologues au Maroc. Une amélioration de la qualité des actifs de prêt a été enregistrée au premier semestre 2021. Les NPL ont baissé de 9% au cours des six mois à fin juin 2021 et le ratio NPL est tombé à 8,4%. Les prêts classés de niveau 2 ont également baissé et représentaient 9,4 % des prêts bruts à la fin du mois de juin 2021. La couverture des réserves pour pertes sur prêts (LLR) est proche de la couverture totale à la fin juin 2021 et les ratios de fonds propres sont relativement satisfaisants.

CI prévoit que les indicateurs de qualité des actifs de CDM continueront à s'améliorer progressivement sur toute l'année 2021, bien que le risque de crédit demeurera élevé. La performance de la Banque au premier semestre 2021 a été très satisfaisante, et meilleure que celle des banques homologues en termes de la qualité des actifs de prêt.

### Perspectives des notations

Les perspectives pour toutes les notations sont stables. CI s'attend à ce que Crédit du Maroc maintienne son profil financier à un niveau satisfaisant cette année par rapport à ses notations actuelles. Nous prévoyons une forte amélioration de la rentabilité cette année, traduisant un coût du risque réduit. Les ratios de fonds propres devraient rester stables à leur niveau actuel. Le financement global et la liquidité devraient rester satisfaisants.

### Dynamique des notations : Scénario à la hausse

La probabilité d'une révision à la hausse de la note BSR et/ou la note CFS est actuellement faible. Une révision à la hausse de la notation à l'avenir nécessiterait une amélioration significative de la qualité des actifs de prêt de la Banque, un renforcement des paramètres de liquidité et une amélioration des réserves de capitaux. Une amélioration de l'évaluation interne du risque souverain de CI et/ou d'OPERA pour le Maroc, qui est considérée comme très improbable à l'heure actuelle, exercerait également une pression haussière sur les notations.

### Dynamique des notations : Scénario à la baisse

Un affaiblissement significatif de la qualité des actifs de prêt, de la liquidité ou des ratios de capital que la Banque ne pourrait être en mesure de corriger dans un délai raisonnable, pourrait conduire à une dégradation des notations. Une baisse de l'évaluation interne de CI du risque souverain pour le Maroc et/ou OPERA exercerait également une pression baissière sur les notations.

### Notations

Monnaie étrangère		Perspective	BSR	Perspective	CFS	ESL	OPERA
Long terme	Court terme	Long terme / Court terme		BSR			
BBB-	A3	Stable	bb+	Stable	bb+	Elevé	bb+

<sup>13</sup> Non-Performing Loans – Créances douteuses

## Section III - GOUVERNANCE DU CRÉDIT DU MAROC

---

Depuis 1999, Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Conseil de Surveillance et un Directoire, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle.

## **1. Assemblée d'actionnaires**

Crédit du Maroc est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (ci-après la « Loi 17-95 ») et la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (ci-après « la Loi Bancaire »).

Les modes de convocation, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires de Crédit du Maroc sont conformes à la Loi 17-95.

### **1.1 Mode de convocation**

Conformément aux dispositions de l'article 116 de la Loi 17-95, l'Assemblée est convoquée par le Directoire. À défaut, et en cas d'urgence, l'Assemblée générale peut être également convoquée par :

- les Commissaires aux Comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vainement requis sa convocation par le Directoire et le Conseil de Surveillance ;
- le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- un mandataire désigné par le Président du tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société ;
- le Conseil de Surveillance.

Trente jours au moins avant la réunion de l'Assemblée des actionnaires, la société doit publier, dans un journal d'annonces légales agréé, un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'Assemblée par le Directoire, complétés par une description précise des procédures que les actionnaires doivent suivre pour participer à l'Assemblée en particulier des modalités de vote par procuration.

Cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, les jour, heure et lieu de réunion ainsi que la nature de l'Assemblée ordinaire, extraordinaire ou spéciale, son ordre du jour et le texte des projets de résolutions. Toutefois, lorsque la société ne reçoit aucune demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de la part d'un actionnaire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95, l'avis de réunion susvisé tient lieu d'avis de convocation tel qu'il a été publié. Toutes les Assemblées sont valablement constituées, sans question de délai, ni de publicité, si l'unanimité des actionnaires se trouve présente ou représentée.

### **1.2 Conditions d'admission**

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, et également de la propriété de ses titres sous la forme et dans le délai mentionné dans les avis de convocation, sans toutefois que le délai puisse excéder cinq jours francs avant la réunion de l'Assemblée.

### **1.3 Conditions d'exercice des droits de vote**

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

### **1.4 Conditions de quorum et de majorité**

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les Assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la Loi 17-95.

L'Assemblée générale ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote tel qu'il est prévu à l'article 26.2 des statuts. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée générale ordinaire, les actionnaires qui participent à l'assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 111 de la Loi 17-95.

L'Assemblée générale ordinaire est réunie tous les ans, dans les six premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social. Elle entend notamment le rapport du Directoire et celui des commissaires aux comptes. Elle discute, redresse et approuve ou rejette les comptes et statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

L'Assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, tel qu'il est prévu à l'article 27.2 des statuts. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Elle doit réunir le quart (1/4) au moins des actions ayant le droit de vote.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix exprimées.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée générale extraordinaire, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la Loi 17-95.

L'Assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Les Assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'Assemblée générale ordinaire.

### **1.5 Conditions d'acquisition de droits de vote double éventuels**

Les statuts de Crédit du Maroc ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double. Le droit commun en pareille matière tel que régi par les dispositions de la Loi 17-95 (art. 257), demeure applicable.

### **1.6 L'ordre du jour**

L'article 21 des statuts de Crédit du Maroc stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée (au moins 5% du capital social inférieur à 5 millions de dirhams, et 2% pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

### **1.7 Composition**

L'article 22 des statuts de Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq (5) jours au moins avant l'Assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, ou de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

## **2. Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc**

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

### **2.1. Présentation du Conseil de Surveillance**

#### **2.1.1 Rôle et pouvoirs**

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95, et s'appuie sur des comités spécialisés détaillés ci-après.

Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire dont il fixe les principes et les critères de rémunération, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant leur rémunération totale. Il peut les révoquer à tout moment.

Il exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95.

Sur la convocation de son Président, il se réunit, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la Société l'exige. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du Président est prépondérante en cas de partage.

#### **2.1.2 Composition**

L'article 15-1 des statuts de Crédit du Maroc stipule que le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires. Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée générale pour un mandat d'une durée de trois (3) années. Ils sont rééligibles mais ne peuvent cumuler plus de quatre (4) mandats successifs. Par dérogation à ce qui précède, le membre du Conseil de Surveillance, personne morale, n'est pas concerné par ladite limite du nombre de mandats successifs qui s'impose, à l'inverse, à son représentant permanent.

Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire.

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc est composé de neuf membres dont trois membres indépendants femmes. Au moment des nominations et/ou renouvellements des membres du Conseil, l'équilibre des compétences nécessaires au sein du Conseil de Surveillance a été apprécié tenant compte de la nécessité de veiller à assurer une meilleure représentation des femmes au sein du Conseil de Surveillance.

Crédit du Maroc est attentif à la diversité de son Conseil de Surveillance lequel comprend quatre femmes dont trois membres indépendants et cinq hommes. A la date d'enregistrement du présent document de référence, le Conseil de Surveillance comprend neuf membres. Le Conseil de Surveillance s'assure, avant de demander l'approbation des actionnaires lors de la nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance, que tous ses membres ont reçu les informations sur le candidat, nécessaires à l'appréciation de ses qualifications professionnelles notamment la liste des autres fonctions qu'il a occupées et, le cas échéant, les informations nécessaires à l'évaluation de son indépendance. La qualification de membre indépendant et les critères présidant à sa détermination font l'objet d'un examen en Comité de Nomination et de Rémunération.

## Membres du Conseil de Surveillance au 30 juin 2022

Identité	Âge	Origine	Nationalité	Première élection	Dernier renouvellement	Expiration du mandat	Membre d'un comité	Fonction principale
<b>Michel Le Masson</b> <i>Président du Conseil</i>	64		Française	06/2022	-	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	-	Directeur de la Banque de Proximité à l'International de Crédit Agricole S.A.
<b>François-Edouard Drion (2)</b> <i>Vice-Président du Conseil</i>	55		Française	10/2017	06/2022	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C	(1) Administrateur délégué et Directeur général d'Agos, filiale de Crédit Agricole Consumer Finance en Italie
<b>Nada Biaz (1)</b> <i>Membre indépendant</i>	53		Marocaine	03/2019	06/2022	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C	Directeur général du Groupe ISCAE
<b>Marc Didier</b> <i>Membre</i>	56		Française	03/2019	06/2022	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C	Agriculteur - Président du Conseil d'Administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne
<b>Habiba Laklalech (1) (3)</b> <i>Membre indépendant</i>	50		Marocaine	03/2019	06/2022	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	R	Directeur général de l'Office National des Aéroports
<b>Olivier Nicolas (4)</b> <i>Membre</i>	56		Française	02/2019	06/2022	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A	Directeur banque des entreprises et gestion de fortune LCL
<b>Morgane Saint-Jalmes (1)</b> <i>Membre indépendant</i>	45		Française	06/2022	-	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A	Associé Fondateur SJA Law Firm
<b>Hervé Varillon</b> <i>Membre</i>	55		Française	04/2020	06/2022	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	R	Directeur général de Crédit Agricole Leasing & Factoring
<b>Crédit Agricole S.A.</b> <i>représenté par Madame Meriem Ech-Cherfi</i> <i>Membre</i>	42		Française	12/2005	06/2022	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A et R	Directrice de la Stratégie Crédit Agricole S.A.

Source : Crédit du Maroc

(A) Comité d'audit (R) Comité des risques (C) Comité de Nomination et de Rémunération

(1) Membre indépendant

(2) Président du Comité de Nomination et de Rémunération

(3) Président du Comité des Risques

(4) Président du Comité d'Audit

Les règles applicables par la Banque prévoient qu'un membre du Conseil de Surveillance ne peut exercer plus de cinq mandats d'administrateurs ou de membre du Conseil de Surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire du Royaume du Maroc, sauf dans les sociétés cotées ou non cotées du même Groupe ; les mandats dans les sociétés du même Groupe ne comptant que pour un seul mandat.

Par dérogation à ce qui précède, le membre du Conseil, personne morale, n'est pas concerné par ladite limite du nombre de mandats (laquelle s'impose, en revanche, à son représentant permanent).

Le parcours de chacun des membres du Conseil traduit la diversité des compétences individuelles au service de la compétence collective du Conseil de Surveillance.

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance, ni entre ces derniers et les membres du Directoire.

Il n'existe aucun conflit d'intérêt avéré ou potentiel entre la Banque et les membres du Conseil tant en ce qui concerne leurs intérêts personnels que les autres obligations.

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc compte quatre femmes, dont la respectabilité, la compétence et l'expérience viennent renforcer et enrichir les travaux du Conseil et ceux de ses comités spécialisés : Madame Nada Biaz, Madame Habiba Laklalech, Madame Meriem Ech-Cherfi, et Madame Morgane Saint-Jalmes soit un taux de 44,4 % de l'effectif global du Conseil de Surveillance. Par ailleurs, Madame Nada Biaz, Madame Habiba Laklalech et Madame Morgane Saint-Jalmes sont membres indépendants du Conseil.

Ces nominations s'inscrivent aussi dans la volonté de Crédit du Maroc de :

- valoriser la diversité notamment du genre garante d'une gouvernance éclairée et efficiente ;
- répondre aux attentes des parties prenantes ;
- s'inscrire en ligne avec les principes réglementaires en vigueur au Maroc et les meilleurs standards de gouvernance.

La qualité de membre indépendant est examinée pour chaque nouvelle nomination ou pour chaque renouvellement de mandat et est revue annuellement au vue des critères définis par la circulaire Bank Al-Maghrib 5/W/2016 fixant les conditions et modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration ou de surveillance des établissements de crédit.

Madame Habiba Laklalech exerce un mandat d'administrateur indépendant de Fénie Brossette et un mandat d'administrateur indépendant de Lesieur Cristal. Mesdames Nada Biaz et Morgane Saint-Jalmes n'exercent pas de mandat dans des sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire du Royaume du Maroc. Madame Meriem Ech-Cherfi et Messieurs Michel Le Masson, François-Edouard Drion, Marc Didier, Olivier Nicolas et Hervé Varillon n'exercent pas de mandat dans des sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire du Royaume du Maroc.

## 2.2. Nombre minimum d'actions qui doivent être détenues par un membre du Conseil

Chaque membre du Conseil doit être propriétaire d'au moins cinq actions, obligatoirement nominatives, pendant toute la durée de ses fonctions.

Par dérogation aux dispositions de l'article 84 de la Loi 17-95, et conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la Loi 17-95 et de l'article 35 de la Loi Bancaire repris dans les statuts de Crédit du Maroc, les membres indépendants du Conseil de Surveillance ne doivent pas être propriétaires d'actions de la Banque.

## 2.3. Appréciation de la qualité d'indépendance des membres du Conseil

Le processus d'appréciation de la qualité de membre indépendant est mis en œuvre sous l'égide du Comité de Nomination et de Rémunération. Ainsi, lors de sa réunion du 23 février 2022, le Comité de Nomination et de Rémunération a examiné la situation de Mesdames Habiba Laklalech, Nada Biaz et Morgane Saint-Jalmes.

Les huit critères d'indépendance définis par Bank Al-Maghrib et repris dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance de la Banque sont :

- ne pas avoir été membre de l'organe d'administration de la Banque au cours des six dernières années ;
- ne pas être salarié ou membre de l'organe de direction de la Banque, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise que la Banque consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque détient une participation quel que soit le pourcentage de détention et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque dispose d'un mandat au sein de son organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction ou d'administration de la Banque, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration ;

- ne pas être membre des organes d'administration ou de direction d'un client ou fournisseur significatifs de la Banque ou de son groupe d'appartenance, ou pour lequel la Banque ou, le cas échéant, son groupe en amont et en aval représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien de parenté, jusqu'au deuxième degré, avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de la Banque ou son conjoint ;
- ne pas avoir exercé un mandat de commissaire aux comptes au sein de la Banque au cours des trois années précédentes ;
- ne pas avoir exercé un mandat de conseil de la Banque au cours des trois années précédentes.

Après examen de leur situation, le Conseil de Surveillance du 24 février 2022 a considéré que Mesdames Habiba Laklalech et Nada Biaz remplissaient toujours tous les critères d'indépendance et a exprimé un avis positif sur la candidature de Madame Morgane Saint-Jalmes.

#### 2.4. Mouvements au sein du Conseil de Surveillance

Le 28 avril 2022, le Conseil de Surveillance a constaté la démission de Monsieur Gérard Ouvrier-Bufferet de son mandat de membre du Conseil de Surveillance avec effet au 13 avril 2022.

Le 29 avril 2022, le Conseil de Surveillance a (i) constaté la démission de Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri de son mandat de Président et de membre du Conseil de Surveillance avec effet au 29 avril 2022 et (ii) décidé de nommer Monsieur François-Edouard Drion en qualité de Président du Conseil de Surveillance jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 14 juin 2022.

Le 14 juin 2022, l'Assemblée générale ordinaire annuelle a (i) renouvelé les mandats des membres du Conseil de Surveillance de Mesdames Nada Biaz, Habiba Laklalech et de Messieurs François-Edouard Drion, Marc Didier, Olivier Nicolas, Hervé Varillon et Crédit Agricole S.A. et (ii) nommé Monsieur Michel Le Masson en qualité de membre du Conseil de Surveillance et Madame Morgane Saint-Jalmes en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance, et ce, sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib.

A l'issue de l'Assemblée générale ordinaire, le Conseil de Surveillance a nommé Monsieur Michel Le Masson en qualité de Président du Conseil et Monsieur François-Edouard Drion en qualité de Vice-Président du Conseil.

#### 2.5. Parcours des membres du Conseil

##### **Michel Le Masson – Président du Conseil de Surveillance**

Michel Le Masson est Directeur de la Banque de Proximité à l'International depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il est membre du Comité de Direction de Crédit Agricole S.A.

Michel Le Masson effectue sa carrière au sein du groupe Crédit Agricole, à la Banque Indosuez devenue Crédit Agricole Indosuez (CAI) puis Calyon, où il occupe différentes fonctions dans les secteurs des Risques, du Crédit-bail Immobilier et des Financements d'Actifs. Après avoir été Directeur du budget, il est nommé en 1997 Directeur pour le Royaume Uni, puis en 1999, Directeur Europe chez CAI, cumulant cette fonction, en 2001, avec celle de Responsable du métier Banque Privée. En 2002, il rejoint Crédit Agricole S.A. en tant que Directeur du Développement International en conservant la responsabilité de la Région Europe chez Calyon. En janvier 2005, il est nommé Inspecteur Général de Calyon. En 2009, Michel Le Masson est nommé Inspecteur général Groupe.

Né en 1958, Michel Le Masson est diplômé de HEC, de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et licencié en droit.

### **Mandats occupés :**

<b>Société</b>	<b>Mandats</b>
CREDIT AGRICOLE S.A.	Directeur de la Banque de Proximité à l'International Membre du Comité de Direction
CREDIT AGRICOLE BANK POLSKA S.A.	Président du Conseil de Surveillance, Membre du Comité de Nomination et de Rémunération
CREDIT AGRICOLE EGYPT S.A.E	Vice-Président du Conseil d'Administration, Président du Comité Gouvernance Nominations et Rémunérations
CREDIT AGRICOLE ITALIA S.P.A.	Administrateur, Membre du Comité Exécutif
JSC CREDIT AGRICOLE BANK (UKRAINE)	Président du Conseil de Surveillance, Président du Comité Nominations et Rémunérations

### **François-Edouard Drion - Vice-Président du Conseil<sup>14</sup>**

Monsieur François-Edouard Drion est Administrateur délégué et Directeur général d'Agos, filiale de Crédit Agricole Consumer Finance en Italie. Monsieur François-Edouard Drion passe quatorze ans chez BNP Paribas où il est notamment Responsable du Moyen-Orient pour la Banque de Détail, et Directeur général de BNP Paribas en Algérie. En avril 2008, il devient Directeur général de Crédit Agricole Serbie. En décembre 2011, Monsieur François-Edouard Drion devient Directeur général de Crédit Agricole Egypt. En septembre 2017, il est nommé Directeur de la Banque de Proximité à l'International.

Né en 1967, Monsieur François-Edouard Drion est diplômé de Sciences Po Paris et titulaire d'un DESS Finance de Paris Dauphine.

### **Mandats occupés :**

<b>Société</b>	<b>Mandats</b>
CREDIT AGRICOLE S.A.	Membre du Comité de Direction
CREDIT AGRICOLE CREDITOR INSURANCE	Administrateur
CREDITO VALTELLINESE S.P.A.	Administrateur
CREDIT AGRICOLE PAYMENT SERVICES	Administrateur
IUB HOLDING	Président

### **Nada Biaz – Membre indépendant<sup>15</sup>**

Madame Nada Biaz assume, de 1993 à 1995, les fonctions d'enseignante au sein de l'ISCAE en comptabilité analytique et initiation à la gestion. En 1998, elle intègre EF English First, School of Casablanca, en tant que Sales and Marketing Manager avant d'être promue, en 2002, Center Manager. De 2006 à 2014, elle intègre le groupe HEM pour y enseigner le marketing. En 2014, elle rejoint le groupe ISCAE en qualité de Directeur avant de se voir confier, en 2015, la Direction générale.

Née en 1969, Madame Nada Biaz est diplômée de l'ISCAE (option finance) et est titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures en Sciences Economiques de l'Université Hassan II de Casablanca.

<sup>14</sup> Sous réserve de la confirmation de Monsieur Drion.

<sup>15</sup> Sous réserve de la confirmation de Madame Biaz.

### **Mandats occupés :**

<b>Société</b>	<b>Mandats</b>
Ecole Nationale Supérieure de l'Administration (ENSA)	Membre de la Conférence des Présidents d'Universités
International Advisory Board de Neoma Business School (France)	Membre du Conseil International
International Advisory Board de ESCP Europe (France)	Membre du Conseil International
Islamic Research and Training Institute (Jeddah)	Board of Trestees member
Conseil National de Coordination de l'Enseignement Supérieur	Membre du Conseil

### **Marc Didier - Membre intuitu personae<sup>16</sup>**

Monsieur Marc Didier est, depuis le 28 mars 2014, Président du Conseil d'Administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne. Exploitant agricole à Manciet, Monsieur Marc Didier est également Vice-Président de la Caisse locale de Crédit Agricole l'Armagnac et occupe plusieurs fonctions à la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA) en tant que membre de la Commission des Ressources Humaines et membre du Comité de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Il est également Président de l'Amicale Sud, membre du Conseil d'Administration de SAS CA Chèques, de l'IFCAM, de Crédit Agricole Assurances (S.A.), Pacifica, de Vivadour, de l'Association Handicap et Emploi au Crédit Agricole (HECA) et de l'Association des Présidents de Caisse régionale.

Monsieur Marc Didier est Président de la Fondation Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, de l'Association Ecole Territoriale pour l'Innovation et la Coopération et du Fonds de Dotation INDARRA.

Né en 1965, Monsieur Marc Didier est titulaire du Brevet Technicien Agricole. Il a été décoré de la médaille d'Officier du Mérite Agricole.

### **Mandats occupés :**

<b>Société/Association</b>	<b>Mandats</b>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne	Président
Caisse locale de Crédit Agricole l'Armagnac	Vice-Président
SAS CA Chèques	Administrateur
IFCAM	Administrateur
PACIFICA	Administrateur
Grand Sud-Ouest Capital	Administrateur
GSO Innovation SAS	Administrateur
GSO Financement SAS	Administrateur
Crédit Agricole Assurances	Administrateur
Fondation Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	Président
Association Ecole Territoriale pour l'Innovation et la Coopération	Président
Association Handicap et Emploi Crédit Agricole	Administrateur
Association des Présidents de Caisse régionale	Administrateur
Bureau de l'Association des Présidents de Caisse Régionale	Vice-Président
Fonds de dotation INDARRA	Président
Vivadour SCA	Administrateur
ADASEA du Gers	Président

<sup>16</sup> Sous réserve de la confirmation de Monsieur Didier.

### **Habiba Laklalech - Membre indépendant<sup>17</sup>**

Madame Laklalech intègre, de 1995 à 2002, Procter & Gamble Maroc en tant qu'Assistant Brand Manager puis en tant que Brand Manager. En 2002, elle rejoint Meditel pour occuper le poste de Directeur Gestion de Produits puis de Directeur de la Business Unit Clients Particuliers.

En 2006, elle intègre Royal Air Maroc en tant que Directeur Audit et Organisation. En 2008, elle est nommée Directeur Stratégie de Groupe et Directeur Audit et Organisation. En 2010, elle est promue Directeur général adjoint en charge des finances et support. En 2014, elle prend en charge le pôle commercial.

En 2016, elle devient Directeur général adjoint en charge de la finance et du contrôle de gestion groupe, des achats et affaires générales, du cargo et de la gestion des risques.

En 2021, Madame Habiba Laklalech est nommée Directeur général de l'Office national des aéroports (ONDA).

Née en 1972, Madame Habiba Laklalech est ingénieure de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Paris et est titulaire d'un DEA en optoélectronique et micro-ondes de l'université Pierre et Marie Curie de Paris. Elle a été décorée Chevalier de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

#### **Mandats occupés :**

Société	Mandats
LESIEUR CRISTAL	Administratrice indépendante
FENIE BROSSETTE	Administratrice indépendante et membre du Comité Stratégique et Investissements

### **Olivier Nicolas – Membre intuitu personae<sup>18</sup>**

Monsieur Olivier Nicolas est Directeur banque des entreprises et gestion de fortune de LCL depuis septembre 2015 et second Dirigeant effectif de LCL. A ce titre, Olivier Nicolas coordonne les différentes directions participant au contrôle interne. Depuis 2020, Olivier Nicolas est également chargé de la politique RSE de LCL.

Il est membre du Comité de direction de Crédit Agricole S.A. Il rejoint, en 1990, l'Inspection générale de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, en qualité d'Inspecteur. Nommé ensuite chef de mission puis Adjoint de l'Inspecteur général, Responsable de la supervision de l'ensemble des missions d'inspection du groupe CNCA, il entre, en 2000, à la Direction financière comme Responsable des émissions et du placement des titres de dette et de capital destinés au réseau Crédit Agricole, avant de se voir confier, en 2002, la responsabilité de la gestion actif/passif.

En avril 2005, il devient Responsable de la Direction de la Gestion Financière de Crédit Agricole S.A. au sein de la Direction Finances Groupe. En octobre 2011, Monsieur Olivier Nicolas devient Directeur Finance et Grands Institutionnels et membre du Comité exécutif de LCL. Il devient également Administrateur de Crédit Agricole Home Loan SFH et Administrateur de Crédit Logement.

Né en 1966, Monsieur Olivier Nicolas est diplômé de l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

#### **Mandats occupés :**

Société	Mandats
CREDIT AGRICOLE TITRES	Administrateur

<sup>17</sup> Sous réserve de la confirmation de Monsieur Madame Laklalech.

<sup>18</sup> Sous réserve de la confirmation de Monsieur Nicolas.

### Morgane Saint-Jalmes - Membre indépendant

Madame Morgane Saint-Jalmes est, depuis 2011, associée gérante fondatrice du cabinet Saint-Jalmes et Associés, et intervient en tant que conseil de nombreuses multinationales et sociétés installées au Maroc. Elle participe régulièrement aux rapports annuels Doing Business publiés par la Banque mondiale sur les moyens juridiques mis en place par le Maroc pour améliorer l'environnement des affaires.

Madame Morgane Saint-Jalmes démarre sa carrière d'avocat en 2003, à Paris, au sein du cabinet d'avocat Clyde & Co. De 2005 à 2011, elle occupe les fonctions de juriste senior au sein du cabinet d'avocats Kettani Law Firm.

Née en 1976, Madame Morgane Saint-Jalmes est titulaire d'un DESS en droit des transports de l'Université d'Aix-en-Provence, d'un diplôme en droit comparé de l'Université d'Oslo, et du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat délivré par l'Ecole de Formation Professionnelle des Barreaux (Paris).

#### Mandats occupés :

Société	Mandats
IMANA SARL AU	Gérante
MISA CONSEIL SARL	Gérante
MOMA SCI (France)	Gérante

### Hervé Varillon - Membre intuitu personae

Monsieur Hervé Varillon est Directeur général de Crédit Agricole Leasing & Factoring (CAL&F) depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020. Il débute sa carrière en tant qu'auditeur chez Deloitte puis consultant chez Peat Marwick, où il occupe pendant sept ans des fonctions de contrôleur financier puis de directeur comptable et financier dans différentes filiales d'activité de marchés du groupe BNP Paribas, avant de rejoindre le groupe Crédit Agricole et le métier du crédit-bail en 2004. Il devient directeur financier de Crédit Agricole Leasing en février 2005 et d'Eurofactor en mars 2009 avant d'être nommé directeur finances, informatique et organisation des métiers leasing et factoring en octobre 2009.

En janvier 2013, il devient directeur général adjoint en charge du fonctionnement de Crédit Agricole Leasing & Factoring, pour la France et l'international, puis à partir de 2015, en charge du développement. En avril 2016, il intègre Crédit Agricole Ile-de-France en tant que directeur général adjoint en charge du fonctionnement.

Né en 1967, Monsieur Hervé Varillon est titulaire du diplôme d'expertise comptable de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon.

#### Mandats occupés :

Société	Mandats
CREDIT AGRICOLE LEASING ET FACTORING	Directeur général
CREDIT AGRICOLE S.A.	Membre du Comité de Direction
AUXIFIP	Président du Conseil d'Administration
FINAMUR	Président du Conseil d'Administration
LIXXBAIL	Président du Conseil d'Administration
UNIFERGIE	Président du Conseil d'Administration
CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING ESPANA	Président directeur général
EFL	Président du Conseil de Surveillance
EUROFACTOR Italia	Président du Conseil d'Administration
CREDIT AGRICOLE LEASING ITALIA	Administrateur
LESICA	Représentant permanent de Crédit Agricole Leasing et Factoring

EUROFACTOR GmbH	Président du Beirat
ASSOCIATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	Membre du Conseil
CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER	Administrateur, Président du Comité d'Audit et du Comité des Risques
CREDIT AGRICOLE LEASING ET FACTORING SUCURSAL EM PORTUGAL	Président directeur général
GSA Ltd	Administrateur
CALF LEASING BRANCH IN GERMANY	Président directeur général
CA SIM	Administrateur
CA MOBILITY	Membre du Comité stratégique
OLINN	Membre du Comité de Surveillance

### Meriem Ech-Cherfi – Représentant permanent du Crédit Agricole S.A

Madame Meriem Ech-Cherfi est Directrice de la stratégie de Crédit Agricole S.A. depuis le 1er octobre 2019 et est membre du Comité de direction de Crédit Agricole S.A.

Après avoir démarré sa carrière en 2004 à la Société Générale, successivement en charge de l'implémentation de Bâle 2 sur les risques opérationnels, Vice-Président Market Risk Advisory pour les corporates au sein de SG-CIB, puis Directeur Advisory & derivatives sales, Madame Meriem Ech-Cherfi rejoint en 2012 le Boston Consulting Group comme consultante, puis chef de projet.

Madame Meriem Ech-Cherfi prend en 2016 la tête de Mastercard Advisors France et devient en 2017 Vice-Président, Responsable du développement de Mastercard France.

Née en 1979, Madame Meriem Ech-Cherfi est diplômée de l'Ecole Centrale de Paris.

#### **Mandats occupés :**

Société	Mandats
CREDIT AGRICOLE S.A.	Membre du Comité de Direction
CREDIT AGRICOLE LEASING ET FACTORING	Administrateur et Membre du Comité des Nominations
CREDIT AGRICOLE PAYMENT SERVICES	Administrateur
CFM INDOSUEZ (Monaco)	Membre du Conseil de Surveillance

### 2.6. Formation des membres du Conseil de Surveillance

La circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°4/W/2014 dispose, dans son article 10, que les membres de l'organe d'administration et des comités spécialisés doivent disposer, individuellement ou collectivement, de compétences appropriées. Dans ce contexte, des formations sont programmées.

En avril 2018, cinq membres du Conseil et les membres du Directoire ont suivi une formation sur les enjeux de conformité (obligations, conflits d'intérêts, sanctions internationales et sécurité financière).

En juillet 2019, et conformément au plan de formation convenu, une journée de formation des membres indépendants a été dispensée, à Paris, par le Groupe Crédit Agricole S.A. Cette session a été centrée sur les volets suivants : les droits et devoirs des administrateurs, les attentes de la Banque Centrale Européenne à l'égard des Conseils d'administration, la couverture responsabilité civile des mandataires sociaux, les enjeux de la conformité et la présentation du Groupe Crédit Agricole S.A.

Le 15 octobre 2019, sept membres du Conseil et les membres du Directoire ont suivi une formation sur la finance participative.

Le 25 février 2021, cinq membres du Conseil et le Président du Directoire ont suivi une formation sur le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes dit ICAAP et le plan de redressement de crise interne.

## 2.7. Comités spécialisés émanant du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a créé, en son sein, trois Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions : le Comité d’Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Dans le cadre de l’activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d’identification et de gestion des risques et au sein du Comité d’Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l’évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance prévoit dans son article 7 que le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d’étudier les questions que lui-même ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen destiné à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n’existe, à la date du présent document, aucun comité de ce type autre que ceux sus-cités.

Nom du comité	Principales missions	Fonctionnement	Composition au 30 juin 2022
<b>Comité d'Audit</b>	<p>Le Comité d'Audit a pour mission générale d'assister le Conseil de Surveillance dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables, dont principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés ;</li> <li>- Examen des comptes annuels, semestriels et trimestriels, sociaux et consolidés avant leur présentation au Conseil de Surveillance ;</li> <li>- Suivi du contrôle légal des comptes annuels et consolidés par les Commissaires aux comptes et des recommandations émises.</li> </ul> <p>Il est notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance de ces derniers. Il est notamment en charge de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen et évaluation annuelle de l'organisation et le fonctionnement de l'audit interne ;</li> <li>- Évaluation et contrôle de l'efficacité des procédures permettant d'assurer la conformité de l'ensemble de l'activité du Groupe aux lois et règlements au Maroc ou à l'étranger ;</li> <li>- Évaluation du dispositif de traitement des réclamations et du suivi de la satisfaction de la clientèle de la Banque ;</li> <li>- Validation des documents ou reporting relevant de son domaine de compétence, notamment le rapport annuel et de l'information semestrielle sur le contrôle interne ;</li> <li>- Examen du plan de contrôle permanent et des résultats des contrôles.</li> </ul>	<p>- <u>Périodicité</u> : trimestrielle</p> <p>- <u>Présidence</u> : Monsieur Olivier Nicolas</p>	<p>Le Comité d'Audit se compose de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.</p> <p>Un membre du Comité d'Audit ne peut être mandataire social de la Banque exerçant des fonctions de direction.</p> <p>Le Comité d'Audit nomme, sur proposition de son Président, parmi les membres ou en dehors d'eux, un Secrétaire.</p> <p><b>Composition du Comité d'Audit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Olivier Nicolas ;</li> <li>- Madame Morgane Saint-Jalmes (membre indépendant) ;</li> <li>- Crédit Agricole S.A représenté par Madame Meriem Ech-Cherfi.</li> </ul> <p><b>Peuvent participer aux réunions du comité d'audit, selon l'ordre du jour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres du Directoire ;</li> <li>- Le directeur Finances Groupe ;</li> <li>- Le directeur Gestion et Contrôle des Risques Groupe ;</li> <li>- Le directeur Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Le directeur Conformité Groupe ;</li> <li>- Le directeur Audit Interne ;</li> <li>- Les représentants des Directions de la Banque ou des filiales.</li> </ul> <p>Le quorum du Comité d'Audit est atteint par la présence de deux membres du Conseil de Surveillance au moins dont un membre indépendant.</p>

Nom du comité	Principales missions	Fonctionnement	Composition au 30 juin 2022
<b>Comité des risques</b>	<p>Le Comité des Risques est en charge de conseiller le Conseil de Surveillance en matière de stratégie globale de la Banque, filiales comprises, d'appétence en matière de risques, tant actuels que futurs, et de l'assister lorsque celui-ci contrôle la mise en œuvre de cette stratégie par les dirigeants effectifs et par le responsable de la fonction de gestion et contrôle des risques.</p> <p>Parmi ses principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procéder à la revue des politiques Crédit et Financière ;</li> <li>- Examiner les risques financiers (ALM, GAP), en regard de l'activité commerciale (production, suivi, budget) et de l'environnement macroéconomique ;</li> <li>- Suivre l'évolution des ratios réglementaires : liquidité/LCR, taux de solvabilité, coefficient minimum de division des risques ;</li> <li>- S'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par le Directoire conformément au niveau d'appétence pour le risque défini par le Conseil de Surveillance ;</li> <li>- Vérifier l'adéquation des systèmes d'information et des moyens humains et matériels aux risques encourus et de procéder à l'évaluation annuelle des moyens alloués à la gestion des risques ;</li> <li>- Valider les documents/reportings destinés au Conseil de Surveillance.</li> </ul> <p>Le Comité procède également à la revue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des risques de marché, des risques de contreparties et des risques opérationnels ;</li> <li>- des prestations de service essentielles externalisées (PSEE) ;</li> <li>- des plans de continuité d'activité (PCA), des plans de secours informatique (PSI) et des plans de reprise utilisateurs (PRU) ;</li> <li>- de la sécurité des systèmes d'information ;</li> <li>- du rapport d'activité et des recommandations de la fonction Contrôle Permanent ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Périodicité</u> : trimestrielle</li> <li>- <u>Présidence</u> : Madame Habiba Laklalech</li> </ul>	<p>Les membres du Comité des Risques sont nommés par le Conseil de Surveillance et choisis parmi ses membres. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes conditions.</p> <p>Le Comité des Risques se compose de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.</p> <p>Un membre du Comité des Risques ne peut être mandataire social de la Banque exerçant des fonctions de direction.</p> <p>Le Comité des Risques nomme, sur proposition de son Président, parmi les membres ou en dehors d'eux, un Secrétaire.</p> <p>Le Comité des risques est composé de quatre membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Habiba Laklalech (membre indépendant) ;</li> <li>- Monsieur Hervé Varillon ;</li> <li>- Crédit Agricole S.A représenté par Madame Meriem Ech-Cherfi.</li> </ul> <p>Peuvent participer aux réunions du comité des risques, selon l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres du Directoire ;</li> <li>- Le directeur Finances Groupe ;</li> <li>- Le directeur Gestion et Contrôle des Risques Groupe ;</li> <li>- Le directeur Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Le directeur Conformité Groupe ;</li> <li>- Le directeur Audit Interne ;</li> <li>- Les représentants des Directions de la Banque ou des filiales.</li> </ul> <p>Le quorum du comité est atteint par la présence de deux membres du Conseil de Surveillance au moins dont un membre indépendant.</p>

Nom du comité	Principales missions	Fonctionnement	Composition au 30 juin 2022
<b>Comité de nomination et de rémunération (CNR)</b>	<p>Le Comité de Nomination et de Rémunération est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de conseiller et d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil de Surveillance et des comités spécialisés ;</li> <li>- de préparer la politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance et des membres du Directoire et d'en assurer le suivi du bon fonctionnement. Il veille à ce que la politique de rémunération soit appropriée et en conformité avec la culture de la Banque, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives ou réglementaires.</li> </ul>	<p><u>Périodicité</u> : annuelle et à chaque fois que cela est nécessaire.</p> <p><u>Présidence</u> : Monsieur François-Edouard Drion</p>	<p>Le CNR se compose de trois membres au moins, dont au moins le tiers répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du CNR.</p> <p>Un membre du CNR ne peut être mandataire social de la Banque exerçant des fonctions de direction.</p> <p><b>Le CNR est composé de trois membres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur François-Edouard Drion ;</li> <li>- Madame Nada Biaz (membre indépendant) ;</li> <li>- Monsieur Marc Didier.</li> </ul> <p>Le CNR a pour principaux interlocuteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les membres du Directoire ;</li> <li>- la Direction des Ressources Humaines ;</li> <li>- et toutes personnes de la Banque qu'il jugerait utile.</li> </ul> <p>Le quorum du comité est atteint par la présence des deux tiers des membres, étant précisé que sont réputés présents les membres qui participent à la réunion du CNR par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.</p>

Source : Crédit du Maroc

Faisant suite au lancement de l'activité participative, sous l'enseigne « Arreda », des sous-comités d'audit et des risques, dédiés à ladite activité, ont été mis en place pour se réunir respectivement à l'issue du comité d'audit et du comité des risques. Les sous-comités d'audit et des risques se réunissent au moins deux fois par an.

## 2.8. Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Conseil de Surveillance

### 2.8.1 Jetons de présence

Conformément aux dispositions de l'article 15.9 des statuts du Crédit du Maroc, l'Assemblée générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance une somme fixe annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est porté aux frais généraux de la Banque. Le Conseil de Surveillance répartit librement cette rémunération entre ses membres.

L'Assemblée générale des actionnaires, tenue le 14 juin 2022, a fixé le montant brut des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2022 à 3.500.000 dirhams.

Aux termes de l'article 5.1 du règlement intérieur du Conseil de Surveillance, le montant individuel des jetons de présence est fixé par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération. Le montant des jetons de présence comprend une partie fixe quelle que soit la présence et une partie variable, prépondérante, déterminée en fonction de la participation effective, quelle qu'en soit la modalité, aux séances. La participation effective aux comités spécialisés donne droit à un jeton supplémentaire qui peut être d'un montant différent selon les comités. Les membres des Comités reçoivent ce jeton supplémentaire pour chacune de leur participation à un Comité.

Au titre de l'exercice 2021, le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance s'élève à 2 100 KMAD. Quatre membres du Conseil de Surveillance ont renoncé à la perception de leurs jetons de présence dont trois membres renoncent au profit de la Fondation Crédit du Maroc, ce qui explique la différence entre le montant approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires et le montant versé.

Au cours des trois dernières années, aucune autre rémunération exceptionnelle n'a été versée aux membres du Conseil de Surveillance, à l'exclusion du Président du Conseil de Surveillance au titre de son mandat de Président.

#### *Jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance*

	2019	2020	2021
Personnes physiques résidentes au Maroc	1 180	1 259	1 275
Personnes physiques ou morales non résidentes	806	799	825
<b>Montant total brut (en KMAD)</b>	<b>1 986</b>	<b>2 058</b>	<b>2 100</b>

Source : Crédit du Maroc

### 2.8.2 Prêts accordés

Au 30 juin 2022, aucun crédit n'est accordé aux membres du Conseil de Surveillance.

### 3. Les organes de direction

#### 3.1 Le Directoire

##### 3.1.1 Dispositions générales

Le Directoire exerce ses responsabilités dans le cadre de la Loi 17-95 et des dispositions des statuts de Crédit du Maroc modifiés par l'Assemblée générale extraordinaire mixte du 27 mars 2020.

Il dirige, dans les limites instaurées, la Banque et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Banque.

Le Directoire se réunit une fois par mois, au siège de la Banque.

Il présente, une fois par trimestre au moins, au Conseil de Surveillance, un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la Banque.

Enfin, conformément aux dispositions de la Loi 17-95, le Directoire arrête, chaque année, les comptes de la Banque et établit un rapport de gestion qui est soumis au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée générale.

##### 3.1.2 Rôle et pouvoirs du Directoire en application des dispositions légales et statutaires

Le fonctionnement du Directoire est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la Banque, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi 17-95 et les statuts au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

Le règlement intérieur du Directoire décrit les modalités d'organisation et le mode de fonctionnement. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni à la Banque, ni aux actionnaires, ni aux tiers.

##### 3.1.3 Composition du Directoire

L'article 14 des statuts du Crédit du Maroc stipule que le Directoire est composé de deux à sept membres nommés par le Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire sont des personnes physiques ; ils peuvent être choisis en dehors des actionnaires ; ils peuvent être salariés de la Banque.

Le Conseil de Surveillance désigne le Président du Directoire, ainsi que sur proposition de ce dernier, les autres membres du Directoire pour une durée de quatre années. Les nominations sont soumises, en application de la Loi Bancaire, à Bank Al-Maghrib pour approbation.

Au 30 juin 2022, le Directoire du Crédit du Maroc est composé des trois membres suivants :

##### *Membres du Directoire au 30 juin 2022*

Identité	Âge	Origine	Nationalité	Première nomination	Dernier renouvellement	Expiration du mandat
<b>Bernard Muselet</b> Président du Directoire	55		Française	Conseil de Surveillance du 26/07/2019	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	AGO statuant sur les comptes 2023
<b>Stéphane Clérisse</b> Membre du Directoire	51		Française	Conseil de Surveillance du 26/07/2019	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	AGO statuant sur les comptes 2023
<b>Karim Diouri</b> Membre du Directoire	44		Marocaine	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	—	AGO statuant sur les comptes 2023

*Source : Crédit du Maroc*

### *Autres mandats et fonctions de Monsieur Bernard Muselet au 30 juin 2022*

Entité	Fonctions
Crédit du Maroc Capital - CDMC	Président du Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc Leasing et Factoring - CDMLF	Président du Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc Patrimoine - CDMP	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc International - Banque Offshore	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Société Financière et Immobilière Marocaine - SIFIM	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Fondation Crédit du Maroc	Président
Amicale du Personnel du Crédit du Maroc	Président
Chambre Française de Commerce et d'Industrie	Administrateur
CDM Génération	Président du Conseil d'Administration
CDM Cash	Président du Conseil d'Administration
CDM Optimum	Président du Conseil d'Administration
CDM Expansion	Président du Conseil d'Administration
CDM Trésor Plus	Président du Conseil d'Administration

Source : Crédit du Maroc

### *Autres mandats et fonctions de Monsieur Karim Diouri au 30 juin 2022*

Entité	Fonctions
Crédit du Maroc International – Banque Offshore	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Leasing et Factoring - CDMLF	Membre du Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc Patrimoine - CDMP	Administrateur Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Capital - CDMC	Membre du Conseil de Surveillance
Centre Monétique Interbancaire	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Génération	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Cash	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Optimum	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Expansion	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Trésor Plus	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Société Financière et Immobilière Marocaine - SIFIM	Administrateur
Fondation Crédit du Maroc	Vice-Président

Source : Crédit du Maroc

### *Autres mandats et fonctions de Monsieur Stéphane Clérisse au 30 juin 2022*

Entité	Fonctions
Crédit du Maroc Capital - CDMC	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc Leasing et Factoring - CDMLF	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance
Société Financière et Immobilière Marocaine - SIFIM	Administrateur
Crédit du Maroc International – Banque Offshore	Administrateur

Source : Crédit du Maroc

### 3.1.4 Parcours des membres du Directoire

#### **Monsieur Bernard Muselet : Président du Directoire**

Monsieur Bernard Muselet dispose d'une expérience de plus de 25 ans dans les financements spécialisés du crédit-bail et de l'affacturage, démarrée en 1989 à la Compagnie Bancaire (UFB Locabail) et poursuivie, entre 1991 et 2008, chez Factofrance Heller et chez Natixis Factorem (en France, en Outre-Mer et en Allemagne).

En 2008, il intègre le groupe Crédit Agricole au sein de Crédit Agricole Leasing et Factoring où il y exerce pendant 7 ans les fonctions de Directeur général adjoint sur tous les métiers (leasing, factoring et financement des énergies renouvelables), pour les entités françaises et de l'International.

En mai 2015, il rejoint la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine pour y occuper les fonctions de Directeur général adjoint.

En octobre 2019, Monsieur Bernard Muselet devient Président du Directoire de Crédit du Maroc.

Né en 1967, Monsieur Bernard Muselet est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Lille (SKEMA) et est Conseiller du Commerce Extérieur de la France depuis plus de 15 ans.

#### **Monsieur Karim Diouri : Membre du Directoire en charge du Pôle Développement**

Monsieur Karim Diouri débute sa carrière à BMCE Capital en 2002. En 2005, il intègre la BMCI où il dirige successivement l'activité monétaire puis les marchés des particuliers, des professionnels et des entreprises. En 2010, il rejoint le Groupe BNP Paribas en France pour piloter le développement des paiements sur les marchés internationaux de la banque. De retour au Maroc en 2013, il occupe, au sein de la BMCI, la fonction de Directeur du Marketing et de la Distribution, où il bâtit la fonction, son organisation et ses processus avec un réel impact sur l'efficacité commerciale.

En décembre 2015, il intègre le Crédit du Maroc où il est nommé Directeur général adjoint, membre du Comité de direction générale en charge du Marketing et Marchés, de la Gestion de la Relation à Distance, du Géomarketing, du développement de la Bancassurance ainsi que la supervision de la filiale Crédit du Maroc Assurances. Il assurera également le pilotage du processus Monétaire de la Banque. En juillet 2017, Monsieur Karim Diouri est nommé Directeur général adjoint, membre du Comité de Direction Générale en charge de la Direction Financière Groupe, de la Direction des Achats ainsi que des filiales Crédit du Maroc Leasing & Factoring, Crédit du Maroc Capital et Crédit du Maroc Patrimoine. En janvier 2019, son périmètre s'élargit avec la stratégie et le management des données.

En mars 2020, Monsieur Karim Diouri est nommé membre du Directoire de Crédit du Maroc en charge du pôle Développement.

Né en 1978, Monsieur Karim Diouri est de formation Ingénieur de l'INSA de Lyon doublée d'un Mastère en Stratégie & Ingénierie des Affaires Internationales de l'ESSEC.

#### **Monsieur Stéphane Clérisse, Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement**

Monsieur Stéphane Clérisse a fait toute sa carrière au sein du groupe Crédit Agricole d'abord au sein du Crédit Agricole du Calvados avant de rejoindre, en décembre 1999, l'Inspection Générale Groupe de Crédit Agricole S.A.

En janvier 2006, il intègre Sofinco en qualité de Responsable de l'Audit Interne. Il entre, en avril 2007, chez Crédit Agricole Leasing et Factoring en tant que Directeur de l'Audit Interne.

En avril 2010, il rejoint le Crédit Agricole de Charente-Maritime Deux-Sèvres au sein duquel il couvre successivement, de 2011 à 2017, les domaines Crédits, Immobilier, Services Bancaires et Assurances.

En février 2017, il est nommé Directeur des Entreprises et Secrétaire Général.

En octobre 2019, Monsieur Stéphane Clérisse devient membre du Directoire de Crédit du Maroc, en charge du pôle Fonctionnement.

Né en 1971, Monsieur Stéphane Clérisse est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et est titulaire d'un DEA de Droit public de l'économie et d'un DESS Défense de l'Université Paris II.

### 3.1.5 Mouvements au sein du Directoire

Le 29 avril 2022, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de Monsieur Stéphane Clérisse avec effet au 31 août 2022 et a décidé de nommer, en remplacement, Monsieur Luc Beiso en qualité de nouveau membre du Directoire, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 et sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib.

### 3.1.6 Liens familiaux et absence de conflits d'intérêts

A la date d'enregistrement du document de référence, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Directoire, ni entre ces derniers et les membres du Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire ont également fait une déclaration de conflits d'intérêts, conformément aux dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib 1/W/14 et de la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts de la Banque. A ce jour, il n'existe aucun conflit d'intérêt avéré ou potentiel entre la Banque et les membres du Directoire, les membres du Conseil tant en ce qui concerne leurs intérêts personnels que les autres obligations.

### 3.1.7 Les Comités spécialisés émanant du Directoire

Crédit du Maroc a mis en place divers comités internes dédiés à la gestion des affaires courantes. Ces comités ont pour fonction principale le suivi, tout au long de l'année, du bon déroulement des activités de différentes entités, des sujets spécifiques ou d'actualités, dans le respect de normes générales de sécurité, des règles déontologiques établies et des principes prudeniels définis en vue de la limitation des risques opérationnels ou de gestion.

Dans un souci d'efficacité et d'amélioration de la performance opérationnelle, les missions et la composition des 29 Comités hors Comité de direction générale a été revue. Le 6 janvier 2020, le Comité de direction générale, sur délégation du Directoire, a procédé à une simplification de la comitologie du Crédit du Maroc et a validé les nouveaux Comités de la Banque. Dans ce contexte, certains Comités ont été fusionnés avec d'autres Comités ramenant le nombre de Comités internes à 21 puis à 22 suite à la note d'organisation du 11 novembre 2020 portant scission du Comité Anticipation et Suivi des Risques (ASR) Grande Entreprise et le Comité Déclassement.

Dans le cadre de l'exercice de revue annuelle, le Directoire du 21 avril 2022 a procédé à la mise à jour de la note d'organisation relative aux comités de la Banque.

Les Comités internes sont classés en trois catégories :

- (i) les Comités dont la constitution est régie par un texte réglementaire ou découle d'une exigence du groupe Crédit Agricole S.A. : les « **Comités Réglementaires** ». Placés sous l'autorité d'un membre du Directoire, ces Comités constituent des instances décisionnelles, rythmant le processus de gouvernance du Groupe ;
- (ii) les Comités ne découlant pas d'un texte réglementaire ou d'une exigence du groupe : les « **Comités Métiers** ». Placés sous l'autorité d'un membre du Directoire, ces Comités constituent des instances décisionnelles ;
- (iii) les **Comités Arreda**.

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
<b>Comité de Direction Générale (CODG)</b>	Le CODG assiste le Directoire et assure la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque.	<p><u>Périodicité</u> : Le CODG se réunit sur une fréquence hebdomadaire.</p> <p>- <u>Présidence</u> : Président du Directoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membres du Directoire ;</li> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- DGA Corporate;</li> <li>- DGA Marchés &amp; Expérience Client;</li> <li>- DGA Ressources Humaines ;</li> <li>- DGA Finances Groupe ;</li> <li>- DGA Services Clients &amp; Assurances ;</li> <li>- DGA Crédits et Recouvrement ;</li> <li>- DGA Transformation ;</li> <li>- DGA Immobilier ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe.</li> </ul>
<b>Comités Réglementaires</b>			
<b>Comité Satisfaction Clients</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager les remontées des dysfonctionnements et proposer pour décision les solutions à mettre en place ;</li> <li>- Suivre la bonne prise en charge des dysfonctionnements (planification et résolution effective) ;</li> <li>- Analyser la performance tournée « client » des principaux processus clés (délai de traitement, réclamations, etc.) et proposer des actions d'amélioration avec des priorisations ;</li> <li>- Décider et suivre les actions de mesures de satisfaction clients (IRC Stratégique, IRC agence, enquête de satisfaction et focus Groupe Ecoute Clients, etc.) ;</li> <li>- Suivre le système de Management Qualité (SMQ) sur les périmètres certifiés et valider les nouveaux processus à certifier ;</li> <li>- Présenter le tableau de bord des réclamations et proposer pour décision les actions d'amélioration nécessaires ;</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Président du Directoire</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Marché &amp; Expérience Client</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Expérience Client</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : trimestrielle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Marchés &amp; Expérience Clients ;</li> <li>- DGA Services Clients &amp; Assurances ;</li> <li>- DGA Crédits et Recouvrement ;</li> <li>- DGA Corporate ;</li> <li>- DGA Ressources Humaines ;</li> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- Directeur Adjoint Réseau ;</li> <li>- DGA Transformation ;</li> <li>- DGA Immobilier ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Directeur de l'Animation Commerciale ;</li> <li>- Directeur Expérience Client ;</li> <li>- Directeur Organisation Entreprise Digitale ;</li> </ul>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décider et suivre les actions visant l'amélioration de la satisfaction interne des collaborateurs.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur des Systèmes d'Information Groupe ;</li> <li>- Directeur Pilotage Marketing ;</li> <li>- Directeur Nouveau Modèle de Distribution ;</li> <li>- Responsable Expérience Client ;</li> <li>- Directeur Risques Opérationnels et Contrôles Permanents.</li> </ul>
<b>Comité Crédits</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter, pour décision, les dossiers crédits non délégués pour les clientèles de la Banque ;</li> <li>- Décider des propositions de financement entrant dans le champ de délégation du Comité des crédits ;</li> <li>- Décider des dossiers de crédit à soumettre à l'avis technique du Groupe ;</li> <li>- Suivre le taux de renouvellement et de notification des dossiers de crédit pour chacun des marchés ;</li> <li>- Statuer sur des levées de réserves ou des dossiers présentant des alertes.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du Développement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Crédits et Recouvrement.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeurs des Crédits (Retail ou Corporate)</p> <p><u>Quorum</u> : un membre du Directoire au moins et le DGA Crédit et recouvrement ou un de ses Directeurs des Crédits (Retail ou Corporate).</p> <p><u>Fréquence</u> : hebdomadaire.</p>	<p>(i) Pour la ligne commerciale selon l'ordre du jour et les besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Réseau ou le Directeur adjoint du Réseau ;</li> <li>- DGA Corporate ou le Directeur Développement Corporate ;</li> <li>- Président du Directoire Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF) ou un membre du Directoire de CDMLF ou un Directeur Corporate ou le Directeur général de Crédit du Maroc International - Banque Offshore.</li> </ul> <p>(ii) Pour la ligne crédits et recouvrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Crédits et Recouvrement ou le Directeur des Crédits Retail ou le Responsable des Engagements Retail ;</li> <li>- Directeur des Crédits Corporate ou le Directeur des Engagements Corporate ou le Responsable gestion des Crédits Corporate.</li> </ul> <p>(iii) Pour la ligne risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ou son représentant.</li> </ul>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
<b>Comité de Déclassement</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valider les propositions de déclassement ;</li> <li>- Décider du passage au contentieux des dossiers de crédits en anomalie ;</li> <li>- Valider les statuts de souffrance et les provisions à constituer ;</li> <li>- Anticiper et suivre les engagements sensibles ou sous surveillance de la Banque ;</li> <li>- Décider des actions à mener pour un retour à la normale de la relation, un remboursement des créances ou un transfert au contentieux ;</li> <li>- Valider les décisions importantes des Comités ASR GE, PME et Retail.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Président du Directoire</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Contrôle Central des Risques.</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : mensuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- DGA Corporate ;</li> <li>- DGA Crédits et Recouvrement ;</li> <li>- DGA Finances Groupe ;</li> <li>- Directeur Recouvrement et Restructuration ;</li> <li>- Directeur Crédits Retail ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Directeur Contrôle Central des Risques.</li> </ul>
<b>Comité Anticipation et Suivi des Risques (ASR) Grande Entreprise</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper et suivre les engagements sensibles ou sous surveillance de la Banque ;</li> <li>- Décider des actions à mener pour un retour à la normale de la relation, un remboursement des créances ou un transfert au contentieux.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du Développement</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Contrôle Central des Risques.</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : mensuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Corporate ;</li> <li>- DGA Crédits et Recouvrement ;</li> <li>- Directeur Recouvrement et Restructuration ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Directeur Contrôle Central des Risques.</li> </ul>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
<b>Comité Pilotage des risques</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre la mise en œuvre des recommandations du domaine risque ;</li> <li>- Mener la revue des projets risques et suivre leur avancement ;</li> <li>- Suivre les évolutions réglementaires risques ;</li> <li>- Suivre les résultats des contrôles et des analyses en matière de surveillance des risques ;</li> <li>- Examiner l'évolution des dispositifs de surveillance des risques ;</li> <li>- Assurer le suivi des grands risques.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Contrôle Central des Risques.</p> <p><u>Quorum</u> : un membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : trimestrielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- DGA Corporate ;</li> <li>- DGA Crédits et Recouvrement ;</li> <li>- DGA Finances Groupe ;</li> <li>- DGA Services Clients et Assurances ;</li> <li>- Directeur Audit interne et le Directeur Conformité Groupe ;</li> <li>- DGA Transformation ;</li> <li>- Directeur Recouvrement et Restructuration ;</li> <li>- Directeur Crédits Retail ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Directeur Contrôle Central des Risques ;</li> <li>- Directeur Management des Risques Crédit.</li> </ul>
<b>Comité Recouvrement</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procéder au suivi global du portefeuille dans le temps ;</li> <li>- Décider des orientations en matière de recouvrement précontentieux et/ou restructuration et/ou contentieux ;</li> <li>- Passer en revue des dossiers sélectionnés en fonction de critères tels que notamment les dossiers présentant des difficultés de recouvrement et les dossiers anciens du contentieux ;</li> <li>- Prendre des décisions collectives concernant la gestion des dossiers impactant la Banque (politique, risque d'image, COR, etc.) ;</li> <li>- Valider les positions prises lors des revues réalisées par l'entité « Recouvrement &amp; Restructuration » préalablement à la tenue du Comité.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du Fonctionnement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Crédits et Recouvrement.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Recouvrement &amp; Restructuration.</p> <p><u>Quorum</u> : un membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : trimestrielle.</p>	<p>Pour la ligne commerciale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- DGA Corporate ;</li> <li>- Président du Directoire Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF) ou un membre du Directoire de CDMLF (selon l'ordre du jour).</li> </ul> <p>Pour la ligne risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Crédits et Recouvrement ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Directeur Recouvrement &amp; Restructuration ;</li> <li>- Directeur Crédits Retail ;</li> <li>- Directeur Juridique ;</li> </ul>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
			-Responsables des différentes entités du « Recouvrement & Restructuration » (selon l'ordre du jour) ; -Directeur de la Finance Participative ou le Responsable des Risques de la Finance Participative (selon l'ordre du jour).
<b>Comité Juridique</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <p><u>Sur le volet juridique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Passer en revue les dossiers sélectionnés en fonction des critères de montants et/ou de dossiers à risques ;</li> <li>- Présenter des statistiques de l'activité de conseils apportés aux différentes entités de la Banque ;</li> <li>- Prendre des décisions concernant le provisionnement des dossiers à risque liés à l'activité de conseil ;</li> <li>- Présenter les dossiers relatifs aux litiges en matière de droit social ; prendre des décisions concernant le provisionnement de ces dossiers ;</li> <li>- Présenter des thèmes spécifiques en fonction de la législation impactant l'activité bancaire.</li> </ul> <p><u>Sur le volet fraude et corruption :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre l'état d'avancement du renforcement des dispositifs de prévention des fraudes et de lutte contre la corruption ;</li> <li>- Suivre les actions programmées de lutte contre la fraude et de lutte contre la corruption ;</li> <li>- Traiter les affaires de fraude externe, le cas échéant, ainsi que valider les décisions et les actions disciplinaires.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : Secrétaire Général Groupe.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Juridique.</p> <p><u>Quorum</u> : un membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : au moins une fois par trimestre.</p> <p>Le volet sur la fraude et la corruption est traité dans le Comité une fois par semestre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Ressources Humaines ;</li> <li>- DGA Finances Groupe ;</li> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Directeur Conformité Groupe ;</li> <li>- Secrétaire Général Groupe ;</li> <li>- Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents ;</li> <li>- Directeur Juridique ;</li> <li>- Responsable de la Direction Juridique ;</li> <li>- Responsable Prévention de la Fraude et de la Corruption (sur le volet fraude et corruption).</li> </ul>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
<b>Comité Contrôle Interne</b>	<p>Le Comité assure le suivi des dispositifs de contrôle interne et la coordination des fonctions de contrôle (Risques, Contrôle permanent, Conformité, Contrôle Périodique).</p> <p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Veiller à la cohérence et à l'efficacité du contrôle interne dans toutes ses composantes ;</li> <li>-Apprécier la qualité du dispositif de maîtrise des risques sous l'angle régularité, sécurité et efficacité ;</li> <li>-Analyser les résultats du contrôle permanent, y compris de la conformité, et sur la mesure et la surveillance des risques ;</li> <li>-Examiner et valider le rapport annuel et semestriel du contrôle interne ;</li> <li>-Examiner les principales conclusions des missions d'audit interne et externe ;</li> <li>-Définir les actions à engager à partir de l'examen des résultats des contrôles permanents, périodiques, de conformité et des contrôles externes ;</li> <li>-Recevoir une présentation du plan d'audit et en suivre la réalisation ;</li> <li>-Suivre l'avancement des plans d'actions correctives, issus de missions d'audit interne et externe (audit interne de la Banque, inspection générale, régulateurs tels que Bank Al-Maghrib, AMMC, etc.) et des dispositifs de contrôle permanent t (conformité, risques opérationnels, etc.) ;</li> <li>-Veiller à se faire présenter les évolutions réglementaires et leur prise en compte dans les dispositifs de contrôle (Risques, Finances, Conformité, Comptabilité, etc.) ;</li> <li>-Valider la cartographie des risques opérationnels et</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : Directeur de l'Audit Interne.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur de l'Audit Interne.</p> <p><u>Quorum</u> : la présence du Président du Directoire est requise.</p> <p>- <u>Fréquence</u> : trimestrielle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Finances Groupe ;</li> <li>- DGA Crédits et Recouvrement ;</li> <li>- DGA Services Clients &amp; Assurances ;</li> <li>- DGA Ressources Humaines ;</li> <li>- DGA Transformation ;</li> <li>- DGA Immobilier ;</li> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- DGA Corporate;</li> <li>- DGA Marchés &amp; Expérience Client;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents ;</li> <li>- Directeur Audit Interne ;</li> <li>- Directeur Conformité Groupe.</li> </ul>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	identifier les processus et risques prioritaires ; - S'assurer, périodiquement, de la réalisation des actions demandées et ratifiées dans les réunions précédentes ; - Examiner et valider le Plan de Continuité d'Activité.		
<b>Comité Management de la Conformité</b>	<b>Principales missions :</b> - Suivre la mise en œuvre du programme de mise en conformité, l'état d'avancement des dispositifs de la Sécurité Financière LAB/FT et les sanctions internationales, la protection de la clientèle, la conformité financière, ainsi que la prévention de la fraude et la lutte contre la corruption ; - Valider les cartographies des risques et les plans de contrôles ; - Suivre la mise en œuvre du programme de mise en conformité aux avis du CSO ; - Réaliser le reporting des résultats des contrôles et le suivi des plans d'actions ; - Suivre les évolutions réglementaires et la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires ; - Suivre les remontées sur les manquements significatifs à la conformité ; - Suivre les recommandations et injonctions des missions d'audit du Groupe et des régulateurs, ainsi que les plans de remédiation ; - Suivre l'état des réalisations des formations réglementaires ; - Suivre le déploiement et l'état d'avancement du plan de remédiation OFAC, ainsi que les validations et les décisions sur les livrables ;	<b>Président :</b> Président du Directoire.  <b>Responsable du Comité :</b> Directeur de la Conformité.  <b>Secrétaire du Comité :</b> Directeur de la Conformité.  <b>Quorum :</b> la présence du Président du Directoire est requise.  <b>Fréquence :</b> au moins une fois par trimestre.	- Membre du Directoire désigné Sponsor du projet OFAC ; - DGA Réseau ; - DGA Services Clients & Assurances ; - DGA Corporate ; - DGA Marchés & Expérience Client ; - DGA Ressources Humaines ; - DGA Transformation ; - DGA Risques Opérationnels et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur Contrôles Permanents ; - Directeur Audit Interne ; - Directeur Conformité Groupe ; - Directeur de la Conformité Métier et Pôles d'expertise ; - Responsable de la Conformité aux avis du CSO ; - Secrétaire Général Groupe.

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	- Décider du maintien ou de la cessation de relation avec la clientèle non remédiée ou dont la KYC est incomplète.		
<b>Comité ALM</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et superviser la fonction actif-passif ;</li> <li>- Définir et mettre en œuvre les normes internes et politiques ALM ;</li> <li>- Valider les méthodologies et les conventions ALM ;</li> <li>- Assurer la gestion et la supervision du risque de taux d'intérêt global ;</li> <li>- Assurer la gestion et la supervision du risque de liquidité et du risque de change (structurel et opérationnel) ;</li> <li>- Assurer la fixation et le suivi du respect des limites relatives aux risques financiers et marchés ;</li> <li>- Valider la stratégie de couverture (emprunt CT/émission de CD/émission de dette subordonnée) et de placement (Interbancaire/ Pension / Investissement en titre public ou privé) ;</li> <li>- Assurer le suivi du portefeuille titres et la validation des décisions y afférentes et le suivi des réalisations de l'activité ALM (PNB vs budget) ;</li> <li>- Assurer le suivi des orientations de la politique globale en matière de gestion financière : orientations commerciales, croissance du bilan, etc. ;</li> <li>- Assurer le suivi de l'état d'avancement des projets réglementaires et Groupe en lien avec la gestion financière ;</li> <li>- Assurer l'examen du reporting des risques de marché.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Finances Groupe.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Gestion Financière.</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : trimestrielle.</p>	<p>Du côté du Crédit du Maroc :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Finances Groupe ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Directeur Gestion Financière ;</li> <li>- Directeur des marchés de capitaux ;</li> </ul> <p>Du côté de Crédit Agricole S.A. :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres de BPI / Finance ;</li> <li>- Les membres de BPI / Risque.</li> </ul>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
<b>Comité de sécurité de l'information</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter les résultats et le suivi des plans d'actions relatifs aux audits réglementaires ;</li> <li>- Valider les politiques et la stratégie sécurité SI du Crédit du Maroc et les changements éventuels de l'organisation mise en place dans le domaine de la SI ;</li> <li>- Piloter globalement les plans d'action dans le domaine de la Sécurité de l'information, à savoir la validation, l'engagement des moyens associés et la vérification de bonne réalisation de ces plans d'action ;</li> <li>- Mener les arbitrages pour les demandes de dérogation structurante ou d'évolution de la politique de sécurité SI ;</li> <li>- Prendre les décisions sur les actions à mener, le cas échéant, suite aux résultats des contrôles permanents ou des audits SSI ;</li> <li>- Assurer le suivi pour s'assurer de la prise en compte au sein du Crédit du Maroc des orientations prises par le Comité Sécurité du groupe Crédit Agricole S.A.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Transformation.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Cybersécurité (CISO).</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : semestrielle après le Comité Systèmes d'information.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Transformation ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Directeur des Systèmes d'Information Groupe ;</li> <li>- Directeur Contrôles Permanents ;</li> <li>- Directeur de la Production et Infrastructure ;</li> <li>- Directeur Cybersécurité (CISO) ;</li> <li>- Pilote des risques SI (PCA) (DCP) ;</li> <li>- Responsable Sécurité et Droits d'accès (DSIG).</li> </ul>
<b>Comité RH restreint</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter les affaires de fraude interne ou mixte impliquant un collaborateur de la Banque ;</li> <li>- Traiter les manquements caractérisés au règlement intérieur de la Banque et aux règles éthiques édictées dans la charte et le code éthiques de la Banque ;</li> <li>- Valider les décisions sur les poursuites, les sanctions et les mesures appropriées ;</li> <li>- Valider les décisions à mettre en place pour pallier les manquements constatés.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Ressources Humaines.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Responsable des Relations sociales.</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : dès la constatation d'une infraction entrant dans le périmètre de ses missions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Ressources Humaines ;</li> <li>- DGA auquel le(s) collaborateur(s) concerné(s) est (sont) hiérarchiquement rattaché(s) ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Directeur Audit Interne ;</li> <li>- Directeur Conformité Groupe ;</li> <li>- Secrétaire Général Groupe ;</li> <li>- Responsable des Relations Sociales.</li> </ul> <p>Le Comité peut convier lors de la tenue de Comités ad hoc devant traiter de cas de fraudes internes ou mixtes, les métiers concernés par lesdits cas à traiter (back office, front office, informatique, etc..).</p>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
<b>Comités Métiers</b>			
<b>Comité Développement</b>	<p>Le Comité Développement est un comité de priorisation et de présentation des projets en lien avec les orientations stratégiques, de la mise en marché des initiatives et de la tarification des produits et services.</p> <p><b>Périmètre du Développement (toutes les 6 semaines) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Présenter et valider des opportunités de business en lien avec le Plan d'Actions Commerciales et décider de la stratégie de mise en marché et/ou de la stratégie prix ;</li> <li>-Définir le contexte et les enjeux de chaque opportunité ;</li> <li>-Déterminer le dispositif d'accompagnement réseau ;</li> <li>-Définir le plan de communication ;</li> <li>-Valider le mix marketing produit ;</li> <li>-Proposer de nouvelles tarifications pérennes ou promotionnelles sur les produits et services ;</li> <li>-Examiner l'évolution des TCI, les évolutions du marché et fixer les grilles de taux de l'offre de crédits.</li> </ul> <p><b>Spécificités NAP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Autoriser la mise en marché des nouvelles activités et des nouveaux produits ou la transformation significative de produits existants ou de process ;</li> <li>-Valider le lancement de nouveaux produits / nouvelles activités.</li> </ul> <p><b>Périmètre Financier (tous les 6 mois) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Examiner la rentabilité des activités de la Banque ;</li> <li>-Piloter les charges d'exploitation de la Banque ;</li> </ul>	<p><b>Président :</b> Membre du Directoire en charge du Développement</p> <p><b>Responsable du Comité :</b> DGA Marchés &amp; Expérience Client</p> <p><b>2 Directeurs leader :</b> le Directeur Pilotage Marketing pour le périmètre Développement &amp; le Directeur Contrôle de gestion pour le périmètre Financier.</p> <p><b>Secrétaires du Comité :</b> le Responsable Coordination Transversale et le Responsable Pilotage Financier.</p> <p><b>Quorum :</b> un membre du Directoire au moins</p> <p><b>Fréquence :</b> Chaque 6 semaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Marchés &amp; Expérience Client ;</li> <li>- DGA Corporate ;</li> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- Directeur Adjoint Réseau ;</li> <li>- DGA Finances Groupe ;</li> <li>- DGA Services Clients &amp; Assurances ;</li> <li>- DGA Crédit &amp; Recouvrement ;</li> <li>- DGA Transformation ;</li> <li>- Directeur Pilotage Marketing ;</li> <li>- Directeur Expérience Client ;</li> <li>- Directeur Organisation Digitale &amp; Entreprise ;</li> <li>- Directeur de la Communication ;</li> <li>- Directeur Contrôle de Gestion.</li> </ul> <p>Dans le cas où l'ordre du jour du Comité porte sur un sujet nécessitant d'être « nappé » et considérant que le passage dans un NAP découle d'une obligation réglementaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents ;</li> <li>- Directeur Conformité Groupe ;</li> <li>- Directeur Juridique ;</li> <li>- Directeur du Contrôle Central des Risques ;</li> <li>- Pilote métier du produit, de l'activité ou du process à valider.</li> </ul> <p>Le procès-verbal ou relevé de décisions spécifique au NAP devra être rédigé par le Directeur Pilotage Marketing, Secrétaire du Comité.</p>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réaliser des bilans d'opérations commerciales majeures ;</li> <li>-Présenter l'évolution des grands agrégats financiers en vision Marché et Activité ;</li> <li>-Et de manière générale, exposer tout sujet d'intérêt financier pour la Banque.</li> </ul>		
<b>Comité Stratégie Corporate</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer la stratégie Corporate de la Banque en matière de conquête et de développement ;</li> <li>- Décliner la stratégie en plans d'actions qui feront l'objet d'un suivi à chaque Comité ;</li> <li>- Définir pour chaque dossier client présenté les stratégies d'expertises Groupe CA à développer pour accompagner les projets desdits clients ainsi que les orientations de conseils qui en découlent ;</li> <li>- Engager une démarche prospective d'optimisation des activités à déployer avec les grandes entreprises ;</li> <li>- Valider les rendez-vous clients justifiant une implication du Comité de Direction Générale et du Directoire ;</li> <li>- Informer le Directoire des succès et difficultés rencontrés au cours des mois écoulés depuis le dernier Comité.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Corporate.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Développement Corporate.</p> <p><u>Quorum</u> : un membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Périodicité</u> : Trimestrielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Corporate ;</li> <li>- Directeur Développement Corporate ;</li> <li>- DGA Crédits et recouvrement ;</li> <li>- Directeur Crédits Corporate ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe.</li> </ul> <p>Sont conviés au Comité selon l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur Corporate concerné ;</li> <li>- Directeur des Marchés des capitaux ;</li> <li>- Président du Directoire de CDMLF ;</li> <li>- Directeur général de CDM International – Banque Offshore ;</li> <li>- Directeur général de CDM Patrimoine.</li> </ul>
<b>Comité Flux</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser l'évolution des flux entrants et sortants à l'aide d'un tableau de bord ;</li> <li>- Proposer et décider d'actions de développement du PNB et/ou d'optimisation des flux ;</li> <li>- Recenser, analyser et mesurer les flux des différents canaux de captation ;</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du Pôle Développement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Services Clients &amp; Assurances.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Filière Flux internationaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- DGA Services Clients &amp; Assurances ;</li> <li>- Directeur Développement Corporate ;</li> <li>- Directeur du Marché Entreprises ;</li> <li>- Directeur du Marché des Particuliers ;</li> <li>- Directeur des Systèmes d'Information Groupe ;</li> </ul>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des diagnostics et faire des propositions pour optimiser l'utilisation de ces canaux ;</li> <li>- Suivre les parts de marché des flux ;</li> <li>- Valider les actions préventives et correctives ;</li> <li>- Assurer un niveau d'information sur l'avancement des projets en relation avec l'activité des flux.</li> </ul>	<p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Périodicité</u> : bimestrielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur Filière Cash Management ;</li> <li>- Directeur Filière Flux internationaux ;</li> <li>- Directeur Filière Paiements.</li> </ul>
<b>Comité Systèmes d'information</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter les principales réalisations de la période écoulée ;</li> <li>- Présenter l'avancement des portefeuilles projets ;</li> <li>- Présenter le suivi de la production informatique et la situation budgétaire (investissements) ;</li> <li>- Présenter les principales réalisations à venir pour les périodes suivantes.</li> </ul> <p>Selon l'ordre du jour, les points suivants seront également abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la revue des projets stratégiques (par rapport au PMT) ;</li> <li>- les arbitrages éventuels pour les travaux des périodes à venir.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Transformation.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Systèmes d'Information Groupe.</p> <p><u>Quorum</u> : un membre du Directoire au moins</p> <p><u>Périodicité</u> : trimestrielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Transformation ;</li> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- DGA Corporate;</li> <li>- DGA Ressources Humaines ;</li> <li>- DGA Finances Groupe ;</li> <li>- DGA Crédits et Recouvrement ;</li> <li>- DGA Services Clients &amp; Assurances ;</li> <li>- Directeur des Systèmes d'Information Groupe ;</li> <li>- Directeur Cybersécurité (CISO) ;</li> <li>- Directeur Organisation et Entreprise Digitale ;</li> <li>- Directeur de la Transformation Digitale ;</li> <li>- Directeur Innovation et Solution Digitale ;</li> <li>- Directeur de la Production et Infrastructures.</li> </ul>
<b>Comité Immobilier</b>	<p><b>Sur le volet immobilier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décider sur la location, la cession ou l'acquisition de locaux commerciaux (agences) par la Banque ;</li> <li>- Décider sur les projets immobiliers de la Banque: construction de sièges régionaux ou d'immeubles d'exploitation, location de locaux pour loger les différentes unités de l'établissement ;</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Immobilier.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur de l'Immobilier et Facility Management.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-DGA Immobilier ;</li> <li>-DGA Réseau ;</li> <li>-DGA Finances Groupe ;</li> <li>-Directeur Adjoint Réseau ;</li> <li>-Directeur de l'Immobilier et Facility Management ;</li> <li>- Responsable du Patrimoine Immobilier ;</li> </ul>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valider les budgets d'aménagement des locaux commerciaux et ceux abritant les unités fonctionnelles ;</li> <li>- Prendre les décisions sur l'optimisation du patrimoine de la Banque ;</li> <li>- Plus généralement, prendre toute décision ayant une relation avec la gestion des biens immeubles exploités par la Banque.</li> </ul> <p><b>Sur le volet sécurité des personnes et des biens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement des sujets relatifs à l'organisation, la gouvernance, les politiques de sécurité de l'information et les plans d'actions de la Banque dans ce domaine ;</li> <li>- Validation des grandes décisions en matière de sécurité des personnes et des biens.</li> </ul>	<p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Périodicité</u> : trimestrielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable Fonctionnement et Pilotage de l'immobilier ;</li> <li>- Responsable sûreté, sécurité, hygiène et environnement.</li> </ul>
<b>Comité RSE</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valider le portefeuille des actions éligibles à RSE et FReD ;</li> <li>- Définir les indicateurs de suivi et assurer leur suivi ;</li> <li>- Assurer le suivi des évaluations des différents plans d'actions inscrits dans la démarche RSE et FReD et des actions menées par la Fondation Crédit du Maroc, association à but non lucratif ;</li> <li>- Valider les actions correctives et préventives.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : Secrétaire Général Groupe.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Responsable RSE.</p> <p><u>Quorum</u> : la présence du Président du Directoire est requise</p> <p><u>Périodicité</u> : trimestrielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Corporate ;</li> <li>- DGA Ressources Humaines ou le Directeur Développement RH et le Directeur de l'Université Crédit du Maroc ;</li> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- DGA Immobilier ;</li> <li>- Secrétaire Général Groupe ;</li> <li>- Directeur des Achats Groupe ;</li> <li>- Directeur de la Communication ;</li> <li>- Directeur de la Conformité Groupe ;</li> <li>- Directeur Expérience Client ;</li> <li>- Responsable RSE.</li> </ul>
<b>Comité Gouvernance de la</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Porter la stratégie Data dans la Banque ;</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeurs généraux adjoints ;</li> <li>- Directeur des Systèmes d'Information ;</li> </ul>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
<b>donnée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valider la stratégie et le budget, les politiques et procédures de la gouvernance Data ;</li> <li>- Assurer la cohérence des travaux et actions des différents acteurs Data : CDO, métiers, CISO, DMO, Analytics ;</li> <li>- Suivre l'avancement des projets ;</li> <li>- Valider les arbitrages Data (priorisation des chantiers, modèles et architecture de données, etc.).</li> </ul>	<p>Risques et Contrôles Permanents Groupe.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Chief Data Officer (CDO).</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Périodicité</u> : trimestrielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur Cybersécurité (CISO);</li> <li>- Directeur Data &amp; Innovation « DMO »;</li> <li>- Chief Data Officer « CDO ».</li> </ul>
<b>Comité de Ressources humaines</b>	<p><b>Sur le volet RH :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décider des mouvements et nominations des cadres supérieurs ;</li> <li>- Valider la campagne d'évaluation et les politiques RH de la Banque ;</li> <li>- Définir les actions de formation spécifique.</li> </ul> <p><b>Sur le volet carrières :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer le plan de succession et relève ;</li> <li>- Identifier les collaborateurs à fort potentiel : plan d'accompagnement, formation, mobilité ;</li> <li>- Assurer le suivi du tableau de bord ;</li> <li>- Elaborer le plan de formation et les indicateurs de performance Toubkal.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Ressources Humaines.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Développement RH.</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Périodicité</u> : trimestrielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Ressources Humaines ;</li> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- DGA Corporate ;</li> <li>- DGA Marchés &amp; Expérience Client ;</li> <li>- DGA Finances Groupe ;</li> <li>- DGA Transformation ;</li> <li>- DGA Services Clients &amp; Assurances ;</li> <li>- DGA Crédits et Recouvrement ;</li> <li>- DGA Immobilier ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe.</li> </ul>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
<b>Comités Arreda</b>			
<b>Comité des financements participatifs</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Présenter, pour décision, les dossiers de financements participatifs pour la clientèle de la fenêtre participative ;</li> <li>-Décider des propositions de financement entrant dans le champ de délégation du Comité ;</li> <li>-Décider des propositions de restructuration entrant dans le champ de délégation du Comité ;</li> <li>-Décider des dossiers de financements participatifs à soumettre à l'avis technique du Groupe (Crédit Agricole S.A. / Banque de Proximité à l'international / Direction des Risques Groupe) ;</li> <li>-Statuer sur des levées de réserves ou des dossiers présentant des alertes.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du pôle Développement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Crédits et Recouvrement.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : le Directeur des Crédits Retail ou le Directeur des Crédits Corporate.</p> <p><u>Quorum</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un Membre du Directoire ;</li> <li>- DGA Crédits et Recouvrement ou le Directeur des Crédits Retail ou le Directeur des Crédits Corporate ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ou son représentant ;</li> <li>- Directeur de la Finance Participative ou le Directeur des Risques de la Finance Participative</li> </ul> <p>- <u>Périodicité</u> : hebdomadaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- DGA Crédits et Recouvrement ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Responsable des Risques Finance Participative;</li> <li>- Directeur Finance Participative ;</li> <li>- Directeur des Crédits Retail ou le Directeur des Crédits Corporate.</li> </ul>

Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
<b>Comité de gestion des dépôts d'investissements</b>	<p><b>Principales missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décider des taux de partage des profits à appliquer aux différentes catégories de dépôts d'investissement sur la base des simulations opérées par le système informatique pour les périodes futures ;</li> <li>- Décider des fourchettes de provisions (PER et IRR) à constituer ou des reprises à effectuer par la Banque dans le cadre de la gestion des dépôts d'investissement pour les périodes futures ;</li> <li>- Valider les modalités de calcul du profit dans le cadre de la gestion des dépôts d'investissement pour les périodes futures.</li> </ul>	<p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du pôle Développement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : Directeur Arreda</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Responsable Marketing Arreda</p> <p><u>Quorum</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre du Directoire ;</li> <li>- DGA Finances Groupe ;</li> <li>- Directeur Arreda ;</li> <li>- Responsable de la fonction conformité aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas.</li> </ul> <p><u>Périodicité</u> : Non définie<sup>19</sup></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGA Réseau ;</li> <li>- DGA Crédits et Recouvrement ;</li> <li>- DGA Risques et Contrôles Permanents Groupe ;</li> <li>- Responsable des Risques Finance Participative ;</li> <li>- Directeur Finance Participative ;</li> <li>- Directeur des Crédits Retail ou le Directeur des Crédits Corporate.</li> </ul>

<sup>19</sup> *Aucun comité ne s'est tenu en 2021 dans la mesure où le Crédit du Maroc n'a pas encore lancé les dépôts d'investissement.*

### 3.1.8 Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Directoire

Crédit du Maroc a mis en place une structure de rémunération basée sur une partie fixe et une partie variable.

La rémunération variable est fondée sur l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs définis sur le périmètre de responsabilité des membres du Directoire.

Il y a lieu de distinguer deux types d'objectifs : des objectifs économiques et des objectifs non économiques.

- Les critères économiques sont mesurés à la fois sur les objectifs du Groupe et du Crédit du Maroc, les objectifs Groupe étant définis par la Direction Générale du Groupe Crédit Agricole.
- Les critères non économiques ont pour objectif de mesurer la performance managériale des membres du Directoire, en appréciant leur capacité à impacter le développement de la Banque.

Ce système de rémunération repose sur des taux de rémunération variable exprimés en pourcentage de la rémunération fixe, ajustés de la performance évaluée.

Au titre de 2021, la rémunération brute annuelle des membres du Directoire s'élève à 15,1 millions de dirhams.

#### Evolution de la rémunération et de l'encours des crédits des membres du Directoire

En MMAD	2019	2020	2021
<b>Rémunération brute annuelle *</b>	15,9	14,3	15,1
<b>Encours de crédit</b>	0,1	-	-

(\*) Rémunération brute annuelle (fixe et variable) chargée et versée courant l'année

Source : Crédit du Maroc

Le Directoire était composé de 3 membres de 2017 à avril 2019. De mai 2019 à septembre 2019, le Directoire était composé de 2 membres. Depuis septembre 2019, le Directoire est composé de 3 membres.

Les membres du Directoire, en leur qualité de salariés de Crédit du Maroc, bénéficient de crédits habituels accordés aux personnels. L'encours de ces prêts est non significatif.

### 3.2 Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale a été mis en place par le Directoire dans l'objectif d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque. Composé au 1<sup>er</sup> avril 2020 de treize membres en ce compris les membres du Directoire, le Comité de Direction Générale se réunit de manière hebdomadaire.

Ses membres, chacun dans son domaine de compétence, assistent le Directoire et assurent la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque. Cette collégialité constitue un principe clé de bonne gouvernance.

#### 3.2.1 Composition

##### Membres du Comité de Direction Générale au 30 juin 2022

Membres	Fonction	Date de nomination
<b>Bernard Muselet</b>	Président du Directoire	2019
<b>Karim Diouri</b>	Membre du Directoire en charge du Pôle Développement	2020
	Directeur général Adjoint Finances Groupe Directeur général Adjoint Marketing, Marchés et Digital	2017 à mars 2020 2015 à juillet 2017
<b>Stéphane Clérisse</b>	Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement	2019
<b>Abderrahman Benhayoun</b>	Directeur général adjoint Marchés & Expérience Client	2020
<b>Wafae Bennani</b>	Directeur général adjoint en charge de l'Immobilier	2020
	Directeur général adjoint Technologies et Services Clients	2011 à 2020

<b>Ali Chorfi</b>	Directeur général adjoint Corporate	2020
<i>A nommer</i>	Directeur général adjoint Transformation	2020
<b>Moncef El Harim</b>	Directeur général adjoint Ressources Humaines	2020
	Directeur général adjoint Ressources Humaines et Immobilier Groupe	2014-2020
<b>Didier Falconet</b>	Directeur général adjoint Crédits et Recouvrement	2018
<b>Régis Lefèvre</b>	Directeur général adjoint Finance Groupe	2020
<b>Romuald Le Masson</b>	Directeur général adjoint en charge du Réseau	2021
<b>Siham Nour</b>	Directeur général adjoint Services Clients & Assurances	2020
<b>Si Mohamed Sraidi</b>	Directeur général adjoint Risques et Contrôles Permanents Groupe	2021
	Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe	2019

Source : Crédit du Maroc

### 3.2.2 Curriculum Vitae des principaux dirigeants

#### **Madame Wafae Bennani : Directeur général Adjoint en charge de l'immobilier (57 ans)**

Après avoir obtenu son D.E.A. en informatique de l'université de Toulouse, Madame Wafae Bennani a intégré Wafa Systems en tant qu'ingénieur.

En 1991, Madame Wafae Bennani a rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste d'ingénieur informatique à la Direction Informatique & Organisation, avant d'être nommée Responsable des Méthodes Procédures et Qualité, au sein de cette même direction.

Après avoir passé 6 années à ce poste, Madame Wafae Bennani a été promue Directrice des Services à la Clientèle et Flux du Crédit du Maroc.

Depuis 2002, Madame Wafae Bennani occupe le poste de Directrice des Ressources Humaines Groupe avant d'être nommée Directrice du Capital Humain et Organisation en 2009 et a été nommée Directeur général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

Depuis janvier 2014, Madame Wafae Bennani est en charge la Direction Technologies et Services Clients qui regroupe la Direction des Services à la Clientèle et des Flux, la Direction des Systèmes d'Information Groupe, la Direction de l'Organisation Groupe et Direction de la Qualité.

En 2020, Madame Bennani est nommée Directeur général Adjoint en charge de l'Immobilier.

#### **Monsieur Romuald Le Masson, Directeur général Adjoint en charge du Réseau (60 ans)**

Diplômé de l'institut des Techniques Bancaires, Monsieur Romuald Le Masson a démarré sa carrière en 1983 dans l'exploitation bancaire et l'animation commerciale avant de prendre la Direction du centre de relations client au sein de la Caisse Régionale Ile-et-Vilaine en 2001.

En 2004, Monsieur Romuald Le Masson est nommé Directeur du Multicanal au sein de la même caisse et développe dans ce cadre les premières agences en ligne.

En 2009, Monsieur Romuald Le Masson rejoint BforBank pour diriger la relation client et participer au lancement de la Banque.

Depuis 2013, Monsieur Romuald Le Masson occupe le poste de Directeur du réseau commercial et du multicanal au sein de Crédit Agricole Serbie.

En 2021, Monsieur Romuald Le Masson est nommé Directeur général Adjoint en charge du Réseau de Crédit du Maroc.

---

**Monsieur Ali Chorfi : Directeur général Adjoint Corporate (46 ans)**

Diplômé de l'école de commerce Solvay de Bruxelles, Monsieur Ali Chorfi débute sa carrière en Audit au sein du cabinet Deloitte & Touche. En 2002, il rejoint le groupe Attijariwafa Bank en tant que Senior Banker au sein de la Grande Entreprise.

Il est ensuite nommé, en 2008 à Paris, Directeur Corporate d'Attijariwafa Bank Europe et devient membre du Comité de Direction.

De retour au Maroc en 2012, Monsieur Chorfi intègre le Crédit du Maroc en qualité de Directeur des Grandes Entreprises. Son périmètre est élargi en 2014, avant d'être promu en 2020, Directeur général Adjoint en charge du Corporate Banking. Il a sous sa responsabilité le Coverage Grandes Entreprises et Centres d'Affaires PME, les marchés des capitaux, et la supervision des filiales Crédit du Maroc Leasing & Factoring et Crédit du Maroc International – Banque Offshore.

**Monsieur Abderrahman Benhayoun : Directeur général Adjoint Marchés & Expérience Client (47 ans)**

Diplômé de l'école Supérieure de Commerce – Sup de Co Marrakech, Monsieur Abderrahman Benhayoun a débuté sa carrière en 1998 au Crédit du Maroc en tant qu'Adjoint de Directeur de l'Agence Meknès.

Depuis 1999, il occupe le poste de Directeur au sein de plusieurs agences Crédit du Maroc, à Meknès, Fès et Casablanca.

Après une courte expérience professionnelle en tant que Directeur Commercial dans une société de Distribution de produits d'hygiène professionnelle, Monsieur Benhayoun, réintègre le Crédit du Maroc en 2007, au poste de Directeur Régional Fès - Meknès en charge d'un dispositif de plus d'une quarantaine d'agences, d'un espace habitat et d'un Centre d'affaire Entreprises. Il accède, en 2011, au poste de Directeur Commercial Centre, en charge du pilotage d'un réseau de 102 points de vente organisé en 3 directions régionales (Casablanca, Fès-Meknès et l'Oriental).

En 2004, il occupe ensuite le poste de Directeur Réseau Grand. Durant cette expérience, Monsieur Benhayoun a piloté le projet de transformation de la filière distribution réseau et fonctions support.

En 2016, Monsieur Benhayoun est nommé Adjoint Directeur Réseaux en charge du développement sur les Marchés Retail, PME et PMI et de la Banque Privée.

Monsieur Benhayoun est nommé en 2020 Directeur général Adjoint Marchés & Expérience Client. Ce nouveau périmètre comprend les Directions Marketings et marchés et la Direction Qualité.

**Madame Siham Nour : Directeur général Adjoint (50 ans)**

Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur à l'Ensiie en Ile de France en 1996, Madame Siham Nour a intégré le marché des capitaux à Wafabank, puis Attijariwafa Bank en 2003 où elle prend en charge le marketing stratégique. En 2005, elle est promue en tant que Directrice Distribution, Produits et Marchés sur la Banque des Marocains sans Frontières.

En 2010, Madame Siham Nour a rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste Directrice du Marketing Retail, avant d'être nommée Directrice Marketing et Marchés.

Après 5 ans, Madame Siham Nour a été nommée Directrice Régionale de Casablanca Centre en 2016, un poste qu'elle occupe pendant 4 ans.

En 2018, Madame Siham Nour intègre le parcours de formation des cadres de Direction du Groupe Crédit Agricole SA, et est labellisée cadre dirigeant "Directeur" du Groupe en 2020.

Madame Siham Nour est nommée en avril 2020 Directeur général Adjoint en charge des Services Clients et Assurances, qui regroupe les directions filières flux domestiques, flux internationaux, le bancaire, la direction des Assurances et la filiale de courtage Crédit du Maroc Assurances.

### **Monsieur Moncef El Harim : Directeur général Adjoint en charge des Ressources Humaines (56 ans)**

Titulaire d'une maîtrise en gestion des entreprises de l'université Mohammed V de Rabat, Monsieur El Harim débute sa carrière professionnelle en 1988 en tant que Cadre financier au sein de Johnson & Johnson Morocco. En 1990, il rejoint la société Cassiopée du Groupe Zniber en tant que chef du personnel. Il occupe ensuite en 2002 le poste de chef du personnel au sein de Métro Maroc, et ce, pendant une période de 6 ans avant d'être nommé, en 1995, Responsable des Ressources Humaines à Alcatel Telecom Maroc.

En avril 1997, Monsieur El Harim rejoint l'Oréal Maroc en tant que Directeur des Ressources Humaines puis Air Liquide Maroc en octobre 2000 en tant que Directeur des ressources Humaines. En janvier, il est promu Directeur Commercial Industrie, poste qu'il occupe pendant près de deux ans avant d'être nommé Directeur des Ressources Humaines Afrique & Moyen Orient au sein du Groupe Air Liquide.

En mai 2014, Monsieur El Harim rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur général Adjoint en charge du Capital Humain et de la Logistique Groupe.

En 2020, Monsieur El Harim est nommé Directeur général Adjoint en charge des Ressources Humaines.

### **Monsieur Régis Lefèvre : Directeur général Adjoint en charge des Finances Groupe (55 ans)**

Diplômé de l'école Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Montpellier et titulaire d'un DESS en Droit et Economie des Opérations Financières à Caen, Monsieur Régis Lefèvre a démarré sa carrière en 1992 en tant que Trésorier et Gestionnaire Actif Passif au sein de la Caisse régionale du Calvados.

A compter de 1995, Monsieur Régis Lefèvre occupe différents postes au sein de la trésorerie de marchés du groupe Crédit Agricole. En 2003, il intègre le comité exécutif de la ligne métiers trésorerie mondiale du groupe Crédit Agricole. Il rejoint en 2006 les équipes de la Banque de Proximité à l'International (BPI) pour assurer le suivi financier des filiales en Ukraine et en Pologne.

En 2010, il est nommé au sein de Crédit Agricole Ukraine Directeur Financier, membre du comité de direction ; ses fonctions étant étendues en 2015 à la fonction juridique.

En 2018, Monsieur Régis Lefèvre occupe le poste de Responsable Stratégie Sénior au sein de la BPI.

En 2020, Monsieur Régis Lefèvre est nommé Directeur général Adjoint en charge des Finances Groupe du Crédit du Maroc. Il a sous sa responsabilité la Direction Stratégie et Planification, la Direction Pilotage Banque, le Pôle Finance, la Direction des Achats Groupe et la supervision des filiales Crédit du Maroc Capital et Crédit du Maroc Patrimoine.

### **Monsieur Didier Falconet, Directeur général Adjoint Crédits et Recouvrement (59 ans)**

Monsieur Didier Falconet est diplômé en biologie/agronomie de l'Université Claude Bernard de Lyon. Il est également diplômé de l'Institut de formation des cadres de l'agroalimentaire et de l'Institut Technique de Banque. Il a réalisé l'essentiel de sa carrière au sein du Crédit Agricole dans deux Caisses régionales (Crédit Agricole Centre Est et Crédit Agricole des Savoie).

Monsieur Didier Falconet débute sa carrière comme Responsable départemental des engagements du secteur agricole. Il occupe par la suite différentes fonctions dans les réseaux spécialisés entreprises (Chargé grands comptes et Responsable de Centre d'affaires) puis est nommé Responsable des engagements du marché des professionnels et PME.

Avant son arrivée en 2015 en tant que Directeur des Engagements au Crédit du Maroc, il occupe le poste de Directeur de l'immobilier, du développement local, et des participations au Crédit Agricole des Savoie. Depuis 2015, il a successivement occupé les postes de Directeur des engagements et Directeur des crédits.

En décembre 2018, Monsieur Falconet est nommé en qualité de Directeur général Adjoint, en charge de la direction « Crédit et Recouvrement », rattaché au membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement.

**Monsieur Si Mohamed Sraidi, Directeur général adjoint Risques et Contrôles Permanents Groupe (46 ans)**

Docteur en mathématiques appliquées, Monsieur Si Mohamed Sraidi débute sa carrière dans l'enseignement et la recherche scientifique dans différentes universités, écoles françaises et Instituts de recherches. En 2005, il intègre le département des risques de Calyon à Paris en qualité d'expert de la modélisation des risques financiers. Monsieur Si Mohamed Sraidi a occupé le poste de 'Head of Internal Models' chez CACIB à Paris.

En octobre 2015, il rejoint le Crédit du Maroc en tant que Directeur du Contrôle Central des Risques.

En 2019, Monsieur Si Mohamed Sraidi est nommé Directeur des Risques et Contrôles Permanents. Il a sous sa responsabilité la Direction du Contrôle Central des Risques et la Direction du Risque Opérationnel et Contrôles Permanents ainsi que la Gouvernance de la Donnée.

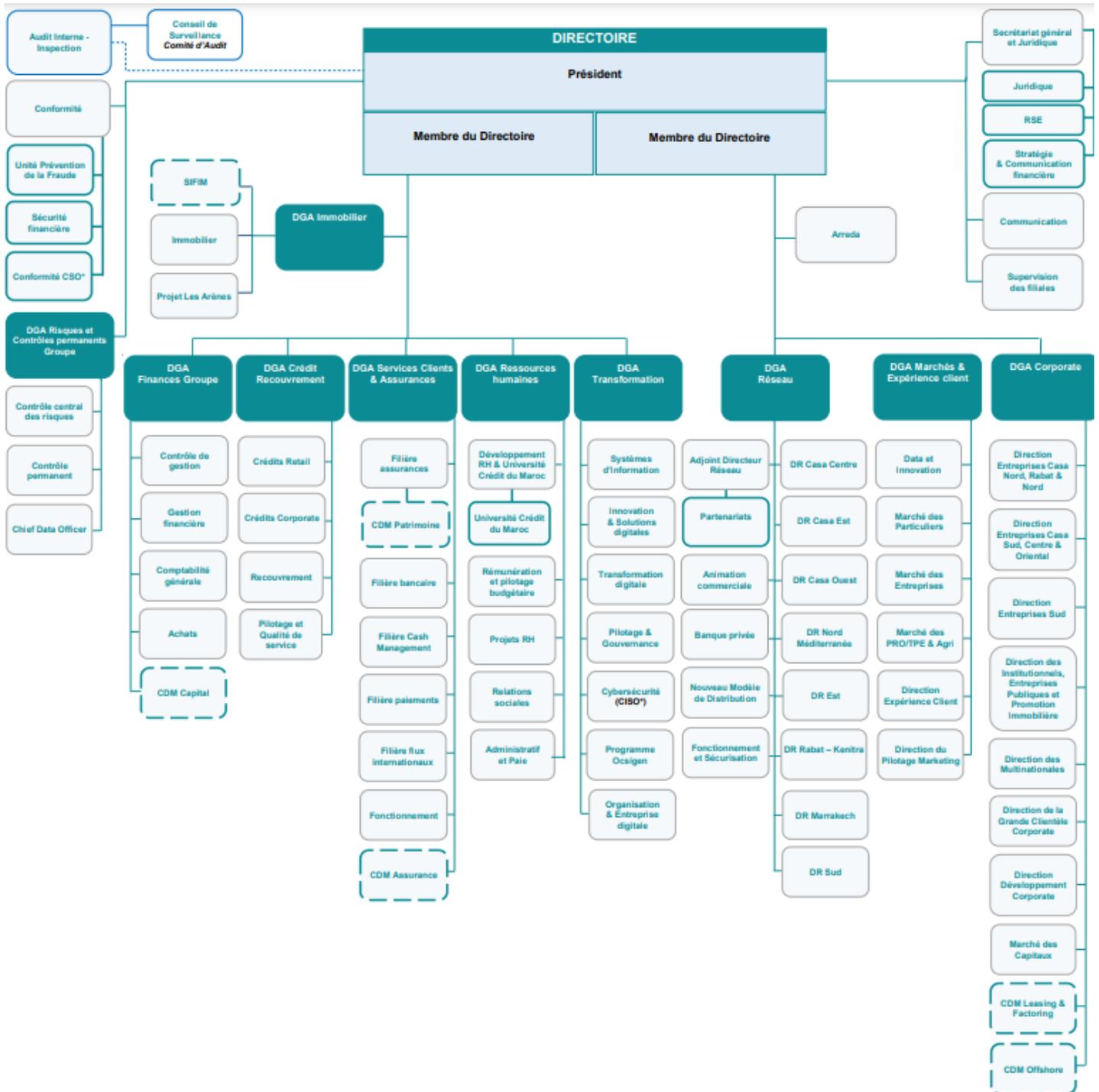
En 2021, Monsieur Si Mohamed Sraidi est nommé Directeur général Adjoint en charge des Risques et Contrôles Permanents Groupe.

### **3.3 Cercles managériaux**

Dans le cadre de l'amélioration du rôle et l'implication plus forte du management dans l'accroissement quotidien des performances du Crédit du Maroc, le Directoire a dissous le comité exécutif et le comité de direction et a instauré les cercles managériaux suivants : le Carrefour Coordination Mensuel (CCM), le Cercle 1 et le Cercle 2. Ces cercles managériaux ont pour but commun :

- de décliner la stratégie par les différents niveaux de la ligne managériale ;
- de créer un esprit de corps entre managers ;
- de développer les compétences professionnelles et le savoir-faire par l'échange d'expériences ;
- de relayer les différentes décisions du Directoire, du Comité de Direction Générale et/ou les sujets d'actualité ;
- de faire remonter toutes les informations susceptibles d'avoir un impact sur le fonctionnement de la Banque ;
- d'accroître l'adhésion des collaborateurs de la Banque et leur degré d'engagement.

### 3.4 Organigramme du Crédit du Maroc au 30 juin 2022



\*CSO : Chief Information Security Officer  
 \*CSO : Conseil Supérieur des Oulémas

## Section IV - ACTIVITÉ DE CRÉDIT DU MAROC

---

Crédit du Maroc est une filiale du Groupe Crédit Agricole S.A., leader européen des services bancaires et financiers, 1ère banque de proximité en Europe, 1er assureur en France et 1er gestionnaire d'actifs en Europe avec 52 millions de clients dans 47 pays et plus de 140 000 collaborateurs.

Banque universelle et généraliste qui s'adresse à tous les segments de clients : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises, Crédit du Maroc propose des offres sur mesure qui répondent à tous les besoins des clients, des services bancaires au quotidien jusqu'à la banque de financement et d'investissement en passant par les financements, l'épargne, la bancassurance, la gestion d'actifs, le leasing et le factoring, les zones d'accélération industrielle, la banque à distance, la banque privée et la fenêtre participative « Arreda ».

Positionné en tant que Banque commerciale, Crédit du Maroc est présent à travers un réseau de 325 agences dont 284 agences de proximité, 9 espaces Maskane dédiés au financement de l'habitat, 12 espaces Arreda destinés à l'activité participative, 11 espaces Banque Privée, 8 directions régionales et 9 centres d'affaires.

Sa politique de croissance, son réseau commercial à travers tout le Royaume et la mobilisation de ses forces vives s'appuient sur un grand pouvoir d'innovation orienté vers la satisfaction de ses clients.

## 1. Historique de Crédit du Maroc

<b>1929</b>	▪ Le Crédit Lyonnais s'installe au Maroc avec l'ouverture de sa première agence à Casablanca.
<b>1963</b>	▪ Association entre le Crédit Lyonnais et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) pour créer le Crédit Lyonnais Maroc : 68% du capital social détenus par le Crédit Lyonnais, et les 32% restant par la BMCE.
<b>1966</b>	▪ Naissance de Crédit du Maroc par absorption de la Compagnie Africaine de Banque.
<b>1976</b>	▪ Introduction en bourse des actions du Crédit du Maroc. La part du Crédit Lyonnais dans le capital est diluée à 43,2%.
<b>1998</b>	▪ Le Crédit Lyonnais reprend la majorité à 51% du capital social du Crédit du Maroc grâce au rachat de la quasi-totalité des actions détenues par SOFIPAR.
<b>1999</b>	▪ Wafa Assurances rachète la totalité de la participation de la BMCE dans le Crédit du Maroc.
<b>2004</b>	▪ La participation du Crédit Lyonnais dans le Crédit du Maroc est transférée à Calyon. ▪ Calyon étant la Banque de financement et d'investissement née suite à l'apport partiel d'actif du Crédit Lyonnais à Crédit Agricole Indosuez, elle-même née en 1996 du rachat de la Banque Indosuez par le Crédit Agricole.
<b>2005</b>	▪ En octobre 2005, la participation de Calyon est transférée au groupe bancaire français Crédit Agricole qui détient en 2005 52,64% du capital social du Crédit du Maroc.
<b>2006</b>	▪ Changement de l'identité visuelle du Groupe Crédit du Maroc.
<b>2008</b>	▪ Lancement du nouveau concept d'agences baptisé « Moustakbal 2010 ».
<b>2009</b>	▪ Crédit Agricole S.A. a porté sa participation à 77% par l'acquisition de 24% supplémentaires des parts détenus par Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc.
<b>2010</b>	▪ Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
<b>2011</b>	▪ Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2010 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
<b>2012</b>	▪ Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2011 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
<b>2013</b>	▪ Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2012 en actions nouvelles Crédit du Maroc. ▪ Augmentation de capital en numéraire.
<b>2014</b>	▪ Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2013 en actions nouvelles Crédit du Maroc.

<b>2015</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2014 en actions nouvelles Crédit du Maroc.</li> </ul>
<b>2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fermeture<sup>20</sup> de 9 agences du Crédit du Maroc dans le cadre du maillage réseau.</li> </ul>
<b>2017</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement de l'activité de Banque participative, Arreda, sous forme de fenêtre participative.</li> <li>Lancement du nouveau Centre de Relation Clients.</li> </ul>
<b>2018</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtention de l'agrément de l'AMMC du fond OPCVM dédié à Saham Assurance dans le cadre du partenariat Saham – Crédit du Maroc. Ce fond abrite les ressources bancassurance collectée par la Banque.</li> <li>Cession d'une partie du terrain « les Arènes », situé sur le boulevard d'Anfa à Casablanca, à un promoteur immobilier de renom. La superficie conservée devrait servir à ériger le futur siège de la Banque et de ses filiales.</li> <li>Lancement de la dynamique de transformation digitale via le nouveau portail : <b>créditdumaroc.ma</b>.</li> <li>Lancement de la « Fondation Crédit du Maroc » : la Banque se donne comme mission de développer l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité et favoriser l'autonomie économique des bénéficiaires en investissant dans des projets créateurs de valeur sociale et d'innovation durable.</li> <li>Présentation des comptes du Crédit du Maroc avec les nouvelles exigences réglementaires liées à l'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers.</li> <li>Signature de la convention cadre avec l'agence marocaine de l'efficacité énergétique et le lancement de l'offre Greenenergy, une solution dédiée aux financements des projets d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.</li> <li>Obtention du label de la CGEM pour la RSE le 4 avril 2018.</li> <li>Certification ISO-9001 qui porte sur l'ensemble du périmètre international incluant les opérations documentaires et non documentaires.</li> </ul>
<b>2019</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signature du contrat de promotion immobilière avec Yamed Construction pour la conception et la réalisation de son nouveau siège.</li> <li>Ouverture de 12 nouveaux points de vente Arreda</li> <li>Certification, par le bureau Veritas, du processus de gestion des réclamations des clients de la norme ISO9001 V2005 avec zéro non-conformité.</li> </ul>
<b>2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement du Projet d'entreprise de Crédit du Maroc « Tajdid 2022 », un plan global de transformation.</li> <li>Cérémonie de pose de la première pierre du futur siège Les Arènes.</li> <li>Exposition « Crédit du Maroc, 90 ans d'histoire » retraçant l'histoire de la Banque en présence d'institutionnels et des clients Corporate.</li> <li>Partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) afin de promouvoir l'offre « Green Value Chain » (GVC) destinée au financement des chaînes de valeur vertes des PME-PMI et signature d'un prêt de 20 millions d'euros dans le cadre de ce programme.</li> <li>Lancement du programme intégré d'appui et de financement des entreprises Intelak Al Moukawil, ayant pour objectif d'encourager la création d'entreprises et l'accompagnement des activités en démarrage.</li> <li>Mesures d'accompagnement des clients face à la crise Covid-19 : dispositif de report d'échéances des crédits, promotion des outils à distance, offres de financement garanties par l'état (Damane Oxygène, offre Damane Relance...).</li> </ul>
<b>2021</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accélération du développement du Crédit du Maroc sous l'égide de son projet d'entreprise « Tajdid 2022 ». Une série d'optimisations sont mises en œuvre dont l'amélioration des délais d'accord et de déblocage des crédits, la diversification des solutions d'épargne et l'enrichissement des solutions e-m banking offrant davantage de fonctionnalités et d'autonomie aux clients. La banque a également renforcé le financement et l'accompagnement des entreprises notamment les jeunes porteurs de projet dans le cadre du programme national intégré Intelaka.</li> </ul>

<sup>20</sup> La fermeture des 9 agences a été réalisée sur deux ans : 2015 (5 agences) et 2016 (4 agences)

- Lancement du projet de refonte du système d'information, conjointement avec TEMENOS.
- Trophée « Top Performer RSE 2020 » décerné par l'agence de notation extra-financière Vigeo pour la performance générale du Crédit du Maroc.
- Certification environnementale HQE (Haute Qualité Environnementale) niveau exceptionnel pour la phase d'exécution du projet du futur siège « Les Arènes ».
- Cessation de l'activité de négociation boursière exercée par Crédit du Maroc Capital (CDMC), filiale détenue à 100 % par Crédit du Maroc.
- « My Campus », l'application de Mobile Learning de Crédit du Maroc remporte le prix coup de cœur du jury aux Mobile Learning Awards 2021.

- Poursuite du plan de transformation de la Banque en cohérence avec le Plan moyen terme « Tajdid 2022 », avec des avancées majeures sur les quatre fondations du projet d'entreprise :
  - le projet du nouveau siège « Les Arènes », avec la préparation du déménagement prévu à partir du T3 2022 ;
  - le projet du nouveau Core Banking System ;
  - le nouveau modèle de distribution avec l'initiation de l'optimisation du maillage territorial, la création d'agences nouvelle génération, l'évolution des métiers du réseau visant l'excellence relationnelle et managériale et l'optimisation de processus majeurs ;
  - le programme de transformation digitale avec l'enrichissement et la sécurisation de l'offre de banque à distance qui couvre les deux canaux : web et mobile.

- Nouveau partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) et le fonds vert pour le climat (« GCF ») portant sur une nouvelle ligne de financement de 25 millions d'euros pour accélérer la transition verte au Maroc dans le cadre du programme GEF dédié qui vise à soutenir les investissements verts réalisées par les entreprises privées clientes de Crédit du Maroc.

- Renouvellement, en mars 2022, du label RSE de la CGEM attribué au Crédit du Maroc confirmant l'engagement continu de la Banque à œuvrer pour un développement durable de ses activités économiques et de son écosystème et la pertinence de son projet d'entreprise « Tajdid 2022 ».

- Renouvellement de la certification ISO 9001 de la gestion des réclamations clients, attestant de l'efficacité et de la conformité des processus opérationnels du Crédit du Maroc en réponse aux exigences de ses clients.

- Signature d'une convention de partenariat avec l'ANAPEC pour accompagner et appuyer la création d'entreprises au Maroc.

- Cession interne par Crédit du Maroc Capital des 40% des titres détenus dans Crédit du Maroc Patrimoine à SIFIM.

- Un protocole d'accord est signé et annoncé le 27 avril 2022 pour la cession de la totalité de la participation de Crédit Agricole SA, à hauteur de 78,7%, dans le capital de Crédit du Maroc, au groupe marocain Holmarcom.

Le groupe Holmarcom devrait détenir, dans un premier temps, une participation de 63,7% (50,9% via HFC<sup>21</sup> et 12,8% via AtlantaSanad). Dans un deuxième temps, Crédit Agricole S.A. lui céderait les 15% restants, dix-huit mois après la réalisation de la première cession.

Le groupe Holmarcom détiendrait ainsi 78,7% du capital et des droits de vote du Crédit du Maroc et en deviendrait l'actionnaire majoritaire.

Crédit Agricole S.A. continuera à accompagner Crédit du Maroc, pendant cette phase de transition, pour assurer la continuité de ses services et contribuer à sa pleine intégration dans le groupe Holmarcom.

2022

Source : Crédit du Maroc

<sup>21</sup> Holmarcom Finance Company

## 2. Appartenance de Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole <sup>22</sup>

Crédit du Maroc est détenu à hauteur de 78,7%<sup>23</sup> par le groupe bancaire français Crédit Agricole<sup>24</sup> via la société-mère Crédit Agricole S.A. (France).

L'affiliation au groupe Crédit Agricole France confère au Crédit du Maroc un atout commercial majeur et une ouverture à l'international et offre à ses clients une approche globale riche d'expertises éprouvées.

Son modèle de Banque Universelle de proximité et les synergies de tous les métiers du Groupe apportent une diversité d'expertise pour Crédit du Maroc pour faire de la Banque un partenaire privilégié de ses clients de toutes tailles et dans tous les secteurs.

### 2.1 Présentation du Crédit Agricole S.A.

Le modèle de Banque universelle de proximité (BUP) du Groupe Crédit Agricole repose sur l'association étroite de ses banques de proximité avec ses métiers spécialisés. Les 39 Caisses régionales sont au cœur de ce modèle, qui repose sur un savoir-faire reconnu dans la capacité à distribuer, en France et à l'international, tous les produits et services financiers du Groupe afin de servir tous les types de clientèle.

Avec ce modèle, le Groupe Crédit Agricole marque sa volonté d'être le partenaire de confiance de tous ses clients et de couvrir l'ensemble de leurs besoins financiers et patrimoniaux : moyens de paiement, assurances, gestion de l'épargne, financement, immobilier, accompagnement à l'international.

L'ensemble de ces services et expertises est proposé dans une relation de proximité qui s'appuie sur les banques de détail du Groupe en France (Caisses régionales, LCL, BforBank) et à l'international (Crédit Agricole Italia, CA Bank Polska, Crédit du Maroc, CA Egypt, CA Ukraine, ...). Les contacts entretenus par les collaborateurs et les élus des Caisses locales et régionales sur le terrain permettent une bonne connaissance des clients et de leurs problématiques tout au long de leur vie. Cette connaissance des attentes et des besoins des clients ainsi que la taille des réseaux du Groupe permettent en retour aux métiers spécialisés de Crédit Agricole S.A. d'améliorer en permanence leurs offres et leur compétitivité.

Avec ses filiales spécialisées (en assurances, gestion d'actifs, immobilier, gestion de fortune, banque de financement et d'investissement, services financiers aux investisseurs institutionnels et aux émetteurs, financements spécialisés, moyens de paiement), le Groupe peut proposer des solutions globales et sur mesure à tous ses clients, dans les bons comme les mauvais moments, dans le cadre d'une relation durable.

Ce modèle basé sur la proximité et l'universalité a démontré sa force, sa résilience et son utilité pour toutes les parties prenantes, y compris lors des aléas inédits des deux dernières années. Le Groupe a ainsi pu accompagner l'ensemble de ses clients pour traverser les temps difficiles mais également saisir les opportunités de la reprise. Cette expérience n'a fait que renforcer la pertinence et le déploiement des trois piliers – Client, Humain et Sociétal – qui structurent explicitement son action depuis 2019.

### 2.2 Les Missions de Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole S.A. a été conçu en 2001 pour former un ensemble représentatif des activités et de la puissance du groupe Crédit Agricole. En effet, lors de sa cotation, Crédit Agricole SA détenait 25% du capital de chaque Caisse régionale, tandis que les Caisses régionales restaient l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA.

En 2016, le groupe a procédé à une simplification de son organisation capitalistique qui a consisté à transférer la participation que Crédit Agricole S.A. détenait dans les Caisses régionales vers une société qui leur est commune, Sacam Mutualisation. Cette simplification donne plus de lisibilité au groupe Crédit Agricole.

<sup>22</sup> Rapport financier annuel – Document d'enregistrement universel Crédit Agricole S.A (France) 2021.

<sup>23</sup> Répartition du Capital Social du Crédit du Maroc au 31/12/2021.

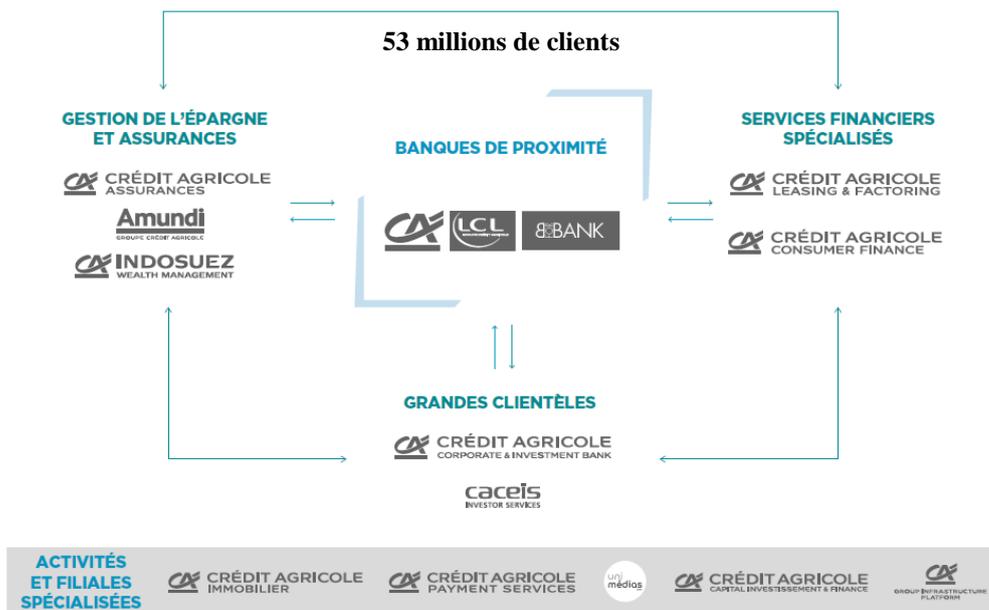
<sup>24</sup> Le groupe Crédit Agricole est un réseau français de banques coopératives et mutualistes, composé de 39 Caisses régionales (CR), 2 447 Caisses locales et une holding Crédit Agricole S.A (propriété des CR et des salariés du groupe) avec ses principales filiales : Amundi, LCL (le Crédit Lyonnais), Crédit Agricole CIB, BforBank ...Le groupe est coté via Crédit Agricole S.A.au 1<sup>er</sup> marché de l'Euronext Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

En outre, au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. en tant qu'organe central, exerce trois missions principales :

- veille à la cohésion et au bon fonctionnement du réseau, et représente le Groupe auprès des autorités bancaires ;
- garantit l'unité financière du Groupe ;
- coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers et assure le développement international du Groupe.

### 2.3 Les pôles-métiers

Au sein du groupe Crédit Agricole, les métiers sont structurés en cinq pôles métiers, auxquels s'ajoute un pôle « activité hors métiers » :



Source : Rapport financier annuel – Document d'enregistrement universel 2021

#### ▪ Banque de Proximité en France

Leader de la banque de proximité en France, le Crédit Agricole dispose en la matière d'un avantage concurrentiel unique : la complémentarité entre les Caisses régionales et le réseau LCL.

L'activité de la banque de proximité du Crédit Agricole regroupe 3 secteurs opérationnels :

➤ La banque de proximité en France - **Caisses régionales** : Sociétés coopératives et banques de plein exercice, les 39 Caisses régionales de Crédit Agricole occupent des positions de premier rang sur tous leurs marchés de proximité en France. Avec 21 millions de clients particuliers, les Caisses régionales représentent 23,4%<sup>25</sup> du marché des dépôts bancaires des ménages et 23,9%<sup>25</sup> de celui des crédits des ménages. Elles sont leaders sur le marché des agriculteurs (part de marché 84%<sup>26</sup>), des professionnels (part de marché 35%<sup>27</sup>) et en seconde position sur le marché des entreprises (part de marché 38%<sup>28</sup>).

Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers, accessibles en agence ou à distance, destinés à couvrir les besoins des clients dans les domaines de la banque (paiement, épargne, financement, haut de bilan, international), de l'assurance (dommage et prévoyance) et de l'immobilier (notamment conseil et valorisation d'actifs immobiliers, administration de biens, gestion location).

<sup>25</sup> Source : Banque de France, septembre 2021

<sup>26</sup> Source : Adéquation 2020

<sup>27</sup> Source : Pépites CSA 2019- 2020

<sup>28</sup> Source : Kantar 2021

La commercialisation des produits et services destinés à couvrir les besoins financiers et patrimoniaux de leurs clients s'appuie sur un réseau de près de 6 600 agences, environ 5 500 points verts<sup>29</sup> installés chez des commerçants, ainsi que sur un dispositif complet de banque à distance.

➤ La banque de proximité en France - **LCL** : LCL est un réseau national de banque de détail, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels. L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance ainsi que des prestations de gestion de patrimoine. Les services sont accessibles à partir de multiples canaux de distribution : les réseaux d'agences, avec des implantations dédiées aux entreprises ou à la banque privée, les sites Internet et les applications mobiles.

LCL dispose d'un réseau de près de 1 500 agences, complété par les conseillers à distance des centres de relation clients et par des solutions digitales qui permettent aux 216 000 clients d'accéder aux services de LCL en totale autonomie.

Des conseillers dédiés s'appuient sur des pôles d'expertise régionaux pour offrir un conseil global, tant immobilier que financier, et personnalisés, autour des financements, de la banque au quotidien et bien sûr de la gestion de patrimoine. Les 73 pôles Banque Privée, permettent l'analyse, le conseil et la prise de décision dans un cadre serein et une confidentialité totale.

LCL Banque des Entreprises s'appuie sur son réseau national de 62 implantations géographiques pour mettre à disposition de ses 29 900 clients l'ensemble de ses expertises à Paris comme en région : corporate finance pour les projets de reprise et transmission d'entreprises, activités de marches, commerce international et flux, épargne salariale. Acteur de référence sur le segment des mid-caps, LCL est aujourd'hui la banque de près d'un établissement de taille intermédiaire (ETI) sur deux.

LCL contribue à hauteur de 10% au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers Crédit Agricole S.A. (hors AHM<sup>30</sup>) sur l'année 2021.

#### **Chiffres clés 2021 :**

- ✓ 151 milliards d'euros d'encours de crédit (dont 92 milliards d'euros de crédits habitat).
- ✓ 233 milliards d'euros d'encours de collecte totale.
- ✓ Près de 6,1 millions de clients particuliers.

➤ La **banque de proximité à l'international** : Ce pôle métier comprend les filiales et les participations étrangères dont l'activité relève majoritairement de la banque de proximité.

La Direction de la "Banque de Proximité à l'International" (BPI) est en charge du pilotage et du développement des entités BPI du Crédit Agricole, selon les normes et orientations du Groupe et assure la responsabilité opérationnelle du bon fonctionnement et du résultat de ces banques, contrôle et appuie leur développement, tout en garantissant la bonne mise en application des normes en vigueur dans le Groupe.

Support de développement de tous les métiers du Groupe, les BPI du Crédit Agricole sont implantées principalement en Europe (Italie, Pologne, Serbie, Ukraine) et dans des pays choisis du bassin méditerranéen (Maroc, Égypte) dans lesquels elles servent tous types de clients (particuliers, professionnels et entreprises), en collaboration avec les métiers et activités spécialisés du Groupe.

Par ailleurs, Crédit Agricole S.A. détient une participation dans d'autres pays européens aux côtés des Caisses régionales : Crédit Agricole Next Bank en Suisse (5 %).

---

<sup>29</sup> Pour permettre à ses clients vivant dans des zones rurales d'avoir accès aux services de retrait, le Crédit Agricole a créé les Points verts. Ces espaces, situés chez les commerçants, sont devenus essentiels pour maintenir des services bancaires dans des territoires dépourvus d'agences bancaires et de distributeurs de billets.

<sup>30</sup> Activités Hors Métiers

En agences ou en ligne, les BPI proposent une gamme de services bancaires, services financiers spécialisés et produits d'épargne et assurance adaptés aux besoins clients, en synergie avec les autres lignes métiers du Groupe (CACIB<sup>31</sup>, CAA<sup>32</sup>, Amundi, CAL&F...).

**Chiffres clés 2021 :**

- ✓ 72,2 milliards d'euros d'encours de crédit.
- ✓ 78,2 milliards d'euros d'encours de collecte Bilan.
- ✓ Plus de 5,9 millions de clients.

La Banque de proximité à l'international contribue à hauteur de 9% au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers Crédit Agricole S.A. (hors AHM<sup>33</sup>) sur l'année 2021 et 14% à leurs revenus.

▪ **Gestion de l'épargne et assurances**

Crédit Agricole Assurances (CAA) est le premier bancassureur en Europe<sup>34</sup> par le chiffre d'affaires et premier assureur en France<sup>34</sup>.

Les positions de CAA s'appuient sur une offre complète et compétitive, adaptée aux spécificités de chaque marché national et de chaque partenaire local, ainsi que sur la force du réseau de distribution du Groupe Crédit Agricole. Cette ligne métier rassemble :

➤ **Les activités d'assurances, particulièrement :**

- assurance-vie et assurance de personnes, exercées par Predica en France et CA Vita en Italie ;
- assurance de biens et de responsabilité, exercées notamment par Pacifica ;
- assurance des emprunteurs, exercée par Crédit Agricole Creditor Insurance et assurances collectives exercées par Predica en France.

**Chiffres clés 2021 :**

- ✓ 36,5 milliards d'euros chiffre d'affaires.
- ✓ 323 milliards d'euros d'encours gérés en épargne retraite.
- ✓ 15,2 millions de contrats en assurance dommages.

➤ **Les activités de gestion d'actifs** exercées par le groupe Amundi<sup>35</sup> offrant des solutions d'épargne pour les particuliers et des solutions d'investissement pour les institutionnels. Le Groupe gère 2 064 milliards d'euros et compte six plateformes de gestion principales (Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo).

**Chiffres clés 2021 :**

- ✓ 2 064 milliards d'encours sous gestion.
- ✓ N°1 européen de Gestion d'actifs<sup>36</sup>.
- ✓ Présence dans 35 pays.

---

<sup>31</sup> Crédit Agricole CIB (Corporate and Investment Bank)

<sup>32</sup> Crédit Agricole Assurance

<sup>33</sup> Activités hors métiers

<sup>34</sup> Source : L'Argus de l'assurance, 17 décembre 2021

<sup>35</sup> Amundi est le 1<sup>er</sup> gestionnaire d'actifs européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial. Le Groupe gère 1 425 milliards d'euros et compte 6 plateformes de gestion principales (Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo).

<sup>36</sup> Source : palmarès IPE "Top 400 asset managers" publié en juin 2019 sur la base des encours sous gestion de décembre 2018.

➤ **Les activités de gestion de fortune** exercées principalement par les filiales de Crédit Agricole Indosuez Wealth Management en Europe, au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique (CA Indosuez Switzerland SA, CA Indosuez Wealth Europe, CFM Indosuez Wealth, CA Indosuez Wealth France). Suite au rapprochement entre Banca Leonardo<sup>37</sup> et Indosuez Wealth Management finalisé en octobre 2019, Indosuez Wealth Management est devenu la marque unique pour les activités de gestion de fortune du Groupe Crédit Agricole en Italie.

**Chiffres clés 2021 :**

- ✓ 135 milliards d'euros d'actifs sous gestion.
- ✓ 2 955 collaborateurs.
- ✓ Présence dans 10 territoires.

▪ **Services financiers spécialisés**

Le pôle Services financiers spécialisés est présent dans 19 pays, en Europe, au Maroc et en Chine. Il y occupe des positions importantes et en croissance rapide. Il réunit les métiers du crédit à la consommation (Crédit Agricole Consumer Finance), du crédit-bail et factoring (Crédit Agricole Leasing & Factoring).

Les métiers de financements spécialisés sont placés sous le double signe de l'expertise et du développement international. Ils permettent au groupe Crédit Agricole d'être l'un des tout premiers acteurs européens en la matière, avec 93 milliards d'euros d'encours gérés de crédit à la consommation 31 décembre 2021 et des parts de marché significatives dans le crédit-bail, l'affacturage et le financement des énergies et territoires.

➤ **Crédits à la consommation**

Acteur majeur du crédit à la consommation en Europe, Crédit Agricole Consumer Finance propose à ses clients et partenaires (bancaires, institutionnels, de la distribution et de l'automobile) une gamme complète et multicanale de solutions de financement, d'assurance et de services, disponible en ligne, dans les agences des filiales de CA Consumer Finance, et chez ses partenaires bancaires, institutionnels, de la distribution et de l'automobile.

**Chiffres clés en 2021 :**

- ✓ 93 milliards d'euros d'encours bruts gérés dont 22,4 milliards d'euros pour le Groupe Crédit Agricole, avec une offre complète répondant aux nouveaux usages des consommateurs en alliant digitalisation des processus, omni-analité des points de contacts et support humain de qualité.
- ✓ 43 milliards d'euros d'encours automobiles et une contribution des joint-ventures automobiles au résultat net part du Groupe en croissance de 13 % par an entre 2014 et 2021.
- ✓ 16 millions de clients.
- ✓ Indice d'engagement et de recommandation des collaborateurs au niveau record de 81% en 2021.
- ✓ Présence dans 19 pays.

➤ **Crédit-bail affacturage et financement des énergies et territoires**

Avec 25,5 milliards d'euros d'encours gérés dont 24% à l'international, Crédit Agricole Leasing & Factoring (CAL&F) est un acteur majeur du crédit-bail, de l'affacturage et du financement des énergies renouvelables en France et en Europe.

CAL&F accompagne les entreprises de toutes tailles aussi bien dans leurs projets d'investissement en équipements et en immobilier que dans le financement et la gestion de leur poste clients, en France et en Europe. CAL&F est aussi un des leaders en France dans le financement des énergies et des territoires.

---

<sup>37</sup> Banca Leonardo a été intégrée à ce pôle à compter du 3 mai 2018.

En crédit-bail, CAL&F propose des solutions de financements locatifs qui répondent aux besoins d'investissement et de renouvellement des équipements des entreprises.

En affacturation, CAL&F finance et gère le poste clients des entreprises, aussi bien pour leur activité quotidienne que pour leurs projets de développement en France et à l'Internationale : financement, relance et encaissement des créances commerciales, garantie contre le risque d'insolvabilité et gestion déléguée.

Via sa filiale Unifergie, CAL&F accompagne les entreprises, collectivités et agriculteurs dans le financement des projets d'énergies renouvelables, de performance énergétique et d'infrastructures publiques.

#### **Chiffres clés 2021 :**

- ✓ 1<sup>er</sup> ETI<sup>38</sup> sur 3 financée par CAL&F en France.
- ✓ Plus de 50 ans d'expérience en leasing et en affacturation.
- ✓ N°2 dans le financement des énergies renouvelables en France.

#### ▪ **Grandes clientèles**

Le pôle Grandes clientèles regroupe les activités de Banque de marché, de Banque d'investissement, de Financements structurés et de Banque commerciale regroupées au sein de Crédit Agricole Corporate & Investment Bank (Crédit Agricole CIB), ainsi que les Services financiers aux institutionnels (SFI) regroupés au sein de CACEIS<sup>39</sup>.

#### ➤ **La banque de financement et d'investissement**

Crédit Agricole CIB<sup>40</sup> est la banque de financement et d'investissement du Groupe Crédit Agricole. Elle propose à ses clients, entreprises et institutions financières, une gamme étendue de produits et services dans les métiers de la banque d'investissement, des financements structurés, de la banque de transactions et du commerce international, de la banque de marché et de la syndication. Le modèle de Crédit Agricole CIB repose sur une base de clientèle majoritairement Corporate.

Le **pôle des financements structurés** a pour missions principales d'originer et de structurer des financements complexes reposant majoritairement sur des sûretés réelles, d'apporter un conseil en matière de stratégie et de montage de financements et d'assurer la supervision au niveau mondial des secteurs de l'aviation et du rail, maritime, des infrastructures, pétrole et gaz, Infrastructures & Électricité et Immobilier. En 2021, les financements structurés ont préservé leurs positions sur leurs marchés, tout en menant une gestion active des risques.

Le **métier optimisation de la dette et distribution** est en charge pour les clients de l'origination, de la structuration et de l'arrangement des crédits syndiqués et bilatéraux à moyen et long terme ainsi que de la prise ferme et la distribution primaire et secondaire des crédits syndiqués auprès des banques et des investisseurs institutionnels non bancaires.

La **banque de transactions et du commerce international** a pour missions principales d'accompagner les clients dans la gestion de leurs besoins quotidiens et d'optimisation du fonds de roulement, et de cash management à travers des solutions de de financement, de sécurisation et de paiement (à titre d'exemple les opérations de rachat de créances commerciales, ou de la finance durable), malgré un environnement encore perturbé par les effets de la crise sanitaire. En 2021, les activités de ce secteur ont continué à se développer, notamment grâce à la mobilisation de toutes les équipes et au déploiement de nouvelles offres dans les différentes géographies.

<sup>38</sup> *Entreprise à Taille Intermédiaire*

<sup>39</sup> *CACEIS, groupe bancaire spécialiste du post-marché, accompagne les sociétés de gestion, investisseurs institutionnels, banques, fonds de private equity et real estate, brokers et entreprises, de l'exécution de leurs ordres jusqu'à la tenue de compte-conservation de leurs actifs financiers.*

<sup>40</sup> *Corporate Investment Banking*

La **banque de marché** couvre l'ensemble des activités de vente, structuration et trading sur les marchés de taux, change, crédit, dérivés actions ainsi que les activités de titrisation et de trésorerie et celles de banque d'investissement, conseil en fusions et acquisitions ...

La **banque d'investissement** a pour mission principale de proposer une offre complète de solutions à forte valeur ajoutée au service des problématiques stratégiques des grands clients (opérations d'equity capital market / equity linked, de fusions acquisitions...)

L'année 2021, marquée par la COVID, a été pour Crédit Agricole CIB une année record pour les opérations de fusions-acquisitions et d'equity capital markets/equity linked, ainsi que pour ses activités de financements structurés de haut de bilan.

#### **Chiffres clés 2021 :**

- ✓ 46 milliards de dollars Arrangements obligations vertes, sociales, durables. (top 5 mondial)<sup>41</sup>
- ✓ 2<sup>ème</sup> teneur de livres mondial en obligations vertes, sociales et responsables toutes devises
- ✓ 3<sup>e</sup> teneur de livres en crédits syndiqués pour la zone EMEA<sup>42</sup>
- ✓ 8 604 collaborateurs
- ✓ Plus de 30 marchés couverts

#### ➤ **Les services financiers aux institutionnels**

CACEIS Bank pour la fonction conservation et CACEIS Fund Administration pour la fonction administration de fonds.

CACEIS propose des solutions d'asset servicing sur tout le cycle de vie des produits d'investissement et toutes les classes d'actifs : exécution, compensation, conservation, banque dépositaire, administration de fonds, solutions de middle office, change, prêt-emprunt de titres, support à la distribution des fonds et services aux émetteurs.

#### **Chiffres clés 2021 :**

- ✓ 4 581 milliards d'euros d'encours en conservation.
- ✓ 2 405 milliards d'euros d'encours sous administration.
- ✓ 1 798 milliards d'euros d'encours dépositaire.
- ✓ 4 500 collaborateurs présents dans 15 pays.

#### ▪ **Activités hors métiers**

Ce pôle comprend principalement la fonction d'organe central de Crédit Agricole, la gestion Actif-Passif et la gestion des dettes liées aux acquisitions de filiales ou de participations financières. Il inclut :

➤ **Crédit Agricole Capital Investissement & Finance (CACIF)** : Cette entité porte les investissements de Crédit Agricole S.A., des Caisses régionales et de LCL dans les entreprises non cotées au travers de fonds dédiés dont la majeure partie est confiée en gestion à sa filiale IDIA Capital Investissement. CACIF exerce également une activité de services via SODICA Corporate Finance, spécialisé dans les opérations de conseil en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière de taille moyenne, tous secteurs confondus.

➤ **Crédit Agricole Immobilier** : Expert immobilier du Groupe, cette entité construit, commercialise et gère des logements et des bureaux utiles aux territoires et aux clients, en intégrant les nouvelles contraintes urbaines et environnementales.

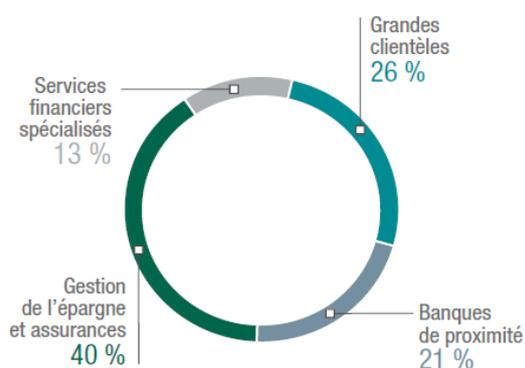
<sup>41</sup> Source Bloomberg

<sup>42</sup> Europe, Middle East & Africa : Région regroupe les pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique.

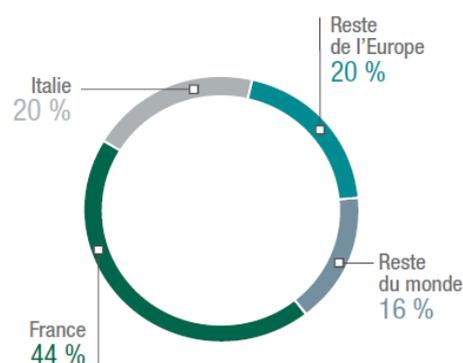
- **Uni-Médias** : Filiale de presse de Crédit Agricole S.A., Uni-médias fait partie des huit premiers éditeurs de presse magazine en France et continue d'afficher l'une des plus fortes rentabilités du secteur avec un chiffre d'affaires de près de 88 millions d'euros.
- **Crédit Agricole Services** : Cette entité assure, pour le Groupe, les missions suivantes en matière de paiements : pilotage de la stratégie, innovation et conception des offres, animation de la distribution, exploitation des plateformes de processing, supervision des opérations, sécurité des transactions, représentation interbancaire.
- **Crédit Agricole Group Infrastructure Platform (CAGIP)** : Cette entité rassemble plus de 80 % des infrastructures et de la production informatique du Groupe Crédit Agricole.

### Répartition du Produits Net Bancaire en 2021

Par pôle métier <sup>(4)</sup>



Par zone géographique



Source : Rapport financier annuel – Document d'enregistrement universel 2021

## 2.4 Chiffres Clés

Les principales données financières du Groupe Crédit Agricole<sup>43</sup> sont présentées dans le tableau ci-après :

Données consolidées (en Mrds €)	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Capitaux propres part du Groupe	114,9	119,6	4,1%	126,5	5,8%
Produit net bancaire	33,8	33,6	-0,6%	36,8	9,6%
Résultat net part du Groupe	7,2	4,7	-34,7%	9,1	93,6%

Source : Site institutionnel du Crédit Agricole – Résultat du 4<sup>ème</sup> trimestre et de l'année 2021

Les principaux indicateurs du Crédit Agricole S.A. sur les 3 derniers exercices se présentent comme suit :

Données consolidées (en M€)	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Produit net bancaire	20 152	20 500	1,7%	22 657	10,5%
Résultat Brut d'exploitation	7 391	7 609	2,9%	8 836	16,1%
Coût du risque	-1 256	-2 606	>-100%	-1 576	-39,5%
Contribution des sociétés mises en équivalence	352	413	17,3%	373	-9,7%
Résultat net	5 458	3 238	-40,7%	6 849	>100%
Résultat net Part du Groupe	4 844	2 692	-44,4%	5 844	>100%
Capitaux propres (Part du Groupe)	62 920	65 217	3,7%	68 217	4,6%
Ratio de solvabilité global	16,9%	21,1%	4,2 pts	17,7%	-3,4 pts
<b>ROE</b>	8,67%	4,96%	- 3,7 pts	10,0%	5,1 pts

Source : Rapport financier annuel – Document d'enregistrement universel 2021

<sup>43</sup> Crédit Agricole S.A. et Caisses régionales à 100%

## 2.5 Conventions réglementées conclues en 2021

Au cours de l'exercice 2021, aucune nouvelle convention réglementée entre Crédit du Maroc et ses actionnaires n'a été conclue et autorisée par le Conseil de surveillance.

## 2.6 Conventions réglementées conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie

Les conventions conclues entre Crédit du Maroc, Wafa Assurance et le Groupe Crédit Agricole S.A. au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2021 sont répertoriées ci-dessous :

### 2.6.1 Conventions entre Crédit du Maroc et Wafa Assurance

#### **Convention de prêt à durée indéterminée qualifiée en fonds propres additionnels de catégorie 1<sup>44</sup>**

Entités et personnes concernées : Wafa Assurance, actionnaire détenant 10,7 %, soit plus de 5% du capital de Crédit du Maroc

#### Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, établie en novembre 2020, Wafa Assurance apporte au Crédit du Maroc un prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1 de 21 753 KMAD. Le taux d'intérêt annuel applicable est interpolé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor Marocains, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, conformément aux dispositions de la convention de prêt à durée indéterminée liant les deux parties.

Le paiement des intérêts comme celui du principal est à la seule initiative de Crédit du Maroc et soumis, dans certains cas, à l'autorisation préalable de Bank Al-Maghrib.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 13 novembre 2020.

Les intérêts comptabilisés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 865 KMAD hors taxes. L'encours du prêt à durée indéterminée au 31 décembre 2021 est de 21 753 KMAD.

### 2.6.2 Conventions entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole S.A.

#### **Convention entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole S.A.**

Entités et personnes concernées :

- Crédit Agricole S.A, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc
- M. Gérard Ouvrier-Bufferet, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc et membre du Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A.
- M. Stanislas Ribes, représentant permanent de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc.

#### ➤ *Convention de prêt à durée indéterminée qualifiée en fonds propres additionnels de catégorie 1*

Dans le cadre de cette convention, établie en novembre 2020, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc un prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1 de 136 116 KMAD.

---

<sup>44</sup> Par sa correspondance datée du 15 février 2021, la Direction de la Supervision Bancaire a entériné l'éligibilité des dettes objets des conventions de dette à durée indéterminée entre Crédit du Maroc et ses actionnaires de référence portant sur la distribution des dividendes de l'exercice 2019 décidée par l'Assemblée du 27 mars 2020 en tant que fonds propres additionnels de catégorie 1 et la possibilité qu'elles fassent l'objet d'un remboursement dans un délai inférieur à cinq années, sous réserve de l'obtention préalable de l'accord de Bank Al-Maghrib

Le taux d'intérêt annuel applicable est interpolé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor Marocains, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, conformément aux dispositions de la convention de prêt à durée indéterminée liant les deux parties.

Le paiement des intérêts comme celui du principal sont à la seule initiative de Crédit du Maroc et soumis, dans certains cas, à l'autorisation préalable de Bank Al-Maghrib.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 13 novembre 2020.

Les intérêts comptabilisés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 5 411 KMAD hors taxes. L'encours du prêt à durée indéterminée au 31 décembre 2021 est de 136 116 KMAD.

➤ *Convention d'assistance technique et de coopération*

Dans le cadre de cette convention établie en mai 2007, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc, les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le Groupe Crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2021 est de 10 994 KMAD hors taxes. Les règlements réalisés au cours de l'ordre de 10 088 KMAD.

➤ *Convention de garantie*

Dans le cadre de cette convention conclue en Mai 2010, le groupe Crédit Agricole SA garantit le Crédit du Maroc auprès de Visa International à hauteur de 2 957 KUSD (soit 7 jours de compensation financière) pour les flux domestiques et internationaux.

Le montant facturé par le groupe Crédit Agricole SA, au titre de l'exercice 2021, s'élève à 82 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de 57 KMAD hors taxes au cours de l'exercice 2021.

**Convention entre Crédit du Maroc et Unifitel**

Entités et personnes concernées : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention de prestation de services, établie en septembre 2017 et modifiée par l'avenant de 17 septembre 2019, porte sur un contrat de prestation de services dans le cadre de l'externalisation du centre relations client. La charge relative à l'exercice 2021 s'élève à 3 896 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de 3 438 KMAD au cours de l'exercice 2021.

**Convention entre Crédit du Maroc et PROGICA**

Entités et personnes concernées : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

➤ *Convention relative aux Progiciels & Services informatiques*

Cette convention de prestations de services, établie en mars 2012, prévoit la mise en place d'un dispositif de gestion permettant de calculer les expositions sur les tiers et les groupes dans le cadre du dispositif Bâle II. La charge relative à l'exercice 2021 s'élève à 175 KMAD hors taxes, le montant réglé en 2021 est à l'ordre de courant 124 KMAD.

➤ *Convention relative à MY AUDIT*

Dans le cadre de cette convention conclue en avril 2010, Crédit du Maroc utilise l'outil du groupe My Audit. MY AUDIT n'est plus une prestation assurée par PROGICA depuis fin 2020, elle a été reprise par Crédit Agricole S.A.

➤ *Convention relative au logiciel de cotation ANADEFI*

Dans le cadre de cette convention, établie en février 2008, Crédit du Maroc utilise le logiciel de cotation du groupe ANDEFI. Le montant facturé par PROGICA au titre de l'exercice 2021 s'élève à 149 KMAD hors taxes. Le montant réglé en 2021 est à l'ordre de 53 KMAD.

➤ *Convention relative à l'outil de gestion SCOPE*

Dans le cadre de cette convention, conclue en mai 2008, Crédit du Maroc utilise l'outil de gestion des contrôles permanents « SCOPE ». Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2021 s'élève à 73 KMAD hors taxes. Ce montant n'a pas été réglé au cours de l'exercice 2021.

➤ *Convention relative à la plateforme LDAP*

Cette convention, établie en juin 2007, porte sur l'acquisition et la maintenance de la plateforme de l'annuaire du Crédit du Maroc. Le montant facturé par PROGICA-LDAP, au titre de l'exercice 2021, s'élève à 14 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité courant l'exercice 2021.

**Convention entre Crédit du Maroc et LESICA**

Entités et personnes concernées :

- Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.
- M. Philippe Carayol, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc et administrateur de LESICA

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention de prestations de services, établie en octobre 2011, prévoit la mise en place d'un projet CRM analytique par LESICA à travers l'acquisition, le déploiement et la maintenance des licences UNICA pour Crédit du Maroc. La charge relative à l'exercice 2021 s'élève à 99 KMAD hors taxes. Ce montant n'a pas été réglé au cours de l'exercice 2021.

**Convention entre Crédit du Maroc et EUROFACTOR**

Entités et personnes concernées : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2008, Crédit du Maroc dispose de l'accès au site BATICA d'informations financières et juridiques d'Eurofactor sur Internet. Le montant facturé par Eurofactor au titre de l'exercice 2021 s'élève à 118 MAD hors taxes, Ce montant a été réglé en totalité au cours de l'exercice 2021.

**Convention entre le Crédit du Maroc, Crédit Agricole SA et CEDICAM**

Entités et personnes concernées :

- Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités
- M. Gérard Ouvrier-Buffet, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc et membre du Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A.
- M. Cyril Meilland, représentant permanent de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc.

Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention établie en mai 2007, Crédit du Maroc utilise la plateforme Groupe SWIFT. Le montant facturé au titre de l'exercice 2021 est de 617 KMAD hors taxes. Les règlements réalisés au cours de l'exercice 2021 sont de 620 KMAD.

### **Convention entre Crédit du Maroc et GECICA**

Entités et personnes concernées : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

#### Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2007, Crédit du Maroc adhère au contrat « Microsoft Souscription Entreprise (contrat EASL), conclu entre GECICA et Microsoft, qui lui permet d'obtenir de Microsoft des conditions préférentielles 2021 s'élève à 4 550 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au cours de l'exercice 2021.

### **Convention entre le Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel (IFCAM)**

Entités et personnes concernées :

- Crédit Agricole., actionnaire des deux entités
- M. Marc Didier, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc et Administrateur de IFCAM.

#### Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en mars 2006, a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2021 s'élève à 464 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de 520 KMAD.

## 2.7 Flux entre Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole au cours des trois dernières années

Les flux entre Crédit du Maroc et le Groupe CA sur les trois dernières années s'établissent comme suit :

INTITULE	PARTIES	DATE	Produits/Charges constatés en KMAD			Encaissement / Décaissement en KMAD		
			2021	2020	2019	2021	2020	2019
<b>CONVENTION LIANT CREDIT DU MAROC AUX AUTRES ENTITES DU GROUPE</b>								
Convention de prêt à durée indéterminée	C.A S.A.	Novembre 2020	-5 411	-270		-5 411	-270	
Convention de prestations de services	IFCAM	Mars 2006	-464	-393	-1 375	-520	-335	-1 167
Convention de prestations de services	CAsa / CEDICAM	Mai 2007	-617	-654	-731	-620	-657	-544
Convention d'assistance technique et de coopération	Casa	Mai 2007	-10 994	-11 659	-13 257	-10 088	-12 347	-9 290
Convention de garantie de Crédit du Maroc par CAsa auprès de Visa International	Casa	Mai 2010	-82	-86	-97	-57	-61	-97
Convention de prestations de services	PROGICA – LDAP	Juin 2007	-14	-14	-13	-14	-14	-13
Convention de prestations de services	PROGICA - ANADEFI	Février 2008	-149	-174	-99	-53	-174	-99
Convention de prestations de services	PROGICA / SCOPE	Mai 2008	-73	-49	-59	-	-49	-52
Convention de prestations de services	PROGICA - My Audit	Avril 2010	-	-54	-112	-	-54	0
Convention de prestations de services	PROGICA - Progiciels & services informatiques	Mars 2012	-175	-60	-62	-124	-60	-62
Convention d'affiliation au contrat MICROSOFT Souscription Entreprise (EASL)	GIE GECICA	Juin 2007	-4 550	-4 437	-4 217	-4 550	0	0
Convention de prestations de services	EUROFACTOR	Juin 2008	-0,1	0	0	-0,1	0	0
Convention de prestations de services	LESICA	Octobre 2011	-99	-108	-240	-	-108	0
Convention de prestations de services	Unifitel	Septembre 2017	-3 896	-3 613	-3 382	-3 438	- 615	-3 153
<b>Total</b>			<b>-26 524</b>	<b>-21 571</b>	<b>-23 644</b>	<b>-24 875</b>	<b>-14 744</b>	<b>-14 477</b>

Source : Crédit du Maroc – Chiffres issus des conventions règlementées

Les flux faisant l'objet de conventions règlementées et détaillés ci-dessus constituent les seuls flux entre Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole.

Les conventions règlementées entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole ont généré en 2021 un montant des charges s'élevant à 26 524 KMAD. L'essentiel des charges générées au cours de l'exercice est issu de la convention de prêt entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole SA.

Ces conventions ont conduit à des décaissements de 24 875 KMAD en 2021.

## 2.8 Synergie entre Crédit du Maroc et les filiales du Groupe Crédit du Maroc

Dans le cadre du projet d'entreprise « Tajdid 2022 », Crédit du Maroc fait du développement des synergies inter-métiers sa priorité pour faire du Crédit du Maroc une banque moderne, dynamique et référente sur des axes stratégiques choisis. En phase finale de son déploiement, les constats qui émergent de son exécution sont satisfaisants. Ses promesses de performance n'auraient pu être tenues sans l'accompagnement régulier du Groupe Crédit Agricole SA et son engagement.

Aujourd'hui la Banque accompagne les secteurs économiques définis comme stratégiques pour le Maroc, notamment l'automobile, l'aéronautique avec l'accompagnement de multinationales de ces secteurs, clientes du Groupe et quel que soit leur nationalité.

Des synergies fortes sont à l'œuvre dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-industrie, où l'expertise distinctive du Groupe Crédit Agricole S.A. est en adéquation avec les besoins d'un secteur en mutation.

Sur le secteur des énergies renouvelables, secteur de portée stratégique pour le Royaume, Crédit du Maroc contribuera à son développement en accompagnant ses clients dans leurs projets verts (éoliens, solaires et efficacité énergétique) notamment à travers son partenariat avec Unifergie, filiale du Groupe spécialisée dans le financement de la transition énergétique.

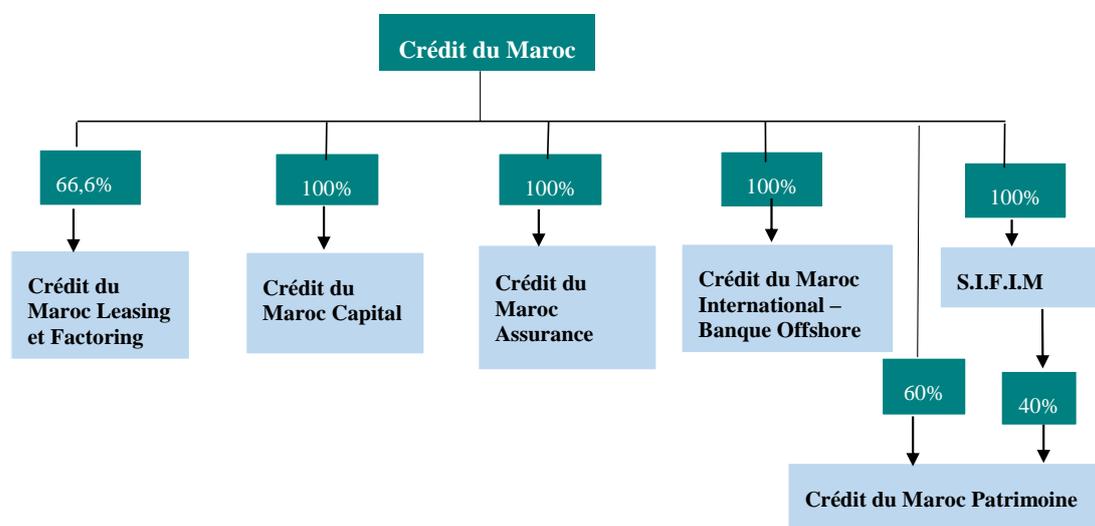
Dans ce cadre, la banque a financé l'un des parcs éoliens privés au Maroc, à hauteur de 50 millions de dirhams pour le compte du groupe InnoVent, dans la région de Oualidia. Implanté sur un domaine de 10 hectares, le parc éolien a injecté les premiers kilowattheures sur le réseau national de l'ONEE suite à la mise en service de sa première machine de 3 MW et a atteint sa pleine capacité de 36 MW en 2022.

Ce financement vert a été réalisé en synergie avec deux entités du Groupe. D'une part Unifergie en sa qualité de conseil et expert dans l'étude et la structuration de financements d'énergies renouvelables. De son côté, la Caisse régionale Nord de France, en sa qualité de banquier d'Innovent, a garanti une partie du financement.

## 3. Filiales du Crédit du Maroc

### 3.1 Organigramme au 30 juin 2022

Aucune filiale du Crédit du Maroc n'est cotée à la bourse.



### 3.2 Activités des filiales

#### Crédit du Maroc Capital (CDMC)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Capital S.A.	
Siège social	48-58, Bd Mohamed V- Casablanca	
Capital en KMAD au 31/12/2021	10 000,00	
Capital détenu en KMAD au 31/12/2021	9 999,50	
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc 31/12/2021	100%	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2021	99 995	
Contribution au PNB consolidé en KMAD	2019	9 273,04
	2020	9 743,91
	2021	20 483,30
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1	2019	4 299,87
	2020	10 835,00
	2021	4 379,00
	2022	12 934,53
Total Bilan en KMAD	2019	321 349,21
	2020	58 197,25
	2021	25 992,58
Situation Nette sociale en KMAD	2019	24 642,00
	2020	18 186,15
	2021	11 000,15

Créé en 1995, Crédit du Maroc Capital (CDMC) est une entité autonome avec un capital détenu à 100% par le Crédit du Maroc.

CDMC, en tant que société de bourse du groupe, avait pour principale activité l'intermédiation en actions et obligations sur le marché financier de la Bourse de Casablanca.

En date du 28 décembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de cesser l'activité de la société et de demander le retrait de son agrément à l'AMMC en application des dispositions de l'article 52 de la loi 19-14, relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier (la « Loi BVC »). Elle a également décidé en conséquence, et sous la condition du retrait de l'agrément par l'AMMC, la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

Compte tenu de la décision de Crédit du Maroc Capital de cesser son activité, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, au vu de la demande de retrait d'agrément formulée par Crédit du Maroc Capital, a prononcé le retrait d'agrément de la société de bourse Crédit du Maroc Capital.

L'assemblée générale extraordinaire a par ailleurs autorisé la cession de la totalité de la participation détenue par CDM Capital dans le capital de CDMP, soit 4000 actions, au profit de SIFIM, autre entité du Groupe Crédit du Maroc, pour un prix total de 16 MMAD. Cette cession a eu lieu au cours de l'exercice 2021.

#### Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2021

CDMC en KMAD (Social)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produits d'exploitation	6 635	6 487	-2,24%	1 357	-79,08%
Charges d'exploitation	6 057	6 079	0,37%	3 282	-46,01%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>578</b>	<b>407</b>	<b>-29,50%</b>	<b>- 1 925</b>	<b>&gt;-100%</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>2 538</b>	<b>4 334</b>	<b>70,75%</b>	<b>3 558</b>	<b>-17,90%</b>
<b>Résultat net</b>	<b>10 835</b>	<b>4 379</b>	<b>-59,58%</b>	<b>12 935</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Résultats au 31.12.2021

À fin 2021, Crédit du Maroc Capital (CDMC) a enregistré, des produits d'exploitation se chiffrant à 1 357 KMAD, en baisse de -79,08% par rapport à 2020, une baisse induite principalement par la cessation de l'activité brokerage et dépositaire.

Les charges d'exploitation s'établissent à 3 282 KMAD en baisse de -46,01% expliquée principalement par la baisse des charges du personnel.

Il en ressort, un résultat d'exploitation qui s'établit à -1 925 KMAD contre de 407 KMAD en 2020.

Le résultat financier a baissé de -17,9% pour atteindre 3 558 KMAD contre 4 334 KMAD en 2020. Une baisse induite par la régression des produits de cession sur titres de placement (OPCVM).

Ainsi, le résultat net à fin 2021 s'établit à 12 935 KMAD contre 4 379 KMAD en 2020, soit une hausse de +8 556 KMAD tirée principalement par un produit non courant de 16 MMAD lié à la cession des titres de participation « CDMP » à SIFIM.

### Résultats au 31.12.2020

Crédit du Maroc Capital (CDMC) a enregistré, à fin 2020, des produits d'exploitation se chiffrant à 6 487 KMAD, en baisse de -2,2% par rapport à 2019, une baisse induite par une légère régression des commissions et des produits sur prestations de services.

Les charges d'exploitation s'établissent à 6 079 KMAD et sont restées quasi stables entre les deux périodes.

Il en ressort, un résultat d'exploitation qui s'établit à 407 KMAD contre de 578 KMAD en 2019.

Le résultat financier a évolué de +70,7% pour atteindre 4 334 KMAD contre 2 538 KMAD en 2019. Une hausse induite par l'évolution des produits de cession sur titres de placement (OPCVM).

Ainsi, le résultat net à fin 2020 s'établit à 4 379 KMAD contre 10 835 KMAD en 2019, soit une baisse de -59,5% résultant d'un effet de base 2019 lié à la comptabilisation exceptionnelle d'un produit de cession d'immobilisation.

### Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Leasing & Factoring S.A.	
Siège social	203 boulevard Bourgogne - 20100 Casablanca	
Capital en KMAD au 31/12/2021	124 000,00	
Capital détenu en KMAD au 31/12/2021	87 347,24	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2021	66,67%	
Nombre d'actions détenues directement par le Crédit du Maroc au 31/12/2021	826 657	
Nombre d'actions détenues par CALEF au 31/12/2021	413 333	
Contribution au PNB consolidé en KMAD	2019	57 622,73
	2020	59 765,08
	2021	59 705,03
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1	2019	0,00
	2020	0,00
	2021	4 637,60
	2022	5 059,20
Total Bilan en KMAD	2019	2 003 471,62
	2020	1 736 219,90
	2021	1 822 914,20
Situation nette sociale en KMAD	2019	139 806,94
	2020	149 572,17
	2021	155 587,48

Source : Crédit du Maroc

Filiale du Crédit du Maroc et de Crédit Agricole Leasing et Factoring, Crédit du Maroc Leasing et Factoring opère à la fois dans le Financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers et dans l'activité d'affacturage.

La production Leasing du Crédit du Maroc a évolué comme suit sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	Var.	2021	Var.
Crédit-bail immobilier (CBI)	30 434	36 227	19%	61 322	69%
Crédit-bail mobilier (CBM)	647 894	335 602	-48%	456 607	36%
<b>Total Production</b>	<b>678 328</b>	<b>371 829</b>	<b>-45%</b>	<b>517 929</b>	<b>39%</b>

Source : Crédit du Maroc

A fin 2021, la production Leasing s'est située à 517 929 KMAD, en hausse de +39% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse de la production s'explique principalement par une forte progression des CBI représentant 12% des mises en loyer. Ces derniers ont connu un rythme accéléré en décembre 2021 avec la mobilisation des équipes et les synergies avec les partenaires. Cette évolution a été nettement ressentie au niveau de :

- la production sur le matériel roulant qui évolue de +47,2% par rapport à 2020 ;
- la production de matériel de travaux publics et autres qui enregistre un recul de -35,7 % comparativement à 2020 ;
- la production du matériel médical a enregistré une forte progression de +128,8% par rapport à fin 2020.

Sur l'activité Factoring, le chiffre d'affaires est en croissance de 13% par rapport à 2020 pour s'établir à 654,6 MMAD à fin 2021. Les encours financés affichent, quant à eux, une hausse de 30,8 MMAD +26,7% grâce à l'effet volume des derniers mois.

## Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2021

CDMLF en KMAD (Social)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produits net bancaire	65 790	55 993	-14,89%	69 454	24,04%
Charges générales d'exploitation	24 080	22 085	-8,28%	30 098	36,28%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>41 710</b>	<b>33 908</b>	<b>-18,71%</b>	<b>39 357</b>	<b>16,07%</b>
<b>Résultat Net</b>	<b>13 309</b>	<b>9 765</b>	<b>-26,63%</b>	<b>10 653</b>	<b>9,09%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Résultats au 31.12.2021

Le produit net bancaire ressort à 69,5 MMAD en hausse de 24% par rapport à décembre 2020. Cette hausse s'explique principalement par le retour à la normal du niveau de production en 2021.

Les charges générales d'exploitation enregistrent une hausse de 8 MMAD découlant de la comptabilisation de la charge à payer sur l'assainissement de la taxe sur services communaux pour 4,5 MMAD ainsi que de la hausse des dotations aux amortissements des immobilisations pour 1,2 MMAD en lien avec l'activation des immobilisation incorporelles (montée en version de l'outil CASSIOPAE).

Le résultat net ressort positif à 10,7 MMAD ressort en hausse de près + 1 MMAD par rapport à décembre 2020 tirée principalement par l'évolution du PNB et l'amélioration du Coût du Risque suite à la reprise totale des provisions liées à la crise sanitaire de la Covid-19 de 10 MMAD.

### Résultats au 31.12.2020

Le produit net bancaire ressort à 55 993 KMAD en baisse de 15,1% par rapport à décembre 2019. Cette baisse s'explique principalement par les reports d'échéances pour l'activité Leasing compensée partiellement par la suspension des dotations aux amortissements ainsi qu'une diminution de l'assiette de financement et les charges d'intérêts pour l'activité Factoring.

Les charges générales d'exploitation ont enregistré une baisse de 8,28% expliquée principalement par l'apurement des charges à payer et la baisse de la taxe professionnelle entre les deux périodes.

Le résultat net ressort à 9 765 KMAD en baisse de 26,63% par rapport à décembre 2019, impacté principalement par le recul du PNB atténué par l'amélioration du coût risque et la baisse de l'IS entre les deux exercices.

## Crédit du Maroc Patrimoine

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Patrimoine S.A.	
Siège social	48-58, Bd Mohamed V- Casablanca	
Capital en KMAD au 31/12/2021	1 000,00	
Capital détenu en KMAD au 31/12/2021	600,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2021	60%	
Nombre d'actions détenues directement par le Crédit du Maroc au 31/12/2021	6 000	
Nombre d'actions détenues par CDMC au 31/12/2021	4 000	
Contribution au PNB consolidé en KMAD	2019	16 508,83
	2020	19 046,76
	2021	20 726,82
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1	2019	3 622,64
	2020	4 345,00
	2021	5 244,00
Montant des dividendes distribués en N au titre de N-1, en KMAD	2022	8 804,00
Total Bilan en KMAD	2019	11 753,68
	2020	13 859,18
	2021	13 791,20
Situation Nette en KMAD	2019	8 342,07
	2020	9 843,91
	2021	9 904,50

Source : Crédit du Maroc

Créée par Crédit du Maroc le 28 février 2004, Crédit du Maroc Patrimoine est une société de gestion agréée. Cette filiale est chargée de l'animation du réseau du Crédit du Maroc pour la promotion des produits OPCVM ainsi que de la gestion du patrimoine auprès de la clientèle haut de gamme.

Crédit du Maroc Patrimoine est détenu par Crédit du Maroc à hauteur de 60% et par SIFIM à hauteur de 40%.

Crédit du Maroc Patrimoine est filiale du Crédit du Maroc à hauteur de 100%.

CDMP en KMAD (Social)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produit d'exploitation	16 323	18 815	15,27%	20 620	9,59%
Charges d'exploitation	6 360	6 706	5,43%	8 005	19,36%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>9 963</b>	<b>12 110</b>	<b>21,55%</b>	<b>12 615</b>	<b>4,17%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>224</b>	<b>297</b>	<b>32,55%</b>	<b>91</b>	<b>-69,48%</b>
<b>Résultat net</b>	<b>7 226</b>	<b>8 744</b>	<b>21,01%</b>	<b>8 801</b>	<b>0,65%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Résultats au 31.12.2021

Au titre de l'exercice 2021, la filiale CDM Patrimoine affiche un produit d'exploitation de 20 620 KMAD, en hausse de +10% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est liée à un effet volume positif résultant de la gestion des SICAV et impactant positivement les commissions de gestion.

Les charges d'exploitation ressortent en hausse de l'ordre de +19% à 8 005 KMAD découlant de l'évolution de la prestation variable corrélée aux frais de gestion.

Le résultat financier ressort à 91 KMAD en baisse de 69% découlant de la baisse des revenus des titres de placement (OPCVM).

Le résultat net ressort à 8 801 KMAD et affiche une légère évolution de près de 1% par rapport à 2020.

### Résultats au 31.12.2020

Au titre de l'exercice 2020, la filiale CDM Patrimoine affiche un produit d'exploitation de 18 815 KMAD, en hausse de +15,27% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance est liée à la commercialisation des produits fortement margés.

Les charges d'exploitation ressortent en légère hausse de l'ordre de +5,43% à 6 706 KMAD découlant de l'évolution de la prestation variable (+0,7 MMAD) compensée partiellement par la reprise du challenge commerciale pour (-0,4 MMAD).

Le résultat net ressort à 8 744 KMAD et affiche une évolution de +21,01% par rapport à 2019.

## Crédit du Maroc Assurance

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Assurance S.A.R.L.A.U	
Siège social	66 Bd Mohamed V –Immeuble Riad - 3ème étage- Casablanca	
Capital en KMAD au 31/12/2021	200,00	
Capital détenu en KMAD au 31/12/2021	200,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2021	100%	
Nombre de parts sociales détenues par le Crédit du Maroc 31/12/2021	2 000	
Contribution au PNB consolidé en KMAD	2019	67 121,49
	2020	62 000,54
	2021	67 671,37
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1	2019	37 960,00
	2020	43 129,00
	2021	39 365,00
	2022	43 520,00
Total Bilan en KMAD	2019	48 952,46
	2020	41 902,79
	2021	47 363,73
Situation Nette sociale en KMAD	2019	44 651,48
	2020	40 887,35
	2021	45 041,75

Source : Crédit du Maroc

L'activité de bancassurance est le second métier de la banque. A noter qu'un changement a été opéré depuis 2016 permettant à la fois d'enrichir l'offre, de fidéliser les clients en portefeuille et d'améliorer le conseil client, avec des impacts tangibles sur la production et le chiffre d'affaires générés par l'activité.

### Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2021

CDMA en KMAD (Social)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produit d'exploitation	65 731	60 904	-7,34%	66 911	9,86%
Charges d'exploitation	2 100	2 375	13,13%	2 206	-7,10%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>63 631</b>	<b>58 529</b>	<b>-8,02%</b>	<b>64 704</b>	<b>10,55%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>427</b>	<b>771</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>1 174</b>	<b>52,25%</b>
<b>Résultat net</b>	<b>43 123</b>	<b>39 365</b>	<b>-8,71%</b>	<b>43 519</b>	<b>10,55%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Résultats au 31.12.2021

Crédit du Maroc Assurances affiche un chiffre d'affaires de 66 911 KMAD, soit une progression de +10% par rapport à 2020, expliquée principalement par la reprise de l'activité commerciale et les efforts de récupération des commissions sur encours des années précédentes.

Les charges d'exploitation baissent de -7% et ressortent à 2 206 KMAD. Cette baisse est liée principalement à l'apurement d'ancien suspens passés en charge en 2020.

Le résultat financier ressort à 1 174 KMAD en hausse de 52% découlant de la hausse des revenus des titres de placement (OPCVM) entre les deux périodes.

Au final, le résultat net ressort à 43 519 KMAD en hausse de près +11% par rapport à l'année 2020.

### Résultats au 31.12.2020

Crédit du Maroc Assurances affiche un chiffre d'affaires de 60 904 KMAD, soit une régression de -7,34% par rapport à 2019 en raison du recul de la production et de l'augmentation de l'attrition<sup>45</sup>.

Les charges d'exploitation évoluent de +13,13% et ressortent à 2 375 KMAD. Une évolution en lien avec la hausse des charges de personnel (recrutement et impact bonus).

Au final, le résultat net ressort à 39 365 KMAD en baisse de -8,71% par rapport à l'année 2019.

<sup>45</sup> Le taux d'attrition est le pourcentage de clients perdus ou ayant changé de services ou de produits.

## Crédit du Maroc International – Banque Offshore

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Offshore - Banque Offshore S.A.	
Siège social	Angle Rue Moussa Ibnou Noussair & Av Med V Tanger principal	
Capital en KUSD au 31/12/2021	1 655,00	
Capital détenu en KUSD au 31/12/2021	1 655,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2021	100%	
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2021	1 655	
Contribution au PNB consolidé en KMAD	2019	17 696,36
	2020	21 918,97
	2021	13 478,22
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KUSD au titre de N-1	2019	0,00
	2020	0,00
	2021	1 203,19
	2022	284,86
Total Bilan en KUSD	2019	104 480,30
	2020	127 913,94
	2021	132 839,67
Situation Nette sociale en KUSD	2019	4 570,09
	2020	5 774,44
	2021	5 135,38

Source : Crédit du Maroc

Pour rappel, filiale à 100% du Crédit du Maroc, la Banque Offshore a pour principale activité le financement en devises à court et à moyen terme destiné aux sociétés non résidentes et principalement celles implantées dans la zone franche industrielle d'exportation de Tanger.

### Principaux indicateurs de l'activité au 31.12.2021

CDM Offshore en KUSD (Social)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produits net bancaire	1 835	2 302	25,45%	1 412	-38,6%
Charges générales d'exploitation	327	337	3,06%	412	22,2%
<b>Résultat courant</b>	<b>1 452</b>	<b>1 912</b>	<b>31,68%</b>	<b>999</b>	<b>-47,8%</b>
<b>Résultat net</b>	<b>915</b>	<b>1 204</b>	<b>31,58%</b>	<b>570</b>	<b>-52,7%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Résultats au 31.12.2021

Au terme de l'exercice 2021, CDM International a enregistré un PNB de 1 412 KUSD en baisse de -38,6% par rapport à fin décembre 2020. Cette baisse découle principalement de la dégradation du résultat de marché (dont principalement une perte liée à la réévaluation de la position de change €/€) accompagnée d'une baisse de la marge d'intérêt et d'une hausse des commissions sur virements à l'étranger dans un contexte de restrictions sanitaires qui se sont poursuivies en 2021 et de perturbation de la régularité des chaînes de production.

Les charges générales d'exploitation sont en hausse de 22% pour s'établir à 412 KUSD. Cette hausse découle principalement du paiement de pénalités réglées à la Direction Générales des impôts (retard de paiement du 3<sup>ème</sup> acompte IS 2021 & Pénalité pour complément CSS).

Le résultat courant avant impôts se situe à 999 KUSD au titre de l'exercice, en baisse de 47,8% en raison de la hausse de 87,6 % du coût du risque. Ce dernier ressort à 100 KUSD suite au déclasserment d'un dossier.

L'exercice se traduit par un résultat net de 570 KUSD.

### Résultats au 31.12.2020

Au terme de l'exercice 2020, CDM Offshore a enregistré un PNB de 2 302 KUSD en hausse de +25,5% par rapport à fin décembre 2019. Cette évolution est induite principalement par la maîtrise des charges d'intérêt relatives aux emprunts à terme avec une baisse de (-690 KUSD) entre les deux périodes accompagné d'une légère baisse des intérêts sur crédit à la clientèle pour (-237 KUSD).

Les encours à la clientèle à fin décembre 2020 ont notamment augmenté de 23,5 MUSD passant de 100,2 MUSD à 123,8 MUSD sous l'effet des débloquages intervenus.

Les charges générales d'exploitation sont restées quasi-stable entre décembre 2020 et décembre 2019 et ressortent à 337 KUSD.

Ainsi, le résultat net ressort à 1 204 KUSD en progression de +31,6% tirée principalement par l'évolution du PNB.

## Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM)

Dénomination Sociale	Société Financière et Immobilière Marocaine S,A,	
Siège social	40 boulevard du 9 avril Casablanca	
Capital en KMAD au 31/12/2021	168 320,90	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2021	100%	
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2021	1 683 209	
Contribution au PNB consolidé en KMAD	2019	3 799,73
	2020	4 689,93
	2021	6 320,87
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1	2019	9 080,33
	2020	0,00
	2021	0,00
	2022	0,00
Total Bilan en KMAD	2019	179 217,72
	2020	173 026,71
	2021	181 590,93
Situation nette en KMAD	2019	165 556,10
	2020	159 379,03
	2021	166 357,46

Source : Crédit du Maroc

La Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM) est une société de portefeuille immobilier et de transactions immobilières, détenue à 100% par le Crédit du Maroc. SIFIM a accompagné Crédit du Maroc dans l'obtention des autorisations de construire et la formalisation des accords avec le cocontractant en charge de la réalisation de l'immeuble du siège.

SIFIM a acquis le 28 décembre 2021 une participation de 40% du capital du Crédit du Maroc Patrimoine qui était détenue par le Crédit Du Maroc Capital.

SIFIM a également cédé, en Août 2021, sa participation dans la société « Les Entrepôts Africains et entrepôt La chèvre Réunis » pour 3,7 MMAD.

### Principaux indicateurs de l'activité au 31.12.2021

SIFIM en KMAD (Social)	2019	2020	Var.	2021	Var.
Produit d'exploitation	-	-	-	-	-
Charges d'exploitation	3 560	421	-88,17%	635	50,8%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-3 560</b>	<b>-421</b>	<b>-88,17%</b>	<b>-635</b>	<b>50,8%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>175</b>	<b>184</b>	<b>&lt;100%</b>	<b>13 253</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-4 074</b>	<b>-6 177</b>	<b>&gt;-100%</b>	<b>6 978</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Résultats au 31.12.2021

Au terme de l'exercice 2021, SIFIM n'a pas enregistré de produits d'exploitation. (Il est à noter que la SIFIM portait au niveau de son actif principalement le terrain des ARENES sur lequel le Crédit Du Maroc construit actuellement son siège. Cet actif a été cédé ont 2018. Depuis, la SIFIM n'enregistre plus de produits d'exploitation.)

Les charges d'exploitation ressortent à 635 KMAD en hausse de 50,8%. Cette hausse s'explique principalement par le paiement de 240 KMAD la commune de Casablanca pour l'entretien du Jardin des arènes comme stipulé dans la convention signée entre SIFIM et la commune.

Le résultat financier pour 13,3 MMAD correspond aux produits de cession des titres OPCVM pour 9,5 MMAD ainsi qu'un produit de cession des titres de participation de la société « Les Entrepôts Africains et entrepôt La chèvre Réunis » pour 3,7 MMAD.

Le résultat net ressort ainsi à 6,2 MMAD tiré principalement par les produits financiers de la période.

### **Résultats au 31.12.2020**

Au terme de l'exercice 2020, SIFIM n'a pas enregistré de produits d'exploitation.

Les charges d'exploitation ressortent à 421 KMAD en forte baisse par rapport à l'exercice 2019 induite principalement par la résiliation du contrat avec la société SM2A.

Le résultat net ressort déficitaire de -6 177 KMAD impacté par un redressement fiscal au titre de l'exercice 2018 pour 5 704 KMAD.

### 3.3 Conventions réglementées conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales

#### 3.3.1 Conventions conclues au cours de l'exercice

Les conventions conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales au cours de l'exercice 2021 et autorisées par le Conseil de surveillance sont listées ci-dessous :

#### **Conventions entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing & Factoring**

##### Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil de surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et membre du Conseil de surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

##### ➤ *Convention d'apport et de partage de risque*

Dans le cadre de cette convention conclue en mars 2003, et modifiée par l'avenant du 9 décembre 2021 qui modifie les niveaux d'encours garantis et le taux de la commission de couverture de risque avec une entrée en vigueur le 1er janvier 2022. Cet avenant a été autorisé par le Conseil de Surveillance en date du 25 novembre 2021. Selon cette convention amendée, Crédit du Maroc commercialise les contrats de crédit-bail de Crédit du Maroc Leasing et Factoring par l'intermédiaire de son réseau. En contrepartie, Crédit du Maroc Leasing et Factoring verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs les opérations apportées par Crédit du Maroc sont garanties par celui-ci à hauteur des pourcentages prévus dans la convention . En contrepartie CDML verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours.

La commission d'apport et la commission de garantie facturée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2021 sont respectivement de respectivement de 642 KMAD et 1 161 KMAD hors taxes, pour un encours de contre garantie de 723 981 KMAD. Ces commissions ont été totalement réglées au cours de l'exercice 2021.

##### ➤ *Convention cadre de partage des risques et d'émission de garantie à première demande sur l'activité Factoring*

Selon cette convention, établie en mars 2021, Crédit du Maroc s'engage à couvrir le risque afférent aux contrats d'affacturage et à consentir une garantie autonome à première demande sans conditions suspensives, pour garantir le remboursement en capital et intérêts des contrats d'affacturage et ce, dans la limite du montant maximum garanti. La rémunération annuelle de toute garantie accordée est fixée entre 0.15% et 2.30% en fonction du risque. Elle est calculée sur la base du montant utilisé tel que défini dans la convention cadre.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 25 février 2021.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2021.

##### ➤ *Contrat de bail*

Cette convention, établie en octobre 2021 porte sur un contrat de bail selon lequel crédit du Maroc Leasing et Factoring donne en location à Crédit du Maroc les locaux sis situés au troisième étage de l'immeuble sis à Casablanca, Sidi Maarouf – Zénith, Access Finance Maghreb. Le loyer mensuel au titre de ce contrat de bail est de MAD 64 458. Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 29 juillet 2021.

La charge relative à l'exercice 2021 s'élève à KMAD 193 hors taxes. Ce montant n'a pas été réglé au cours de l'exercice 2021.

### Convention d'assistance technique entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc International- Banque Offshore (ex CDMO)

#### Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100 % de Crédit du Maroc International.
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil de surveillance de Crédit du Maroc International.
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et membre du Conseil de surveillance de Crédit du Maroc International.
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc International.

#### Nature, objet et modalité de la convention :

Cette convention d'assistance technique établie en février 2017, et modifiée par l'avenant du 31 mars 2021, prévoit la réalisation par Crédit du Maroc de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines.

L'avenant du 31 mars 2021 a été autorisé par le Conseil de Surveillance en date de 25 février 2021.

Le produit relatif à l'exercice 2021 s'élève à 136 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2021.

### **3.3.2 Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

#### Conventions entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing et Factoring

#### Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil de surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et membre du Conseil de surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

#### ➤ *Contrat de bail – Crédit du Maroc bailleur*

Cette convention, établie en février 2019, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Leasing et Factoring les locaux sis à Casablanca, 201 boulevard Zerktouni.

Le produit relatif à l'exercice 2021 s'élève à KMAD 216 hors taxes. Ce montant n'a pas été réglé au cours de l'exercice 2021.

#### ➤ *Convention d'assistance technique*

Cette convention établie en février 2017 et modifiée par l'avenants du 2 décembre 2019, prévoit la réalisation par Crédit du Maroc de prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion et de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines, recouvrement amiable et contentieux et pilotage des risques.

Le produit relatif à l'exercice 2021 s'élève à KMAD 1 513 hors taxes. Le montant réglé en 2021 est à l'ordre de KMAD 1 362.

➤ *Convention cadre de financement – Mise en place de lignes de financement*

Cette convention, établie en janvier 2017, prévoit la mise en place d'un dispositif de lignes de crédit par Crédit du Maroc en faveur de Crédit du Maroc Leasing & Factoring.

Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice 2021 s'élève à KMAD 35 441 hors taxes pour un encours de crédits débloqués de KMAD 1 139 116. Ce montant a été réglé au cours de l'exercice 2021.

**Convention entre Crédit du Maroc et SIFIM**

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc SIFIM.
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au sein du Conseil d'Administration de SIFIM.
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et administrateur de SIFIM.
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et administrateur de SIFIM.

➤ *Conventions de bail*

Cette convention établie en juillet 2020, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à SIFIM les locaux sis à Casablanca, 6<sup>ème</sup> étage, 48-58 Boulevard Mohammed V. Le loyer mensuel au titre de ce contrat de bail est de 5 000 MAD de janvier à avril 2020 et de 4 166 (HT) MAD depuis le mois de mai 2020.

Le produit relatif à l'exercice 2021 s'élève à 50 KMAD hors taxes. Ce montant n'a pas été réglé au cours de l'exercice 2021.

➤ *Convention d'assistance technique*

Dans le cadre de cette convention conclue en octobre 2017, Crédit du Maroc prévoit la réalisation de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique.

Le produit relatif à l'exercice 2021 s'élève à 63 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au cours de l'exercice de 2021.

**Conventions entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Patrimoine**

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100 % de Crédit du Maroc Patrimoine.
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil d'Administration de Crédit du Maroc Patrimoine.
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'administration de Crédit du Maroc Patrimoine.
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc Capital au Conseil d'Administration de Crédit du Maroc Patrimoine.

➤ *Convention d'assistance technique*

Cette convention d'assistance technique établie en février 2017, Crédit du Maroc prévoit la réalisation de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines.

Le produit relatif à l'exercice 2021 s'élève à 104 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé au cours de l'exercice 2021.

➤ *Convention de mise à disposition*

Cette convention conclue en octobre 2017 et modifiée par l'avenant du 20 février 2019, prévoit la mise à disposition de la force de vente de la banque pour la commercialisation des OPCVM au profit de Crédit du Maroc Patrimoine.

Le produit relatif à l'exercice 2021 s'élève à 6 048 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de 4 481 KMAD au cours de l'exercice 2021.

**Convention de fourniture par Crédit du Maroc de garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc International (ex CDM Offshore)**

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc International.
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration de Crédit du Maroc International.
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil d'Administration de Crédit du Maroc International.
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et administrateur de Crédit du Maroc International.

Nature, objet et modalité de la convention :

Cette convention établie en juin 2018, et modifiée par l'avenant du 5 septembre 2019, prévoit la fourniture par Crédit du Maroc d'une garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc Offshore sur la totalité des encours à la clientèle.

Le produit relatif à l'exercice 2021 s'élève à 837 KMAD hors taxes, pour un encours de contre garantie de 827 074 KMAD. Ce montant a été réglé en totalité au cours de l'exercice 2021. Le montant réglé au cours de l'exercice 2021 est de 921 KMAD.

**Convention entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Capital**

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc Capital.
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Capital.
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Capital.
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Capital.

➤ *Convention d'assistance technique*

Dans le cadre de cette convention établie en février 2017, Crédit du Maroc prévoit la réalisation de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines.

Le produit relatif à l'exercice 2021 s'élève à 415 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au cours de l'exercice 2021.

➤ *Contrat de bail*

Cette convention établie en Août 2017, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc fait bail à Crédit du Maroc Capital les locaux sis à Casablanca, 4<sup>ème</sup> étage 48-58 bd Mohamed V.

Le produit relatif à l'exercice 2021 s'élève à 264 KMAD hors taxes. Ce montant n'a pas été réglé au cours de l'exercice 2021.

---

**Convention entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Assurances**

**Entités et personnes concernées :**

Crédit du Maroc, associé unique de Crédit du Maroc Assurances.

➤ *Convention d'assistance technique*

Cette convention d'assistance technique, établie en février 2017, prévoit la réalisation par Crédit du Maroc de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines.

Le produit relatif à l'exercice s'élève à 304 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité courant l'exercice 2021.

➤ *Contrat de bail*

Cette convention, établie en août 2017, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Assurances les locaux sis à Casablanca, Immeuble Ryad, 66 bd Mohamed V.

Le produit relatif à l'exercice 2021 s'élève à 75 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au cours de l'exercice 2021.

### 3.4 Flux entre Crédit du Maroc et ses filiales au cours des trois dernières années

INTITULE	PARTIES	DATE	Produits/Charges constatés en KMAD			Encaissement / Décaissement en KMAD			
			2021	2020	2019	2021	2020	2019	
<b>CONVENTION LIANT CREDIT DU MAROC A SES FILIALES</b>									
Contrat de bail	CDM Capital	Août 2017	264	264	263	0	0	263	
Convention d'assistance technique		Février 2017	415	415	415	415	415	415	
Contrat de bail		Décembre 2017	-	0	-259	-	0	-259	
Convention de partage des risques et d'émission de garantie à première demande	CDM Leasing et Factoring	Mars 2021	-	-	-	-	-	-	
Convention d'apport et de partage de risque		Mars 2003		642	834	1 396	642	834	1 396
				1 161	2 184	2 069	1 161	2 184	2 069
Convention cadre de financement -Mise en place du dispositif des lignes de crédit		Janvier 2017	35 441	38 393	34 116	35 441	38 393	34 116	
Convention d'assistance technique		Février 2017	1 513	1 513	881	1 362	1 513	881	
Contrat de bail		Octobre 2021	-193	-	-	-	-	-	
Contrat de bail		Août 2017	-	0	936	-	0	0	
Contrat de bail		Février 2019	216	216		-	0	0	
Convention d'assistance technique		CDM Assurances	Février 2017	304	304	304	304	304	304
Contrat de bail			Août 2017	75	75	-	75	75	-
Convention d'assistance technique	CDMI -	Février 2017	136	136	136	136	136	136	
Contrat de la fourniture de garantie autonome à première demande	Banque Offshore	Juin 2018	837	476	238	921	476	238	
Convention d'assistance technique	CDM Patrimoine	Février 2017	104	104	104	104	104	104	
Contrat de mise à disposition		Octobre 2017	6 048	5 507	4 731	4 481	4 085	4 731	
Contrat de bail	SIFIM	Juillet 2020	50	53	-	0	53	-	
Convention d'assistance technique		Octobre 2017	63	63	63	63	60	63	
Convention Avance en compte courant d'associés de 110 MMAD		Décembre 2018	-	0	1 146	-	0	1 146	
<b>Sous total</b>			<b>47 076</b>	<b>50 537</b>	<b>46 539</b>	<b>45 105</b>	<b>48 632</b>	<b>45 603</b>	

Source : Crédit du Maroc – Chiffres issus des conventions réglementées

En 2021, les conventions réglementées entre Crédit du Maroc et ses filiales ont généré des produits de 47 076 KMAD. Les produits générés proviennent principalement de la convention cadre de mise en place de lignes de crédit en faveur de Crédit du Maroc Leasing & Factoring. Ces conventions ont conduit à un encaissement de 45 105 KMAD au titre de l'exercice 2021.

Les flux faisant l'objet de conventions règlementées et détaillés ci-dessus constituent les seuls flux entre Crédit du Maroc et ses filiales.

### 3.5 Synergie entre Crédit du Maroc et les filiales du Groupe Crédit du Maroc

Pour mieux satisfaire les besoins de ses clients, le Groupe Crédit du Maroc met à leur disposition toute l'expertise et le savoir-faire de ses filiales et métiers spécialisés. Véritable relais de croissance de la Banque, les filiales du Crédit du Maroc poursuivent leur développement et affichent globalement une bonne progression de leurs indicateurs d'activité. La filiale CDM Assurance enregistre des résultats en nette croissance qui confortent le positionnement du Groupe sur les métiers de la bancassurance. Les filiales CDMI et CDML&F ont renforcé leur dynamique commerciale et ont accentué leur présence sur le marché grâce à l'accroissement des synergies avec les diverses entités du Groupe Crédit du Maroc.

Dans le cadre de son projet d'entreprise « Tadjid 2022 », la Banque continuera de faire des synergies inter-métiers sa priorité et d'opérer une évolution de son organisation dans l'optique d'améliorer son efficacité opérationnelle.

## 4. Participations du Crédit du Maroc au 30 juin 2022

### 4.1 Présentation des principales participations du Crédit du Maroc

#### Ecoparc de Berrechid

Le Parc Industriel (PI) ECOPARC à Berrechid est prévu sur une superficie globale de 61 ha (176 lots industriels). Il s'agit du premier projet certifié HQE au niveau national. Il présente aux investisseurs opérant dans le secteur industriel un environnement adéquat pour la réalisation de leurs projets, avec des infrastructures de qualité et des avantages importants, notamment, des prix compétitifs, une offre commerciale diversifiée (location de terrains / bâtiments), ainsi qu'une connexion directe à la route nationale reliant Berrechid à Had Soualem. Ecoparc de Berrechid est une société anonyme au capital de 55.000.000 dirhams. Elle est détenue à hauteur de 16,36 % par Crédit du Maroc.

#### Société de gestion du parc industriel de Settât - Settpark

L'activité de la société est la gestion du parc industriel de Settât. En mode de gestion locative, le parc industriel de Settât proposera aux investisseurs nationaux et étrangers la location de terrains et bâtiments industriels prêts à l'emploi. Settpark est une société anonyme au capital de 40.000.000 dirhams. Elle est détenue à hauteur de 16,32 % par Crédit du Maroc.

#### Société de gestion et d'exploitation du Parc Industriel de Bouskoura - Sogepib

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel de Bouskoura, SOGEPiB, est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le capital social est de 18.000.000 dirhams. Créée en 2001, la société a pour objectif la réalisation, l'aménagement, la promotion, la gestion et la commercialisation du parc industriel de Bouskoura. Le parc industriel de Bouskoura a atteint un taux d'occupation de 100%. Crédit du Maroc détient 5 % du capital de Sogepib.

#### Société de gestion et d'exploitation du Parc Industriel de Ouled Salah - Sogepos

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel d'Ouled Saleh, SOGEPOS, dont le capital social est de 35.000.000 dirhams, a été créée en 2009 dans l'objectif de réalisation, de promotion et de gestion du parc industriel d'Ouled Saleh. Le parc industriel d'Ouled Saleh a atteint un taux d'occupation de 100%. Crédit du Maroc détient 13,20 % du capital de Sogepos.

### Société Immobilière Interbancaire

La société immobilière interbancaire est une société anonyme de service. Détenue à hauteur de 6.67% par Crédit du Maroc, son capital s'élève à 19.005.000 dirhams. Son activité s'étend à la promotion et construction d'immeuble.

### Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie et des Dépôts Bancaires

La Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires (SGFG) a été créée en mai 2015, en vertu de la loi n° 103.12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés du 24 décembre 2014. La SGFG a pour mission de gérer, conformément aux dispositions de cette loi, le Fonds Collectif de Garantie des Dépôts et le Fonds de Garantie des Dépôts des Banques Participatives.

Ces Fonds, institués par cette loi, ont pour objectif fondamental la protection des avoirs des déposants, personnes physiques ou morales, au cas où une Banque adhérente à l'un de ces Fonds ne serait plus en mesure de restituer les dépôts et les autres fonds remboursables. Ces Fonds constituent également un important dispositif permettant de contribuer au redressement des difficultés des établissements de crédit. La SGFG est une société anonyme au capital de 4.373.500 dirhams. Elle est détenue à hauteur de 4,54 % par Crédit du Maroc.

### Agram Invest

Agram Invest est un fonds d'investissement dédié à l'agroalimentaire. Le fonds a pour objectif de prendre directement ou indirectement des participations en fonds propres et de réaliser des investissements en quasi-fonds propres dans des sociétés situées au Maroc, spécialisées dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie marocaine, de la production à la distribution. Agram Invest est une société anonyme simplifiée au capital de 40.060.000 de dirhams. Elle est détenue à hauteur de 5,54 % par Crédit du Maroc.

### Atlasnet (société en liquidation)

Atlasnet est une société anonyme au capital de 8.000.000 de dirhams spécialisée dans la conception et l'hébergement des sites web. Crédit du Maroc détient 31,25% du capital d'Atlasnet.

### Holding Sincomar (société en liquidation)

La Holding Sincomar est une société de participation au capital de 300.000 dirhams détenue à hauteur de 27,97 % par Crédit du Maroc et dont l'objet social est de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non cotées.

### Interbank et Centre Monétique Interbancaire (société en liquidation)

Interbank et Centre Monétique Interbancaire sont deux sociétés anonymes aux capitaux respectifs de 11.500.000 dirhams et de 98.200.000 dirhams créées par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques (porteurs et commerçants). Elles sont détenues respectivement à 16% et 11,2% par Crédit du Maroc.

### Eurochèques Maroc (société en liquidation)

Eurochèques Maroc a pour activité la gestion, le développement au Maroc de système emochèque d'encaissement de chaque tiré sur des banques étrangères affichées à la commande.

## Synthèses des participations :

### Récapitulatif des participations du Groupe Crédit du Maroc au 30 juin 2022

	Capital Social KMAD	Nombre d'actions détenues	% du capital détenu	% droits de votes détenus
<b>Participations :</b>				
ATLASNET <sup>46</sup>	8 000	25 000	31,25%	31,25%
HOLDING SINCOMAR <sup>46</sup>	300	839	27,97%	27,97%
ECOPARC DE BERRECHID	55 000	90 000	16,36%	16,36%
SETTATPARK	40 000	65 301	16,32%	16,32%
INTERBANK <sup>46</sup>	11 500	18 400	16,00%	16,00%
SOCIETE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DU PÔLE INDUSTRIEL DE OULED SALEH (SOGEPPOS)	35 000	46 216	13,20%	13,20%
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	110 000	11,20%	11,20%
EUROCHEQUES MAROC <sup>46</sup>	1 500	334	6,68%	6,68%
STE IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 005	12 670	6,67%	6,67%
STE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES	4 374	588	5,88 %	5,88 %
AGRAM INVEST	40 060	2 221	5,54 %	5,54 %
SOCIETE DE GESTION DU PARC DE BOUSKOURA (SOGEPB)	18 000	9 000	5,00 %	5,00 %
BOURSE DE CASABLANCA	387 518	116.256	3 %	3,00 %
DAR AD DAMANE	75 000	2 584	0,86 %	0,86 %
SMAEX	50 000	21 041	4,21 %	4,21 %
MAROCLEAR	100 000	301	1,51 %	1,51 %
FARAH MAGHREB	2 889 361	104	0,04 %	0,004 %
CAISSE MAROCAINE DES MARCHES		3 200	0,01 %	0,01 %
COSUMAR	944 871	221	-	-
Cité II des jeunes	1 458	3	2,79 %	2,79 %

Source : Crédit du Maroc

<sup>46</sup> Sociétés en liquidation

## 4.2 Conventions réglementées entre Crédit du Maroc et Ecoparc

### **Conventions d'avance en compte courant d'associés entre Crédit du Maroc et Ecoparc Berrechid conclues au cours de 2021**

#### Entités et personnes concernées :

Crédit du Maroc, actionnaire à hauteur de 16,36% de Ecoparc Berrechid.

#### Nature, objet et modalité de la convention :

Dans le cadre de cette convention, établie en juillet 2021, Crédit du Maroc donne à Ecoparc Berrechid une avance en compte courant de 1 906 KMAD. L'avance porte intérêt à compter du jour où il est encaissé à un taux de 4% annuel (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date de 29 juillet 2021.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2021 est de 28 KMAD hors taxes. L'encours de l'avance au 31 décembre 2021 est de 1 906 KMAD.

### **Conventions d'avance en compte courant d'associés entre Crédit du Maroc et Ecoparc Berrechid conclues au cours de 2020**

#### Entités et personnes concernées :

Crédit du Maroc, actionnaire à hauteur de 16,36% de Ecoparc Berrechid.

#### Nature, objet et modalité de la convention :

Dans le cadre de cette convention, établie en juin 2020, Crédit du Maroc apporte à Ecoparc Berrechid une avance en compte courant de 1 646 KMAD. Le prêt porte intérêt à compter du jour où il est encaissé à un taux de 4 % annuel (HT)

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 30 avril 2020.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'année 2021 est de 66 KMAD hors taxes. L'encours de l'avance au 31 décembre 2021 est de 1 646 KMAD.

## 5. Marché bancaire marocain

### 5.1 Cadre législatif et réglementaire<sup>47</sup>

Les banques et, de façon générale, les établissements financiers, sont placés sous le contrôle de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances, eux-mêmes placés sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

L'activité bancaire est régie par les prescriptions de la loi n°103-12 (loi bancaire) relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir n°1-14-193 du 1<sup>er</sup> rabii I 1436 (24 décembre 2014).

Le système bancaire marocain a entamé depuis 2006 un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur ainsi que la dynamisation des marchés des capitaux. Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967 révisée en 1993 a été remplacée par la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). Cette loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib était ainsi habilité à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit. Les modalités d'application de la loi sont fixées par les circulaires du gouverneur de Bank Al-Maghrib, et aussi par les arrêtés du ministre des finances.

Depuis 2007, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Ces règles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des banques et établissements de crédit, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment avec l'entrée en vigueur, en 2007, des dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Ces dernières sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Depuis, Bank Al-Maghrib a édicté plusieurs textes régissant notamment le contrôle interne, la gouvernance, la conformité, le plan de continuité d'activité et les dispositifs de gestion des risques, de concentration, de taux d'intérêt et de liquidité. Ces textes visent à aligner les pratiques bancaires sur les standards internationaux et à renforcer la capacité des institutions de crédit à gérer les risques.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, Bank Al-Maghrib a cherché à renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib s'est efforcé de renforcer les assises financières des établissements de crédit et à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, est venue renforcer la résilience du système bancaire et conforter sa position dans la perspective de la mise en œuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme met l'accent sur l'adéquation des fonds propres au profil de risque et sur l'évaluation de la qualité des actifs des banques et de leurs pratiques de gouvernance.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des stress tests pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

<sup>47</sup> Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire 2020 et site institutionnel de Bank Al Maghrib

En 2015, la nouvelle loi bancaire, référencée loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au bulletin officiel en mars 2015. Cette loi est venue renforcer le cadre de supervision du système bancaire et permettre l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires, réviser le cadre institutionnel par l'élargissement des attributions et composition du Comité des établissements de crédit, renforcer la réglementation prudentielle ainsi que la mise en place d'un cadre de surveillance macro-prudentielle et de gestion des crises systémiques.

Les principaux apports de la nouvelle loi bancaire ont porté sur les sujets suivants :

- l'élargissement du périmètre de la supervision bancaire : supervision intégrale des Associations de Micro-Crédit et Banques offshore y compris agrément, réglementation, traitement des difficultés et application des sanctions ;
- l'introduction des banques participatives et du cadre régissant l'activité de banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres ;
- le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire : introduction des administrateurs indépendants, consécration des comités d'audit et institution d'un comité risque émanant de l'organe d'administration ;
- la mise en place d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle couvrant l'ensemble du secteur financier : institution d'un Comité inter-autorités chargé de la coordination des actions de ses membres, l'évaluation des risques systémiques et la mise en œuvre de toutes les mesures pour les prévenir et en atténuer les effets ;
- la mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs par sa mise en adéquation avec la loi sur la protection du consommateur, celles de lutte contre le blanchiment et sur la concurrence, et celle relative à la protection des données privées ;
- le renforcement du régime de traitement des difficultés des établissements de crédit à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence, si les circonstances le nécessitent ;
- la consolidation du cadre de protection de la clientèle des services bancaires et le renforcement du système de garantie des dépôts ; et
- la mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs.

En application des dispositions de la loi bancaire régissant les relations entre les établissements de crédit et leur clientèle, Bank Al-Maghrib fixe :

- les règles encadrant les modalités d'affichage des conditions appliquées par les établissements de crédit à leurs opérations, notamment en matière de taux d'intérêt débiteurs et créditeurs, de commissions et de régime de dates de valeur ;
- les conditions d'établissement des relevés de compte bancaires transparents et la communication des récapitulatifs des commissions appliquées ;
- les conditions minimales des conventions d'ouverture de comptes de dépôts devant protéger les droits des clients.

En juillet 2017, le Conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux Sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la titrisation des actifs.

Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al-Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al-Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la Banque Centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance.

Sur le plan de la consolidation des comptes, Bank Al-Maghrib a accompagné les établissements de crédit, dans le cadre du chantier d'adoption de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers et dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2018.

Au cours de l'exercice 2019, Bank Al-Maghrib a finalisé de nouvelles réglementations dans le domaine de la finance participative, de l'intégrité financière et de la protection du consommateur :

- il a continué d'accompagner le développement de l'industrie de la finance participative et poursuivi le parachèvement du cadre contractuel et réglementaire. Dans le cadre des initiatives lancées au niveau national au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 pour l'amélioration de l'accès des TPE au financement bancaire, Bank Al-Maghrib a engagé une réforme, entrée en vigueur en 2020, visant à amender la réglementation en vigueur à travers l'introduction d'un facteur de soutien prudentiel destiné à réduire les exigences en fonds propres au titre du risque de crédit, requises des établissements de crédit au titre du financement des TPE ;
- Bank Al-Maghrib a modifié et complété en 2019 la circulaire relative au devoir de vigilance incombant aux établissements de crédit et organismes assimilés. Il a également publié deux directives portant respectivement sur l'approche fondée sur les risques ainsi que sur les modalités d'identification et de connaissance des relations d'affaires, des bénéficiaires, des effectifs et des clients occasionnels. Elle a aussi élaboré un guide relatif aux exigences applicables aux Associations de Micro-Crédit (AMC) en matière de LCB/FT<sup>48</sup>, afin de renforcer la compréhension de leurs obligations en matière de devoir de vigilance et les aider à appliquer les mesures nationales édictées à ce sujet ;
- Bank Al-Maghrib a continué d'œuvrer pour le renforcement de la protection de la clientèle et son ancrage dans les priorités stratégiques des établissements assujettis. Dans ce cadre, il a fixé les règles de délivrance des mainlevées sur garantie visant notamment à optimiser leur délai de traitement et réduire le nombre de différends y afférents. Dans le prolongement de ses actions visant à renforcer la concurrence bancaire, il a édicté une nouvelle directive portant sur la mobilité bancaire. Il a, par ailleurs, établi une convention de coopération avec le Conseil de la Concurrence, conclue début 2020, à l'effet de renforcer l'action conjointe des deux autorités.

Suite au déclenchement de la crise sanitaire au début de 2020, la Banque Centrale a dû revoir ses priorités et axer ses interventions sur le monitoring de l'impact de la crise sur les établissements de crédit ainsi que sur la préparation et le déploiement de mesures de régulation pour y faire face. Dans ce contexte, l'agenda des réformes a été révisé et l'adoption de l'essentiel des projets réglementaires prévus pour 2020 a été reportée.

Cependant, sur le plan législatif, la Banque Centrale a été partie prenante, aux côtés du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration et des départements ministériels concernés, à la finalisation des projets de lois prioritaires pour le système financier national ayant trait à la révision du cadre de la microfinance, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, l'introduction du mécanisme du financement collaboratif et la transformation en Société Anonyme de la Caisse Centrale de Garantie.

En effet, elle a contribué aux discussions et échanges préalables à l'adoption de la loi n°47-95 portant réorganisation de la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE ex CCG), qui a été promulguée le 27 juillet 2020, et a pour objet la refonte et la modernisation du cadre légal de gestion de la SNGFE en vue de lui permettre d'accompagner les stratégies et politiques publiques en matière de facilitation de l'accès au financement des populations cibles, en outre du bénéfice d'une garantie de l'Etat portant sur ses engagements au titre de l'activité de garantie, pris pour son propre compte ou pour le compte de l'Etat et ce, selon les conditions et modalités à fixer par voie réglementaire.

En 2021, de nouvelles circulaires et directives de Bank Al-Maghrib sont rentrées en vigueur notamment :

- la circulaire n° 1/W/2021 : Cette circulaire modifie et complète la circulaire n° 26/G/2006 du 5 décembre 2006, telle que modifiée, relative aux exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit, selon l'approche standard.

---

<sup>48</sup> Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

- la circulaire n° 4/W/2021 modifiant la circulaire du Wali de BAM n° 10/W/2018 relative aux fonds propres des banques et des sociétés de financement participatives.
- La directive n° 5/W/2021 relative au dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement. La directive constitue un référentiel de saines pratiques pour la mise en place, par les établissements de crédit et organismes assimilés, d'un dispositif de gestion des risques financiers liés à l'environnement, y compris le changement climatique, à même de leur permettre d'identifier les sources potentielles de tels risques et d'en assurer la mesure, la gestion, le suivi et le contrôle.
- la circulaire 6/W/2021 relative au ratio devant être observées par les banques : les banques sont tenues d'observer en permanence, sur base individuelle et consolidée, un ratio de levier d'au moins de 3% entre d'une part, le total de leurs fonds propres de catégorie 1 et d'autre part, le total de leurs expositions en valeur comptable.

Bank Al-Maghrib a introduit courant 2022 de nouvelles circulaires et directives en vue de renforcer le cadre réglementaire et prudentiel bancaire. Ce dispositif comprend :

- la circulaire n°1/W/2022 modifiant la circulaire n°6/W/2016 fixant les conditions et modalités d'application de l'article 22 de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- la circulaire n°2/W/2022 modifiant la circulaire n°7/W/2016 fixant les modalités d'exercice des services de paiement ;
- la directive n° 1/W/2022 relative à la prévention et à la gestion par les établissements de crédit des risques de corruption, instaurant les règles minimales devant être observées par les établissements de crédit et organismes assimilés pour la prévention et la gestion des risques de corruption ;
- la directive n° 4/W/2022 relative aux règles minimales en matière d'externalisation vers le cloud par les établissements de crédit ;
- la recommandation n°1/W/2022 relative à la prise en compte de l'aspect genre dans les établissements de crédit, fixant les orientations et principes minimum à observer par les établissements de crédit et organismes assimilés pour la promotion de l'équité des genres, l'autonomisation économique et l'inclusion financière des femmes.

## 5.2 Principales évolutions réglementaires

Année	Evolutions réglementaires
2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'entrée en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers. La norme introduit un nouveau modèle de provisionnement basé sur les pertes de crédits attendues, selon lequel les banques sont tenues de provisionner l'ensemble de leurs créances, dès l'octroi du crédit, même celles qui ne présentent aucun signe de détérioration, de façon à prémunir une éventuelle insolvabilité du client ;</li> <li>▪ L'octroi par le Comité des Etablissements de Crédit, en 2018, de l'agrément pour l'exercice de l'activité d'établissement de paiement au Maroc. Les sociétés Wafacash, Maroc Traitement de Transaction « M2T », Cash Plus et NAPS, sont agréées, soit en qualité de société intermédiaire en matière de transfert de fonds ou en tant que société de financement spécialisée dans la gestion de moyens de paiement, à étendre leurs activités à l'ouverture de comptes de paiement et l'offre de services de paiement adossés à ces comptes. Le Comité des Etablissements de Crédit a également émis un avis favorable pour autoriser la société Maymouna Services Financiers, filiale du groupe Saraya holding, à exercer en tant qu'établissement de paiement ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'introduction en 2018 d'un régime de change flexible, basé sur une bande horizontale (+/-2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé.</li> </ul>
<b>2019</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats de location IFRS 16, qui remplace la norme IAS 17, obligatoire pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette norme entraîne un changement important dans le traitement comptable des contrats de location chez les preneurs ;</li> <li>▪ La première application de l'IFRIC 23 à partir de janvier 2019 clarifiant l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts en situation d'incertitude dans les traitements fiscaux ;</li> <li>▪ La finalisation de nouvelles réglementations dans le domaine de la finance participative, de l'intégrité financière et de la protection du consommateur de la part de Bank Al-Maghrib qui concernent notamment :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accompagnement du développement de l'industrie de la finance participative et la poursuite du parachèvement du cadre contractuel et réglementaire. Dans ce cadre, BAM a délivré à la Caisse Centrale de Garantie (CCG) un agrément à l'effet d'exercer, à travers une fenêtre dédiée, les activités de la garantie participative et a œuvré à faciliter l'élaboration des contrats produits de financement et d'épargne et leur labellisation par le Conseil Supérieur des Ouléma. Le dispositif réglementaire de cette activité a été également complété par l'élaboration de la circulaire sur le fonctionnement du fonds de garantie des dépôts des banques participatives ;</li> <li>- Bank Al-Maghrib a modifié et complété en 2019 la circulaire relative au devoir de vigilance incombant aux établissements de crédit et organismes assimilés. Elle a également publié deux directives portant respectivement sur l'approche fondée sur les risques ainsi que sur les modalités d'identification et de connaissance des relations d'affaires, des bénéficiaires effectifs et des clients occasionnels. Elle a aussi élaboré un guide relatif aux exigences applicables aux Associations de Micro-Crédit (AMC) en matière de LCB/FT48, afin de renforcer la compréhension de leurs obligations en matière de devoir de vigilance et les aider à appliquer les mesures nationales édictées à ce sujet ;</li> <li>- Bank Al-Maghrib a continué d'œuvrer pour le renforcement de la protection de la clientèle et son ancrage dans les priorités stratégiques des établissements assujettis. Dans ce cadre, elle a fixé les règles de délivrance des mainlevées sur garantie visant notamment à optimiser leur délai de traitement et réduire le nombre de différends y afférents.</li> </ul> </li> </ul>
<b>2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le lancement du programme intégré d'appui et de financement des entreprises « Programme INTELAKA » pour le financement et l'accompagnement des petites entreprises et des porteurs de projets par les banques et la Caisse Centrale de Garantie (CCG) et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des Orientations Royales. Ce nouveau programme a pour objectif de faciliter l'accès au financement des jeunes porteurs de projets, des auto-entrepreneurs et des micro-entreprises.</li> <li>▪ L'élargissement de la bande de fluctuation du dirham de <math>\pm 2,5\%</math> à <math>\pm 5\%</math> par rapport à un cours central fixé par Bank Al-Maghrib sur la base d'un panier de devises composé de l'euro (EUR) et du dollar américain (USD) à hauteur, respectivement, de 60% et 40%.</li> </ul>

- L'instauration de mesures d'accompagnement adoptées par Bank Al-Maghrib face au Covid-19 et qui concernent notamment :
  - l'assouplissement des conditions de provisionnement par la Banque Centrale, en rapport avec la norme IFRS9. En effet, l'instance de régulation a permis aux banques d'alléger le processus de constatation des provisions, afin de réduire l'impact sur les bénéfices ;
  - la baisse du taux directeur de 2,25% à 2% en mars puis de 2% à 1,5% en juin ;
  - le report des échéances de crédits pour les particuliers et les entreprises ;
  - l'accompagnement des banques au niveau des règles prudentielles, des exigences en fonds propres et de provisionnement des créances et également la revue à la baisse des ratios prudentiels ;
  - La libération intégrale du compte de réserve au profit des banques et appui au refinancement des banques participatives et des associations de microcrédit.
  - le lancement des nouvelles distributions de crédit dans le cadre de Damane Oxygène et Damane Relance qui sont garantis par l'Etat à hauteur de 80% ou plus. Les banques ne supportent pas la totalité du prêt en cas de défaillance du client et le risque s'en trouve donc amoindri.

**2021**

Bank Al-Maghrib a introduit courant 2021 de nouvelles circulaires et directives en vue de renforcer le cadre réglementaire et prudentiel bancaire. Ce dispositif comprend :

- la directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 2/W/2021 relative à la gestion du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire ;
- la directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 3/W/2021 relative au processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes ;
- la directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 4/W/2021 relative aux opérations de dation en paiement et de vente à réméré ;
- la directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 5/W/2021 relative au dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement ;
- la directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 6/W/2021 relative aux modalités d'application à l'échelle du groupe des mesures de vigilance ;
- la circulaire n° 1/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank-Al Maghrib n°26/G/2006, telle que modifiée, relative aux exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, marché et opérationnels des établissements de crédit, selon l'approche standard ;
- la circulaire n° 2/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit ;
- la circulaire n° 3/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°9/W/2018, relative aux exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, marché et opérationnels des banques participatives, selon l'approche standard ;
- la circulaire n° 4/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°10/W/2018 relative aux fonds propres des banques et sociétés de financement participatives ;
- la circulaire n° 5/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 15/G/2013 relative au ratio de liquidité des banques ;
- la circulaire n° 6/W/2021 relative au ratio de levier des banques ;
- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 7/W/2021 relative à la mesure du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire ;

- la circulaire de Bank-AI Maghrib n°26/G/2006 relative aux exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, marché et opérationnels des établissements de crédit, selon l'approche standard

**2022**

En 2022, Bank AI-Maghrib a introduit de nouvelles circulaires et directives :

- la circulaire du Wali de Bank AI-Maghrib n°1/W/2022 modifiant la circulaire n°6/W/2016 fixant les conditions et modalités d'application de l'article 22 de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- la circulaire du Wali de Bank AI-Maghrib n°2/W/2022 modifiant la circulaire n°7/W/2016 fixant les modalités d'exercice des services de paiement ;
- la circulaire du Wali de Bank AI-Maghrib n°3/W/2022 fixant la liste des documents et des informations que doit contenir le dossier de la demande d'agrément pour la création d'une société de financement collaboratif réalisant des opérations de catégorie « prêt » ou de catégorie « don » ;
- la circulaire du Wali de Bank AI-Maghrib n°4/w/2022 relative au contrôle interne de la société de financement collaboratif réalisant les opérations de catégorie « prêt » ou de catégorie « don » ;
- la circulaire du Wali de Bank AI-Maghrib n°5/W/2022 relative à la forme et au contenu du rapport annuel à établir par les sociétés de financement collaboratif réalisant les opérations de catégorie « prêt » ou de catégorie « don » ;
- la circulaire du Wali de Bank AI-Maghrib n°6/W/2022 relative aux modalités d'information des contributeurs par le porteur du projet, à l'issue de la clôture de l'opération de financement pour les catégories « prêt » ou de catégorie « don » ;
- la circulaire du Wali de Bank AI-Maghrib n°7/W/2022 relative aux documents et renseignements devant être transmis par les sociétés de financement collaboratif à Bank AI-Maghrib ;
- la circulaire du Wali de Bank AI-Maghrib n°8/W/2022 relative aux conditions et modalités de réalisation des opérations de financement collaboratif de catégorie « prêt » ;
- la circulaire du Wali de Bank AI-Maghrib n°9/W/2022 relative aux modalités de communication par les sociétés de financement collaboratif aux contributeurs de la situation périodique de suivi de l'avancement de la collecte des fonds au titre des opérations de financement collaboratif de catégorie "prêt" ou de catégorie "don" ;
- la circulaire du Wali de Bank AI-Maghrib n°10/W/2022 fixant les clauses minimales du contrat de prestation de service conclu entre la société de financement collaboratif et l'établissement de crédit teneur de comptes ;
- la circulaire du Wali de Bank AI-Maghrib n°11/W/2022 fixant les clauses minimales du contrat de financement collaboratif de catégorie « prêt » ou de catégorie « don » ;
- la recommandation n°1/W/2022 relative à la prise en compte de l'aspect genre dans les établissements de crédit ;
- la directive n°1/W/2022 relative à la prévention et la gestion par les établissements de crédit des risques de corruption ;
- la directive n°2/W/2022 relative aux conditions et modalités de la clôture des comptes à vue ;
- la directive n°3/W/2022 fixant les modalités d'information des demandeurs de crédit ;
- La directive n°4/W/2022 fixant les règles minimales en matière d'externalisation vers le cloud par les établissements de crédit.

Les exercices de stress test effectués par Bank Al-Maghrib sur la base des projections économiques de juin 2020, font ressortir à cette date la résilience du secteur bancaire face aux chocs simulant une détérioration des conditions macroéconomiques en lien avec l'impact de la crise sanitaire, de leurs expositions intra-financières et de celles émanant de leurs filiales implantées à l'étranger. En effet, les coussins dont disposent les banques leur permettent d'absorber ces chocs et de préserver ainsi la continuité de l'offre de services financiers. En 2019, les banques marocaines affichaient un ratio moyen de solvabilité, sur base sociale, de 15,6% et un ratio moyen de fonds propres de catégorie 1 de 11,5%, largement supérieurs aux minimas réglementaires de 12% et 9% respectivement. Toutefois, le risque de concentration sur les grands débiteurs auquel sont exposées les banques continue, dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, de faire l'objet d'un suivi particulier.

En conséquence, compte tenu du scénario macroéconomique retenu en juin 2020, les résultats du macro stress font ressortir à cette date la capacité des banques à respecter les exigences réglementaires. Se référant aux conclusions tirées par Bank Al-Maghrib, le choc pandémique devrait se solder par une baisse du ratio de fonds propres de base moyen des principales banques, de près de 110 bps, passant de 10,3% à 9,2% entre 2019 et 2021. Rappelons que cet exercice de macro stress test ne prend pas en compte les éventuelles mesures qui seraient prises à l'avenir pour mitiger l'impact de la crise sur la solvabilité des banques qu'il s'agisse de mesures portant sur le renforcement des fonds propres ou sur l'optimisation des risques.

### 5.3 Règles prudentielles

Afin de renforcer la solidité du système bancaire marocain et de le mettre au niveau des standards internationaux, des règles prudentielles ont été réaménagées. L'ensemble de ces règles peut être décliné à travers les principaux points suivants :

Ratio	Définition	Taux
<b>Ratio Tier 1<sup>49</sup></b>	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et le total des risques de marché et de crédit pondérés	⇒ 9%
<b>Ratio de solvabilité<sup>50</sup> (ou Ratio Cooke)</b>	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	⇒ 12%
<b>Coefficient minimum de liquidité</b>	Rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.	⇒ 100%
<b>Ratio de liquidité des banques (LCR)</b>	Rapport entre le montant des actifs liquides de haute qualité et les sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaire.	⇒ 100%
<b>Ratio de division des risques</b>	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	⇒ ≤ 20%
<b>Règles relatives à la classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions</b>	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : Les créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés.	⇒ 20% ; 50% ou 100%
<b>Ratio Levier</b>	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 des banques et le total des expositions de la banque bilan et hors bilan (article 3 directive BAM n°6/W/2021) <sup>51</sup>	⇒ ≥ 3%
<b>Ratio CET1</b>	Core Equity Tier 1 : ce sont les fonds propres de base	⇒ ≥ 8%

<sup>49</sup> En date du 16 juin 2020, le Wali de Bank Al Maghrib a annoncé un relâchement de 50 bps, pour le ratio de fonds propres de catégorie 1, ramenant le seuil réglementaire de 8,5%. Ce relâchement a été prorogé de 12 mois supplémentaires.

<sup>50</sup> En date du 16 juin 2020, le Wali de Bank Al Maghrib a annoncé un relâchement de 50 bps pour le ratio de solvabilité des fonds propres, ramenant le seuil réglementaire à 11,5%. Ce relâchement a été prorogé de 12 mois supplémentaires.

<sup>51</sup> Correspondant à la somme des expositions suivantes : exposition du bilan, expositions sur opérations de cession temporaires de titres, expositions sur produits dérivés et expositions du hors bilan.

Les établissements de crédit sont tenus de respecter, sur une base individuelle et/ou consolidée ou sous-consolidée, les ratios prudentiels fixés par circulaires du Wali de Bank Al-Maghrib.

En réponse à la crise, Bank Al-Maghrib a pris un ensemble de mesures d'accompagnement des établissements de crédit au plan prudentiel couvrant les exigences en matière de liquidité, de fonds propres et de provisionnement des créances à l'effet de renforcer la capacité des établissements de crédit à soutenir les ménages et les entreprises dans les circonstances *exceptionnelles* de la pandémie.

- **Ratio de liquidité à court terme (LCR)** : les banques ont été autorisées, en cas de nécessité, à utiliser, au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, les coussins de liquidité constitués sous forme d'Actifs Liquides de Haute Qualité en deçà du ratio minimum du LCR fixé à 100%. (Cette mesure est arrivée à terme fin juin 2020) ;
- **Ratio de solvabilité** : Bank Al-Maghrib a autorisé, fin mars 2020, le relâchement sur une période de 12 mois, du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 bps, ramenant les seuils minimums réglementaires à 8,5% pour le ratio de fonds propres de catégorie 1 et à 11,5% pour le ratio de solvabilité. Cette mesure a été prorogée jusqu'à fin juin 2022 ;
- **Provisionnement du risque de crédit** : Bank Al-Maghrib a autorisé les banques et les sociétés de financement à surseoir au provisionnement des crédits objet d'un moratoire. Elle a demandé en parallèle de constituer, à titre préventif, des provisions pour risques généraux en couverture des risques de crédit futurs.

Bank AL-Maghrib a également mis en œuvre des mesures de régulation prudentielles à savoir :

- la suspension de la distribution de dividendes au titre des résultats de 2019 ;
- l'assouplissement à titre temporaire des règles de classification et de provisionnement des créances en souffrances des associations de micro-crédit ;
- le déploiement des mesures pour accélérer l'usage des paiements mobiles et recours aux services financiers digitaux afin de limiter le contact physique des citoyens au niveau des agences ;
- la suspension des dotations aux amortissements des biens donnés en crédit-bail ou en location simple pour les contrats objet de moratoires accordés à la clientèle, mesure prorogée pour les secteurs économiques ayant bénéficié de contrats programme avec l'Etat ;
- la réduction de la pondération de risque applicable aux expositions portées sur les PME, au titre du risque de crédit à 85% au lieu de 100%, en conformité avec les dernières évolutions adoptées dans le cadre de la révision du dispositif Bâle 3 et dont l'entrée en vigueur est a eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### 5.4 Autorités de régulation et/ou de contrôle

- **Ministère de l'économie et des Finances :**

Dans le cadre de ses attributions, le Ministère de l'économie et des Finances est en charge des questions financières et monétaires, y compris les politiques des crédits et de finances extérieures.

Par ailleurs, il assure la tutelle financière des entreprises et établissements publics ou à participation étatique et, le cas échéant, contribue dans une large mesure à leur transfert au secteur privé, dans les cadres, législatif et réglementaire du processus de privatisation.

En matière financière, le ministère définit les conditions des équilibres financiers et assure les tutelles réglementaires et techniques des établissements et intermédiaires financiers.

- **Bank Al-Maghreb :**

Bank Al-Maghrib est la Banque Centrale qui supervise le système bancaire marocain. Dans le but d'assurer la stabilité des prix, BAM arrête et met en œuvre les instruments de politique monétaire et intervient sur le marché monétaire en utilisant les instruments appropriés. Elle veille au bon fonctionnement du marché monétaire et à l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'exercice et au contrôle de l'activité des établissements de crédit et organismes assimilés.

### ▪ Conseil National du Crédit et de l'Épargne :

Le Conseil National du Crédit et de l'Épargne débat de toute question intéressant le développement de l'épargne ainsi que de l'évolution de l'activité des établissements de crédit. Il formule des propositions au gouvernement dans les domaines qui entrent dans sa compétence. Il peut constituer en son sein des groupes de travail pour mener toutes les études qu'il juge utiles ou qui peuvent lui être confiées par le ministre chargé des finances ou le gouverneur de Bank Al-Maghrib.

Il peut demander à Bank Al-Maghrib et aux administrations compétentes de lui fournir toute information utile à l'accomplissement de sa mission. Le Conseil national du crédit et de l'épargne est présidé par le ministre chargé des finances. Le secrétariat du Conseil est assuré par Bank Al-Maghrib.

Le Conseil National du Crédit et de l'Épargne est composé de représentants de l'administration, et des organismes à caractère financier, de représentants des chambres professionnelles et des associations professionnelles et de personnes désignées par le Premier ministre en raison de leur compétence dans le domaine économique et financier. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont fixées par décret.

## 5.5 Autres organismes en lien avec l'activité bancaire

### ▪ Le Comité des Etablissements de Crédit (CEC)

Le Comité des Etablissements de Crédit n'intervient qu'à titre consultatif sur les questions liées à l'activité des établissements de crédit : octroi et retrait d'agréments, conditions de prises de participation, etc.

Présidé par le Gouverneur de Bank Al Maghrib, le Conseil se compose comme suit :

- un rôle de représentant de Bank Al-Maghrib ;
- deux rôles de représentants du ministère chargé des finances, dont le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures ;
- deux rôles de représentants de l'Association Professionnelle des Banques, dont le président ;
- le rôle de président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement ;
- le rôle de président de l'Association Professionnelle des Etablissements de Paiement ;
- le rôle de président de la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit.

## 5.6 Faits marquants du secteur

- Bank Al-Maghrib maintient en 2018 le taux directeur à 2,25% ;
- En janvier 2018, le régime de change flexible est adopté : Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé ;
- En septembre 2019, Bank Al-Maghrib a décidé de maintenir le taux directeur à 2,25% mais a réduit le taux de la réserve monétaire obligatoire de 4% à 2% compte tenu des besoins importants de liquidités ;
- Bank Al-Maghrib baisse son taux directeur de 25 points de base en mars 2020 à 2% suivi d'une réduction de 50 points de base en juin 2020 à 1,5% ;
- Bank Al-Maghrib supprime en juin 2020 le taux de la réserve obligatoire des banques, qui passe ainsi de 2% à 0%.
- Bank Al-Maghrib a poursuivi en 2021 sa politique monétaire accommodante en maintenant son taux directeur à 1,5 % malgré les tensions inflationnistes au niveau mondial. Par ailleurs, la Banque Centrale a prorogé jusqu'à fin juin 2022 le relâchement, du coussin de fonds propres de 50 points de base, en fixant les seuils minimums réglementaires à 8,5% pour le ratio tier 1 et 11,5 % pour le ratio de solvabilité global.

- Bank Al-Maghrib a également publié en 2021 un document de travail relatif au nouvel indice agrégé de stabilité financière IASF permettant de fournir une analyse globale de la stabilité du système financier. Il s'inscrit dans le cadre des mesures macro prudentielles qui empêchent les vulnérabilités du secteur financier de se transformer en crise systémique. Cet indice est calculé comme une moyenne pondérée de 25 indicateurs macroéconomiques et financiers, classés en cinq sous-indices :
  - le développement macroéconomique ;
  - le développement financier ;
  - la vulnérabilité bancaire ;
  - la vulnérabilité du secteur non financier ;
  - le risque systémique.
- Concernant les conditions monétaires en 2022, les données relatives au premier trimestre font ressortir un allègement du besoin de liquidité des banques, en raison notamment de la hausse des réserves de change. Les conditions monétaires ont été également caractérisées par une baisse des taux débiteurs de 16 points de base à 4,28% et une dépréciation du taux de change effectif réel. Le crédit bancaire au secteur non financier a enregistré une hausse de 3,1%, après celle de 3,7% au quatrième trimestre 2021, avec une décélération de la croissance des prêts accordés aux ménages et une accentuation de la baisse de ceux octroyés aux entreprises publiques.

#### **Mesures de Bank Al-Maghrib pour atténuer l'effet de la pandémie du Covid-19 :**

Depuis le déclenchement de la crise engendrée par la propagation de la pandémie du Covid-19, les autorités ont mis en place un dispositif de suivi de l'évolution de la situation économique et sociale, ainsi qu'un plan d'action pour atténuer l'impact de cette pandémie.

Bank Al-Maghrib a instauré plusieurs mesures pour faciliter le financement de l'économie et renforcer la capacité du système bancaire à répondre aux besoins des entreprises et des ménages :

- baisse par la Banque Centrale de son taux directeur de 25 points de base en mars 2020 à 2 % ;
- réduction de la Banque Centrale, de son taux directeur de 50 points de base passant 2% et à 1,5% lors du Conseil du 16 juin 2020 ;
- activation de l'ensemble des instruments de refinancement disponibles en dirhams et en devises ;
- élargissement de son programme de refinancement de la TPME.

La Banque Centrale a décidé également d'octroyer des refinancements en devises, garantis par un collatéral éligible en devises et en dirhams, et de réaliser des opérations de swaps de change des devises contre le dirham.

Sur le plan prudentiel, et afin de renforcer davantage la capacité de prêts des banques, Bank Al-Maghrib a décidé d'alléger certaines règles. En particulier, et à travers le communiqué du 16 juin 2020<sup>52</sup>, qui a permis aux banques :

- d'utiliser, en cas de nécessité, au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, les coussins de liquidité, constitués sous forme d'actifs liquides de haute qualité en deçà du ratio minimum du LCR fixé à 100% ;
- de surseoir au provisionnement des crédits qui feront l'objet d'un moratoire par les banques ;
- de relâcher, jusqu'à fin juin 2022, le coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 bps ramenant les ratios minimums réglementaires à 8,5% pour le ratio de fonds propres de catégorie 1 et 11,5% pour le ratio de fonds propres de solvabilité ;
- de libérer intégralement le compte de réserve au profit des banques qui passe ainsi de 2% à 0%.

---

<sup>52</sup> Communiqué de presse – réunion du conseil de Bank Al-Maghrib.

## 5.7 Activité du secteur bancaire<sup>53</sup>

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. À travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits, il est le moteur du financement du développement de l'économie nationale.

En 2020, la structure du système bancaire est restée globalement stable, mis à part le secteur des établissements de paiement qui a connu l'entrée d'un nouvel opérateur agréé pour offrir des services adossés à des comptes de paiement. En effet, selon le dernier rapport annuel sur la supervision bancaire de Bank Al-Maghrib, le secteur bancaire comprend 91 établissements de crédit et organismes assimilés répartis entre 19 banques conventionnelles, 5 banques participatives, 27 sociétés de financement, 6 banques offshore, 12 associations de micro-crédit, 20 établissements de paiement spécialisés en matière de transfert de fonds, Société National de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE ex CCG) et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG). Sont également soumises au contrôle de Bank Al-Maghrib, 4 fenêtres participatives, dont une spécialisée dans la garantie des financements.

L'actionnariat étranger au niveau du secteur bancaire est demeuré majoritaire au niveau de 7 banques et 7 sociétés de financement. Le nombre d'établissements à actionnariat majoritairement public est resté stable à 5 banques et 4 sociétés de financement.

La population des établissements de crédit cotés en bourse, s'est maintenue à 10 établissements en 2020, dont 6 banques et 4 sociétés de financement. Ces établissements représentent près de 34% de la capitalisation boursière, en baisse de 2,7 points par rapport à l'année dernière.

A l'étranger, les groupes bancaires marocains, disposent de 51 filiales et 22 succursales présentes dans 35 pays dont 27 en Afrique, 7 en Europe et un en Asie. Ils disposent également de 52 bureaux de représentation dans 17 pays situés principalement en Europe.

En Afrique, les groupes bancaires marocains sont présents à travers 45 filiales et 4 succursales réparties au niveau de 10 pays en Afrique de l'Ouest (dont 8 dans la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), 6 pays en Afrique Centrale, 6 en Afrique de l'Est, 3 en Afrique du Nord et 2 pays en Afrique Australe.

Dans le reste du monde, ils sont implantés, à travers 6 filiales et 18 succursales, dans 7 pays en Europe et en Chine.

Après une légère hausse de 0,6% en 2019, le réseau bancaire a enregistré, en 2020, une baisse de 0,4%. Ainsi, le nombre de guichets bancaires s'est réduit de 29 agences pour ressortir à 6 510. Cette évolution résulte d'une baisse de 50 agences pour les banques conventionnelles, dans un objectif d'optimisation de leur réseau, et d'une hausse de 21 agences pour les banques participatives. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de digitalisation du secteur bancaire, les banques recourant de plus en plus aux canaux digitaux.

S'agissant de la zone offshore de Tanger, les banques y disposent de 5 filiales et une succursale, sans changement par rapport aux années précédentes.

Pour ce qui est des banques et fenêtres participatives, celles-ci ont vu leur réseau d'agences et espaces dédiés progresser à 154 agences contre 133 en 2019. Plus de la moitié de ce réseau se situe au niveau de la région de Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra.

Pour sa part, le réseau des établissements de paiement a enregistré une hausse importante de 98,1%, avec une ouverture de 5.911 nouveaux points de vente, soit un additionnel de 78 agences propres et 5.827 points de vente des agents de paiement mandataires. Le réseau a atteint un total de 11.935 points de vente.

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire et économique inédite, induisant une forte contraction de l'économie mondiale. Au Maroc, un confinement général a été décrété au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 et des mesures de restrictions sanitaires ont été maintenues sur le reste de l'année. L'économie nationale a ainsi subi de plein fouet les conséquences des mesures de protection contre le virus, auxquelles se sont ajoutés les impacts de la sécheresse sur les performances du secteur agricole. Cette situation s'est traduite par une récession de 6,3%.

<sup>53</sup> Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire sur l'exercice 2020

Le gouvernement et Bank Al-Maghrib ont pris un ensemble de mesures d'accompagnement et de soutien pour limiter les impacts de la crise sur les activités économiques. Ces mesures ont permis de soutenir le crédit bancaire. Pour sa part, la rentabilité des banques a significativement baissé en raison notamment de la contraction de certaines activités pendant le confinement général et l'accroissement du coût du risque.

Le secteur bancaire continue d'afficher des fondamentaux solides en 2021 malgré un contexte de résurgence de la pandémie.

Dans le cadre de cette conjoncture, les crédits bancaires enregistrent à fin 2021 une augmentation de +2,9% par rapport à la même période de 2020. Cette bonne tenue est redevable principalement à la hausse des crédits de trésorerie de +22,7% par rapport à 2020 (grâce à l'assouplissement des critères d'octroi pour cette catégorie de crédits et à la prorogation de la garantie de l'Etat « Damane Relance » jusqu'au 30 juin 2021), suivie des autres crédits qui enregistrent une hausse de +7,8%, et des crédits accordés aux particuliers (+2,8% en 2021). En revanche, les crédits à l'équipement et aux promoteurs ont enregistré des baisses respectives de 5,8 % et 4,4 %.

Les dépôts de la clientèle affichent une hausse de +5,3% à fin 2021. Cette performance tient compte de l'augmentation des ressources à vue de +7,8% et de la hausse des comptes d'épargne de +2,9%. Les dépôts à terme affichent une légère hausse de +0,4%. Hors dépôts à terme, les ressources évoluent de +6,1%.

Les effets de la pandémie continuent de peser sur certains secteurs d'activités au Maroc, impactant ainsi la solvabilité des ménages et des entreprises. Dans ce contexte, les créances en souffrance affichent, quant à elles, une hausse de +5,2% à fin décembre 2021 contre +15,9% une année auparavant. De son côté, le taux de contentieux du secteur bancaire se stabilise à 8,9%, en hausse de 19 points de base. Par ailleurs, le taux de couverture ressort à 67,5%, soit une hausse de 59 bps par rapport à la même période de 2020.

Le coefficient de liquidité à court terme (LCR) dégagé par les banques présente un niveau moyen de 194%, reflétant ainsi un niveau de liquidité confortable pour les banques au regard du minimum réglementaire qui est de 100%.

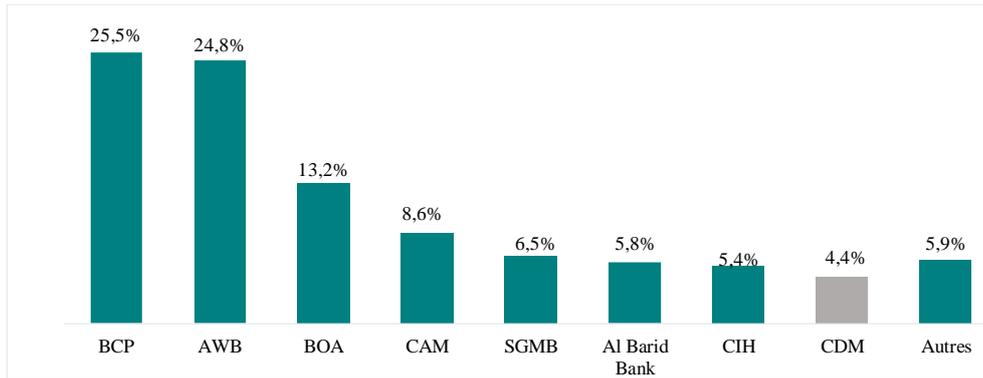
### **Dépôts de la clientèle**

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, en termes des dépôts collectés auprès de la clientèle, cinq banques monopolisent près de 78,5% de ces ressources. La BCP et AWB accaparent une part de marché près de 50,25%, suivies de Bank Of Africa qui en capte 13,24%. Crédit du Maroc collecte, quant à elle, 4,36% du total des ressources des banques marocaines au titre de 2021.

Au 31 décembre 2021, les dépôts de la clientèle représentent 99,6% des ressources des banques marocaines. Les parts de marché des ressources clientèle des principaux acteurs bancaires sont reprises comme suit :

#### **Parts de marché des ressources à la clientèle des banques marocaines au 31 décembre 2021**

En MMAD	2021	Part en %
BCP	268 508	25,5%
AWB	260 697	24,8%
BOA	139 424	13,2%
CAM	90 187	8,6%
SGMB	67 930	6,5%
AL Barid Bank	60 799	5,8%
CIH	57 024	5,4%
CDM	45 915	4,4%
Autres	62 632	5,9%
<b>Total Dépôts de la clientèle</b>	<b>1 053 116</b>	<b>100%</b>



Source : Statistiques GPBM – Version Janvier 2022

### Crédits à la clientèle

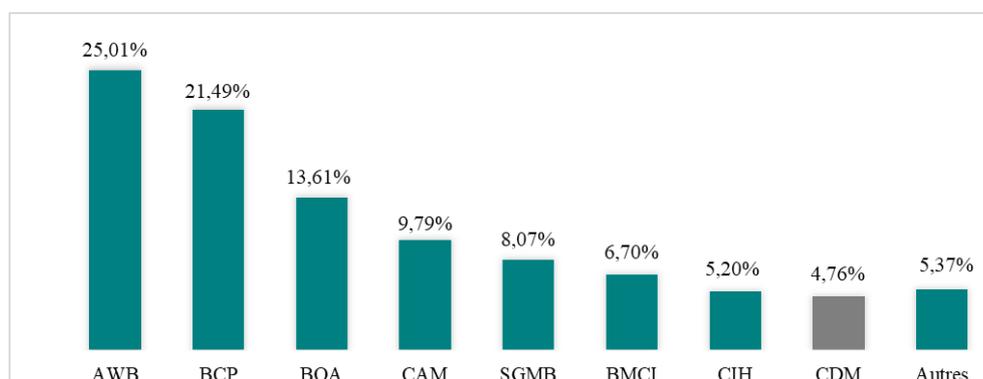
En termes d'emplois, les cinq plus grandes banques ont octroyé près de 78% des crédits à l'économie au titre de 2021. AWB et BCP occupent les premières positions en matière de distribution des crédits à la clientèle avec des parts de marché respectives de 25% et de 21,49%, suivies de BOA qui en détient 13,61%. Crédit du Maroc polarise 4,76% des crédits distribués à la clientèle.

Au 31 décembre 2021, les crédits à la clientèle représentent près 95% des ressources des banques marocaines.

Les parts de marché des principaux acteurs bancaires sur le marché marocain se présentent comme suit :

### Parts de marché des crédits à la clientèle des banques marocaines au 31 décembre 2021

En MMAD	2021	Part en %
AWB	237 786	25,01%
BCP	204 305	21,49%
BOA	129 402	13,61%
CAM	93 098	9,79%
SGMB	76 690	8,07%
BMCI	49 393	6,70%
CIH	63 712	5,20%
CDM	45 227	4,76%
Autres	51 043	5,37%
<b>Total Crédits à la clientèle</b>	<b>950 656</b>	<b>100%</b>



Source : Statistiques GPBM – Version Janvier 2022

## Présentation des autres agrégats<sup>54</sup>

### Évolution des Ressources

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), les dépôts de la clientèle des banques commerciales<sup>55</sup>, sur la période 2019 – 2021, ont évolué comme suit :

Ressources en MMAD	2019		2020		Var.	2021		Var.
	En valeur	%	En valeur	%		En valeur	%	
<b>Dettes envers les Stés de financement</b>	<b>3 423</b>	<b>0,3%</b>	<b>4 013</b>	<b>0,4%</b>	<b>17,2%</b>	<b>3 928</b>	<b>0,3%</b>	<b>-2,1%</b>
<b>Dépôt de la clientèle</b>	<b>950 042</b>	<b>87,5%</b>	<b>999 939</b>	<b>87,9%</b>	<b>5,3%</b>	<b>1 053 116</b>	<b>88,6%</b>	<b>5,3%</b>
Comptes chèques	427 918	39,4%	469 096	41,2%	9,6%	498 773	41,9%	6,3%
Comptes courants	160 653	14,8%	181 211	15,9%	12,8%	202 005	17%	11,5%
Comptes d'épargne	165 553	15,2%	168 638	14,8%	1,9%	173 481	14,6%	2,9%
Dépôt à terme	155 637	14,3%	137 426	12,1%	-11,7%	138 037	11,6%	0,4%
Autres dépôts et comptes créditeurs	40 282	3,7%	43 569	3,8%	8,2%	40 821	3,4%	-6,3%
<b>Emprunts Fin. Extérieurs</b>	<b>8 769</b>	<b>0,8%</b>	<b>12 483</b>	<b>1,1%</b>	<b>42,4%</b>	<b>10 797</b>	<b>0,9%</b>	<b>-13,5%</b>
<b>Titres de créances émis (1)</b>	<b>73 963</b>	<b>6,8%</b>	<b>67 401</b>	<b>5,9%</b>	<b>-8,9%</b>	<b>66 192</b>	<b>5,6%</b>	<b>-1,8%</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>47 027</b>	<b>4,3%</b>	<b>51 373</b>	<b>4,5%</b>	<b>9,2%</b>	<b>52 502</b>	<b>4,4%</b>	<b>2,2%</b>
<b>Créances titrisées</b>	<b>2 983</b>	<b>0,3%</b>	<b>2 783</b>	<b>0,2%</b>	<b>-6,7%</b>	<b>2 489</b>	<b>0,2%</b>	<b>-10,5%</b>
<b>Total Ressources</b>	<b>1 086 208</b>	<b>100%</b>	<b>1 137 992</b>	<b>100%</b>	<b>4,8%</b>	<b>1 189 023</b>	<b>100%</b>	<b>4,5%</b>

Source : Statistiques GPBM – Version Janvier 2022

(1) Certificats de dépôt + emprunts obligataires émis + autres titres de créances émis

### Revue analytique 2020 – 2021

Au terme de l'exercice 2021, les ressources des banques commerciales affichent une progression de 4,5% pour un solde de près de 1 189 Mrds MAD.

La structure des ressources des banques commerciales présente une prédominance de dépôts de la clientèle à 88,6% en légère hausse de +5,3% pour s'établir à fin 2021 à 1 053 Mrds MAD. Cette croissance s'explique par la hausse des comptes courants de +20 794 MMAD passant ainsi de 181,2 Mrds MAD en 2020 à 202 Mrds MAD en 2021. A noter également la performance des comptes chèque qui enregistrent une croissance annuelle de 6,3% soit + 29 678 MMAD, représentant ainsi 41,9% du total des ressources.

Les emprunts financiers extérieurs s'établissent à 10,8 Mrds MAD à fin 2021, en baisse de 13,5% par rapport à 2020.

Les titres de créances émis connaissent une baisse de 1,8% (- 1 210 MMAD) pour s'établir à 66,2 Mrds MAD suite à la baisse des certificats de dépôt sur l'année.

Les dettes subordonnées, quant à elles, consolident leur part dans le total des ressources des banques commerciales à 4,4% pour s'établir à 52,5 Mrds MAD, soit une croissance de 2,2%.

### Revue analytique 2019 - 2020

Au titre de l'année 2020, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales s'est établi à 1 138 Mrds MAD, soit une hausse de 4,8% par rapport à fin décembre 2019. Cette évolution provient essentiellement de l'augmentation des dépôts de la clientèle, dont l'encours, à fin décembre 2020, a crû de 5,3% (+50 Mrds MAD).

La structure des ressources présente une prédominance des dépôts de la clientèle à 87,8%, en légère hausse en comparaison avec 2019.

<sup>54</sup> Les indicateurs retenus correspondent aux agrégats sociaux des banques

<sup>55</sup> Les banques comprises dans la définition « banque commerciale » sont : Al Barid Bank, Arab bank, AWB, Bank Al Amal, BOA, BMCI, BCP, CAM, CDG capital, CDM, CFG Group, CIH, Citi Bank, FEC, La Caixa, Media Finance, Sabadell, SGMB, UMB.

En outre, la ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir une progression de la contribution des ressources non rémunérées en 2020. Ceci s'explique notamment par une performance des comptes chèques en croissance de 9,6% (soit 41,2% du total des ressources) ainsi que par la croissance des comptes courants de 12,8%, représentant 15,9% du total des ressources.

Les emprunts financiers extérieurs s'établissent à 12,5 Mrds MAD, en hausse de 42,4% par rapport à 2019.

Les titres de créances émis connaissent une baisse de 8,9% (-6,5 Mrds MAD) pour s'établir à 67,4 Mrds MAD suite à la baisse des certificats de dépôt sur l'année.

Les dettes subordonnées, quant à elles, consolident leur part dans le total des ressources des banques commerciales à 51,3 Mrds MAD, soit une croissance de 9,2%.

Au 31 décembre 2021, la ventilation des dépôts des principales banques se présente comme suit :

Ressources MMAD	Dettes envers les Sociétés de Financement	Dépôts de la clientèle	Emprunts Financiers Extérieurs	Titres de créance émis	Dettes subordonnées	Créances Titrisées	Total
ATW	982	260 697	3 183	11 048	16 372	-	292 282
BOA	181	139 423	1 935	8 035	10 400	-	159 974
BMCI	115	41 711	-	6 923	2 250	-	50 999
CPM	1 609	268 508	1 968	-	9 700	2 282	284 067
CAM	61	90 187	1 056	7 875	4 500	-	103 678
CDM	66	45 914	199	600	1 408	-	48 187
CIH	533	57 024	431	7 469	3 500	207	69 164
SGMB	223	67 930	191	7 757	2 100	-	78 201
Autres	157	81 722	1 834	16 486	2 272	-	102 470
<b>Total</b>	<b>3 927</b>	<b>1 053 116</b>	<b>10 797</b>	<b>66 193</b>	<b>52 502</b>	<b>2 489</b>	<b>1 189 023</b>

Source : Statistiques GPBM

### ■ Évolution des Crédits

Les crédits distribués par le système bancaire, sur la période 2019 – 2021, ont évolué comme suit :

Emplois en MMAD	2019		2020		Var.	2021		Var.
	En valeur	%	En valeur	%		En valeur	%	
<b>Créances brutes sur stés de financement</b>	<b>55 065</b>	<b>5,9%</b>	<b>53 730</b>	<b>5,5%</b>	<b>-2,4%</b>	<b>55 644</b>	<b>5,5%</b>	<b>3,6%</b>
Comptes ordinaires des Stés de financement	4 222	0,4%	3 709	0,4%	-12,2%	3 606	0,4%	-2,8%
Valeurs reçues en pension JJ et à terme	769	0,08%	500	0,1%	-35%	500	0,0%	0,0%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	10 284	1,1%	9 751	1,0%	-5,2%	8 792	0,9%	-9,8%
Prêts financiers	39 736	4,2%	39 770	4,1%	0,1%	42 747	4,2%	7,5%
Créances en souffrance brutes	53,711	0,0%	0,1	0,0%	-99,8%	0,1	0,0%	-
<b>Créances brutes sur la clientèle</b>	<b>883 781</b>	<b>94,1%</b>	<b>923 532</b>	<b>94,5%</b>	<b>4,5%</b>	<b>950 656</b>	<b>94,5%</b>	<b>2,9%</b>
Comptes chèques débiteurs	6 715	0,7%	6 646	0,7%	-1,0%	6 953	0,7%	4,6%
Comptes courants débiteurs	76 038	8,1%	72 043	7,4%	-5,3%	65 374	6,5%	-9,3%
Crédits de trésorerie	106 795	11,4%	124 572	12,7%	16,6%	152 901	15,2%	22,7%
Crédit à l'équipement	209 237	22,3%	208 014	21,3%	-0,6%	195 997	19,5%	-5,8%
Crédits à la consommation	55 293	5,9%	52 720	5,4%	-4,7%	53 931	5,4%	2,3%
Crédits immobiliers	269 844	28,7%	272 738	27,9%	1,1%	276 243	27,5%	1,3%
Autres crédits	90 602	9,7%	106 533	10,9%	17,6%	114 844	11,4%	7,8%
Créances en souffrance brutes	69 256	7,4%	80 266	8,2%	15,9%	84 412	8,4%	5,2%
<b>Total Emplois</b>	<b>938 845</b>	<b>100%</b>	<b>977 262</b>	<b>100%</b>	<b>4,1%</b>	<b>1 006 300</b>	<b>100%</b>	<b>3%</b>

Source : Statistiques GPBM

### Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'année 2021, les crédits consentis par les banques commerciales à l'économie enregistrent une progression de 2,97 % pour un solde de 1 006,3 Mrds MAD.

Cette évolution intègre une augmentation de 3,6% et 2,9% respectivement des créances brutes sur les sociétés de financement et des créances brutes sur la clientèle.

L'évolution enregistrée par les créances brutes sur la clientèle est essentiellement imputable à la progression de 22,7% des crédits de trésorerie (+28,3 Mrds MAD) à 152,9 Mrds MAD. Leur part représente 94,5% de la structure des emplois du système bancaire à fin 2021, stable sur la période considérée.

Les créances en souffrance brutes sur la clientèle ont progressé de 5,2% à 84,4 Mrds MAD, représentant 8,4% des emplois.

Au terme de l'année 2021, le taux de contentieux du secteur s'est établi à 8,9%, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

### Revue analytique 2019 - 2020

Au titre de l'exercice 2020, le total des crédits à l'économie a affiché une progression de 4,1% par rapport à fin 2019 pour s'établir à 977,3 Mrds MAD. Cette amélioration est attribuable à l'augmentation des créances brutes sur la clientèle, dont l'encours, à fin décembre 2020, a crû de 4,5% (+40 Mrds MAD).

La croissance des créances sur la clientèle est principalement liée à la progression de 16,6% des crédits de trésorerie à 124,6 Mrds MAD et des autres crédits de 17,6% à 106,5 Mrds MAD.

Les crédits à l'équipement sont en légère baisse de 0,6% à 208 Mrds MAD, avec une contribution de 21,3% au total des créances brutes sur la clientèle.

Les créances brutes sur la clientèle représentent 94,5% de la structure des emplois du système bancaire à fin 2020.

Les créances en souffrance brutes ressortent en progression de 15,9% en 2020 à 80,3 Mrds MAD, représentant près de 8,2% des emplois.

Au terme de 2020, le taux de contentieux du secteur passe à 8,7% contre 7,8% en 2019.

Au 31 décembre 2021, la ventilation des crédits octroyés par les principales banques se présente comme suit :

Emplois MMAD	Créances Brutes sur les Sociétés de Financement	Créances Brutes sur la Clientèle	Dont créances en souffrance brutes sur la clientèle	Total
AWB	16 112	237 786	15 485	253 898
BOA	7 504	129 402	10 984	136 906
BMCI	3 926	49 392	6 806	53 318
CPM	20 578	204 305	20 292	224 883
CAM	908	93 098	8 200	94 006
CDM	1 994	45 227	3 623	47 221
CIH	1 426	63 712	3 919	65 138
SGMB	3 191	76 690	12 378	79 881
Autres	5	51 044	2 725	51 049
<b>Total</b>	<b>55 644</b>	<b>950 656</b>	<b>84 412</b>	<b>1 006 300</b>

Source : Statistiques GPBM

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période 2019 – 2021 :

En MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Créances sur la clientèle	883 781	923 532	3,4%	950 656	2,9%
Créances en souffrance brutes	69 256	80 266	9,8%	84 412	5,2%
<b>Taux de contentieux secteur*</b>	<b>7,8%</b>	<b>8,7%</b>	<b>0,9 pt</b>	<b>8,9%</b>	<b>0,2 pt</b>

Source : Statistiques GPBM

\* Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

## Évolution des engagements hors bilan du Système bancaire

Les engagements hors bilan concernent les engagements de financement ou de garanties donnés ou reçus par les banques en faveur de leur clientèle ou d'autres intermédiaires financiers. Il s'agit notamment de crédits documentaires à l'import ou à l'export, des accreditifs, avals, cautions de marchés, cautions de douanes, et autres obligations cautionnées.

L'évolution des engagements hors bilan donnés des acteurs sur le marché bancaire marocain se présentent comme suit sur la période considérée :

### Evolution des engagements au 31 décembre 2021

En MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Engagements de financement donnés</b>	153 441	164 161	7,0%	178 632	8,8%
<b>Engagements de garantie donnés</b>	145 647	149 842	2,9%	169 391	13,1%
<b>Engagements Hors Bilan donnés</b>	<b>299 088</b>	<b>314 003</b>	<b>5,0%</b>	<b>348 023</b>	<b>10,8%</b>
<b>Engagements de financement reçus</b>	4 353	2 998	-31,1%	7 570	>100%
<b>Engagements de garantie reçus</b>	78 316	101 069	29,1%	139 651	38,2%
<b>Engagements Hors Bilan reçus</b>	<b>82 669</b>	<b>104 067</b>	<b>25,9%</b>	<b>147 221</b>	<b>41,5%</b>

Source : Statistiques GPBM

### Revue analytique 2020 - 2021

Au terme de l'exercice 2021, les engagements hors bilan donnés par le secteur bancaire ont enregistré une hausse de 10,8% comparativement à fin décembre 2020, à 348 Mrds MAD. Cette évolution est expliquée par l'effet conjugué de la hausse des engagements de financements donnés et des engagements de garanties données, respectivement de 8,8% et 13,1%.

Les engagements hors bilan reçus, quant à eux, ressortent en hausse de 41,5% s'établissant à 147 Mrds MAD, due principalement à l'évolution des engagements de financement reçus de +4 572 MMAD pour s'établir à 7 570 MMAD conjuguée à l'appréciation de 38,2% des engagements de garantie reçus à 139 Mrds MAD. Ces derniers représentent 94,9% du total des engagements hors bilan reçus.

### Revue analytique 2019 - 2020

Au titre de l'exercice 2020, les engagements hors bilan donnés par le secteur bancaire ont connu une progression de 5% par rapport au 31 décembre 2019, à 314 Mrds MAD. Cette évolution est due essentiellement à la hausse des engagements de financement donnés de 7% sur la période.

En parallèle, les engagements hors bilan reçus ressortent hausse de 25,9% s'établissant à 104 Mrds MAD, recouvrant un retrait des engagements de financement reçus de 31,1% à 2,9 Mrds MAD conjuguée à une hausse de 29% des engagements de garantie reçus à 101 Mrds MAD.

Les engagements donnés et reçus des principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2021, se présentent comme suit :

### Ventilation des engagements des principales banques au 31 décembre 2021

En MMAD	BCP	AWB	BOA	BMCI	SGMB	CDM	Autres Système Bancaire	Total
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>36 680</b>	<b>79 765</b>	<b>13 627</b>	<b>7 892</b>	<b>6 230</b>	<b>5 422</b>	<b>29 016</b>	<b>178 632</b>
dont E.F. en faveur des EC	388	1 885	240	50	0	0	289	2 852
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>36 466</b>	<b>73 452</b>	<b>13 730</b>	<b>11 436</b>	<b>13 800</b>	<b>7 519</b>	<b>12 989</b>	<b>169 392</b>
dont E.G. d'ordre des EC	20 145	15 993	3 396	5 236	3 424	3 963	4 457	56 613
<b>Engagements Hors Bilan donnés</b>	<b>73 147</b>	<b>153 217</b>	<b>27 357</b>	<b>19 329</b>	<b>20 030</b>	<b>12 940</b>	<b>42 004</b>	<b>348 024</b>
<i>Part des Engagements donnés</i>	<i>21,02%</i>	<i>44,02%</i>	<i>7,86%</i>	<i>5,55%</i>	<i>5,76%</i>	<i>3,72%</i>	<i>12,07%</i>	<i>100 %</i>
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>67</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 503</b>	<b>7 570</b>
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>33 373</b>	<b>34 681</b>	<b>19 645</b>	<b>4 292</b>	<b>12 801</b>	<b>3 575</b>	<b>31 285</b>	<b>139 651</b>
<b>Engagements Hors Bilan reçus</b>	<b>33 440</b>	<b>34 681</b>	<b>19 645</b>	<b>4 292</b>	<b>12 801</b>	<b>3 575</b>	<b>38 787</b>	<b>147 221</b>
<i>Part des Engagements reçus</i>	<i>22,71%</i>	<i>23,56%</i>	<i>13,34%</i>	<i>2,92%</i>	<i>8,70%</i>	<i>2,43%</i>	<i>26,35%</i>	<i>100%</i>

Source : Statistiques GPBM

Les engagements hors bilan donnés par des banques commerciales au titre de l'exercice 2021 se sont établis à 348 Mrds MAD. AWB occupe la première place en termes d'engagements donnés (part de marché de 44,02%), suivie par la BCP (part de marché de 21,02%). Crédit du Maroc polarise une part de marché de 3,72%.

Pour les engagements reçus au 31 décembre 2021, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements reçus (AWB, BCP, BOA et SGMB) s'élève à près de 68,3%. La part de marché de Crédit du Maroc demeure faible en termes d'engagements reçus.

#### ▪ Évolution des principaux indicateurs du système bancaire

L'évolution des principaux indicateurs sur la période allant de 2019 - 2021 se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Produit Net Bancaire</b>	49 506	49 468	0%	52 669	6,47%
<b>Charges générales d'exploitation</b>	24 772	24 664	0%	25 503	3,4%
<b>Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance</b>	-5 968	-8 970	50%	-9 443	5,27%
<b>Autres dotations nettes des reprises aux provisions</b>	-1 231	-3 523	>100%	-251	-92,88%
<b>Résultat Net</b>	12 044	6 837	-43%	12 059	76,38%

Source : Statistiques GPBM

#### Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, le produit net bancaire des banques commerciales est en hausse de 6,47% et s'établit à 52 669 MMAD, suite essentiellement à une hausse 5,7% de la marge d'intérêt à 35 502 MMAD.

Comparé à 2019, le PNB des banques commerciales a cru de 6,4%, et témoigne d'un retour à l'état normatif de l'activité post Covid-19.

Sur la période, les charges générales d'exploitations ont augmenté de 3,4% à 25 503 MMAD.

Les dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance ont augmenté de 5,27%, s'établissant à -9 443 MMAD.

Le résultat net est en amélioration de 76% par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 12 059 MMAD.

#### Revue analytique 2019 – 2020

A fin décembre 2020, le produit net bancaire du secteur s'établit à 49 468 MMAD, en baisse de 0,08% (-38 MMAD) par rapport à fin 2019.

Les dotations nettes des reprises aux provisions ont enregistré une baisse de 50% par rapport à l'année 2019, et ressortent à -8,9 Mrds MAD.

Le résultat net ressort à 6 Mrds de dirhams, en accroissement de 8% par rapport à fin 2019.

## 6. Activités du Crédit du Maroc

### 6.1 Organisation

Depuis 2020, la Banque opère une évolution de son organisation afin de la mettre en adéquation avec les orientations du nouveau projet d'entreprise et pour atteindre les priorités et les ambitions y définies.

La transformation de la banque s'est poursuivie en 2021 et a été marquée par des avancées majeures, notamment, sur le plan macro organisation de la Banque, avec le nouveau modèle de distribution Baptisé « Tahfiz », pleinement entré en 2021 dans sa phase opérationnelle.

Cette nouvelle organisation distributive vise l'optimisation du maillage territorial, la création d'agences nouvelle génération, l'optimisation des processus majeurs et l'évolution des métiers commerciaux vers un modèle orienté conseil, expertise, excellence relationnelle et managériale, plaçant ainsi le client au centre des préoccupations de la Banque, dans une optique de cross-selling et afin d'assurer un service conforme aux meilleurs standards.

Au niveau du réseau commercial, une organisation régionale est mise en place. Celle-ci couvre tous les métiers : 284 agences de proximité, 8 directions régionales, 9 centres d'affaires, 9 espaces Maskane (spécialisés dans le crédit immobilier), 12 espaces Arreda (destinés à l'activité participative) et 11 espaces Banque Privée. Dotée de fonctions supports renforcées dans la maîtrise des risques, de structures de contrôle interne et d'animation, la région dispose de moyens et d'expertises permettant de mieux servir les clients et favoriser les synergies entre les métiers de la Banque.

Au niveau du siège, une organisation par marché est mise en place, en ligne avec la stratégie de la Banque. Cette organisation est basée sur un marketing multicanal unifié pour assurer le marketing opérationnel, la gestion de la relation clients et le développement du multicanal.

Afin d'accompagner le développement de la Banque et de ses métiers, la macro organisation de Crédit du Maroc s'articule autour de 3 métiers principaux. La complémentarité entre ces différentes activités constitue pour Crédit du Maroc un atout commercial majeur et un gage de solidité financière.

#### 6.1.1 Directions métiers / opérationnelles

##### 6.1.1.1 Direction Réseau

La Direction Réseau offre à ses clients particuliers, professionnels et micro-entreprises une large gamme de produits et services, dans le cadre d'un réseau couvrant l'ensemble du territoire national. Son rôle, ses responsabilités et sa gouvernance sont organisés autour des principales directions suivantes :

##### - Directions régionales

La Direction Réseau est organisée en directions régionales, au nombre de huit<sup>56</sup>, ayant la responsabilité de réseaux étendus d'agences particuliers (résidents et MRE) et professionnels, couvrant l'ensemble du territoire qui assure ainsi une étroite proximité avec la clientèle.

##### - Direction de l'Animation commerciale

Les principales missions de cette direction se déclinent comme suit :

- Accompagner la mise en marché opérationnelle des actions commerciales et processus ;
- Assurer l'interface réseaux avec la direction des marchés et autres fonctions support ;
- Accompagner la montée en compétences des commerciaux via le monitorat, l'animation d'ateliers et la diffusion régulière d'informations ;
- Coordonner l'animation des conventions de partenariat sur le territoire ;
- Optimiser l'efficacité globale en intégrant dans ses propres actions les dispositifs d'animation des filiales et partenaires.

---

<sup>56</sup> Les directions régionales : Casa Centre, Casa Est, Casa Ouest, Nord Méditerranéenne, Est, Rabat-Kénitra, Marrakech, Sud.

#### - **Direction de la banque privée**

Crédit du Maroc a développé un savoir-faire en matière de Banque Privée et a adapté en permanence sa stratégie et son modèle organisationnel de manière à se conformer aux meilleures pratiques internationales en la matière. Fidèle au modèle du Groupe Crédit Agricole S.A, Crédit du Maroc adopte une approche patrimoniale de sa Banque Privée. Le modèle économique est construit autour des éléments suivants :

- une équipe d'experts formés aux spécificités de sa clientèle. Le conseiller bancaire, véritable partenaire, suit l'évolution de la situation personnelle et professionnelle de ses clients, analyse leurs investissements et s'assure qu'ils correspondent parfaitement à leur projet patrimonial. Le déploiement d'une équipe experte s'intègre dans la politique de proximité et d'Excellence Relationnelle appliquée par la Banque Privée permettant ainsi d'accompagner les clients du Groupe qui souhaitent investir au Maroc ou sont à la recherche de solutions de gestion patrimoniale à l'international ;
- un réseau plus étendu et plus étoffé qui respecte la spécificité de chaque région. Aujourd'hui implantée à Casablanca et à Rabat, la Banque Privée du Crédit du Maroc a une ambition de couverture nationale. Elle s'appuiera à terme sur 3 agences dédiées et une dizaine d'espaces à travers tout le royaume. L'objectif est de mettre la Banque Privée au service du réseau de proximité, des Centres d'Affaires et de la Grande Entreprise, avec une offre destinée aux dirigeants et aux cadres supérieurs des entreprises. Cette démarche de cross-selling, associée à un taux de recommandation élevé et à une meilleure capillarité du réseau de distribution permettra au Crédit du Maroc de se positionner sur le marché du haut de gamme ;
- une offre produit diversifiée qui épouse parfaitement les exigences de cette clientèle privilégiée, ce qui implique un travail de concert avec les autres métiers, marchés et fonctions supports notamment dans le domaine de l'épargne, l'assistance premium, l'assurance et des produits de placement.

#### - **Centre de Relation Client (CRC)**

Développé en partenariat avec Unifitel, le CRC compte désormais une quinzaine de conseillers disponibles au téléphone 6/7j pour venir en aide, répondre aux interrogations et proposer des produits pertinents à l'ensemble des clients du Crédit du Maroc, répartis sur le territoire national.

#### - **Direction Fonctionnement et Sécurisation**

Dans l'objectif d'améliorer le fonctionnement et d'adapter son organisation aux enjeux Tajdid 2022, Crédit du Maroc a renforcé la Direction Réseau en créant en 2022 la Direction Fonctionnement et Sécurisation. Cette direction a pour objectifs :

- améliorer le pilotage et l'allocation des moyens mis à la disposition des agences ;
- renforcer la maîtrise des risques opérationnels et de conformité dans le réseau ;
- améliorer le suivi et la coordination des différentes directions centrales en charge du fonctionnement des risques ;
- piloter les projets structurants du réseau et réussir pleinement la mise en marché et l'appropriation des différents dispositifs ;
- développer la contribution du CRC dans les ventes et la prise en charge des demandes des clients.

#### - **Direction du Nouveau Modèle de Distribution**

Orienté conseil, expertise et excellence relationnelle et managériale, la Direction du Nouveau Modèle de Distribution a été créée en 2022 avec pour principaux objectifs de :

- faire évoluer les métiers et l'organisation commerciale dans le réseau Crédit du Maroc en adéquation avec les ambitions du PMT ;
- mettre en place un nouveau modèle de distribution favorisant l'amélioration de l'expérience client ;

- renforcer le rôle du Directeur de Groupe d'Agences sur le management et la conduite de la transformation ;
- améliorer la performance et l'efficacité commerciale du réseau ;
- sécuriser l'activité pour un développement sain et pérenne de l'activité.

### 6.1.1.2 La Direction Corporate

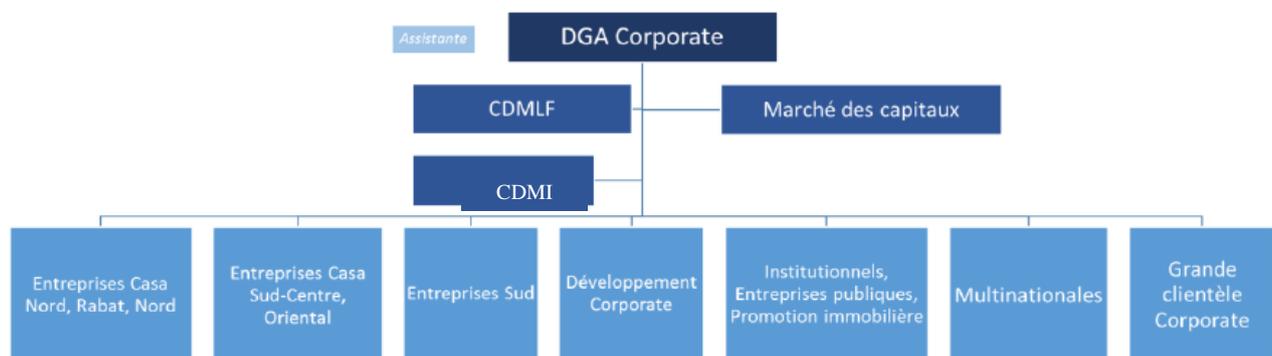
La direction Corporate du Crédit du Maroc constitue une plate-forme globale pour répondre aux besoins de financement et d'investissement des entreprises et constitue un axe majeur de développement. Elle regroupe des banquiers conseils et des experts en Corporate Finance et en solutions de financement. La direction s'appuie sur la forte synergie entre les métiers et la force de vente. Les métiers corporate représentent l'ensemble des expertises dédiées aux clients Entreprises : le Leasing, le Factoring, le Trade Finance, le Cash Management, les Financements verts structurés...

La Direction Corporate est organisée de telle sorte à s'aligner avec les orientations du Plan Moyen Terme 2022, intégrant aussi bien les clients de la Grande Entreprise et ceux des PME / PMI.

Cette organisation répond à des ambitions fortes :

- la pleine exploitation des gisements de croissance sur le marché de la PME, pour améliorer le taux de pénétration de la Banque et élargir la base clients, tout en diversifiant les risques de contrepartie ;
- l'intensification de la relation avec la grande entreprise, par le biais des expertises métier et secteur ;
- l'accompagnement de la clientèle du groupe à travers tout le réseau, en synergie avec le développement des multinationales ;
- la volonté de créer une filière commerciale Entreprises qui diffuse les best practices, en matière de maîtrise des risques, d'approche client, d'animation, de formation, et crée des passerelles d'évolution ;
- l'animation et le développement des synergies entre l'ensemble des entités du Crédit du Maroc ;
- le développement des financements à moyen et long terme, à travers un pool d'expertises, la promotion des financements verts, les partenariats et les syndications avec des banques partenaires.

Ainsi la direction est structurée autour de 7 directions :



#### - Les Directions Entreprises régionales

Il s'agit de 3 directions qui couvrent l'ensemble du territoire marocain :

- La Direction Nord, Rabat Nord ;
- La Direction Casa Sud-Centre, Oriental ;
- La direction Sud.

Ces directions Entreprises régionales ont pour mission d'exploiter le potentiel de développement sur le marché de l'entreprise (PME, ETI) dans leurs zones respectives, en ligne avec les axes prioritaires définis dans le PMT et les secteurs relais de croissance. Elles représentent la Banque, auprès des instances régionales de développement des entreprises, et de promotion des investissements. Elles travaillent en étroite synergie avec les directions régionales de la Banque.

## - Les Directions Grandes Entreprises

Elles sont composées de 3 directions :

- La Direction des Entreprises publiques, Institutionnels, et Promotion Immobilière a pour mission de redynamiser les relations de la Banque avec les entreprises publiques en lien avec la stratégie sur ce secteur, d'augmenter l'intensité relationnelle avec les institutionnels majeurs du pays, et de développer le financement de la promotion immobilière, dans le respect des normes d'intervention et de la stratégie risques.
- La Direction des Multinationales a pour mission de développer les fonds de commerce des clients filiales de multinationales, en lien avec la grande clientèle des entités du Crédit Agricole, avec l'objectif d'être systématiquement dans le premier cercle de banquiers de ces clients et de promouvoir l'essor du groupe à l'international à travers le dispositif du desk international.
- La Direction de la Grande Clientèle Corporate a pour mission de développer son fonds de commerce en respectant des regroupements sectoriels, permettant d'entretenir une expertise différenciante sur ces secteurs d'activité, d'assurer une plus large représentativité de la Banque particulièrement auprès de la clientèle à forte valeur ajoutée et de développer les synergies et les ventes croisées avec les différents métiers.

## - La direction Développement Corporate

La Direction Développement Corporate a pour mission d'accompagner l'ensemble des directions commerciales grandes entreprises et PME sur le volet des financements, de l'animation et des contrôles. Elle a également pour mission d'assurer le développement des activités d'ingénierie financière et de la finance verte, ayant pour but de développer les financements structurés notamment dans le cadre de partenariat, autour du financement des énergies renouvelables, et l'efficacité énergétique. Les activités de conseil en opérations de marché sont également dans les missions de cette entité, à destination de la clientèle stratégique de la Banque.

Par ailleurs, les marchés des capitaux et les filiales Crédit du Maroc Leasing & Factoring et la filiale Offshore du Crédit du Maroc sont également supervisées au niveau de la Direction Corporate.

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction Corporate Banking sur la période 2019 – 2021 sont les suivants :

Rubrique	2019 Erreur ! Signet non défini.	2020	Var.	2021	Var.
Total Ressources en MMAD	4 479	4 619	3%	6 048	31%
Total Emplois en MMAD	23 187	22 765	-2%	23 789	4%

Source : Crédit du Maroc

## Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, l'encours des ressources de la direction Corporate Banking a évolué de 31% comparé à fin 2020, se stabilisant à 6 048 MMAD. Cette évolution résulte de la hausse de 13% des ressources à vue qui représentent 94% du total Ressources, au même niveau que 2020.

L'évolution de l'encours des emplois ressort en hausse de 4% pour s'établir à 23 789 MMAD expliquée par :

- la hausse de l'encours des crédits court terme de 14,3% passant de 10 961 à 12 524 MMAD (+1 563 MMAD) et le maintien de l'encours des crédits d'équipement passant de 6 470 à 6 526 MMAD soit une variation de +56 MMAD ;
- la baisse des encours sur les crédits à la promotion immobilière de 18% soit -252 MMAD d'une part, et la baisse des crédits accordés aux sociétés de financement de -475 MMAD (-19%) d'une autre. Ces baisses sont conjoncturelles et ont contribué à atténuer la hausse des encours emplois.

## Revue analytique 2019 - 2020

A l'issue de l'exercice 2020, l'encours des ressources de la direction Corporate Banking est en hausse de 3% par rapport à l'exercice 2019 s'élevant à 4 619 MMAD. Cette évolution est portée par l'augmentation de 3,5% des ressources à vue qui représentent 93% du total Ressources contre 92% en 2019.

L'encours des emplois ressort, quant à lui, en baisse à 22 765 MMAD expliquée par :

- le recul des encours des crédits d'équipement passant de 7 392 à 7123 MMAD soit une variation de -422 MMAD, un repli sur les crédits à la promotion immobilière de -168 MMAD et également une baisse des crédits accordés aux sociétés de financement de 291 MMAD ;
- A l'inverse, la hausse de l'encours des crédits court terme de 4,9% passant de 9 827 à 10 312 MMAD (+485 MMAD) permet d'atténuer la baisse des emplois.

### - Marché des capitaux

La direction regroupe les fonctions de salle des marchés du Crédit du Maroc. Elle traite notamment :

- Produits de taux et de change, structuration financière ;
- Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financement en devises, placement dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation des Bons du trésor et de titres de créances.

En particulier, la salle des marchés est composée de deux desks :

- le Desk change qui assure les cotations au comptant et la couverture des opérations clientèles à terme ainsi que la gestion des positions en devises ;
- le Desk obligataire a pour mission de :
  - participer, en tant qu'Intermédiaire en Valeur du Trésor, aux adjudications du Trésor sur le marché primaire des Bons du Trésor, assure les cotations sur le marché secondaire dans le but de servir la clientèle investisseurs ;
  - commercialiser les certificats de dépôt à la clientèle des investisseurs ;
  - placer auprès des clients investisseurs la dette obligataire privée émise au primaire par les clients du Crédit du Maroc, ou par l'ALM de la Banque.

Par ailleurs le desk Trésorerie est en charge de la gestion des positions cash en dirhams et en devises du Crédit du Maroc et intervient sur les marchés monétaires, obligataires et de change (prêt-emprunt, dépôts à terme, pensions livrées, obligations, swaps de change, etc...)

Les principaux indicateurs de la salle des marchés et de la trésorerie sont les suivants :

Rubrique en MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Résultat net Activité Change	141	154,9	9,9%	167,4	8%
Résultat net Activité Trésorerie Devises	18,0	26,9	49,4%	16,7	-37,9%
Résultat net Activité Trésorerie Dirhams	12,1	12,8	5,8%	25,1	96,1%
Résultat net Activité Obligataire	51,1	40,4	-21%	33,6	-16,8%
<b>PNB Global</b>	<b>222,2</b>	<b>235</b>	<b>5,8%</b>	<b>242,8</b>	<b>3,3%</b>

Source : Crédit du Maroc

## Revue analytique 2020 – 2021

Le PNB de gestion des activités des marchés de capitaux a connu une hausse de 3%. Cette évolution résulte des éléments conjugués suivants :

- la hausse de 8% du résultat de gestion de l'activité change expliquée par une hausse significative des volumes import/export, après la récession connue en 2020, et ce malgré la faiblesse des marges commerciales réduites en raison du niveau du dirham à la limite de la borne réglementaire basse de Bank al Maghrib ;

- la baisse de 16,8% du résultat de gestion de l'activité obligataire en raison de la baisse de la valeur du stock d'obligations en portefeuille (hausse des taux d'intérêts sur plusieurs périodes en 2021), malgré la hausse significative des volumes clients.

Le PNB de gestion des activités Trésorerie a connu une hausse de 5,3% comparé à la même période en 2020. Cette évolution est attribuable essentiellement à :

- la hausse de 96,1% du résultat net de l'activité Dirhams, se stabilisant à 25,1 MMAD ;
- la baisse de 37,9% du résultat net de l'activité trésorerie Devises, se stabilisant à 16,7 MMAD. La baisse en 2021 est principalement liée au besoin de couverture par des emprunts interbancaires comparativement à 2020 où l'essentiel des besoins a été couvert par des ressources clientèle non rémunérées.

### Revue analytique 2019 - 2020

Le PNB de gestion des activités des marchés des capitaux affiche une progression de 5,8% en 2020 comparativement à 2019, pour s'établir à 235 MMAD.

Le résultat de l'activité change est en hausse de près de 10% malgré la baisse des volumes import/export au Maroc en raison de la crise sanitaire depuis mars 2020. Ceci est dû à une résilience de l'activité commerciale du Crédit du Maroc avec ses clients et à une hausse des marges notamment en raison du manque de liquidité en devises qui s'est produit en mars et avril 2020.

Le résultat de l'activité obligataire est en baisse de 21% en raison de la baisse de la valeur du stock d'obligations en portefeuille.

Le résultat de l'activité trésorerie Devises est en forte hausse de 49,4% en 2020 en raison de l'optimisation du coût de la ressource provenant principalement des dépôts à vue de la clientèle qui ont connu une hausse importante particulièrement en USD.

Le résultat de l'activité trésorerie Dirhams affiche une légère augmentation de 5,8% à 12,8 MMAD contre 12,1 MMAD en 2019, en raison d'une réallocation des placements vers les titres d'émetteurs privés, dans un contexte de taux bas, et une libération totale de la réserve monétaire obligatoire qui a permis de disposer de liquidité supplémentaire.

Le résultat global de l'activité Trésorerie à fin décembre 2020 a donc enregistré un bond de 32% comparativement à la même période de 2019.

### 6.1.2 Fonctions support

En plus des directions opérationnelles décrites ci-dessus, des directions support complètent l'organisation du Crédit du Maroc, dont :

#### **- La Direction Marché & Expérience Client**

Dans le cadre du Plan Moyen Terme, Crédit du Maroc poursuit sa transformation en faisant évoluer l'organisation de la Direction Marchés et Expérience Client. L'enjeu de cette transformation consiste à mettre la satisfaction client au cœur de la stratégie de développement de la Banque et à accroître la connaissance client pour mieux anticiper ses besoins évolutifs.

La Direction des Marchés et Expérience Client est organisée autour des quatre directions suivantes :

- la Direction Data & Innovation, en charge du développement de la connaissance des marchés et des clients ;
- la Direction des Marchés, direction ayant pour mission d'élaborer les stratégies de développement des Marchés Particuliers, Professionnels, Agri-Agro & Entreprises, les décliner en plans opérationnels et piloter leur mise en œuvre ;
- la Direction Expérience Client, direction ayant pour mission de garantir une expérience client conforme aux attentes évolutives des clients de la Banque et piloter la satisfaction client sur l'ensemble de la chaîne de valeur ;

- la Direction Pilotage Marketing, en charge du pilotage de l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action commerciale avec une véritable recherche d'efficacité.

Cette organisation a pour objectif de :

- accompagner la stratégie de transformation de la Banque dans le cadre du projet « Tajdid 2022 » ;
- renforcer le rôle de la Data Client dans la fidélisation et la satisfaction Clients et servir le projet de développement Crédit du Maroc ;
- améliorer l'expérience client à travers des parcours optimisés, fluides, personnalisés et sur l'ensemble des canaux ;
- mettre en œuvre les leviers et les actions pour le développement des fonds de commerce de la Banque et l'accroissement de la valeur sur les marchés/activités Golden Choices ;
- innover et développer l'expertise offres et services en s'appuyant notamment sur le savoir-faire du Groupe.

#### - **Direction Transformation**

Au cours de 2019, la Banque a opéré une évolution de son organisation dans l'optique d'améliorer son efficacité opérationnelle, en créant une direction en charge des projets de Transformation la Banque (la refonte du Système d'Informations, la transformation digitale, le nouveau modèle d'agence 100% humain et 100% digital et la construction d'un nouveau siège).

Cet ajustement organisationnel en cohérence avec le plan de développement « Tajdid 2022 » de la Banque reflète l'attachement aux orientations du Groupe : l'accroissement significatif de l'efficacité commerciale, le renforcement de l'efficacité opérationnelle, l'excellence des ressources humaines et l'amélioration du profil risque de la Banque. La transformation des métiers, la digitalisation des pratiques, la numérisation des process, la digitalisation de la relation client sont les enjeux qui animent l'activité de la direction Transformation qui regroupe les fonctions support suivantes : Organisation et transformation, Systèmes d'Information Groupe, CISO le Digital, Etudes et solutions métiers...

#### - **Direction Ressources Humaines**

Cette direction est en charge de la gestion des ressources humaines du groupe Crédit du Maroc. Elle s'occupe également des relations sociales, de l'Université du Crédit du Maroc, de la rémunération et pilotage budgétaire.

#### - **Direction Service Client et Assurances**

Cette direction regroupe l'ensemble des activités de back-office comprenant les Services Bancaires à la Clientèle et les activités de bancassurances du Crédit du Maroc.

La direction a fait évoluer son organisation pour répondre aux enjeux forts de transformation de la relation clients par :

- son alignement avec les orientations du PMT « Tajdid 2022 », en investissant sur le développement des « Golden Choices » et l'accompagnement des projets stratégiques : Nouveau Modèle de Distribution, Le Siège des Arènes, la transformation du SI OCSIGEN et le Digital... ;
- la sécurisation du fonctionnement de la Banque, visant à réduire le risque opérationnel sur les processus clés, à renforcer le contrôle sur les métiers clés et à mettre en œuvre un pilotage des projets transverses pour un déploiement sécurisé ;
- le développement de l'orientation client des fonctions support pour en faire un axe de différenciation majeure et mettre la Banque en capacité d'anticiper et d'appuyer les transformations de la relation client en cours dans le réseau commercial ;
- la transformation et l'optimisation des processus, en érigeant la qualité de service rendu aux clients comme axe de différenciation concurrentielle.

#### - **Direction Crédit Recouvrement**

Les principales missions assignées à cette direction sont les suivantes :

- la veille au respect de la politique risque de la Banque ;
- le traitement via sa plate-forme les dérogations sur dépassements reçues au quotidien ;
- la réalisation du contrôle a priori de la conformité de l'instruction des dossiers de crédits ;
- la réalisation du recouvrement à l'amiable sur le marché des particuliers et professionnels.

#### - **Direction Finances Groupe**

Cette direction regroupe les fonctions support suivantes : la Comptabilité Générale, la gestion financière le Contrôle de Gestion Groupe, la stratégie et planification, et la direction des achats. Elle est également en charge de la gestion des filiales CDMC et CDMP.

#### - **Direction de la Conformité**

La Direction Conformité Groupe a pour principale mission de veiller au respect des normes, règles et dispositions législatives ou réglementaires ainsi que les normes professionnelles et déontologiques à travers la mise en place et l'entretien des dispositifs adéquats (Lutte Anti-Blanchiment et contre le financement du terrorisme, gestion des embargos, lutte contre la fraude et contre la corruption, veille réglementaire, conformité des produits, déontologie etc..).

#### - **Direction de la Communication**

La Direction de la communication regroupe l'ensemble des communications de la Banque, à savoir la communication interne, la communication financière, la communication client, la communication institutionnelle, le sponsoring et l'événementiel.

### **6.2 Principaux produits commercialisés par Crédit du Maroc**

Crédit du Maroc est une Banque universelle et généraliste qui s'adresse à tous les segments de clients : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises.

La Banque propose une large palette de produits et services à destination de sa clientèle tout en conservant son positionnement de premier plan dans le financement de l'immobilier.

Sa stratégie de développement marketing est orientée sur une volonté d'offrir à l'ensemble des clients des services sur tous les canaux avec un objectif d'amélioration au quotidien de la satisfaction client.

Crédit du Maroc propose des offres sur mesure qui répondent à tous les besoins de ses clients Retail et Corporate. En effet, les solutions de la Banque s'étendent à l'ensemble des services de banque au quotidien, les financements, l'épargne, la bancassurance, la gestion d'actifs, le leasing et factoring. Chaque catégorie de clientèle relève d'une grande importance, d'où l'adoption d'une approche par segment avec des stratégies dédiées.

#### - **Marché des Particuliers**

Crédit du Maroc a placé le développement du fonds de commerce au cœur de sa stratégie commerciale avec une volonté de renforcer son positionnement en tant que banque partenaire qui accompagne les jeunes actifs, la clientèle intermédiaire et la clientèle haut de gamme dans leurs besoins évolutifs.

Le financement des ménages est toujours érigé en axe stratégique avec l'ambition de devenir la banque partenaire sur cet univers de besoin. Plusieurs progrès sont à noter sur cette thématique dont la refonte continue des processus ainsi que le lancement d'offres et de campagnes adaptées.

Un plan de sollicitation client renforcé ciblant 100% de la clientèle est déployé tout au long de l'année pour accompagner les clients particuliers de très près et les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

Les principaux produits commercialisés et spécifiques à la clientèle particulière sont déclinés comme suit :

▪ **Les packages :**

Global Plus	<p>Solution packagée regroupant un ensemble de produits et services adaptés aux besoins de la clientèle des salariés et fonctionnaires. Ce package est décliné en 4 formules, offrant les produits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un compte chèque ;</li> <li>▪ une carte bancaire au choix : « cdmSilver », « Titanium » ou « Platinum » ;</li> <li>▪ le service « Banque Directe » en consultation + transactions) ;</li> <li>▪ le service « 3D Secure » pour les achats sur les sites marchands;</li> <li>▪ le service « e-Relevés » permettant au client d'accéder à ses relevés bancaires en ligne</li> <li>▪ l'exonération des opérations courantes suivantes en fonction de la formule choisie : frais de tenue de compte, remises de chèque, établissement chèque BAM, prélèvement automatique (eau, électricité, téléphone), frais de mise en place d'un virement permanent, délivrance d'attestation solde guichet, retraits auprès des GAB confrères, virements confrères EM - banking, activation dotation personnelle.</li> </ul>
Mozaïc Free	<p>Offre pour la clientèle jeune proposant les produits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un compte chèque ;</li> <li>▪ une carte « Mozaïc » : carte à puce sécurisée avec 3 visuels au choix ;</li> <li>▪ le service Banque Directe transactionnel pour suivre ses opérations bancaires et réaliser ses transactions en ligne sans se déplacer en agence, avec le code multimédia ;</li> <li>▪ le service e-Relevés pour accéder à ses relevés bancaires en ligne.</li> <li>▪ des avantages extra-bancaires.</li> </ul>
Mozaïc Action	<p>Offre pour la clientèle jeunes proposant les produits et services du Mozaïc Free ainsi que la gratuité des opérations courantes suivantes : Frais de tenue de compte, remises illimitées de chèques, 2 virements externes/mois, prélèvements automatiques (téléphone, eau/électricité), chargement de la dotation touristique sur la carte.</p>
Contrat Confiance Jaliya	<p>Solution packagée regroupant un ensemble de produits et services adaptés aux besoins de la clientèle MRE. Ce package offre les produits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un compte chèque ;</li> <li>▪ une carte cdmPass ou cdmSilver, valables sur les comptes chèque MRE, ou une carte Mastercard internationale valable sur les comptes chèque en dirhams convertibles MRE ;</li> <li>▪ le service Banque Directe (en consultation et transactions) permettant à son souscripteur d'accéder, via le réseau internet, à tous ses comptes ouverts chez Crédit du Maroc ;</li> <li>▪ le service e-relevés (au choix du client) permettant de consulter en ligne, télécharger et imprimer ses documents bancaires et ses relevés de compte ;</li> <li>▪ le service « 3D Secure » sécurisant les achats sur les sites marchands ;</li> <li>▪ la gratuité des opérations courantes suivantes : Frais de tenue de compte, remises de chèque libellés et déposés au Maroc auprès de l'agence domiciliaire du compte, virements ponctuels et permanents inter Crédit Du Maroc, frais de port de lettres ;</li> <li>▪ la gratuité du service prélèvement automatique Jaliya Transfert (sauf frais de change).</li> </ul>

▪ **Les cartes :**

Carte cdmPASS	Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne) à débit immédiat. Elle est utilisée au Maroc et à l'étranger dans le cadre de la dotation personnelle.
Carte cdmSilver	Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne) à débit immédiat, valable au Maroc et à l'étranger dans le cadre de la dotation personnelle. Elle permet une souplesse en termes d'utilisation grâce à des plafonds plus élevés.

Carte Titanium	Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne) à capacité plus étendue et offrant des avantages extra bancaires MasterCard. Elle est à débit immédiat et à usage domestique et international dans le cadre de la dotation personnelle.
Carte Platinum	Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne), destinée à la clientèle haut de gamme. Elle offre des capacités de retrait et de paiement, au Maroc et à l'étranger dans le cadre de la dotation personnelle, plus importantes et offre une panoplie de services extra bancaires Visa.
Carte Mastercard International	Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne), à débit immédiat, adossée aux comptes en dirhams convertibles. Elle peut être utilisée au Maroc et à l'étranger. De nombreux services extra bancaires sont associés à la carte.
Carte Mastercard International Devises	Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne), à débit immédiat, adossée aux comptes en devises. Elle est valable uniquement à l'étranger et offre aussi des avantages extra bancaires Mastercard.
Carte e-Buy	Carte de paiement destinée exclusivement à régler les achats en ligne sur les sites marchands internationaux.
Carte INFINITE	Carte très haut de gamme de retrait et de paiement à usage international, mise à la disposition des clients Banque Privée du crédit du Maroc.

#### ■ Crédit Immobilier :

Crédit Immobilier Sakane Standard	Formule de financement immobilier qui permet de financer les besoins les plus larges des clients, en matière d'accès à la propriété et en multi-usages (Résidence principale, secondaire, professionnel, patrimoine, terrain et construction). Le taux proposé est un taux fixe ou un taux variable plafonné.
Crédit Immobilier Ard	Formule de crédit immobilier permettant le financement d'acquisition de terrain en zone urbaine destiné à la construction.
Prêt Mozaïc Immo Jeunes Actifs	Offre de Prêt immobilier destinée aux jeunes actifs et permettant de financer l'acquisition, la construction, la rénovation ou l'extension d'un logement neuf ou ancien, à titre de résidence principale ou secondaire.
Crédit Imtilak	Crédit garanti par le « Fond de Garantie Logement Education Formation » et destiné à financer les besoins du personnel de l'enseignement public et de la formation des cadres pour l'acquisition d'un bien à usage d'habitation principale, à des conditions avantageuses.
Damane Sakane – Fogaloge	Prêt pour le financement de l'acquisition de logements ou de terrains et/ou leur construction, en faveur de la classe moyenne et des Marocains Résidant à l'Etranger « MRE ».
Damane Sakane – Fogarim	Prêt destiné à financer le logement au profit des populations à revenus modestes ou non réguliers (logement possédant un titre foncier).

#### ■ Crédit à la Consommation :

CDM SARI	Prêt personnel multi usages, destinées aux salariés, fonctionnaires, retraités et futurs retraités. Il s'agit d'un crédit sans garantie plafonné à 200 KMAD et destiné à répondre aux besoins de financement des ménages sur une durée allant jusqu'à 84 mois.
CDM SARI – Crédit Auto sans garantie	Formule de financement dédiée à l'acquisition d'un véhicule de tourisme neuf acquis auprès d'un concessionnaire présent sur le territoire national. Cette offre de crédit sans garantie est plafonnée à 300 KMAD et destinée aux salariés, fonctionnaires, retraités et futurs retraités.
Crédit Mounassib	Prêt personnel multi usages, sans garantie et sans limitation de montant et destiné à répondre aux besoins de financement des ménages sur une durée allant jusqu'à 84 mois.
Crédit Mounassib Patrimonial	Formule de prêt personnel souple, adaptée à des besoins de financement pour des cibles de clientèle disposant de capacité d'endettement très élevée.
Crédit Mozaïc Conso Jeunes Actifs	Prêt personnel multi usages, sans garantie et à répondre aux besoins de financement des jeunes actifs sur une durée allant jusqu'à 84 mois.

## Univers de l'épargne et du placement

Crédit du Maroc accompagne ses clients dans la réalisation de leurs projets, dans le placement de leurs économies ou dans leur recherche de performance, en leur proposant une offre d'épargne et de placement diversifiée et adaptée à leur besoin, à leur horizon de placement et à leur appétence au risque du marché.

### ▪ Epargne :

Compte sur carnet	Compte d'épargne à vue rémunéré et réglementé, sans obligation de délai, combine rémunération connue à l'avance et liquidité. Le plafond maximal est de 400 000 MAD, avec une retenue à la source sur les intérêts perçus trimestriellement.
Compte sur carnet MRE	Compte de dépôt à vue rémunérée, destiné exclusivement à la clientèle MRE. Ce compte, matérialisé par un carnet, permet de constituer progressivement une épargne avec un plafond de 400 000 MAD avec une retenue fiscale retenue avec justificatif.
Dépôt à terme	Compte d'épargne avec blocage de liquidités sur une durée déterminée 3,6, 9 ou 12 mois avec une rémunération connue à l'avance par le client en fonction de la durée de souscription.
Bon de caisse	Formule de placement rémunérée sur une période déterminée de 3,6 ou 12 mois
Plan d'épargne Action (PEA)	Compte espèces associé à un compte titres permettant la constitution d'un portefeuille de valeurs cotées et l'exonération de l'impôt sur les plus-values réalisées sur les opérations achats et vente de titres.
Plan d'épargne Logement (PEL)	Produit d'épargne réglementé permettant la constitution d'une épargne programmée en vue d'obtenir un crédit à taux préférentiel pour financer l'acquisition ou la construction de l'habitation principale au Maroc.
Plan d'épargne Education (PEE)	Produit d'épargne réglementé en guise duquel le souscripteur s'engage à procéder à des versements réguliers rémunérés pendant une phase d'épargne, dont le produit est destiné au financement des études de tous les cycles d'enseignement des enfants à charge
Pack Tawfir	Pack regroupant un ensemble de produits et services adaptés aux besoins de la clientèle majeure : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un compte sur carnet rémunéré, sans obligation de durée, permettant la constitution d'une épargne combinant rémunération et disponibilité ;</li> <li>▪ une carte de retrait « TAWFIR », à débit immédiat ;</li> <li>▪ le service Banque Directe en consultation pour le suivi des opérations bancaires ;</li> <li>▪ le retrait d'argent se fait uniquement depuis les GAB Crédit du Maroc.</li> </ul>
Mozaïc Ados	Offre regroupant un ensemble de produits et services adaptés aux besoins de la clientèle adolescente entre 11-17 ans. Ce package offre les produits et services suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un compte sur carnet rémunéré, sans obligation de durée, permettant la constitution d'une épargne combinant rémunération et disponibilité ;</li> <li>▪ une carte « Mozaïc » de retrait, à débit immédiat ;</li> <li>▪ le service Banque Directe en consultation pour le suivi des opérations bancaires ;</li> <li>▪ la consultation du solde et du relevé des 10 dernières opérations.</li> </ul> <p>Le retrait d'argent se fait uniquement depuis les GAB Crédit du Maroc.</p>

### ▪ Placement :

Liberis Retraite	Solution d'assurance permettant la constitution progressive d'un capital pour préparer la retraite dans les meilleures conditions. Liberis Retraite s'inscrit dans le cadre fiscal de l'assurance vie, qui permet de bénéficier d'avantages fiscaux à l'entrée et à la sortie, dès le 8ème anniversaire du contrat et dès le 50ème anniversaire du souscripteur
Liberis Education	Solution d'assurance qui permet la constitution progressive d'un capital permettant de se préparer à financer les études supérieures des enfants ou leur entrée dans la vie active.

Liberis Epargne	Solution d'assurance permettant de constituer une épargne progressive par des versements périodiques et complémentaires, avec un rendement attractif dans un cadre fiscal avantageux.
Liberis Patrimoine	Assurance vie capitalisation qui permet de faire fructifier un capital à moyen et long terme et la distribution d'un rendement annuel dès la publication des résultats par la compagnie. Elle garantit également un capital complémentaire en cas de décès accidentel. Liberis Patrimoine est garanti par la compagnie d'assurances SAHAM Assurance.
Liberis Patrimoine Premium	Solution d'assurance destinée aux clients du Crédit du Maroc Haut de gamme de la Banque Privée. Elle permet de bénéficier d'une fiscalité avantageuse avec une exonération totale de l'IR pour les contrats ayant plus que 8 ans, un placement rentable, et une solution pour la transmission de patrimoine en désignant des bénéficiaires en cas de décès.
CDM CASH	OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant placer leurs excédents de trésorerie à très court terme. L'objectif de gestion du fonds est d'assurer la stabilité quotidienne du capital et la liquidité aux porteurs de parts.
CDM Liquidités	OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier leur disponibilité en attente d'un réinvestissement. L'objectif de gestion du fonds est d'offrir une performance supérieure aux rendements des Bons du Trésor à court terme, en exposant à un niveau de risque limité.
CDM Génération	OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier leur épargne à moyen-long terme. L'objectif de gestion du fonds est d'offrir une performance supérieure aux rendements des Bons du Trésor à moyen-long terme, en conservant un niveau de risque modéré.
CDM Optimum	OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant optimiser leur épargne à moyen-long terme. L'objectif de gestion est de profiter du dynamisme du marché actions, tout en protégeant à la baisse les rendements grâce à la poche obligataire.
CDM Trésor Plus	SICAV dans la catégorie des OPCVM obligataires court terme destiné aux particuliers et entreprises souhaitant valoriser leur épargne à court terme. L'objectif de gestion de fond est d'offrir une performance supérieure aux rendements des bons du trésor à court terme en conservant un niveau de risque maîtrisé.
CDM Profil Sérénité	FCP dans la catégorie des OPCVM obligataires à moyen-long terme, qui permet de rémunérer un capital en visant un rendement supérieur à celui des Bons du trésor à moyen terme, tout en conservant un niveau de risque maîtrisé, sous réserve de respecter l'horizon de placement recommandé. Il est destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à moyen et long terme leur épargne et excédents de trésorerie.
CDM Profil Equilibre	FCP dans la catégorie des OPCVM diversifiés, destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à moyen et long terme leur épargne et excédents de trésorerie. Il permet de rémunérer un capital en visant un rendement supérieur à celui du marché obligataire, sous réserve de respecter l'horizon de placement recommandé. La gestion du fonds est basée sur la recherche d'un équilibre dans les pondérations entre actions et obligations, tout en s'attachant à une bonne maîtrise du risque.
CDM Profil Dynamisme	FCP dans la catégorie des OPCVM actions, destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à long terme leur épargne et excédents de trésorerie. Il permet de rémunérer un capital à long terme en visant un rendement élevé, supérieur à celui du marché boursier, sous réserve de respecter l'horizon de placement recommandé.
CDM Sécurité Plus	FCP dans la catégorie des OPCVM monétaires, destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à très court terme leur épargne et excédents de trésorerie. Il permet de rémunérer un capital avec un rendement supérieur au marché monétaire tout en visant la protection du capital investi.
CDM Expansion	SICAV dans la catégorie des OPCVM actions, destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à long terme leur épargne et excédents de trésorerie. L'objectif est de rechercher à long terme une performance élevée supérieure à l'indice des valeurs les plus liquides de la bourse des valeurs de Casablanca.

CDM Monétaire Plus	<p>OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant placer leurs excédents de trésorerie à très court terme.</p> <p>La politique d'investissement du fonds vise un rendement régulier. Le fonds est principalement investi en titres de maturité inférieure ou égale à 365 jours et en placements monétaires. La gestion du fonds est plutôt prudente et reste autour d'une sensibilité en milieu de fourchette.</p>
CDM Oblig Plus	<p>OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier leurs disponibilités en attente d'un réinvestissement.</p> <p>L'objectif est de surperformer l'indice de référence à travers une gestion dynamique du portefeuille avec une pondération cible plus importante en titres privés (bancaires &amp; quasi-bancaires) offrant une bonne prime de risque ce qui permettra de booster le rendement du fonds.</p>
CDM Obligations	<p>OPCVM destiné aux entreprises désirant faire fructifier leur épargne à moyen-long terme.</p> <p>L'objectif est d'offrir une performance supérieure à celle de l'indice de référence en investissant sur le marché obligataire.</p>

### Univers Bancassurance :

En termes de produits d'assurances, Crédit du Maroc confirme son positionnement en tant que banque assureur en mettant à disposition de ses clients des contrats d'assurance et des offres d'assistance performants.

#### ▪ Gamme des produits d'Assistance :

Liberis Assistance Monde	Produit d'assistance destiné aux clients CDM résidant au Maroc qui souhaitent bénéficier des prestations d'assistance médicale, technique, juridique ou en cas décès au Maroc et à l'étranger.
Liberis Assistance Premium	Produit d'assistance destiné aux clients CDM haut de gamme, résidant au Maroc qui souhaitent bénéficier des prestations d'assistance médicale, technique, juridique, d'assistance en cas de décès, à domicile, et en cas de vol ou perte des moyens de paiement au Maroc et à l'étranger avec des plafonds de prestation très attachants.
ISAAF Mondial Assistance	Produit destiné à la clientèle MRE, qui offre une assistance permanente au Maroc et à l'étranger avec une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.
Tadamoun Assistance	Contrat d'assistance obsèques qui a pour objet d'accorder des garanties d'assistance funéraires au souscripteur, à sa famille et aux personnes assurées dans le contrat .

#### ▪ Gamme des produits « dommage » :

Liberis Pro	Produit d'assurance destiné aux professionnels contre les risques qui peuvent porter atteinte au bon fonctionnement de leur activité. Il couvre les dommages causés aux biens mobiliers et immobiliers ainsi que les responsabilités encourues au cours de l'exercice de l'activité.
Liberis Carte	Solution d'assurance contre l'utilisation frauduleuse des moyens de paiement perdus ou volés, le vol des espèces retirées suite à une agression, la perte ou de vol des pièces administratives et des clés et le vol sur la personne chargée du transport de fonds entre le local professionnel et l'agence Crédit du Maroc (exclusivement pour les professionnels).
Liberis Habitation	Produit d'assurance qui couvre les préjudices subis à la suite d'un sinistre. Le produit couvre les biens (bâtiments et contenu) en cas de survenance d'évènements garantis, tels que l'incendie, le vol, le dégât des eaux... Il couvre tant les responsabilités que les frais, pertes et honoraires engagés suite à un sinistre et tient compte des contraintes de budget et besoins de chaque client.

## Gamme des produits de prévoyance :

Liberis Compte	Solution d'assurance qui permet de se protéger ainsi que ces proches contre les soucis financiers liés aux aléas de la vie en versant un capital en cas de décès aux proches et d'assurer une protection financière de l'assuré en cas de survenance d'une invalidité Absolue et Définitive.
Liberis Santé International	Produit d'assurance santé complète qui assure une prise en charge jusqu'à 100% des frais d'hospitalisation et des traitements en cas de maladie grave, avec la possibilité de choisir les établissements de soins au Maroc et à l'étranger
Liberis Protection Accident	Garantie individuelle ou familiale qui permet de faire face aux accidents de la vie, à la survenance d'un décès accidentel, ou d'une invalidité et à l'engagement de frais médicaux et d'hospitalisation suite à la survenance d'un accident
Liberis Vie	Solution permettant de garantir le paiement à l'adhérent du capital assuré en cas d'invalidité Absolue et Définitive et aux bénéficiaires ou ayants droits, du capital assuré en cas de décès de l'adhérent.
LIBERIS Emprunteur	Solution d'assurance qui propose une protection de l'emprunteur et de sa famille en cas de décès, d'IAD <sup>57</sup> ou d'ITT <sup>58</sup> de l'adhérent, grâce au versement du capital restant dû. Cette solution d'assurance couvre également contre les risques liés à des problèmes d'échéances d'emprunt, et elle préserve le bien acheté en cas d'événements provoquant la perte de revenus.  Le produit d'assurance Liberis emprunteur couvre plusieurs types de crédits à savoir : les crédits personnels ( ADE PERSO,ADE SARII), les crédits immobiliers (ADE IMMO) ainsi que le chef d'entreprise (ADE Homme Clé).
Assurance Hospitalisation	Cette assurance permet la perception d'une indemnité journalière en cas d'hospitalisation, en clinique ou à l'hôpital, au Maroc ou à l'étranger, à la suite d'une maladie, d'une intervention chirurgicale ou d'un accident.

## Marché des professionnels :

Avec comme ambition de devenir une banque de référence sur ce marché, le Crédit du Maroc a accéléré la signature de conventions et de partenariats avec les ordres de métiers mais aussi avec les incubateurs d'entreprises et a aussi revu son modèle distributif en créant une entité par région dédiée au développement des professionnels et TPE.

Ainsi, le Crédit du Maroc propose une offre globale pour accompagner sa clientèle professionnelle : une offre de produits et services complète (banque au quotidien, financement et bancassurance) et des conseillers spécialisés certifiés pouvant les conseiller et les accompagner tant au niveau de leur vie professionnelle que de leur vie privée.

Crédit du Maroc propose les produits suivants :

### ▪ Packages & Monétique :

Pack Global Business	Offre packagée adaptée à l'ensemble des clients professionnels et TPE (hors professions libérales) regroupant un ensemble de produits et services, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une carte multi compte ;</li> <li>▪ le service « Banque Directe » en consultation pour le suivi à distance des opérations ;</li> <li>▪ l'exonération des opérations courantes : remises de chèque, prélèvements, virements...</li> </ul> En fonction de l'utilisation des opérations courantes, deux formules sont proposées aux clients : Formule Confort (formule limitée) et Formule Privilège (formule illimitée)
Pack Global PROLIB	Le Pack Global PROLIB est une solution adaptée à l'ensemble des professions libérales regroupant un ensemble de produits et services adaptés à leurs besoins, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une carte multi compte ;</li> </ul>

<sup>57</sup> Indemnités Absolue et Définitive

<sup>58</sup> Incapacité Temporaire de Travail

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le service « Banque Directe » en consultation pour le suivi à distance des opérations ;</li> <li>▪ l'exonération des opérations courantes : remises de chèque, prélèvements, virements...</li> </ul> <p>En fonction de l'utilisation des opérations courantes, deux formules sont proposées aux clients : Formule Confort (formule limitée) et Formule Privilège (formule illimitée).</p>
Cartes Business Pro & Business Pro Premium	<p>Carte de retrait et de paiement, à débit immédiat, valable au Maroc et à l'étranger. Cette carte est destinée à couvrir les dépenses professionnelles locales et à l'international avec une sécurité optimale des transactions et une couverture complète des risques en cas d'utilisation frauduleuse.</p> <p>La Carte Business Pro Premium offre en plus aux clients des plafonds plus élevés, un service de cash-back et des accès exclusifs aux lounges dans les aéroports.</p>

#### ▪ **Financement :**

Lease Auto	Technique financière qui permet à une entreprise (crédit-preneur) de demander à une société de financement (crédit-bailleur), d'acquérir pour son compte un véhicule (roulant) professionnel. Cette démarche s'établit dans le cadre d'un contrat de location à durée déterminée, moyennant des redevances ou loyers.
Lease Immo	Technique financière qui permet à une entreprise (crédit-preneur) de demander à une société de financement (crédit-bailleur), d'acquérir pour son compte, un bien immobilier, et ce, dans le cadre d'un contrat de location à durée déterminée et moyennant des redevances ou des loyers.
Lease Equip	Technique financière qui donne la possibilité à une entreprise (crédit-preneur) de demander à une société de financement (crédit bailleur) de bien vouloir acquérir pour son compte, un équipement pour le mettre à sa disposition. Cette démarche s'établit dans le cadre d'un contrat de location à durée déterminée et moyennant des redevances ou des loyers.
Starter ProLib	Solution pour financer la 1 <sup>ère</sup> installation des professionnels libéraux de santé et l'ensemble des investissements liés au démarrage de leurs activités professionnelles : achat de matériel médical, aménagement du cabinet, besoins en fonds de roulement, achat d'un véhicule ...
Damane Oxygène amortissable	Transformation des encours Damane Oxygène en crédits amortissables.
Damane Relance TPE	Financement des besoins en fonds de roulement des professionnels et TPE impactées par la crise sanitaire
Damane Intelak	Solution pour accompagner les entrepreneurs et porteurs de projet dans la réalisation de leur projet dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Cette offre est destinée aux entrepreneurs avec une ancienneté inférieure à 5ans et un CA inférieur à 10 MMAD.

#### ▪ **Assurance :**

Liberis PRO	Contrat d'assurance Dommage qui couvre les professionnels contre les risques qui peuvent porter atteinte au bon fonctionnement de leur activité.
Liberis Santé International	Contrat d'assurance qui couvre les frais d'hospitalisation au Maroc et à l'étranger, Il donne au client le libre choix du pays et de l'établissement de soins. Il lui donne également la possibilité de choisir entre 3 niveaux de franchises afin qu'il puisse bénéficier de la formule qui convient le plus à ses besoins et à son budget. Le client bénéficie dans le cadre de ce contrat d'une couverture en mode tiers payant auprès des établissements de soins conventionnés.

## Marché Agri/ Agro :

Crédit du Maroc poursuit le renforcement de son positionnement en tant que partenaire des opérateurs du secteur agricole pour les accompagner avec des solutions adaptées à leurs besoins dans le cadre d'une approche éco systémique depuis l'amont agricole jusqu'à l'aval agro-industriel tout au long de la chaîne de valeur en capitalisant sur l'expérience et la connaissance du groupe Crédit Agricole. En plus de la gamme d'offre CDM en termes de services bancaires, placement, couverture et financement privé, Crédit du Maroc propose à ses clients agri agro des produits spécifiques adaptés à leurs besoins.

### ▪ Packages & Monétique :

Global Filaha	Solution regroupant un ensemble de produits et services pour répondre aux besoins des clients selon deux formules Confort ou Privilège. Cette solution permet de profiter aussi des services de banques à distance, de notification par SMS, de paiements nationaux et internationaux additionnels et d'exonérations sur des opérations courantes.
Carte Business Pro Premium	Carte de retrait et de paiement, à débit immédiat, valable au Maroc et à l'étranger. Cette carte est destinée à couvrir les dépenses professionnelles locales et à l'international avec une sécurité optimale des transactions et une couverture complète des risques en cas d'utilisation frauduleuse. Elle offre en plus aux clients des plafonds plus élevés, un service de cash-back et des accès exclusifs aux lounges dans les aéroports
Carte MasterCard International	Carte de retrait et de paiement, On Line, à débit immédiat, pouvant être utilisée : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ au Maroc, elle permet le retrait d'espèces auprès des GAB Crédit du Maroc et confrères, le règlement des achats auprès des commerçants affiliés au réseau Mastercard International et possédant un TPE (Terminal de Paiement Electronique), le paiement en ligne sur les sites marchands et le règlement des factures sur GAB</li> <li>▪ à l'étranger, elle permet le retrait et le paiement des achats.</li> </ul>

### ▪ Financement :

Global Agri developpe	Solution pour accompagner les opérateurs du secteur agricole pour la réalisation de leurs projets de développement et ou de modernisation.
Global Agri machine	Solution pour accompagner les opérateurs du secteur agricole pour la réalisation de leurs projets de mécanisation agricoles via des partenaires de références.
Greenenergy	Solution pour accompagner les professionnels pour le financement de leurs projets de réduction de la consommation d'énergie ou d'énergies renouvelables
Intilak Agri	Solution pour accompagner les entrepreneurs du secteur agricole pour la réalisation de leur projet dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Elle est destinée aux entrepreneurs avec une ancienneté inférieure à 5 ans et un CA inférieur à 10 MMAD.

## Marché Corporate :

Dans un contexte national et international en mouvement et en perpétuelle évolution, Crédit du Maroc réaffirme son positionnement en tant que partenaire de confiance et se mobilise pour ses clients « Entreprises ». En contribuant à l'essor de l'économie nationale, Crédit du Maroc a mis en place un dispositif dédié pour l'accompagnement et le soutien des entreprises opérant dans des secteurs les plus résilients notamment les énergies renouvelables, la santé, l'aéronautique... et ce, via différentes approches.

Crédit du Maroc met sa clientèle Corporate au cœur de ses préoccupations, et se doit d'anticiper chacun de leurs besoins et leurs futures attentes afin de les servir et de les satisfaire au mieux dans la durée. Et parce que chaque entreprise est unique, des solutions en Cash management, financement et commerce à l'international ont été conçues pour aider nos clients à se prémunir contre les aléas et à se projeter sereinement sur le long-terme, en bénéficiant des meilleures pratiques bancaires.

Crédit du Maroc propose aux entreprises PME et Large Corporate différents produits dont principalement :

▪ **Les packages :**

Pack Cdm Entreprises	Offre adaptée regroupant à la fois un ensemble de produits et services mais également des exonérations sur les opérations courantes.
Pack Trade Export	Offre optimisant la gestion quotidienne de l'activité de l'entreprise exportatrice tant au niveau local qu'à l'export.
Pack Trade Import	Offre optimisant la gestion quotidienne de l'activité de l'entreprise importatrice tant au niveau local qu'à l'import. Il englobe une offre complète.
Pack Evidence	Offre optimisant la gestion quotidienne de l'activité de l'entreprise au niveau local.

▪ **Banque à distance :**

Cdm e-Documents	Outil permettant l'accès à distance des documents bancaires. Il garantit l'accès à l'historique de plusieurs mois et la possibilité d'en disposer à tout moment sous divers formats : duplicata sous format papier, PDF ou JPEG.
Cdm e-Corporate	Outil permettant de consulter les soldes des comptes de l'entreprise, d'imprimer des relevés bancaires, ou encore d'avoir accès à distance 24h/24 et 7j/7.

▪ **Monétique :**

<b>Nouvelle carte Exécutive</b>	Carte de retrait et de paiement, à débit immédiat, valable au Maroc et à l'étranger. Elle fonctionne en mode "OnLine" et "OffLine", avec ou sans contrôle sur la position du compte suivant la typologie des clients. Elle est destinée à couvrir les dépenses professionnelles des cadres dirigeants des entreprises en local et à l'international.
<b>Carte MasterCard International</b>	Carte de retrait et de paiement, On Line, à débit immédiat, pouvant être utilisée : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ au Maroc, elle permet le retrait d'espèces auprès des GAB Crédit du Maroc et confrères, le règlement des achats auprès des commerçants affiliés au réseau Mastercard International et possédant un TPE (Terminal de Paiement Electronique), le paiement en ligne sur les sites marchands et le règlement des factures sur GAB.</li> <li>▪ à l'étranger, elle permet le retrait et le paiement des achats.</li> </ul>
Carte MasterCard International Devises	Carte de retrait et de paiement, On Line, à débit immédiat, pouvant être utilisée uniquement à l'étranger pour les : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ retraits GAB à l'étranger ;</li> <li>▪ paiements TPE auprès du réseau de commerçants affiliés au réseau Mastercard à l'étranger ;</li> <li>▪ paiements en ligne en devise sur les sites marchands étrangers.</li> </ul>
Carte cdm Corporate	Carte prépayée online à débit immédiat, destinée aux entreprises, permettant le chargement d'une somme prédéfinie par l'entreprise sur la carte utilisable par ses collaborateurs, pour des transactions de type paiement ou retrait au Maroc ou/et à l'étranger, sans donner l'accès au compte courant de l'entreprise.

▪ **Cash management :**

ETEBAC IP	Solution de télétransmission bancaire sous le protocole ETEBAC IP permettant une gestion fiable et sécurisée des comptes tenus au Crédit du Maroc en s'appuyant sur le réseau Internet. Elle permet de rapatrier quotidiennement des relevés bancaires de manière automatique, rapide et sécurisée sous format AMB120 avec une profondeur de 365 jours.
SWIFT MT940	Solution de banque à distance qui permet de transmettre des relevés de comptes quotidiens sous format MT940, à destination d'une autre banque ou de la maison mère via le réseau Swift.
SWIFT MT101	Solution de règlement qui permet d'adresser via le réseau Swift, les instructions de paiements délocalisées via la maison mère ou via une autre banque qui est, en général, la banque principale du client ou la banque principale de la maison-mère et de l'exécuter sur votre compte ouvert au Crédit du Maroc.
CDM POOLING	Service de centralisation physique de trésorerie entre les comptes d'une même société ou les comptes d'un groupe de sociétés faisant partie d'une holding. Cette solution permet une réduction de la charge d'intérêts en compensant les soldes créditeurs et débiteurs à travers des transferts entre les différents comptes vers un compte unique.
Virements de masse	Solution de virements de masse qui permet d'optimiser la gestion de la paie et le règlement des fournisseurs, par simple envoi d'un fichier électronique de virements en faveur des bénéficiaires ayant des comptes domiciliés aussi bien chez Crédit du Maroc que chez les banques confrères.
CDM PRÉLÈVEMENT	Solution qui permet de dématérialiser le processus de recouvrement des créances à travers le traitement des fichiers de prélèvements.
Servitude client	Service qui permet de demander une collecte ou un appel de fonds afin de faire face aux besoins de gestion du cash. Le service permet également de demander des passages réguliers pour la collecte de valeurs chèques et LCN.
CDM CHÈQUES EXPRESS	Solution sur-mesure qui permet d'optimiser le traitement des remises de chèques et faciliter les rapprochements comptables sur les relevés.

▪ **Commerce international :**

Crédit documentaire	Engagement pris par la banque d'un importateur de payer un montant défini en échange de la livraison des marchandises et documents énumérés y afférents (preuve de l'expédition des marchandises ou de la réalisation des services) dans un délai déterminé.
Remise documentaire	Mode de paiement à l'international qui permet à un exportateur d'autoriser un importateur à prendre possession des documents d'expédition seulement après avoir réglé la facture correspondante.
Virement International	Solution simple et fiable pour régler les importations à l'étranger ou encaisser le produit des exportations.
Lettre de Crédit Stand-by	Technique financière hybride qui se rapproche d'une part du crédit documentaire par la remise obligatoire de documents conformes pour qu'elle se réalise, d'autre part d'une garantie de paiement.
Garanties bancaires internationales	Engagement bancaire irrévocable destiné à indemniser le bénéficiaire en cas de défaillance d'un de ses partenaires étrangers, à l'import comme à l'export.
Change Spot /à Terme/ Change à Terme Unique/Flexible	Les entreprises ayant une activité à l'international ont recours au marché des changes pour pouvoir acheter ou vendre des devises étrangères. Elles peuvent également se prémunir contre la variation du cours de change qui peut avoir un impact direct sur leur résultat.
Préfinancement à l'exportation	Ligne de crédit préfinancement du cycle de production à l'exportation.

Mobilisation de créances nées à l'étranger	Avance de trésorerie permettant de garantir le financement du cycle d'exportation et de reconstituer la trésorerie avant le règlement des clients étrangers
Cdm e-Trade	Solution de service sur Internet dédiée à la gestion des opérations internationales de crédit documentaire, de remise documentaire et de transfert à l'international.
Cdm e-Swift	Solution qui permet de suivre en temps réel l'ensemble des opérations internationales.

#### ▪ **Financement :**

Avance sur le Marché Public (AMP)	Crédit accordé par la banque au maître d'œuvre (l'entreprise adjudicataire d'un marché public), lui permettant de couvrir ses besoins de trésorerie liés aux délais de règlement du donneur d'ordre (Administration publique), à différents stades de la réalisation du marché.
Billets de trésorerie	Titres de créances négociables permettant aux entreprises d'effectuer des emprunts à court terme auprès d'autres entreprises par l'intermédiaire de leur banque et de bénéficier ainsi de conditions très proches du marché monétaire, sans exigence de garanties ou de contreparties.
Cautions et garanties administratives	Les EPS permettent aux entreprises qui en bénéficient de les aider dans la gestion de leur trésorerie. Ils se présentent sous diverses formes : la caution provisoire, la caution définitive, la caution de retenue de garantie et la caution de restitution d'acomptes ou d'avances.
Crédit d'enlèvement	Solution, considéré comme une caution bancaire ou un engagement par signature (EPS) qui facilite la tâche de l'opérateur dans le retrait et la vente de ses marchandises. La mise en jeu du crédit d'enlèvement se fait uniquement en cas de non règlement par le client des droits de douane au terme du délai convenu.
Crédit d'investissement	Offre permettant d'accompagner les clients dans le financement du projet. Qu'il s'agisse de la création de l'entreprise, de l'extension de capacité de production, de la modernisation des processus de fabrication, le projet de l'entreprise est réalisable avec un financement couvrant jusqu'à 100% du montant de l'investissement.
Crédit de trésorerie	Lignes de financement données par la banque à l'entreprise sous différentes formes : avances sur marchandises, escompte de papier commercial, mobilisation des créances nées à l'étranger en Dirhams, facilité de caisse et découvert...
Escompte de Papier Commercial	Opération par laquelle la banque avance à son client le montant d'une créance représentée par un effet de commerce (LCN), sous déduction d'agios, calculés sur la base du montant de la LCN, du taux conventionné avec le client et délai séparant la date de la remise de la date d'échéance de la LCN à escompter.
Damane Oxygène amortissable	Transformation des encours Damane Oxygène en crédits amortissables.
Damane Relance	Financement des besoins en fonds de roulement des entreprises impactées par la crise sanitaire.

Crédit du Maroc propose également les produits de leasing et de factoring pour ce segment de marché.

#### ▪ **Financement des projets verts :**

Dans le cadre du financement de la transition énergétique de l'économie, Crédit du Maroc s'allie à la BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement) pour enrichir son offre de financement des énergies vertes en lançant en 2019 Green Value Chain(GVC), offre destinée aux PME qui respectent les principes d'une chaîne de valeur verte.

En 2022, Crédit du Maroc poursuit son partenariat avec la BERD avec une nouvelle offre « Green Economy Financing Facility (GEFFII) ». Dans la continuité de la ligne GVC, ce programme offre davantage de flexibilité et n'impose pas de contraintes ni en terme de tailles d'entreprises, ni au niveau des secteurs d'éligibilités.

Les deux lignes de financement pour une enveloppe globale de 32 millions d'euros sont destinées à soutenir les entreprises privées marocaines pour réaliser leurs investissements en efficacité énergétique et en énergies renouvelables en bénéficiant :

- d'un financement sous forme de prêt ou de leasing ;
- d'une subvention allant jusqu'à 15 % du montant d'investissement éligible financé ;
- d'une expertise technique gratuite permettant d'optimiser la viabilité du projet.

### 6.3 Analyse de la performance commerciale du Crédit du Maroc

Dans le cadre de son projet d'entreprises 'Tajdid 2022', Crédit du Maroc a érigé la satisfaction client comme une priorité absolue et a poursuivi sa mobilisation pour répondre aux besoins de ses clients et pour les accompagner au quotidien dans la réalisation de leurs projets.

Dans ce sens, Crédit du Maroc a confirmé, tout en long de l'exercice 2022, sa présence accrue auprès de ses clients en enrichissant son offre bancaire, avec un focus sur la conquête.

#### 6.3.1 Un important plan de conquête a été déployé en 2021

Dans le cadre du développement du fonds de commerce, Crédit du Maroc a mis en place un dispositif de conquête ambitieux, dédié aux jeunes actifs, l'une des cibles prioritaires dans le cadre du plan d'entreprise 'Tajdid 2022'. Ce dispositif s'est appuyé sur plusieurs leviers : package à partir de 0 MAD, des offres de financement à des taux compétitifs, des avantages extra-bancaires offrant des réductions exclusives auprès de différentes enseignes...).

Afin de développer et de pérenniser la relation avec ses clients, Crédit du Maroc a mis en place un dispositif de principalisation de la relation visant à mettre en place une nouvelle approche pour servir les clients selon leurs profils dans les différents univers de besoins. Ce dispositif a été animé tout au long de l'année avec un pilotage régulier permettant de suivre le nombre de clients principalisés avec pour objectif d'améliorer la satisfaction client et de réduire l'attrition.

Pour adresser la clientèle patrimoniale, Crédit du Maroc a mis en place un nouveau dispositif visant à renforcer la synergie entre les réseaux corporate et particuliers pour développer la conquête croisée, et constituer ainsi, un véritable levier de développement de ce segment de clients. Ce dispositif a consisté à structurer la démarche de la recommandation avec l'ensemble des réseaux à travers l'organisation et l'animation de revues de portefeuilles trimestrielles.

En parallèle, Crédit du Maroc a enrichi son offre d'épargne et a lancé une nouvelle solution permettant aux clients de bénéficier d'un nouveau mode de souscription aux OPCVM à versement périodique et constituer une épargne selon la cadence et le montant de leur choix. Par ailleurs, Crédit du Maroc a poursuivi, dans le cadre du plan de sollicitation annuel, l'animation du fil rouge collecte et des rendez-vous épargne permettant de proposer un conseil personnalisé aux clients dans la gestion de leur épargne.

#### 6.3.2 Un plan de relance de financement des ménages pour accompagner les clients particuliers

Dans le domaine du retail, 2020 a été marqué par des actions destinées à renforcer le positionnement du Crédit du Maroc dans le domaine du financement de l'habitat et promouvoir le crédit à la consommation.

L'année 2021 a démarré avec le lancement du plan de relance du financement des ménages pour une durée de 3 mois. Cette initiative commerciale axée sur une offre de taux très attractive a permis de dynamiser la production du crédit habitat en accompagnant les clients dans la réalisation de leurs projets. Le deuxième trimestre a été marqué par le lancement d'une campagne majeure mettant en avant des réductions exclusives auprès d'enseignes de renom spécialisées dans l'ameublement, une prise en charge de 20 % des honoraires de notaire offert aux 100 premiers clients, ainsi que des offres tarifaires exclusives sur le taux de crédit et le taux de l'assurance décès emprunteurs. Cette forte dynamique commerciale a permis au Crédit du Maroc d'améliorer ses parts de marché sur le crédit habitat passant de 6,51 %<sup>59</sup> en décembre 2020 à 6,64 % en 2021.

<sup>59</sup> PDM globale (Y compris la fenêtre participative Arreda)

Sur le crédit à la consommation, des offres promotionnelles visant à accompagner les clients à réaliser leurs projets ont été lancées, appuyées par plusieurs leviers permettant d'adresser les besoins des clients, notamment, une tarification compétitive, une offre de différé de 3 mois (une remise de 15 % auprès d'une bijouterie de renom à l'occasion de la journée de la femme, le « Black Friday » qui a permis aux clients de bénéficier d'un taux très attractif et de cadeaux mis en jeu dans le cadre d'une tombola...). Toutes ces initiatives ont permis de redynamiser la production de crédit à la consommation sans toutefois retrouver le rythme d'avant la crise sanitaire. Les parts de marché sur le crédit consommation ont baissé de 32 bps passant de 6,93% en décembre 2020 % à 6,61 % en décembre 2021.

### **6.3.3 Un accompagnement des professionnels et agriculteurs**

Crédit du Maroc a lancé un dispositif spécifique sur le marché des professionnels et des agriculteurs, englobant une démarche de prospection uniforme et une approche relationnelle 360° pour un développement de la relation client. Ce dispositif s'est également appuyé sur l'animation des partenariats à travers la signature d'une nouvelle convention en mai auprès du conseil régional des médecins de Rabat-Kenitra.

Par ailleurs, Crédit du Maroc a lancé une campagne visant à renforcer la relation avec la clientèle des professionnels en les accompagnant dans la concrétisation de leurs projets. Ce temps fort s'est appuyé sur l'offre Damane Intelaka, les offres de financement en crédit-bail et les partenariats avec les ordres de métiers.

Crédit du Maroc a également poursuivi son engagement d'accompagner les jeunes entrepreneurs. Dans ce cadre, la Banque a poursuivi sa stratégie de partenariats qui s'est concrétisée par la signature de deux conventions, avec l'ANAPEC le 8 février et avec le CRI Fès-Meknès et l'association.

Par ailleurs, Crédit du Maroc a poursuivi les actions d'accompagnement en faveur des clients professionnels et TPE en s'appuyant sur le dispositif Damane Relance TPE (418 dossiers ont été accordés pour un montant de 181 MMAD à fin décembre 2021) et en leur offrant la possibilité de transformer leurs encours de crédits Damane Oxygène en crédits amortissables avec une durée maximum de 5 ans, dont un différé maximal d'une année.

### **6.3.4 Dispositifs pour accompagner les clients entreprises**

Dans le sillage des mesures lancées en 2020 par le Comité de Veille Economique (CVE) en faveur des entreprises impactées par la crise sanitaire, Crédit du Maroc a reconduit les offres de financement Damane Relance sur les six premiers mois de l'année 2021, en mettant notamment en place les nouvelles mesures d'assouplissement décidées par le CVE. Cette mobilisation a permis d'octroyer 181 dossiers, en cumulé, pour un volume de 1,3 Mrd MAD à fin décembre 2021.

Par ailleurs, suite à la fin de l'opération Damane Oxygène et l'arrivée à échéance des encours de crédits, Crédit du Maroc a accompagné ses clients désireux de transformer leurs encours en crédits amortissables.

Conscient de la spécificité de chaque secteur et de la nécessité d'apporter des réponses adaptées, Crédit du Maroc a poursuivi en 2021 son approche sectorielle ciblée afin de mieux accompagner les différents écosystèmes. Sur le secteur de la santé, Crédit du Maroc a mis en place une campagne majeure appuyée par un dispositif terrain dédié incluant l'organisation d'un webinar en partenariat avec l'ASMEX et la conclusion de partenariats avec des acteurs majeurs dont la Fédération Marocaine de l'Innovation et de l'Industrie Pharmaceutique (FMIIP). Crédit du Maroc et sa filiale Crédit du Maroc Leasing et Factoring ont, par ailleurs, mis en place un dispositif de partenariat avec les principaux fournisseurs de matériel, ce qui a permis d'optimiser le parcours de financement en termes de délais.

Par ailleurs, en partenariat avec la BERD, a lancé à destination de ses clients l'offre Green Value Chain (GVC BERD) afin de soutenir le financement des chaînes de valeurs vertes à destination des PME. Cette solution est dotée d'un package compétitif composé d'un financement des investissements, une assistance technique pour le montage du projet avec une possibilité de subvention. Cette offre a été accompagnée par un dispositif dédié, incluant la formation des équipes terrain, la construction de guides internes et clients et l'animation de l'offre via l'organisation du webinar « Green value Chain » avec la BERD.

Enfin, dans le cadre de sa stratégie de développement des solutions cash management, Crédit du Maroc a enrichi sa gamme de trois offres dédiées à sa clientèle entreprise : Swift MT 10, ETEBAC IP, Carte CDM corporate international.

### **6.3.5 Une organisation commerciale centrée client**

Dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire, Crédit du Maroc a continué à adapter son dispositif en agence afin d'assurer la sécurité de ses clients et de ses collaborateurs tout en garantissant la continuité des activités et la satisfaction client.

La banque a mis en œuvre un ensemble d'actions en réponse aux enjeux du projet d'entreprise 'Tajdid 2022'. Ainsi, l'exercice 2021 a été marqué par :

- une mobilisation en matière d'excellence relationnelle via le lancement de plusieurs dispositifs dont la généralisation de l'IRC (Indice de Recommandation Client) agence permettant d'être à l'écoute des clients, bâtir des plans d'actions en agence et ainsi s'adapter concrètement au quotidien et aux attentes des clients ;
- une proximité accrue avec les clients grâce à la mise en œuvre d'un plan de sollicitation client avec plus de 1 400 000 opportunités de contacts ayant permis d'écouter et d'accompagner les clients ;
- une dynamique de conquête en mouvement sur 2021 avec une performance retrouvant son niveau de réalisation d'avant crise ;
- une stratégie de collecte permettant l'atteinte des objectifs fixés en la matière ;
- une forte volonté d'accompagner les clients dans la réalisation de leurs projets qui s'est concrétisée par une dynamique du crédit à l'habitat ayant permis la hausse des parts de marché sur l'exercice 2021.

Ces actions, ont été effectuées dans un contexte de forte synergie entre le réseau d'agences et l'ensemble des métiers spécialisés tout en permettant d'améliorer la satisfaction client et de dynamiser l'activité commerciale. En témoigne notamment, le poids croissant des espaces Maskane et de la fenêtre participative Arreda dans la production du crédit habitat, avec respectivement 638 MMAD et 413 MMAD débloqués.

Crédit du Maroc a également poursuivi les différents chantiers de sécurisation de son fonds de commerce pour garantir son développement. Ce sont ainsi plus de 110 000 KYC clients qui ont été actualisés en 2021. Cette opération, renouvelée chaque année, permet de renforcer la connaissance des clients pour mieux les accompagner sur la durée.

Enfin, Crédit du Maroc a accéléré son programme de transformation vers un nouveau modèle de distribution baptisé 'Tahfiz, une des quatre fondations du projet d'entreprise « Tajdid 2022 », entré dans sa phase opérationnelle en 2022. Cette étape essentielle de la transformation engagée par Crédit du Maroc s'est traduite par la mise en œuvre des premières évolutions majeures de reconfiguration du réseau, de revue des métiers, de refonte des processus pour plus d'efficacité commerciale et opérationnelle.

### **6.3.6 La bancassurance**

Sur le volet assurance et dans l'objectif de répondre aux besoins des clients et d'améliorer l'expérience client sur les produits d'assurance, Crédit du Maroc a mis en place plusieurs optimisations dont notamment :

- la fluidification du parcours client concernant les sinistres « multirisques habitation » avec la mise en place de l'expertise à distance ;
- l'amélioration du parcours assurance décès emprunteur sur le volet information des clients ;
- la revue continue des prestataires de service intervenant dans le parcours d'acceptation médicale avec le partenaire assureur de Crédit du Maroc.

La filière bancassurance a réalisé deux avancées majeures en 2021 : la revue du processus d'acceptation médicale de l'assurance décès-emprunteur (dont l'objectif est d'accompagner l'amélioration du parcours habitat) et la dématérialisation du processus d'expertise pour les sinistres multirisques

La reprise de l'activité bancassurance s'est confirmée sur l'année 2021. Ainsi, la production annuelle des contrats progresse de 33,5 % sur l'année 2021. Les primes et les commissions évoluent respectivement de 11,3 % et 7,1 % et profitent principalement de la performance de la branche « épargne ».

Le développement de la bancassurance s'inscrit pleinement dans le projet d'entreprise 'Tajdid 2022' avec le choix d'ériger et de renforcer « l'assurance » en tant que deuxième métier de la banque. A cet effet, la banque met en place les moyens et l'expertise nécessaires pour améliorer l'expérience client sur l'ensemble des parcours et moments clés : souscription, gestion des contrats, gestion des sinistres, etc.

### 6.3.7 La finance participative

L'année 2021 a été marquée par l'optimisation et la dématérialisation du processus Mourabaha qui a permis d'améliorer l'expérience client en termes de délais d'octroi et de déblocage.

Par ailleurs, afin d'accompagner les enjeux de conquête et de développement de la collecte, les dispositifs de pilotage et d'animation commerciale ont été resserrés et renforcés.

La production des comptes a marqué une accélération en 2021 par rapport à l'année précédente. La collecte s'est inscrite dans la même dynamique ce dernier trimestre profitant de l'accroissement de la base des clients et de la domiciliation des revenus et des avoirs. Dans ce contexte, la part de marché ressources s'améliore de 50 points de base par rapport à 2020 pour s'établir à 1,5 %.

Le financement de l'habitat a poursuivi sa forte croissance et adresse toujours 80 % de nouveaux clients. Ainsi, la production progresse de 56 % et les encours de 90 % en 2021. La part de marché du financement de l'habitat s'améliore significativement de 216 points de base par rapport à 2020 pour s'établir à 7,2 %.

### 6.3.8 L'activité offshore

Crédit du Maroc International est positionnée en tant que banque conseil et partenaire des entreprises multinationales opérant dans les zones d'accélération industrielle. Elle bénéficie des synergies avec Crédit du Maroc, banque onshore et plus globalement avec la maison-mère le Groupe Crédit Agricole France.

La filiale est installée à Tanger et couvre les 11 principales zones d'accélération industrielle en activité au Maroc. Celles-ci regroupent plus de 650 sociétés à prédominance dans le secteur automobile avec plus de 110 000 postes d'emplois. Elle met à la disposition de la clientèle une offre de produits et services adaptée à leurs besoins en cash management et en investissement. Elle accompagne, notamment, les sociétés clientes du Groupe lors de leurs implantations dans les zones d'accélération industrielle au Maroc.

La filiale joue également un rôle clé dans le développement des écosystèmes stratégiques pour Crédit du Maroc et promus par le Maroc, notamment les secteurs automobile et aéronautique.

L'année 2021 a connu une évolution notable des encours des opérations forfaiting et des volumes de change en devises. En revanche, les crédits d'investissement ont connu un ralentissement dû à une conjoncture difficile dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique. Toutefois, elle a été marquée par une lente reprise de l'économie nationale et une poursuite des restrictions sanitaires. En effet, ces facteurs ont engendré une perturbation au niveau des chaînes d'approvisionnement mondiales menant à une pénurie, sans précédent, des puces semi-conducteurs qui freine le développement du secteur automobile, principal client de la banque offshore. C'est dans ce contexte que Crédit du Maroc International a fait de l'accompagnement des clients une priorité absolue en 2022, visant à leur apporter des solutions adéquates et à accompagner la reprise aussi bien de l'activité des équipementiers déjà implantés au Maroc, que des nouvelles installations dans les zones d'accélération industrielle.

## 6.4 Evolution des indicateurs d'exploitation<sup>60</sup> du Crédit du Maroc

L'évolution des principaux indicateurs d'exploitation, sur la période 2019 – 2021, se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Produit Net Bancaire	2 254	2 246	-0,4%	2 329	3,7%
Charges générales d'exploitation	1 261,6	1 225	-2,9%	1 297	5,9%
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-195,7	-377,6	92,9%	-320,7	-15,1%
Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-27,6	-255,8	>100%	301,8	>100%
Résultat Net	406,3	99	>-100%	687	>100%

Source : *Crédit du Maroc*

Au niveau des comptes sociaux de Crédit du Maroc, le produit net bancaire se situe à 2 329 MMAD à fin 2021, en hausse de 3,7 % par rapport à l'année 2020. Le résultat brut d'exploitation augmente de 2 % à 1 063,7 MMAD. Il intègre des charges générales d'exploitation de 1 297 MMAD, en progression de 5,9 %. Bénéficiant d'un coût du risque de 18,9 MMAD, en baisse significative de 614,5 MMAD, le résultat net s'élève à 687,4 MMAD, contre 99 MMAD à fin 2020.

Au 31 décembre 2020, le produit net bancaire ressort à 2 246 MMAD, en baisse de 0,4% par rapport à 2019. Le résultat brut d'exploitation s'apprécie de 1,9% pour atteindre à 1 042,7 MMAD. Il intègre des charges générales d'exploitation à hauteur de 1 225 MMAD, en baisse de 2,9%. Le résultat net s'établit à 99 MMAD et tient compte des impacts prévisionnels de la crise au niveau du coût du risque ainsi que la cotisation de la banque de 85 MMAD au fonds de solidarité Covid-19.

### 6.4.1 Les produits

Au terme de l'exercice 2021, le stock des cartes parvient à afficher une hausse de +4%. Cette progression est portée par les cartes Silver (+ 22 %), E-buy (+ 9 %), Tawfir (+ 8 %), Titanium (+ 5 %) et Cdm Pass (+ 2 %).

Pour leur part, les souscriptions de cartes affichent un accroissement de 9,3 %. Dans ce sens, le taux d'activité des cartes atteint un niveau de 31,9 %, nettement au-dessus du marché (25,4 %). Le nombre mensuel de transactions par carte active, quant à lui, se positionne à 6,2 contre 4,9 pour le marché. De surcroît, le panier moyen se situe, pour Crédit du Maroc, à 406 MAD contre 367 MAD pour le marché.

Au niveau de l'usage, le volume des paiements par carte a progressé de 20,7 %. De son côté, le e-commerce de Crédit du Maroc a connu une progression de 25,2 %.

Au terme de l'exercice 2022, le stock des packages a enregistré une hausse de 6,8 % tirée principalement par les packages : Mozaïc destiné aux jeunes actifs (+18 %), Pro global business (+26 %) et Global plus (+9 %).

Par ailleurs, Crédit du Maroc enregistre une bonne dynamique de l'équipement en packages qui progresse de 11,4 % en 2021, traduisant les efforts de l'ensemble des dispositifs d'équipement mis en place avec près de 8 000 clients principalisés à fin 2021.

De son côté, le e-commerce du Crédit du Maroc a connu une très bonne performance avec une croissance remarquable des transactions digitales favorisée par l'enrichissement des services et la refonte de la banque en ligne.

A fin 2021, la proportion des clients équipés par My CDM a atteint 71% du parc dont 30% utilisent le service transactionnel. Les transactions réalisées via la banque en ligne ont progressé de 201 % vs 2020. Cette performance est liée à la mise à niveau du service de banque en ligne en termes de contractualisation et de tarification.

Au niveau du Centre de Relations Client, le flux des appels entrants a baissé de 7 % vs 2020 et a enregistré une évolution de 39 % en comparaison avec l'année de référence 2019.

Par ailleurs, le volume d'opportunités digitales générées sur les canaux affiche une hausse significative comparativement 2020 (+373%).

<sup>60</sup> Les chiffres sont issus des États Financiers sociaux du Crédit du Maroc.

## 6.4.2 Evolution des crédits

Sur la période 2019 - 2021, l'encours global des crédits du Crédit du Maroc a évolué comme suit :

<b>Créances nettes (Social) en MMAD</b>		<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Var. 20/19</b>	<b>2021</b>	<b>Var. 21/20</b>
Crédits de trésorerie		10 462	11 418	9,1%	12 095	5,9%
	Part	21,8%	23,7%	1,9 pt	25%	1,1 pt
Crédits à la consommation		4 045	3 654	-9,7%	3 587	-1,8%
	Part	8,4%	7,6%	-0,8 pt	7%	-0,2 pt
Crédits à l'équipement		6 272	5 496	-12,4%	5 589	1,7%
	Part	13,1%	11,4%	-1,7 pt	11%	-
Crédits immobiliers		16 423	15 929	-3%	17 308	8,7%
	Part	34,2%	33%	-1,2 pt	35%	2,4 pt
Autres crédits		3 015	3 458	14,7%	3 021	-12,6%
	Part	6,3%	7,2%	0,9 pt	6%	-1 pt
Intérêts courus à recevoir		324	338	4,3%	280	-17,1%
	Part	0,7%	0,7%	-	1%	-0,1 pt
Créances en souffrance		680	998	46,8%	947	-5,1%
	Part	1,4%	2,1%	0,7 pt	2%	-0,1 pt
<b>Créances sur la clientèle</b>		<b>41 222</b>	<b>41 291</b>	<b>0,2%</b>	<b>42 828</b>	<b>3,7%</b>
	Part	85,8%	85,6%	-0,3 pt	87,6%	2,1 pt
<b>Créances acquises par affacturage</b>		<b>685</b>	<b>623</b>	<b>-9,1%</b>	<b>1 069</b>	<b>71,6%</b>
	Part	1,4%	1,3%	-0,1 pt	2,2%	0,9%
Créances sur les Ets de crédit à vue		2 794	1 423	-49,1%	1 885	32,5%
Créances sur les Ets de crédit à terme		3 339	4 928	47,6%	3 100	-37,1%
<b>Créances sur les Ets. de crédit et assimilés</b>		<b>6 132</b>	<b>6 351</b>	<b>3,6%</b>	<b>4 985</b>	<b>-21,5%</b>
	Part	12,8%	13,2%	0,4 pt	10,2%	-3 pt
<b>Total Crédits</b>		<b>48 038</b>	<b>48 265</b>	<b>0,5%</b>	<b>48 882</b>	<b>1,3%</b>

Source : Crédit du Maroc - Comptes sociaux

### Revue analytique 2020 - 2021

En 2021, l'encours des crédits de Crédit du Maroc s'établit à près de 49 Mrds MAD, en progression de 1,3% (+617 MMAD) par rapport à 2020. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 3,7%, soit (+1 537 MMAD) pour s'établir à 42 828 MMAD, portée notamment par :
  - l'accroissement des crédits immobiliers de 8,7% (+1 379 MMAD) à près de 17 308, dont +592 MMAD de créances Mourabaha immobilier. A noter que la part de marché d'Arreda affiche une nette amélioration par rapport à 2020 ;
  - la progression des crédits de trésorerie de 5,9% (+677 MMAD) dont l'encours à fin 2021 s'élève à 12 095 MMAD;
  - la hausse des crédits à l'équipement pour +93 MMAD ;
  - la baisse des intérêts courus à recevoir de -17,1% entre 2020 et 2021, expliquée par les effets taux et volumes négatifs sur les emplois clientèle.
- la baisse des créances envers les établissements de crédit et assimilés de 21,5% qui s'établissent à fin décembre 2021 à 4 985 MMAD. Cette baisse est drainée, essentiellement, par les créances à terme qui ressortent à 3 100 MMAD, soit une dépréciation de 37,1% et ce malgré la progression des créances à vue qui ont connu une évolution de 32,5% pour s'établir à 1 885 (soit +462 MMAD).
- la hausse des créances acquises par affacturage de 71,6%, dans le cadre de la convention-cadre de mobilisation des créances de crédits de TVA signée en février 2021 entre la Banque et le ministère de l'Économie et des Finances, pour s'établir à 1 069 MMAD, soit une hausse de + 446 MMAD ;

Les créances sur la clientèle représentent 87,6% du total de l'encours en 2021 contre 85,6% en 2020, en hausse de 2,1 pts par rapport à l'exercice précédent. Les créances sur les établissements de crédit représentent, quant à eux, 10,2% du total de l'encours contre 13,2% en 2020, en retrait de 3 pts sur la période.

## Revue analytique 2019 - 2020

Crédit du Maroc continue d'accompagner le développement de l'économie marocaine avec des emplois quasi-stables s'affichant, à fin décembre 2020, à 48 265 MMAD. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- La quasi-stabilité de l'encours des créances sur la clientèle à près de 41 291 MMAD qui découle des évolutions suivantes :
  - l'augmentation des crédits de trésorerie de 9,1% (+956 MMAD) par rapport à 2019 expliquée principalement par les hausses des comptes courants, des prêts spots en MAD à la clientèle et des nouveaux prêts Damane Oxygène compensant en partie la baisse des crédits à l'importation.
  - la baisse de 12,4% des crédits à l'équipement (-776 MMAD) pour atteindre 5 495 MMAD à fin 2020 ;
  - la baisse de 1,2% des crédits immobiliers qui sont passés de 16 423 MMAD en 2019 à 15 929 MMAD en 2020.
  - La hausse de 14,7% des autres crédits, dont l'encours à fin 2020 s'élève à 3 458 MMAD.
- L'augmentation de 3,6% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établies à 6 351 MMAD à fin 2020. Cette évolution est consécutive à la forte hausse de 47,6% de l'encours des créances à terme qui a été atténuée par le recul de l'encours des créances à vue de 49,1% sur la période considérée.

Au niveau de la banque de détail, les crédits aux particuliers se stabilisent à fin décembre 2020 et restent proches de leur niveau de 2019 malgré la baisse de la production.

La part de marché globale du Crédit du Maroc est en recul de -22 bps à 4,8% par rapport à 2019. La part de marché du crédit à l'habitat se situe à 6,6% en baisse de -12 points de base malgré une légère évolution des encours. La part de marché sur le crédit à la consommation baisse de -37 pbs pour s'établir à 6,9%.

S'agissant du segment des entreprises, Crédit du Maroc enregistre une nette progression sur les crédits court terme portée notamment par une plus forte utilisation des lignes de fonctionnement et par les offres garanties par la Caisse Centrale des Garanties liées à la crise sanitaire. Les crédits à la promotion immobilière et les crédits à l'équipement enregistrent, quant à eux, des baisses respectives de -9,2% et -10,0%.

En 2020, les crédits à la clientèle constituent 85,6% du total des crédits. Leur part se déprécie de 0,3 pts par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est liée à la baisse de la part des crédits à l'équipement qui s'est établi à 11,7% du total des créances en 2020.

### ➤ Répartition des créances sur la clientèle par secteur d'activité

Par segment de clientèle, la structure des créances sur la cliente du Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MMAD (social)	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Secteur public	2 750	2 365	-14%	3 917	65,6%
<i>Part</i>	6,6%	5,6%	-0,9 pt	8,9%	3,3 pt
Secteur privé	39 157	39 548	1,0%	39 980	1,1%
<i>Part</i>	93,4%	94,4%	0,9 pt	91,1%	-3,3 pt
<i>Entreprises financières</i>	2 620	2 343	-10,6%	2 590	10,6%
<i>Part</i>	6,3%	5,6%	-0,7 pt	5,9%	0,3 pt
<i>Entreprises non financières</i>	17 422	18 190	4,4%	16 975	-6,7%
<i>Part</i>	41,6%	43,4%	1,8 pt	38,7%	-4,7 pt
<i>Autre clientèle</i>	19 115	19 016	-0,5%	20 415	7,4%
<i>Part</i>	45,6%	45,4%	-0,2 pt	46,5%	1,1 pt
<b>Créances sur la clientèle *</b>	<b>41 907</b>	<b>41 913</b>	<b>-</b>	<b>43 897</b>	<b>4,73%</b>

Source : Crédit du Maroc

\* Y compris les créances acquises par affacturage

### Revue analytique 2020 – 2021

A l'issue de l'exercice 2021, l'encours du secteur privé affiche une hausse de 1,1% par rapport à 2020 pour s'établir à 39 980 MMAD, représentant 91% du total Créances sur la clientèle.

Les créances du secteur privé se caractérisent par une prédominance des entreprises non financières à 16 975 MMAD dont l'encours a enregistré une contre-performance annuelle de 6,7% contre 4,4% en 2020 et une contraction de sa part dans le total des créances sur la clientèle de 4,7 pt au profit des entreprises financières. Ces dernières ont connu une évolution de leur encours de 10,6% pour s'établir à 2 590 MMAD à fin 2021 représentant ainsi près de 6% des créances sur la clientèle.

Le segment « Autre clientèle » affiche un encours de 20 415 MMAD en hausse de 7,4% par rapport à 2020. Ce poste concerne principalement les particuliers et les commerçants et représente 47% du total des créances sur la clientèle.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle ressort 3 917 MMAD, sur la période étudiée, soit une progression de 65,6% liée aux opérations d'affacturage réalisées en 2021 en faveur des administrations publiques.

### Revue analytique 2019 - 2020

La ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître le fort engagement du Crédit du Maroc dans le secteur privé.

Dans le détail, l'encours des entreprises financières marque une régression de 10,6% entre 2019 et 2020 représentant 5,6% des créances sur la clientèle.

Le segment « Autre Clientèle » affiche un encours de 19 016 MMAD, en dépréciation de 0,5% par rapport à 2019 et une part stable dans le total des créances sur la clientèle de 45,4%.

Le segment des entreprises non financières, ressort quant à lui en hausse de 4,4%, représentant 43,4% du total des créances sur la clientèle en 2020. Sa part est en progression de 1,8 pt.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle accuse une contraction de 14% à fin décembre 2020 allégeant sa part de 0,9 pt.

#### **6.4.3 Evolution des dépôts**

L'encours des dettes du Crédit du Maroc a évolué sur la période considérée comme suit :

<i>Montants en MMAD</i>	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Comptes à vue créditeurs	29 216	30 904	5,8%	33 202	7,4%
<i>Part</i>	63,7%	67,8%	4,1 pts	68,5%	0,6 pts
Comptes d'épargne	9 788	9 859	0,7%	9 869	0,1%
<i>Part</i>	21,3%	21,6%	0,3 pt	20,3%	-1,3 pts
Dépôts à terme	3 102	2 119	-31,7%	1 741	-17,9%
<i>Part</i>	6,8%	4,6%	-2,1 pts	3,6%	-1,1pts
Autres comptes créditeurs	949	1 332	40,3%	1 202	-9,7%
<i>Part</i>	2,1%	2,9%	0,9 pt	2,5%	-0,4 pts
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	23	30	31,8%	12	-59,5%
<i>Part</i>	0,1%	0,1%	0 pt	-	-
Intérêts courus à payer	85	89	5,1%	58	-35,3%
<i>Part</i>	0,2%	0,2%	-	0,1%	-0,1 pts
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>43 163</b>	<b>44 332</b>	<b>2,7%</b>	<b>46 084</b>	<b>4%</b>
<i>Part</i>	94,1%	97,3%	3,4 pts	95%	-2,3pts
A vue	735	575	-21,9%	328	-42,9%
A terme	1 975	664	-66,4%	2 084	>100%
<b>Dettes envers les Ets. de crédits et assimilés</b>	<b>2 710</b>	<b>1 238</b>	<b>-54,3%</b>	<b>2 413</b>	<b>94,9%</b>
<i>Part</i>	5,9%	2,7%	-3,2 pts	5%	2,3 pts
<b>Total Dettes</b>	<b>45 873</b>	<b>45 571</b>	<b>-0,7%</b>	<b>48 497</b>	<b>6,4%</b>

Source : Crédit du Maroc – Comptes sociaux

### Revue analytique au 2020 - 2021

Au 31 décembre 2021, Crédit du Maroc affiche une progression des ressources bilan de 6,4%, profitant de l'orientation positive des ressources à vue tirée par les deux réseaux corporate et retail.

Les dettes envers la clientèle se sont établies à plus de 46 084 MMAD. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- l'augmentation des comptes à vue créditeurs de 7,4% à 33 202 MMAD ;
- la baisse des comptes de dépôt à terme de 17,9% à 1 741 MMAD, résultant d'une politique de diversification des solutions d'épargne proposées aux clients ;
- la stabilisation des comptes d'épargne à 9 869 MMAD, s'appuyant sur le dispositif de conseil des rendez-vous d'épargne. ;
- la baisse des dettes envers la clientèle sur produits participatifs (Mourabaha) de 59,5% à 12 MMAD, en lien avec la conjoncture globale de tout le secteur participatif qui souffre de l'absence de ressources sur le marché.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont fait un bond de 94,9% (+1 174 MMAD) pour s'établir, au 31 décembre 2021, à 2 413 MMAD, visant à financer l'activité en devises. Cette évolution est portée par la croissance des dépôts à terme.

La structure des dépôts de la clientèle présente une prédominance des dettes envers la clientèle qui représentent plus de 95% du total des dettes.

La part des ressources non rémunérées ressort en hausse de 6,5 pts (+2,1 MMAD) pour représenter 74,4% de l'encours global des ressources clientèles. Les ressources rémunérées ont baissé de 2,7% et sont marquées par la baisse des dépôts à terme (DAT et BDC) et les comptes d'épargne de 10 MMAD.

La part des comptes d'épargne se situe, quant à elle, à 20,3% en retrait de -1,3 pt par rapport à 2020.

Les dépôts à terme représentent, pour leur part, 3,6%, en baisse de 1,1 pt.

### Revue analytique au 2019 - 2020

Au terme de l'exercice 2020, le Crédit du Maroc génère des ressources bilan à près de 45 571 MMAD, en baisse de 0,7% (-272 MMAD) par rapport à fin décembre 2019. Cette dépréciation résulte principalement des effets conjugués suivants :

- Les dettes envers la clientèle se sont établies, à fin décembre 2020, en hausse de 2,8% (+1,2 Mrds MAD) comparativement 2019. Cette progression s'explique par :
  - l'augmentation constatée sur les comptes à vue créditeurs de 5,8% (+1,7 Mrds MAD), reflète l'épargne de précaution des particuliers et entreprises. Cette évolution est soutenue par une stratégie de collecte offensive sur le second semestre de l'année, notamment en ressources bilan et qui a permis au Crédit du Maroc d'atteindre ses objectifs en ressources à vue ;
  - la hausse de 71 MMAD des comptes d'épargne pour s'établir à plus de 9 859 MMAD à fin 2019 ;
  - le repli des dépôts à terme de 37,7% en 2020, compte tenu de la politique tarifaire défensive ;
  - la progression des « Autres comptes créditeurs » de 40,3% par rapport à l'exercice 2019 ;
  - l'accroissement des dettes envers la clientèle sur produits participatifs de 31,8% comparativement à l'exercice 2019.
- Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés présentent une baisse de 54,3%, expliquée principalement par la dégradation enregistrée au niveau des dettes à terme (-1 311 MMAD). Ces ressources ne représentent que 2,7% de la structure des dettes, en retrait par rapport à leur niveau de 5,9% en 2019.

S'agissant de la structure des dépôts de la clientèle, elle fait état de la prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent 67,8% du total des ressources contre 63,7% en 2019, soit une consolidation de leur poids de 4,1 pts.

Les comptes d'épargne représentent 21,6% de l'encours des ressources en légère hausse de 0,7 pt comparativement à l'exercice précédent.

Pour leur part, les dépôts à terme voient leur part reculer de 2,1 pts à fin 2020 pour se situer à 4,6%.

Les ressources non rémunérées ont progressé de 8,4% et représentent 72,7% de l'encours global des ressources clientèle.

Les ressources rémunérées ont baissé de 9,9% et sont marquées par la baisse des dépôts à terme, la hausse des comptes d'épargne et la baisse des valeurs données en pension.

### ➤ Répartition des dépôts de la clientèle par secteur d'activité

Par segment de clientèle, la structure des dépôts du Crédit du Maroc a évolué comme suit :

Montants en MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Secteur public	356	606	70,4%	497	-18%
Part	0,8%	1,4%	0,5 pt	1,1%	-0,3 pt
Secteur privé	42 807	43 726	2,1%	45 587	4,3%
Part	99,2%	98,6%	- 0,5 pt	98,9%	0,3 pt
Entreprises financières	536	80	-85%	227	>100%
Part	1,2%	0,2%	-1,1 pt	0,5%	0,3 pt
Entreprises non financières	9 415	9 387	-0,3%	10 355	10,3%
Part	21,8%	21,2%	-0,6 pt	22,5%	1,3 pt
Autre clientèle	32 856	34 259	4,3%	35 005	2,2%
Part	76,1%	77,3%	1,2 pt	76%	-1,3 pt
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>43 163</b>	<b>44 332</b>	<b>2,7%</b>	<b>46 084</b>	<b>4%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Revue analytique 2020 – 2021

La ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir l'importance du secteur privé qui représente en moyenne 99% des dettes clientèle du Crédit du Maroc sur la période 2019-2021. Dans le détail, le secteur « autre clientèle » constitué de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales) affiche une baisse de 2,2% pour s'établir à 35 005 MMAD représentant ainsi 76% du total des dépôts de la clientèle.

D'une part, les dépôts des entreprises non financières enregistrent une appréciation de l'ordre de 10,3% à 10 355 MMAD et représentent ainsi une part de 22,5% des dépôts globaux de la clientèle.

D'autre part, les dépôts des entreprises financières enregistrent un rebond qui se chiffre à +147 MMAD pour s'établir à 227 MMAD en 2021. Leur part dans le total des dépôts de la clientèle ressort en hausse 0,3% comparativement à 2020.

La part du secteur public dans l'encours global a accusé un léger repli pour s'établir à 1,1% en 2021.

### Revue analytique 2019 – 2020

En termes de structure du portefeuille client, la contribution du secteur privé demeure prépondérante à 98,6% totalisant des dépôts à 43 726 MMAD.

La catégorie « Autre clientèle », constituée des comptes chèque et comptes courants créditeurs, des comptes d'épargne et des comptes à terme, ressort à 34 259 MMAD en progression de 4,3% par rapport à 2019. Sa contribution est prépondérante dans la structure du portefeuille client du Crédit du Maroc avec une part de 77,3% en 2020, en hausse de 1,2 pt par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts des entreprises non financières accusent une légère baisse de 0,3% en 2020, à 9 387 MMAD. Leur part dans la structure des dépôts s'est consolidée de 21,2% comparativement à 2019.

Pour leur part, les dépôts du secteur public enregistrent une augmentation de 70,4% par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, leur part ne représente que 1,4% de la collecte clientèle en 2020.

#### 6.4.4 Evolution des créances en souffrance

L'évolution des créances en souffrance et provisions correspondantes se présente comme suit :

<i>Montants en MMAD</i>	2019		2020		2021	
	Créances	Provisions*	Créances	Provisions*	Créances	Provisions*
Créances pré-douteuses	297	42	385	40	286	36
Créances douteuses	475	404	670	509	516	441
Créances compromises	2 749	2 394	3 057	2 564	2 995	2 373
<b>TOTAL</b>	<b>3 520</b>	<b>2 840</b>	<b>4 112</b>	<b>3 113</b>	<b>3 797</b>	<b>2 850</b>

Source : Crédit du Maroc

\* Y compris agios réservés

Au cours des trois dernières années, Crédit du Maroc a renforcé la couverture des créances en souffrance par des provisions, en ligne avec la politique de gestion des risques de la banque et d'assainissement du portefeuille des créances.

A l'issue de l'exercice 2021, l'encours des créances en souffrance s'affiche à 3 797 MMAD en baisse de 7,7% par rapport à fin décembre 2020. Cette évolution résulte principalement des créances pré-douteuses et douteuses qui accusent respectivement une baisse de 25% et 23% entre 2020 et 2021 et de la baisse des provisions sur créances compromises (reprise d'un dossier en litige pour un montant de 179 MMAD).

#### 7.3.1 Evolution des engagements par signature

L'évolution des engagements donnés et reçus par signature se présente comme suit :

<i>Montants en MMAD</i>	2019	2020	Var.	2021	Var.
<b>Engagements de financement et de garantie donnés</b>	<b>12 018</b>	<b>12 424</b>	<b>3,4%</b>	<b>12 944</b>	<b>4,2%</b>
Eng. de fin. donnés en faveur de la clientèle	4 393	4 423	0,7%	5 425	22,7%
Eng. de garantie d'ordre d'EC & assimilés	3 827	4 298	12,3%	3 963	-7,8%
Eng. de garantie d'ordre de la clientèle	3 798	3 703	-2,5%	3 556	-4,0%
<b>Engagements de financement et de garantie reçus</b>	<b>1 252</b>	<b>2 979</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>3 575</b>	<b>20%</b>
Engagements de garantie reçus d'EC & assimilés	1 252	2 979	>100%	3 575	20%

#### Revue analytique 2020 - 2021

Au titre de l'exercice 2021, les engagements par signature donnés ressortent en hausse de 4,2% pour s'établir à 12 944 MMAD. Cette évolution trouve son origine dans la hausse notable des engagements par signature en faveur de la clientèle de l'ordre de 10,5% à 8 981 MMAD impactées par les évolutions conjuguées suivantes :

- la hausse de 22,7% des engagements de financement donnés (+ 1 Mrds MAD) qui résulte des hausses des lignes de crédits confirmées, sur les acceptations et sur les Crédocs;
- la baisse de 4% des engagements de garanties d'ordre de la clientèle. L'évolution constatée provient essentiellement de la baisse des contre-garanties leasing et des baisses des cautions sur marchés privés et publics.

Les engagements de garanties donnés d'ordre d'Établissements de crédit accusent un recul de 7,8%. Cette évolution est essentiellement liée aux baisses enregistrées sur les réémissions de cautions internationales et les garanties de crédits donnés.

Enfin, les engagements par signature reçus d'Établissements de Crédit ressortent en hausse de 20% à 3 575 MMAD. La hausse constatée résulte de la hausse des confirmations crédocs import et la baisse des contre-garantie reçues sur Damane Oxygène.

### Revue analytique 2019 - 2020

À l'issue de l'exercice 2020, les engagements par signature donnés affichent une progression de 3,4% pour se situer à près de 12 424 MMAD suite aux éléments conjugués suivants :

- la hausse de l'encours des engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers de 12,3% (+471 MMAD) ;
- la baisse de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 0,8% à près de 8 125 MMAD.

En termes de structure des engagements, les engagements par signature en faveur de la clientèle affichent une part de 65,4% du total des engagements par signature au titre de l'exercice 2020. Celle des engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers ressort en progression de 2,7 pts par rapport à 2019, à 34,6%.

A l'issue de l'exercice 2020, Crédit du Maroc a doublé son encours des engagements par signature reçus affichent à 2 979 MMAD. Ces derniers sont constitués exclusivement d'engagements de garantie reçus d'établissement de crédit et assimilés.

## Section V - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

---

## 1. Approche RSE

### 1.1 Politique RSE du Crédit du Maroc

Depuis 2015, Crédit du Maroc s'est inscrit dans la lignée de la politique du Groupe Crédit Agricole S.A., en faisant le choix d'une démarche RSE formalisée et en l'intégrant dans ses enjeux stratégiques en ce qu'elle contribue pleinement à l'amélioration de la performance au quotidien.

Crédit du Maroc a mené depuis une démarche collaborative auprès de l'ensemble de ses parties prenantes (clients, collaborateurs, investisseurs, sous-traitants, partenaires...), en s'appuyant sur son socle de valeurs, à savoir la proximité, la responsabilité, la solidarité, la loyauté et l'utilité. Cette démarche de progrès est portée au plus haut niveau de l'entreprise et se matérialise à travers les 3 ambitions suivantes :

- Favoriser un comportement éthique, responsable et transparent ;
- Viser l'excellence relationnelle et opérationnelle avec les clients et les collaborateurs ;
- Hisser le niveau de confiance vis-à-vis des parties prenantes de la Banque.

Crédit du Maroc a retenu 17 enjeux pertinents pouvant avoir un impact sur la performance RSE et permettre la réalisation de ses ambitions.

#### Ambition n°1 : Favoriser un comportement éthique, responsable et transparent

- Créer de la valeur de façon pérenne et durable par le développement de produits et services responsables
- Mettre en place une politique achat et une relation responsable avec les fournisseurs
- Maîtriser notre empreinte environnementale directe et préserver la nature
- Valoriser notre image de marque par la contribution aux missions de la Fondation Crédit du Maroc



#### Ambition n°2 : Viser l'excellence relationnelle et opérationnelle avec nos clients et nos collaborateurs

- Protéger les intérêts de nos clients, de nos prospects et plus particulièrement ceux qui sont en situation de vulnérabilité
- Développer une relation de proximité et responsable avec nos clients
- Favoriser le développement de carrière des collaborateurs et renforcer leur cohésion en s'appuyant sur la charte managériale
- Garantir l'équité et promouvoir la mixité
- Lutter contre les exclusions et promouvoir l'employabilité des personnes en situation de handicap
- Améliorer le climat de travail en promouvant la participation des collaborateurs
- Poursuivre le dialogue avec nos partenaires sociaux dans le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective
- Fidéliser et attirer les talents de haut niveau par l'optimisation des conditions de travail



#### Ambition n°3 : Hisser le niveau de confiance vis-à-vis de nos parties prenantes

- Agir en cohérence avec les valeurs et la culture du Groupe
- Renforcer la bonne gouvernance, saine et éclairée
- Garantir l'éthique dans les affaires et dans les opérations
- Consolider notre gestion des risques en incluant l'ensemble des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance
- Dialoguer et promouvoir nos engagements à l'égard de l'ensemble de nos parties prenantes



Ces enjeux sont détaillés dans le rapport ESG<sup>61</sup> publié annuellement sur le site institutionnel de la Banque, conformément aux exigences de l'AMMC. Le rapport comprend également des indications sur des éléments extra-financiers tels que les aspects de gouvernance, de gestion des ressources humaines, des relations avec les fournisseurs et les pratiques vis-à-vis de l'environnement.

### 1.2 Responsabilité sociétale de l'entreprise – RSE –

Crédit du Maroc est résolument engagé dans son écosystème pour être un opérateur financier solide et responsable qui soutient l'économie, l'entrepreneuriat et l'innovation et a pour ambition de devenir un acteur reconnu en matière de responsabilité sociétale et de développement durable. Pour confirmer son engagement, le Projet Sociétal constitue le troisième pilier de son plan stratégique « Tajdid 2022 », en synergie avec les Projets « Clients » et « Humain ». Le projet Sociétal traduit l'intégration des enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux au cœur de la mise en action stratégique du Groupe, en cohérence avec sa raison d'être : « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société ». Le projet Sociétal se décline autour de deux grands engagements : (i) agir en tant qu'entreprise inclusive et (ii) accompagner la transition énergétique et les initiatives écologiques.

<sup>61</sup> Environnementale, Sociale et Gouvernementale. Dernière publication du Rapport ESG en Février 2022

- ***Engagement environnemental***

Crédit du Maroc entreprend de réduire son empreinte carbone et d'accompagner les projets verts de ses clients particuliers et entreprises.

En ce qui concerne ses émissions carbone, Crédit du Maroc procède, depuis 2019, au calcul des gaz à effet de serre de la banque et de l'ensemble de ses filiales. Cet exercice annuel, réalisé en collaboration avec le cabinet international Eco-Act, vise à identifier les actions de réductions prioritaires à mettre en œuvre. Parallèlement, la composante environnementale et l'efficacité énergétique ont été intégrées dans la conception et la construction du nouveau siège social « Les Arènes ».

Pour accompagner ses clients dans le financement des énergies vertes, Crédit du Maroc s'est associé à la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) pour le programme " Chaîne de valeur verte ". Ce programme vise à soutenir des investissements verts portés par des PME participant à certaines chaînes de valeurs et/ou leurs écosystèmes. Il accompagne également les agriculteurs pour le financement de leurs équipements de pompage solaire nécessaire à l'irrigation de leurs exploitations, les projets de financement de construction de centrales solaires et éoliennes et tous projets permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des entreprises.

Par ailleurs, Crédit du Maroc adhère à la politique charbon et stratégie climat du groupe Crédit Agricole SA. Celle-ci se traduit, notamment, par une réduction progressive de l'exposition du portefeuille et un engagement à communiquer sur la part charbon de son portefeuille.

Cet engagement environnemental oblige Crédit du Maroc envers ses parties prenantes et envers la société et invite la Banque à travailler chaque jour conformément à sa Raison d'Etre.

- ***Compensation carbone, véritable outil pour baisser les impacts des activités sur l'environnement***

Crédit du Maroc en tant que filiale du Groupe Crédit Agricole S.A. s'inscrit dans la déclinaison des accords internationaux tels que le protocole de Kyoto, l'accord de Paris ainsi que l'accord de Glasgow sur les marchés carbone. Afin de réduire son empreinte carbone et son impact environnemental, Crédit du Maroc, à travers sa Fondation, a signé une convention avec la Fondation du Haut-Atlas pour un programme de compensation carbone volontaire via la plantation d'arbres fruitiers. Ce programme inclut la plantation de 35.255 arbres fruitiers biologiques, améliorant ainsi la biodiversité et permettant une compensation volontaire des émissions de 1.179 tonnes de CO<sub>2</sub>.

En 2021, la région ayant bénéficié de la plantation des arbres fruitiers est la région du Draa Tafilalet. Les arbres plantés sont issus des pépinières communautaires HAF situées dans les provinces de Fès et de Meknès.

- ***La semaine RSE et bien-être au travail***

Déployée chaque année depuis 2020, la Semaine RSE représente un temps fort de communication, de réflexion et de sensibilisation de l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs sur des thématiques RSE. En 2021, du 14 au 18 juin, l'équipe RSE de la Banque a organisé la semaine annuelle de la RSE et a dédié une journée à la thématique du bien-être au travail. Durant cette journée, un programme intitulé « Les Rendez-vous du bien-être » a été proposé par l'Université Crédit du Maroc et la Fondation Crédit du Maroc. Ce programme vise à faire vivre une expérience inédite aux collaborateurs en les dotant des meilleures techniques et réflexes afin d'adopter le bon état d'esprit et aborder cette période de crise sanitaire mondiale avec plus de motivation, d'engagement et d'enthousiasme.

Ces rendez-vous, sous forme de 8 ateliers/modules de formation, dont 7 ont été conduits en 2021, ont été assurés par un expert international en psychologie du leadership et ont enregistré la participation de 182 participants et 546 inscriptions.

- **Mécénat de compétence**

Acteur engagé dans l'écosystème marocain pour être un opérateur financier responsable au service de ses clients et de la société, Crédit du Maroc a mis en place son programme de mécénat de compétences. Il permet aux collaborateurs de la Banque, sur leur temps de travail, d'apporter leurs expertises au profit des associations partenaires et de se mobiliser sur des actions d'intérêt général.

En 2021, un volume de plus de 26 heures a été dédié par les collaborateurs de Crédit du Maroc.

- **Trophée « Top Performers 2020 » de Vigeo Eiris**

En 2021, Crédit du Maroc est distingué « Top performers » pour sa performance générale et sur la thématique spécifique « Équilibre des pouvoirs, respect des compétences et efficacité du Conseil de Surveillance » suite à l'évaluation extra-financière effectuée par l'agence de notation Vigeo Eiris. Cette distinction vient soutenir la récompense de Crédit du Maroc déjà obtenue en 2020 sur la même thématique.

- **Quiz éthique**

Dans le but d'ancrer davantage les principes du Code de conduite, le Groupe Crédit Agricole S.A. a entrepris une action de sensibilisation sur l'éthique et a organisé, dans ce sens, pour la 3<sup>ème</sup> année, un quiz en ligne intitulé « l'éthique et vous ? ». Ce quiz, destiné à l'ensemble des collaborateurs des seize entités FReD, dont Crédit du Maroc, a pour objectif (i) d'acculturer sur l'éthique de manière ludique et non contraignante, en sensibilisant sur les bons comportements et les bonnes pratiques à adopter dans le cadre d'une situation donnée et (ii) de permettre l'identification et la mise en place d'actions de progrès.

### 1.3 La Fondation Crédit du Maroc

La Fondation Crédit du Maroc, dont la mission est l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, intervient sur quatre axes : l'inclusion financière, l'inclusion sociale, l'entrepreneuriat et la promotion de la culture.

#### 1.3.1 Inclusion financière

- **Global Money Week**

La « 2021 Morocco Global Money Week » s'est tenue au Maroc du 22 mars au 9 avril 2021, un événement organisé par la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière sous l'égide de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques). A travers cette édition, les activités organisées ont inclus des séances d'information en classe basées sur des ressources pédagogiques numériques pour les élèves du primaire, du collège et du lycée ; des sessions pour étudiants en formation professionnelle et des jeunes micro-entrepreneurs et entrepreneurs ; des webinaires pour les étudiants des collèges et universités sur les sujets traitant de « Politique monétaire », « Marchés des capitaux » et « Assurances et sécurité sociale ». Plus de 230.000 personnes ont été touchées par ces initiatives.

La Fondation Crédit du Maroc et l'Université Crédit du Maroc ont contribué à l'édition 2021 via la création et la diffusion d'une capsule vidéo sur l'épargne à destination des enfants et l'animation d'un webinaire sur le programme national Intelaka à l'attention des entrepreneurs.

- **High Atlas Foundation (HAF)**

High Atlas Foundation est une association marocaine et corporation américaine à but non lucratif fondée en 2000 soutenant les communautés marocaines dans la mise en œuvre des initiatives de développement humain. Elle promeut l'agriculture durable, l'éducation, la santé et le renforcement du pouvoir d'achat des femmes et des jeunes.

La production des arbres fruitiers par HAF pour les familles, les écoles et les communautés marocaines profite non seulement à leurs moyens de subsistance et à leur environnement, mais aide également à établir des partenariats hautement productifs entre les différentes parties prenantes.

Les pépinières des arbres fruitiers biologiques de HAF sont d'une importance cruciale pour les familles des agriculteurs. Elles permettent la transition des aliments traditionnels de base, que sont l'orge et le maïs qui couvrent 70 % des terres agricoles, qui ne produisent que 15 % des revenus agricoles, vers des aliments permettant de meilleurs revenus agricoles.

La Fondation Crédit du Maroc et HAF ont conclu une convention aux termes de laquelle HAF s'engage à planter 35.255 arbres fruitiers biologiques qui améliorent la biodiversité et permettent d'avoir un impact sur la vie des femmes et des jeunes du Maroc.

### **1.3.2 Inclusion sociale**

#### **▪ *Semaine Solidaire – Ramadan solidaire #Ftourlikoum 2021***

Chaque année à l'occasion du mois sacré du Ramadan, la Fondation Crédit du Maroc organise, dans le cadre de ses semaines solidaires, l'opération dite #FtourLikoum, pour distribuer des paniers alimentaires aux associations partenaires au profit de leurs bénéficiaires. En sus du don financier attribué par la Fondation, les collaborateurs de Crédit du Maroc sont invités à y participer via un appel à don pour collecter des fonds supplémentaires pour faire bénéficier un maximum de personnes. En 2021, la 5<sup>ème</sup> édition de cette opération a permis la distribution de 426 paniers alimentaires et de produits d'hygiène dont 76 issus des dons des collaborateurs.

#### **▪ *Semaine Solidaire : rentrée scolaire 2021 - 2022***

Cette semaine solidaire consiste en l'achat par la Fondation Crédit du Maroc de cartables agrémentés des fournitures scolaires nécessaires et la constitution d'une bibliothèque solidaire issue des dons de livres (encyclopédies, romans, manuels scolaires, dictionnaires, etc.) remis par les collaborateurs de la Banque.

Grâce à cette 3<sup>ème</sup> édition, qui s'est tenue du 6 septembre au 8 octobre, 700 cartables avec fournitures scolaires ont été remis aux associations partenaires et 613 livres issus des dons des collaborateurs ont été remis à l'école du douar Anemar, dans la région de Marrakech, une école dont la construction a été en partie subventionnée par la Fondation Crédit du Maroc.

#### **▪ *Hiver solidaire – Hiver 2021***

Cette campagne annuelle organisée par la Fondation Crédit du Maroc a pour objectif de collecter des dons de vêtements chauds auprès des collaborateurs pour les offrir aux enfants, adolescents et jeunes adultes encadrés par l'association SOS Villages d'Enfants. Pour réussir cette opération, des bacs de collecte ont été mis à la disposition des collaborateurs dans les bâtiments centraux et régionaux de Crédit du Maroc.

L'édition 2021 a permis de collecter 193 kg de vêtements.

### **1.3.3 Promotion de l'entrepreneuriat**

#### **▪ *Prix « Start your project with Fondation Crédit du Maroc & Bidaya »***

Après le succès des deux éditions précédentes tenues en 2019 et 2020, la Fondation du Crédit du Maroc en partenariat avec Bidaya, incubateur social Green Tech de Casablanca, membre du Groupe SOS Pulse, a pour but de récompenser les entrepreneurs les plus méritants porteurs de projets créateurs de valeur sociale et/ou soutenant la création d'emploi dans les secteurs du développement durable de l'humanitaire et de l'économie sociale et solidaire. Quatre prix sont décernés : le prix de l'entrepreneuriat social, le prix de l'entrepreneuriat environnemental, le prix des collaborateurs de Crédit du Maroc et le prix coup de cœur du jury. La Fondation Crédit du Maroc alloue une contribution financière de 25.000 dirhams à chacun des lauréats afin de pouvoir lancer et développer leur activité et Crédit du Maroc offre un programme de mentoring par des experts Crédit du Maroc et une offre bancaire adaptée avec la possibilité d'ouverture d'un compte professionnel.

- **Association INSAF**

INSAF est une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique en 2002. Elle œuvre pour l'avènement d'une société qui garantit à chaque femme et à chaque enfant le respect de leurs droits dans un environnement digne et responsable. La Fondation Crédit du Maroc a contribué financièrement au programme d'accompagnement socio-économique des mères célibataires en situation vulnérable.

- **Prix national « Génération Solidaire »**

Le prix « Génération Solidaire » est un programme d'appui aux projets des coopératives des jeunes, porté par le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Économie Sociale du Maroc. L'édition 2021 a été organisée sous le thème « les coopératives : un levier pour l'intégration socio-économique de la jeunesse africaine ». Deux coopératives ont été soutenues financièrement par la Fondation Crédit du Maroc « Moulouda Lilkhiyata » et « Garda Lilasfar » œuvrant respectivement dans les secteurs de la couture-broderie et le tourisme par une contribution globale de 100.000 dirhams.

- **Hackathon de TIBU Maroc**

La Fondation Crédit du Maroc a soutenu le premier sommet de l'éducation par le sport en Afrique organisé sous le thème « Libérer le potentiel de la jeunesse africaine grâce à la force du sport » par une contribution financière de 100.000 dirhams. Cet événement a été organisé du 3 au 6 avril 2021 au Maroc et dans plusieurs pays africains par TIBU Maroc, ONG marocaine œuvrant dans le développement humain, la cohésion sociale et l'éducation par le sport.

- **French Tech**

La French Tech Maroc a initié, du 4 février au 27 mai 2021, un challenge baptisé #HACKTON FUTUR, invitant les jeunes élèves de la quatrième à la terminale des écoles françaises et marocaines au Maroc à proposer des solutions technologiques viables et concrètes permettant de contribuer au développement durable de la santé et de l'éducation. La Fondation Crédit du Maroc a contribué financièrement par un montant de 60.000 dirhams pour la réussite de cet événement.

### **1.3.4 Promotion de la culture**

- **Fondation Ténor pour la Culture – Programme Mazaya**

Créé par la Fondation Ténor pour la Culture en 2012, le programme socioculturel « Mazaya » a pour but d'offrir à de jeunes enfants déscolarisés et issus de milieux défavorisés, une formation combinant éducation scolaire et cursus musical professionnel. A travers le métier de musicien, « Mazaya » entend offrir à ces enfants, une opportunité d'insertion socioprofessionnelle, et fait ainsi de la musique une arme contre l'échec, l'exclusion et la violence et un moyen de lutte contre la précarité.

La Fondation Crédit du Maroc s'est engagée, depuis 2018, à prendre en charge financièrement deux enfants pour une durée de cinq années en versant une contribution annuelle de 100.000 dirhams, pour les former au métier de musicien professionnel, levier pour les extraire de leur situation sociale précaire.

- **SEVE Maroc**

Au titre de la convention de partenariat conclu avec la Fondation Crédit du Maroc, l'association SEVE Maroc prend en charge un cycle de formation de 15 animateurs d'ateliers de philosophie et de pratique de l'attention au profit des enseignants des établissements publics travaillant avec les enfants ou les adolescents.

Les enseignants ainsi formés ont permis d'animer des ateliers pour 600 élèves de plusieurs niveaux scolaires et de différents milieux (rural et urbain).

## 2. Capital humain

### 2.1 Politique RH du Crédit du Maroc

Le projet de renouveau « Tajdid 2022 » a profondément transformé Crédit du Maroc. Cette transformation aborde une nouvelle ère dans l'histoire de la Banque, avec un modèle d'activité plus proche et à l'écoute des attentes de ses clients et de ses collaborateurs. Pour réussir cette transformation, Crédit du Maroc s'est appuyé sur ses forces vives qui ont su faire preuve d'agilité et d'engagement grâce à une politique des Ressources Humaines responsable, proactive et ambitieuse.

La politique des Ressources Humaines assimile les collaborateurs à des partenaires à qui la Banque s'engage à donner les moyens nécessaires pour constamment se développer tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. A cet égard, Crédit du Maroc a inscrit cette volonté dans le projet Humain de Tajdid 2022 « Faire de Crédit du Maroc « the Best Place to Work » qui permet d'exprimer et de développer le potentiel de chacun ».

Afin de décliner la Politique des Ressources Humaines, plusieurs politiques ont été élaborées pour mettre en exergue l'engagement de la Banque et affirmer cette volonté d'employeur responsable. A travers ces politiques, Crédit du Maroc s'est donné comme mission d'offrir à ses collaborateurs un cadre de travail au sein duquel chacun pourra s'épanouir. La culture d'entreprise de la Banque bâtie sur ses valeurs a permis de fédérer l'ensemble des équipes autour de la marque « Crédit du Maroc : une entreprise apprenante ». De même, la gouvernance de la fonction RH a permis de répondre aux besoins de tous les collaborateurs à l'échelle nationale via les gestionnaires RH qui assurent une proximité de la fonction RH aux régions du Royaume.

Les piliers de la politique des Ressources humaines se déclinent comme suit :

#### 2.1.1 Recrutement au service de la transformation

Crédit du Maroc a déployé une politique de recrutement avec des processus associés et des plans de recrutement annuels adaptés à la stratégie de transformation de la Banque. Dans ce cadre, l'équipe RH procède à la publication des offres d'emploi en interne via la plateforme « MyJobs » et en externe après deux semaines de publication en interne. Ce dispositif permet de rendre les besoins en recrutement immédiatement visibles et de faciliter les transferts afin d'adapter les ressources aux priorités du projet d'entreprise « Tajdid 2022 ».

Le processus de recrutement suit un enchaînement d'étapes issues des bonnes pratiques RH pour garantir une performance en lien avec les objectifs escomptés. Ainsi, les équipes en charge du recrutement veillent à suivre ces procédures et à associer les experts métiers en tant que référents pour mieux apprécier les candidats dans une logique objective. Les entretiens de recrutement sont complétés par des tests pour identifier les candidats à fort potentiel. Enfin, en vue d'améliorer l'expérience du candidat, des feedbacks sont adressés aux candidats afin de les tenir informés du statut de leur candidature. Depuis plusieurs années, Crédit du Maroc œuvre avec l'ANAPEC pour le recrutement des jeunes en réponse au taux de chômage de cette population. Crédit du Maroc s'est également engagé à renforcer l'employabilité des jeunes aux moyens de formation et de coaching afin de leur permettre de développer des compétences essentielles et de mieux s'adapter au contexte de l'entreprise en général et du monde de la finance en particulier.

Crédit du Maroc veille à ce que les nouvelles recrues aient la meilleure intégration pour une immersion réussie au sein de la Banque. Un programme d'intégration, « Welcome Day », a été conçu par les équipes RH. Des tournées d'intégration, des rencontres avec les équipes et un parcours de formation au sein de l'Université Crédit du Maroc sont mis à la disposition des candidats pour favoriser leur immersion. Des points d'entretien sont planifiés régulièrement pour les accompagner et adapter le programme d'intégration selon leurs postes et leurs besoins. Un dispositif de tutorat est également en place pour permettre une prise de fonction opérationnelle plus rapide et productive. La réussite de ce parcours est conditionnée par la satisfaction des nouvelles recrues qui sont questionnées tout au long du parcours.

### 2.1.2 Formation et développement des compétences des collaborateurs

Dans le cadre du déploiement du plan stratégique « Tajdid 2022 », le Projet Humain inclut l'axe de la formation et l'amélioration des compétences en tant que levier de la réussite dudit plan. Ainsi, le développement des compétences est une composante essentielle de la politique RH de Crédit du Maroc déployée via un programme dédié. Ce programme vise à anticiper, maintenir et renforcer les compétences des équipes dans les domaines et les métiers de la Banque. L'offre de formation couvre plusieurs niveaux et besoins selon la montée en compétences de chaque collaborateur. Par ailleurs, en raison du contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19, Crédit du Maroc se concentre, depuis 2020, sur la mise en place de nouvelles solutions de formation digitale visant à établir une organisation auto-apprenante en adoptant de nouvelles approches et technologies. Des outils de formation individuelle aux postures professionnelles sont déployés :

- **le coaching** : permet au collaborateur d'apprendre à identifier et à mettre en action ses propres solutions en tenant compte de ses forces et capacités ;
- **le mentorat** : permet au collaborateur d'être accompagné par un expert métier qui va lui transmettre son savoir et son savoir-faire sur le poste occupé ;
- **les filières** : ce sont des dispositifs mis en place pour des métiers ciblés (ex. : les filières de conseillers particuliers, professionnels) qui forment les collaborateurs identifiés comme évolutifs sur des métiers à enjeux commerciaux. Ces derniers suivent un programme de montée en compétences.

Afin de mieux répondre aux orientations du projet « Humain » du plan stratégique « Tajdid 2022 », l'Université Crédit du Maroc procède au recensement des besoins en formation des collaborateurs via une nouvelle plateforme digitale déployée en 2021, offrant la possibilité aux collaborateurs d'exprimer leurs besoins depuis leur espace RH en ligne. Ce recensement est complété par les besoins remontés lors des entretiens annuels d'évaluation ainsi que les entretiens réalisés avec les directeurs pour établir le plan de formation biennuel 2021-2022.

Plusieurs formations sont offertes par l'Université Crédit du Maroc sur toutes les composantes métiers de la Banque et aussi le leadership, le management, les langues et la transformation digitale.

En 2021, en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, l'Université a poursuivi ses efforts en termes de digitalisation et de diversification des sessions de formation avec l'amélioration en continu de la plateforme « MyCAMPUS » lancée en 2020 à cet égard. Ce dispositif inclut un programme de digital learning destiné à l'ensemble des collaborateurs, composé de classes virtuelles, webinaires, séries de capsules pédagogiques et ateliers santé et bien-être.

### 2.1.3 Gestion de carrière pour accompagner les potentiels

La Politique RH inclut parmi ses principales missions le développement du capital humain, force vive de Crédit du Maroc pour réussir sa transformation. La Banque dispose d'une politique d'accompagnement de carrière définissant le rôle du collaborateur, du manager et du Gestionnaire RH ainsi qu'un référentiel des métiers et des compétences en vue du développement individuel et de la mobilité interne. Cette politique est accessible aux collaborateurs à travers l'intranet. Elle est aussi portée à la connaissance des candidats au recrutement à travers la participation des équipes de développement RH aux différents forums où les dispositifs internes sont présentés et expliqués aux candidats rencontrés.

Chaque année, Crédit du Maroc conduit l'entretien annuel d'évaluation (dit People Care) ainsi que des cycles de gestion de la performance et des potentiels, du développement des talents, des structures organisationnelles et des plans de successions à travers la « people review ». Le processus est conçu pour identifier et gérer la performance à la fois individuelle et collective, aider le développement personnel, détecter les hauts potentiels et les collaborateurs ayant des activités-clés, établir et diffuser des viviers de talents pour les postes et les fonctions clés. Un référentiel des métiers et des compétences est mis en place répertoriant les différentes fiches de postes dans lesquelles les collaborateurs peuvent identifier les activités liées au poste, les compétences nécessaires, le « job grading » et le rattachement hiérarchique. Il permet aux collaborateurs d'avoir une visibilité sur les postes auxquels ils peuvent prétendre et les parcours

professionnels possibles. Un projet d'évaluation « 360° » est en cours de mise en place à l'attention de tous les collaborateurs qui souhaitent recueillir les perceptions et commentaires de leur environnement professionnel et enrichir leur plan de développement.

Par ailleurs, dans un contexte où la rémunération est considérée comme un des leviers de motivation des salariés, Crédit du Maroc s'est engagé depuis 2018 à revoir sa politique de rémunération. L'objectif est de construire une politique de rémunération adaptée, motivante et innovante en lien avec les pratiques du marché, de la communiquer de façon simple et pédagogique afin de donner de la visibilité aux collaborateurs sur le package de rémunération global et d'en valoriser toutes ses composantes.

Enfin, la Banque offre à ses collaborateurs un large éventail de prestations en termes d'avantages sociaux et de protection sociale au-delà du minimum légal et qui couvrent les assurances maladie et les régimes de prévoyances de retraite.

#### **2.1.4 Santé, sécurité et qualité de vie au travail**

Crédit du Maroc a développé et formalisé des directives de santé, sécurité et qualité au travail pour les collaborateurs. Un ensemble de règles a été décrit que tous les établissements (siège, bâtiments centraux et sites régionaux) doivent respecter et mettre en place, dans le but d'assurer une gestion uniforme des risques. Le responsable de Sécurité-Sûreté-Hygiène et Environnement, rattaché au Directeur de l'Immobilier et du Facility Management, est en charge du déploiement de l'engagement de la Banque. D'autres départements et directions sont également impliqués notamment la DRH, les contrôles permanents et les risques opérationnels. Pour les régions, le suivi est assuré par les Responsables Administratifs Régionaux.

Afin de structurer la démarche santé, sécurité et qualité de vie au travail, une évaluation des risques professionnels est effectuée pour chaque poste de travail et pour chaque site de la Banque. En conséquence, une cartographie des risques est établie et actualisée tous les ans lors du rapport médical annuel et donne lieu à un plan d'action annuel central puis régional en fonction des risques recensés. Chaque année, des actions préventives sont déployées notamment en lien avec la médecine du travail et le Comité d'Hygiène et de Sécurité en réponse aux demandes des collaborateurs, telles que les campagnes de dépistage et les actions de sensibilisation sur des thématiques spécifiques. Parmi les actions réalisées depuis 2019 : la mise en place d'une cellule d'écoute psychologique pour l'accompagnement des collaborateurs en partenariat avec le Centre International de Psychologie du Travail. Cette cellule vise à accompagner dans le respect de la confidentialité, les collaborateurs qui le souhaitent, à travers des consultations téléphoniques menées par des psychologues confirmés.

##### **▪ Mobilisation en continu pour lutter contre la propagation de la Covid-19**

Depuis le début de la crise sanitaire de la pandémie de la COVID-19 en mars 2020, Crédit du Maroc a déployé les mesures nécessaires pour préserver la santé de ses collaborateurs et de leurs familles. Un plan d'action a été défini ayant pour objectif la lutte contre la propagation du virus afin de prévenir les cas de contamination.

De même, un protocole a été mis en place en cas de détection de cas positifs et pour la gestion des cas contacts, dans le respect des instructions définies par les autorités locales et les recommandations internationales pour la gestion de cette pandémie. Un budget conséquent a été mobilisé en sus de l'équipe en charge de cette mission pour lutter contre la propagation du virus et minimiser l'impact des conséquences de la pandémie avec la mise à disposition de kits de prévention (solutions hydro-alcoolique et masques de protection) et la prise en charge du dépistage des collaborateurs. Des référents du COVID ont été désignés et sont en charge de s'assurer de la conformité et du respect des mesures de prévention et d'hygiène pour la santé et la sécurité de tous.

### **2.1.5 Respect des droits humains, diversité et inclusion**

De par sa volonté d'être un employeur responsable, Crédit du Maroc s'est engagé à respecter les droits fondamentaux de la personne tels que définis par la Constitution marocaine et les conventions internationales et notamment l'OIT. L'objectif de la Banque est d'être en ligne avec les meilleurs standards internationaux et de promouvoir ces droits. Crédit du Maroc s'engage ainsi à garantir la liberté syndicale et à développer des échanges avec les instances représentatives des collaborateurs. Crédit du Maroc porte une attention particulière en faveur de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes ainsi que la non-discrimination à l'égard des personnes en situation de handicap et leur insertion professionnelle. Le principe de la non-discrimination est clairement affiché. La Banque interdit toute discrimination basée sur le sexe, l'âge, le handicap, la religion, l'apparence physique, l'ascendance familiale ou sociale, l'état de santé, l'origine régionale, les opinions politiques et l'appartenance syndicale. Ce principe est constitutif de la politique de Gestion des Ressources Humaines et régit tous les processus et procédures de recrutement, formation, gestion de carrière des collaborateurs jusqu'aux systèmes de rémunération et avantages sociaux. En rendant l'environnement de travail attractif et accessible à une population diverse, Crédit du Maroc crée des conditions plus propices à l'innovation à l'égard de ses équipes.

#### ▪ ***Insertion professionnelle et emploi des personnes en situation de handicap***

La non-discrimination et l'insertion professionnelles des personnes en situation de vulnérabilité telle que le handicap est un principe que la Banque veille à respecter et à promouvoir dans ses activités. De ce fait, l'accessibilité des locaux de la Banque aux personnes en situation de handicap est systématiquement intégrée dans la conception du nouveau siège « Les Arènes », des nouvelles agences dans le cadre du Nouveau Modèle d'Agence, en sus de l'aménagement des anciennes agences. De surcroît, afin de favoriser leur insertion professionnelle et leur permettre d'exercer leur activité, Crédit du Maroc met en place les mesures nécessaires en vue de réadapter les conditions de travail au profit des collaborateurs en situation de handicap. En 2021, ces actions ont concerné l'organisation du travail et l'achat d'équipements spécifiques (fauteuils). En outre, une cartographie des postes pouvant être occupées par les personnes en situation de handicap a été partagée avec les acteurs du recrutement, en accord avec la médecine du travail.

La Banque a mis en place une Commission Handicap et Diversité. Elle se réunit annuellement et a pour objectif de définir et déployer un plan d'action en ligne avec la stratégie de la Banque relative à la prise en compte du handicap. La Commission peut aussi aborder les difficultés rencontrées par les PSH et mettre en œuvre des mesures individualisées. En 2021, un partenariat a été signé entre le Groupe AMH (Amicale Marocaine des Handicapés) et la Fondation Crédit du Maroc portant sur l'accompagnement de personnes en situation de handicap dans la création d'activités génératrices de revenus et l'appui dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet d'auto-emploi.

En 2021, Crédit du Maroc a participé le 30 juin au Forum Handicap Maroc, une rencontre sous format digital dédiée à l'emploi et à l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap visant à favoriser leur insertion dans le milieu professionnel.

Enfin, le déploiement du plan de réaménagement et d'accessibilité des agences aux personnes à mobilité réduite a permis de rendre 283 agences accessibles aux PMR (contre 220 en 2019).

#### ▪ ***Promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes***

Crédit du Maroc accorde une importance cruciale à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et en fait une conviction de cohésion sociale et un facteur essentiel au service de la performance. La volonté de la Banque s'inscrit dans une démarche qui veille à favoriser l'accès des femmes aux postes de responsabilité.

L'engagement de Crédit du Maroc s'est traduit en 2021 par la progression de la féminisation des managers : de + 4 points depuis 2017 portant à 27 % la proportion de femmes managers et à 50 % la proportion des femmes au poste de directeurs régionaux (4 femmes et 4 hommes). Dans le cadre du projet « Tajdid 2022 », Crédit du Maroc s'est fixé comme objectif d'atteindre un taux de 30 % de femmes au niveau du management de la Banque.

## 2.2 Évolution des effectifs du Crédit du Maroc

L'évolution récente des effectifs du Groupe Crédit du Maroc se présente comme suit :

En nombre de personnes	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Banque*</b>	<b>2 539</b>	<b>2 488</b>	<b>-2,01%</b>	<b>2 425</b>	<b>-2,53%</b>
Siège	798	794	-0,50%	923	16,25%
Réseau	1 741	1 694	-2,70%	1 502	-11,33%
<b>Filiales</b>	<b>51</b>	<b>51</b>	<b>-</b>	<b>46</b>	<b>-9,80%</b>
<b>Total</b>	<b>2 590</b>	<b>2 539</b>	<b>-1,97%</b>	<b>2 471</b>	<b>-2,68%</b>

Source : Crédit du Maroc

\*y compris les ANAPEC

### Revue analytique 2020 – 2021

Au terme de l'exercice 2021, l'effectif global du groupe Crédit du Maroc s'établit à 2 471 collaborateurs pour l'ensemble du groupe (2 406 collaborateurs pour Crédit du Maroc, hors effectif ANAPEC<sup>62</sup> et 46 pour les filiales), en baisse de -2,68% par rapport au 31 décembre 2020.

Cette diminution est principalement due à la baisse de l'effectif au niveau du réseau de la banque (-192 collaborateurs) pour atteindre 1 502 collaborateurs au 31 décembre 2021.

Quant aux filiales, l'effectif a diminué de 5 collaborateurs entre décembre 2020 et décembre 2021.

### Revue analytique 2019 - 2020

A fin décembre 2020, l'effectif global du groupe Crédit du Maroc ressort à 2 539 collaborateurs pour l'ensemble du groupe (2 453 collaborateurs pour Crédit du Maroc, hors effectif ANAPEC<sup>63</sup> et 51 pour les filiales), en baisse de -2% par rapport au 31 décembre 2019.

Cette diminution est principalement due à la baisse de l'effectif au niveau du réseau de la banque (-47 collaborateurs) pour atteindre 1 694 collaborateurs au 31 décembre 2020.

Quant aux filiales, l'effectif est resté stable entre décembre 2019 et décembre 2020.

### **Évolution de l'effectif du Crédit du Maroc depuis 2012 (hors filiales)**



Source : Crédit du Maroc

\*Y compris les ANAPEC

En 2021, l'effectif global de Crédit du Maroc est composé à 49,8% de cadres dont la part se consolide dans le total des effectifs du Crédit du Maroc par rapport à 2020 (47,5%).

<sup>62</sup> L'effectif ANAPEC s'élève à 19 collaborateurs au 31.12.2021.

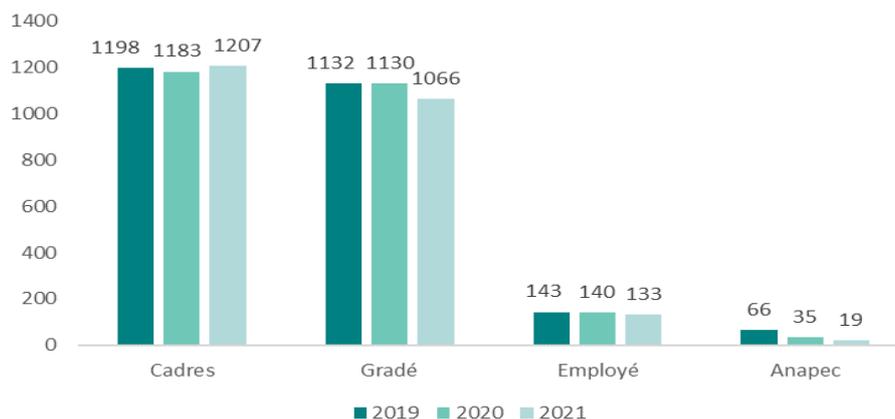
<sup>63</sup> L'effectif ANAPEC s'élève à 35 collaborateurs au 31.12.2020.

En nombre de personnes	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Effectif permanent*</b>	<b>2 539</b>	<b>2 488</b>	<b>-2,01%</b>	<b>2 425</b>	<b>-2,53%</b>
Cadres	1 198	1 183	-1,25%	1 207	2,03%
Non cadres	1 341	1 305	-2,68%	1 218	-6,67%

Source : Crédit du Maroc

\*Y compris les ANAPEC

La catégorie des non-Cadres, majoritaire, est composée de gradés, d'employés et ANAPEC, dont l'évolution se présente comme suit :



Source : Crédit du Maroc – Rapport ESG

#### ➤ Répartition des effectifs par contrat de travail

Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDD en 2021 est limité à 19 contrats contre 35 contrats en 2020.

Les Contrats en CDI s'élèvent à 2 406 contrats en 2021 contre 2 504 contrats à fin décembre 2020.

Données sociales	2019	2020	2021
<b>Part des CDI</b>	<b>2 524</b>	<b>2 504</b>	<b>2 406</b>
Nombre total des employés Hommes avec contrat CDI	1 454	1 440	1356
Nombre total des employées Femmes avec contrat CDI	1 070	1 064	1050
<b>Part des CDD</b>	<b>66</b>	<b>35</b>	<b>19</b>
Nombre total des employés Hommes avec contrat CDD	37	16	6
Nombre total des employées Femmes avec contrat CDD	29	19	13

Source : Crédit du Maroc

#### ➤ Évolution de la structure de l'effectif de Crédit du Maroc

L'évolution de la structure des effectifs du Crédit du Maroc, sur la période 2019 – 2021 se présente comme suit :

Données sociales	2019	2020	2021
Recrutement	216	70	108
Recrutement ANAPEC	50	33	20
Titularisation ANAPEC	58	53	30
Démission	181	107	117
Retraite	19	18	27
Retraite anticipée	0	0	24
Licenciement et révocation	14	15	13
Détachement et fin de contrat	7	6	3
Fin de contrat ANAPEC	13	5	1

Source : Crédit du Maroc

La politique de recrutement adoptée par Crédit du Maroc s'inscrit dans la continuité de la stratégie des Ressources Humaines de la Banque. Les priorités portent sur l'anticipation des besoins et l'accompagnement du réseau en termes de Ressources Humaines dans le cadre de la politique de croissance interne menée.

Les recrutements 2021 enregistrent une hausse de plus de 54,3% par rapport à l'exercice précédent. En recourant à des prestataires externes la Banque dénombre, au terme de l'exercice 2021, 20 personnes ANAPEC recrutés et 30 ANAPEC ont été titularisées durant le même exercice.

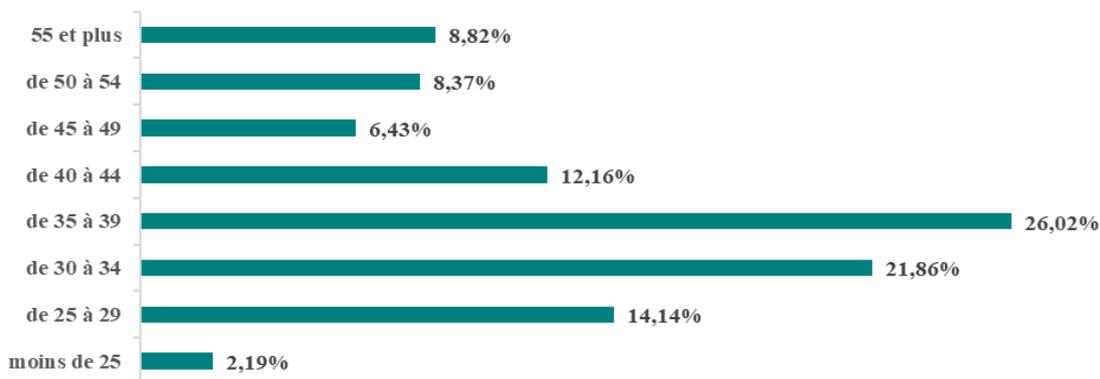
Les démissions ont connu une hausse passant de 107 démissions en 2020 à 117 démissions en 2021, soit 9,3%. Ainsi, le Turnover annuel s'établit à 5% au 31 décembre 2021 contre 4,2% en 2020.

Le nombre de départs à la retraite a enregistré 27 départs additionnels par rapport à 2020 ainsi que 24 retraites anticipées en 2021.

Le nombre de licenciements s'établit à 13 licenciements au titre de l'année 2021.

#### ➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge

La répartition par âge des effectifs de la banque, au 31 décembre 2021, se présente comme suit :



Source : Crédit du Maroc

La pyramide d'âge du Crédit du Maroc est marquée par la prédominance de la tranche d'âge supérieure à 35 ans représentant plus de 62% de l'effectif global.

#### ➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge et par genre

Au 31 décembre 2021, la répartition par tranche d'âge et par genre des effectifs de la banque se présente comme suit :

Répartition par tranche d'âge	Homme	Femme	Total
moins de 25	19	34	53
de 25 à 29	155	188	343
de 30 à 34	267	263	530
de 35 à 39	349	282	631
de 40 à 44	169	126	295
de 45 à 49	107	49	156
de 50 à 54	145	58	203
55 et plus	151	63	214
<b>Total</b>	<b>1 362</b>	<b>1 063</b>	<b>2 425</b>

Source : Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2021, l'effectif féminin représente 44% de l'effectif global de la Banque.

La parité Homme/Femme est indicateur suivi par la banque pour la mise en place d'une politique visant à assurer une meilleure représentativité des femmes dans l'entreprise et pour garantir une égalité des chances dans le traitement des candidatures.

### ➤ Répartition de l'effectif par ancienneté

La pyramide des âges du Crédit du Maroc est marquée par une prépondérance du personnel ayant de 5 à moins de 15 ans d'ancienneté, représentant ainsi 51,3% de l'effectif global en 2021.

Le tableau suivant donne l'évolution de l'effectif par ancienneté sur la période 2019-2021 :

Données sociales	2019	2020	2021*
Part des employés avec une ancienneté inférieure à 5 ans	757	656	622
Part des employés avec une ancienneté entre 5 ans et 15 ans	1 219	1 249	1 234
Part des employés avec une ancienneté supérieure à 15 ans	614	634	550

Source : Crédit du Maroc

\* Cette répartition est basée sur le total de l'effectif en CDI

### ➤ Indicateurs RH

Données sociales	2019	2020	2021
Nombre de représentant du personnel	120	120	66
Nombres d'accidents de travail	25	24	13
Litiges sociaux	26	11	3

Source : Crédit du Maroc

Les litiges sociaux des trois dernières années concernent principalement des affaires liées à des licenciements pour fautes graves (Détournement de fonds, abandon de poste ou non-respect des dispositions du code de déontologie du Crédit du Maroc).

La Banque n'a enregistré aucun jour de grève au titre de la période 2019 - 2021.

## 2.3 Intéressement et participation du personnel

L'adossement du Crédit du Maroc au groupe Crédit Agricole lui a permis de bénéficier des offres de participation dans les augmentations de capital de Crédit Agricole S.A. réservées aux salariés du groupe.

Ainsi les salariés du Crédit du Maroc et de ses filiales ont participé à sept augmentations de capital du Crédit Agricole S.A. depuis 1999. Les dernières opérations sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Années	Nature de l'opération	Montant Global de l'Opération	Montant alloué au Maroc	Nombre de souscripteurs	Taux de souscription au Maroc <sup>64</sup>
2007	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	450 M Euros	3,5 MMAD	265	15%
2010	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	250 M Euros	2,1 MMAD	106	4,88%
2011	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	200 M Euros	Néant <sup>65</sup>	-	-
2016	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	175 M Euros	0,3 MMAD	19	0,76%
2018	Augmentation de capital <sup>66</sup> du Crédit Agricole SA	96 M Euros	-	-	-
2019	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	96 M Euros	0.34 MMAD	14	0,55%

Source : Crédit du Maroc

<sup>64</sup> Nombre de souscripteurs sur Total collaborateurs éligibles

<sup>65</sup> L'opération d'augmentation de capital menée par le Groupe Crédit Agricole en 2011 et qui a concerné les salariés du Crédit du Maroc ne s'est pas concrétisée compte tenu des fluctuations importantes du cours de bourse avant l'ouverture de la période de souscription. Toutefois, il est à noter qu'un plan d'intéressement du personnel a été décidé fin 2011 par voie d'attribution gratuite de 60 actions Crédit Agricole SA en faveur des salariés du Groupe.

<sup>66</sup> L'offre d'augmentation de capital menée par le Groupe Crédit Agricole en mai 2018 n'a concerné que les salariés des entités ayant leur siège social (i) en France ou (ii) en Allemagne, Espagne, États-Unis d'Amérique, Hong Kong, Italie, Japon, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Singapour et Suisse, dès lors qu'elles sont détenues directement ou indirectement à au moins 50%. Le Crédit du Maroc est exclu du périmètre de ladite offre.

## Section VI - STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

---

## 1. Stratégie de développement

### 1.1 Plan de développement

Crédit du Maroc inscrit son plan de développement moyen terme au travers de projets d'entreprise pluriannuels au service d'une croissance durable.

Le projet d'entreprise « CAP 2020 », dont l'impulsion a été donnée en 2014, a touché à sa fin en 2019.

Il a porté ses fruits sur les 4 volets (commercial, ressources humaines, opérationnel, profil risque et conformité) et a laissé derrière lui de belles réalisations.

Fort de ces réalisations et s'inscrivant dans la continuité de CAP2020, Crédit du Maroc a lancé en 2020 son nouveau projet d'entreprise 2020-2023 co-construit avec les collaborateurs. Dans ce cadre, et en cohérence avec le Groupe Crédit Agricole S.A, Crédit du Maroc a adopté la raison d'être « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société », la mission ou vocation unique qui éclaire dans la durée les enjeux de développement et oriente les décisions.

Le nouveau projet d'entreprise, baptisé Tajdid, fait écho à cette raison d'être et répond à l'ambition majeure du Crédit du Maroc qui est de devenir la banque préférée de ses clients plaçant ainsi la satisfaction client comme priorité absolue de tous. Cette ambition se traduit par rejoindre le Top 3 de l'Indice de Recommandation Client (IRC) sur le marché des particuliers en 2023.

Ce projet s'articule autour de cinq orientations stratégiques :

**Trois orientations stratégiques sont en commun avec celles du PMT de la maison mère, le groupe Crédit Agricole en France, à savoir le « Projet Client », le « Projet Humain » et le « Projet Sociétal » :**

- le Projet Client : "Faire de la satisfaction client la priorité absolue de tous" et qui porte l'ambition de devenir "la banque préférée de ses clients".
- le Projet Humain va de pair avec le projet Client car ce sont les femmes et les hommes du Crédit du Maroc qui incarnent l'excellence relationnelle : "Faire du Crédit du Maroc « the best place to work » qui permet d'exprimer et de développer le potentiel de chacun".
- le Projet Sociétal, parce que Crédit du Maroc s'engage dans l'intérêt de la société et qu'il est essentiel de donner du sens à notre mission : "Agir en tant que banque verte responsable et inclusive".

**Les deux autres orientations stratégiques, propres au Crédit du Maroc, servent de socle transversal à ces trois Projets :**

- l'installation de nouvelles « fondations » à travers :
  - la transformation du Système d'Information, programme ayant pour objectif de doter Crédit du Maroc d'un nouveau système d'information bancaire moderne, fiable, sécurisé et robuste. L'enjeu est de mettre les processus métiers, les fonctionnalités et services client aux meilleurs standards du marché, de faciliter les transformations futures, notamment digitales, d'améliorer le « time to market » et d'assurer la fiabilité des opérations de la demande du client jusqu'à son exécution ;
  - la construction d'un nouveau siège, « les Arènes », symbole du renouveau de Crédit du Maroc au-delà du projet immobilier. Ce programme vise à travers son architecture et ses aménagements à développer davantage les synergies entre les métiers au profit du client, à améliorer l'expérience collaborateur et à ancrer l'image d'une banque moderne et citoyenne ;
  - le déploiement d'un Nouveau Modèle de Distribution qui vise à changer profondément la manière d'interagir avec les clients et la façon de travailler en agence ;

- et l'accélération sur le digital, sur le digital qui a pour objectif de transformer de manière significative et durable l'expérience client et collaborateur par la digitalisation des services et des parcours.
- la pérennisation des « Incontournables » que représentent la solidité financière, la conformité, l'amélioration du profil risque et de la performance opérationnelle ; pour garantir un développement durable du Crédit du Maroc.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs sur chacune des orientations du projet d'entreprise, l'année 2021 a été riche en réalisations.

Sur les 4 fondations, programmes de transformation majeurs du Crédit du Maroc, les travaux ont avancé selon le planning défini.

Sur le Projet Client, Crédit du Maroc a déployé un plan d'actions structurant qui a permis l'installation d'un modèle relationnel axé sur la satisfaction client et l'amélioration continue des parcours clients.

Sur de l'année 2021, les avancées du Projet Client se sont poursuivies sur les principaux enjeux :

- le développement qualitatif et quantitatif de la base client à travers un dispositif de conquête renforcé sur tous les marchés :
  - sur le corporate : sourcing externe et accélération des synergies avec le Groupe Crédit Agricole France et intra Crédit du Maroc (ex. synergie corporate et réseau retail permettant d'enrichir la base client avec les dirigeants des entreprises non clients à titre personnel) ;
  - sur le retail, et plus précisément les jeunes actifs, l'élargissement de la base (via le sourcing) et l'enrichissement de l'offre dédiée bancaire et para bancaire.
- l'ancrage du modèle centré client notamment par la mise en place du passeport des basics de la relation client : guide des bonnes pratiques relationnelles et opérationnelles visant à harmoniser les postures au sein du réseau ;
- l'excellence opérationnelle au service de la satisfaction client, notamment via la mise en place d'un dispositif d'écoute clients, le plan de bataille continu contre les irritants client et la fluidification des processus et parcours clés ;
- l'excellence relationnelle par un accompagnement plus personnalisé des clients et la principalisation de la relation avec l'enjeu de devenir le banquier principal des clients (équipement et flux, crossselling...), l'ancrage et la généralisation des postures commerciales notamment via la formation et l'animation, la professionnalisation et l'homogénéisation des pratiques commerciales en agence, ainsi qu'un plan de sollicitation client personnalisé ;
- le développement de la relation omnicanale notamment via l'accélération sur le digital.

Sur le Projet Humain, en 2021, Crédit du Maroc a continué d'améliorer l'expérience des collaborateurs à travers :

- la simplification de l'expérience collaborateur avec :
  - la mise en place d'outils pour faciliter l'organisation du travail et des parcours collaborateurs
  - la digitalisation des parcours de formation des collaborateurs
  - l'onboarding des nouveaux collaborateurs afin de faciliter leur intégration.
- le renforcement du dispositif de formation au service du développement des compétences au sein de la banque :
  - la signature de conventions avec des écoles et des universités de renom
  - le lancement de formations diplômantes et certifiantes à travers des partenariats ;
  - l'accompagnement par l'Université Crédit du Maroc de la transformation de la banque et le lancement des programmes de formation des filières métiers réseau.

- le déploiement d'une nouvelle culture managériale prônant l'autonomie et la responsabilité.

Sur le Projet Sociétal, en 2021 Crédit du Maroc s'affirme comme un acteur responsable en agissant dans l'intérêt de la société et de son environnement :

- sur le volet sociétal, la fondation Crédit du Maroc a déployé sur le terrain avec le concours d'associations locales et nationales un ensemble d'actions solidaires sur l'année. En parallèle la banque a déployé un plan d'actions concrètes pour l'inclusion des personnes en situation d'handicap, l'insertion des jeunes à l'emploi et la parité ;
- sur le volet environnemental, Crédit du Maroc œuvre à baisser son empreinte carbone de fonctionnement grâce à un plan d'actions volontaire. La banque accompagne également la transition énergétique des clients en proposant des solutions de financement vert au tour de trois domaines :
  - la production d'énergie pour développer les énergies renouvelables ;
  - l'efficacité énergétique pour réduire la consommation d'énergie ;
  - la protection de l'environnement pour réduire l'impact environnemental.
- la banque accompagne également la transition énergétique des opérateurs marocains grâce au développement en transverse d'une approche conseil en partenariat avec les banques multilatérales et les partenaires du Groupe Crédit Agricole S.A, les réseaux d'influence, les cabinets de diagnostic et de conseil locaux et les énergéticiens.

## 1.2 Partenariats stratégiques

Crédit du Maroc fait partie du groupe Crédit Agricole S.A et dans ce cadre profite d'un partenariat privilégié avec différentes entités du groupe. Ces partenariats sont axés sur l'assistance technique, le partage d'expertise dans les différentes lignes métiers de la banque, l'organisation, la stratégie commerciale...

Crédit du Maroc vise à profiter du savoir-faire d'un réseau mondial et de l'expertise développée par les lignes métiers du groupe à travers le monde. Plusieurs exemples de synergies avec le groupe ont été mis en œuvre :

- l'organisation revues de portefeuilles : Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Banque de proximité à l'international et Crédit du Maroc pour le développement du segment « multinationales » ;
- la participation du Crédit du Maroc au Club des Directeurs Marchés des Entreprises (DME) des Caisses régionales du Crédit Agricole ;
- Crédit du Maroc développe une collaboration active, dans le segment des clients Entreprises, avec les lignes métiers CACIB en vue d'offrir aux clients entreprises du Crédit du Maroc des produits innovants (Financements structurés, Produits de couverture...);
- Le partenariat avec UNIFERGIE permet d'appuyer l'expertise technique de Crédit du Maroc pour accompagner les développeurs de solutions EnR dans la structuration de leurs financements.

La banque a également officialisé en 2020 son partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) afin de promouvoir l'offre « Green Value Chain » (GVC) destinée au financement des chaînes de valeur vertes des PME-PMI. À travers cette coopération, Crédit du Maroc ambitionne ainsi de renforcer son positionnement en faveur de l'essor du secteur des énergies vertes.

Ce partenariat a été étendu portant en plus sur une nouvelle ligne de financement signée en 2022 dans le cadre du programme GEF.

Crédit du Maroc s'appuie sur des partenariats B2B pour développer les financements avec une stratégie choisie sur les secteurs prioritaires. Pour ce faire, l'approche partenariat est identifiée comme un réel contributeur. Les partenariats permettent d'apporter un sourcing externe en ligne avec la stratégie de développement et sont un levier fort pour le développement du fonds de commerce et les financements avec des prospects ciblés.

### 1.3 Projets de transformation

La solidification des « fondations » du Crédit du Maroc est l'une des 5 orientations stratégiques du projet d'entreprise du Crédit du Maroc « Tajdid 2022 ».

Crédit du Maroc a poursuivi en 2021 la mise en œuvre de ces programmes en ligne avec le planning initial. La Banque a réalisé une avancée majeure dans la transformation de chacune de ces quatre fondations.

#### 1.3.1 Ocsigen

Le programme Ocsigen a pour objectif de transformer le système d'informations du Crédit du Maroc en installant notamment un nouveau « core banking system ». L'enjeu est de mettre les processus métiers, les fonctionnalités et services client aux meilleurs standards du marché, de faciliter les transformations futures, notamment digitales, d'améliorer le « time to market » et d'assurer la fiabilité des opérations de la demande du client jusqu'à son exécution.

Au cours de l'année 2021, la banque a finalisé la conception détaillée du Core Banking System et de l'interface utilisateur. Elle a également démarré l'identification et l'adaptation des applications bancaires autour du Core Banking System.

#### 1.3.2 Les Arènes

Il s'agit de la construction du nouveau siège du Crédit du Maroc en plein centre de Casablanca. Ce nouveau bâtiment permettra de regrouper les collaborateurs du siège sur un seul et même site et ainsi renforcer les synergies entre les métiers au profit du client, améliorer l'expérience collaborateur et ancrer l'image d'une banque moderne.

En 2021, la structure du bâtiment en termes de gros œuvres et de façade a été finalisée. Les aménagements des espaces ont été arrêtés et les travaux préparatoires et organisationnels pour l'opérationnalisation du site et le déménagement ont d'ores et déjà été entamés.

#### 1.3.3 Le nouveau modèle de distribution

Dans le cadre de son projet d'entreprise 2022, Crédit du Maroc a initié la transformation de son modèle de distribution à travers la mise en place d'un programme de transformation baptisé TAHFIZ qui changera profondément la manière d'interagir avec les clients et la façon de travailler en agence.

Ce programme prévoit de nombreuses évolutions visant à améliorer l'expérience client et collaborateur, à sécuriser davantage le fonctionnement des agences, à positionner l'agence au cœur du modèle relationnel et à développer les canaux alternatifs et à distance.

Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre d'une feuille de route pluriannuelle élaborée sur 4 ans (entre 2020 et 2023) avec des investissements importants qui seront réalisés pour améliorer significativement la qualité de service dans les agences du Crédit du Maroc, pour développer l'ensemble du dispositif multicanal (dont le digital) et faire monter en compétences et en expertise l'ensemble des collaborateurs pour une meilleure expérience client.

Le programme Tahfiz a connu des majeures en 2021 sur l'ensemble de ses volets. En termes d'optimisation du maillage, la banque a finalisé la fermeture et le regroupement de plusieurs lots d'agences et a lancé les travaux préparatoires d'ouverture de nouvelles agences. La banque a également modernisé et aménagé plusieurs agences du réseau en plus du lancement de la première agence au Nouveau Modèle. Sur le volet efficacité commerciale et opérationnelle, de nombreux leviers d'optimisation des processus ont été déployés pour permettre un gain de temps commercial et le renforcement de la dimension conseil. Enfin, la banque a également mis en place une nouvelle organisation distributive à travers la création de nouveaux métiers réseau notamment en renforçant les rôles et les missions des fonctions managériales afin de conduire la transformation.

### 1.3.4 L'accélération sur le digital :

2021 a été l'année d'enrichissement des solutions digitales. Côté client, Crédit du Maroc a enrichi les fonctionnalités et ajouté de nouveaux services sur les canaux web et mobile. Côté collaborateurs, la banque a également déployé de nouveaux outils facilitant le travail collaboratif et l'adoption de méthodologies agiles dans la gestion des projets.

## 2. Stratégie d'investissement

En termes d'investissement, Crédit du Maroc a engagé sur l'année 2021 un montant total de 564 MMAD, porté essentiellement par les investissements immobiliers, informatiques et le projet du nouveau siège.

Les investissements déployés par Crédit du Maroc sur la période 2019 – 2021 sont ventilés comme suit :

En KMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>136 646</b>	<b>253 926</b>	<b>85,8%</b>	<b>358 448</b>	<b>41,2%</b>
- Droit au bail	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	136 646	253 926	85,8%	358 448	41,2%
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>75 310</b>	<b>114 412</b>	<b>51,9%</b>	<b>205 948</b>	<b>80%</b>
- Immeubles d'exploitation	24 446	48 800	99,6%	135 702	>100%
. Terrain d'exploitation	-	-	-	-	-
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	24 446	48 800	99,6%	135 702	>100%
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	-	-	-	-	-
- Mobilier et matériel d'exploitation	32 581	37 879	16,3%	29 724	-21,5%
. Mobilier de bureau d'exploitation	6 593	3 387	-48,6%	833	-75,4%
. Matériel de bureau d'exploitation	3 709	913	-75,4%	1 382	51,3%
. Matériel de bureau Telecom	3 220	4 284	33%	4 598	7,3%
. Matériel Informatique	16 316	25 888	58,7%	21 307	-17,7%
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	-	-
. Autres matériels d'exploitation	2 743	3 406	24,2%	1 605	-52,9%
- Autres immobilisations corporelles d'expl.	15 628	26 431	69,1%	31 156	17,9%
- Immobilisations corporelles hors exploitation	2 656	1 301	-51%	9 366	>100%
. Terrains hors exploitation	-	-	-	2 152	-
. Immeubles hors exploitation	-	-	-	2 248	-
. Mobiliers et matériel hors exploitation	1 659	418	-74,8%	903	>100%
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	996	883	-11,3%	4 063	>100%
<b>Montant des acquisitions au cours de l'exercice</b>	<b>211 956</b>	<b>368 337</b>	<b>73,8%</b>	<b>564 396</b>	<b>53,2%</b>

Source : Crédit du Maroc

En 2021, les investissements effectués par la Banque ont enregistré une hausse de 53,2% par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 564 MMAD suite à la hausse combinée des immobilisations incorporelles et corporelles respectivement à 358 MMAD à 206 MMAD.

### 2.1 Immobilier

La direction de l'immobilier a réalisé des investissements de l'ordre de 47,3 MMAD en 2021 contre 46,4 MMAD en 2020, soit une appréciation de 1,9% en raison essentiellement de l'interaction avec les autres chantiers du projet d'entreprise « Tajdid 2022 », notamment, le programme Tahfiz et le projet du nouveau siège « les Arènes ». Ces investissements ont porté sur 4 types de projets :

- **Les projets de construction**

Ces projets ont pour objectifs majeurs d'assurer de meilleures conditions pour recevoir les clients, en phase avec l'engagement d'excellence relationnelle du Crédit du Maroc et de veiller au bien-être et au confort des collaborateurs.

Les projets de construction de l'année 2021 ont porté sur :

- l'acquisition et l'aménagement de la nouvelle direction régionale de Marrakech situé sur le site M Avenue pour un budget global de 10,9 MMAD dont 3,5 MMAD engagés en 2021. Le site hébergera une agence, la direction du groupe, la direction régionale, le centre d'affaire ainsi que la banque privée ;
- la construction en cours de la direction régionale Est pour un budget global de 40 MMAD, dont 18,3 MMAD engagés en 2021. Le site permettra d'héberger une agence, la direction régionale ainsi que les métiers spécialisés.

▪ **Les travaux d'aménagement**

Les investissements de l'année 2021 ont porté sur l'aménagement et la maintenance des locaux pour renforcer la sécurité et améliorer le bien-être des collaborateurs et des clients. Ils ont concerné le réseau d'agences et les sites centraux pour un investissement de l'ordre de 4,4 MMAD.

▪ **Les projets de mise à niveau : nouveau concept d'agence**

Les investissements, portant sur la mise en place du nouveau concept d'agence, qui s'inscrit dans le cadre du programme 'Tahfiz', sont de l'ordre de 19,1 MMAD en 2021. Ils ont concerné la réalisation de sites pilotes visant le déploiement de plusieurs formats d'agence avec une nouvelle façade, des nouveaux espaces de travail qui se veulent plus collaboratifs et des parcours clients adaptés et favorisant l'excellence relationnelle, un mobilier en rupture avec l'existant ainsi que des espaces de libres services bancaires développant l'autonomie des clients.

▪ **Les projets concernant les locaux hors exploitation**

Les investissements immobiliers portant sur les locaux hors exploitation ont porté sur un montant représentant 2 % de l'investissement total au titre de 2021.

## 2.2 Systèmes d'Information (SI)

Crédit du Maroc dispose d'un Système d'Information (SI) permettant de gérer la relation avec les clients, les opérations quotidiennes et les échanges avec les différents partenaires et organismes de tutelle (Bank Al-Maghrib, Office des Changes, Maroclear, etc...)

Constitué en grande partie de progiciels, le SI du Crédit du Maroc est bâti autour d'une architecture technique centralisée lui permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur les différents flux initiés dans les points de vente ou sur les canaux directs.

Dans le cadre d'une politique volontariste de développement de son Système d'information et pour faire bénéficier sa clientèle des dernières avancées en matière de sécurité des transactions, de qualité de prestations et de performance des équipements informatiques, Crédit du Maroc s'est engagé depuis quelques années dans une démarche de transformation de son SI afin d'accompagner les ambitions stratégiques et commerciales de la banque.

Crédit Du Maroc a bâti un ambitieux plan de transformation avec « Tajdid 2022 » autour de trois projets majeurs : Projet Client, Projet Humain et Projet Sociétal. Sur la même lancée, la Direction des Systèmes d'Information Groupe (DSIG) a construit sa vision IT aussi bien sur les principes ancrés dans la culture d'entreprise CDM que sur les impératifs liés à l'évolution et aux aléas de l'environnement bancaire.

Aujourd'hui, de par le contexte sanitaire Covid-19 et de par l'impact métier de la course au Digital, la Direction des Systèmes d'Information Groupe a plus que jamais pris connaissance des enjeux Client, Métier et Financier, et s'inscrit dans une dynamique de transformation où chaque brique de la chaîne de valeur IT revêt désormais une importance capitale.

Les réalisations SI de l'année 2021 témoignent du maintien de la forte dynamique de transformation, de modernisation et de sécurisation des Systèmes d'Informations du Crédit du Maroc, dans le but de gagner en efficacité opérationnelle, de répondre aux besoins des clients et de relever les défis de la banque.

Dans ce sens, l'année 2021 a été marquée par le déploiement de plusieurs grands projets et l'accélération des grands programmes de transformation et nette amélioration de la qualité des services rendus aux collaborateurs et aux clients.

### **2.2.1 Une dynamique de transformation maintenue, en dépit de la crise**

L'année 2021 a été marquée par une avancée sur différents chantiers, du programme de sécurisation du Système d'Information, qui a pour objectif de maîtriser les risques SI et de fiabiliser les services IT, notamment, la finalisation de plusieurs actions permettant d'améliorer l'efficacité de la production IT, sécuriser le système monétique, renforcer la proximité et l'écoute des agences et stabiliser les solutions digitales de la banque.

Par ailleurs, plusieurs actions ont été réalisées pour le développement des services offerts aux clients, l'industrialisation des processus et l'amélioration de l'expérience client, dont :

- la mise en place d'une externalisation efficace et proactive de certaines prestations informatiques ;
- la remise aux normes de la brique centrale de l'écosystème monétique qui permet de gérer la sécurité des cartes bancaires des clients ;
- la mise en place d'un dispositif d'écoute et de co-management entre la direction des système d'information du groupe et le réseau d'agences ;
- la stabilisation de l'architecture digitale...

### **2.2.2 Une optimisation continue du fonctionnement du SI**

Au cours de 2021, Crédit du Maroc a mis en place plusieurs initiatives ciblant l'optimisation du fonctionnement du Système d'information et l'amélioration des services de support utilisateurs, matérialisées par :

- une progression continue des accords de niveau de service Service Level Agreement' (SLA) pour tous les métiers, grâce aux ajustements organisationnels opérés ;
- un niveau d'obsolescence en amélioration continue grâce aux efforts de remédiation en cours. Les investissements opérés ont permis de baisser le taux d'obsolescence et d'atteindre ainsi un niveau en deçà de la cible fixée pour l'année 2021 ;
- une mise à niveau de la supervision des systèmes avec le renfort et l'outillage de la supervision technique et la mise en place de la supervision applicative (en phase pilote) ;
- une augmentation des capacités de l'infrastructure centrale ayant permis de réduire considérablement le taux de saturation des plateformes serveurs.

### **2.2.3 Dématérialisation, vers une workplace « zéro papier »**

Le projet de gestion des documents physiques, lancé en avril 2020, a pour objet de réduire la production, le stockage et le flux des documents physiques dans une optique zéro papier et dans un but d'amélioration des conditions de travail.

Ce chantier permettra d'identifier et de mettre en place des solutions de dématérialisation permettant d'obtenir des gains rapides avant la mise en place du nouveau système d'information. L'objectif étant d'améliorer l'efficacité opérationnelle des équipes et de préparer les prérequis nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par le programme du nouveau siège « Les Arènes ».

La phase de diagnostic a été finalisée en décembre 2021 avec l'identification d'une cinquantaine d'initiatives à mettre en place avant le déménagement, allant de la numérisation avec la gestion électronique des documents, à l'externalisation des traitements, en passant par l'optimisation des processus...

#### **2.2.4 Renouvellement de la flotte mobile**

Le renouvellement du parc de la flotte mobile de Crédit du Maroc porte un enjeu majeur de renforcement de la collaboration et d'équipement de nouveaux profils en agence dans un contexte de travail en hybride.

Cette action a permis à la banque de renforcer la joignabilité au service de l'excellence relationnelle.

#### **2.2.5 Plusieurs réalisations au service des métiers**

En synergie avec les différentes lignes métiers, l'année 2021 atteste l'aboutissement de nombreux projets structurants parmi lesquels :

- la mise en place d'un dispositif automatisé permettant le traitement des demandes de main levée pour l'ensemble des engagements de la banque et visant à se conformer aux modalités de la directive de Bank Al-Maghrib et à offrir une meilleure expérience client ;
- la mise à disposition des clients corporate d'une nouvelle plateforme l'ETEBAC-IP (échange télématique banqueclient) palliant l'obsolescence de l'ancien système et permettant ainsi la mise en place d'un canal sécurisé et standardisé pour la transmission des relevés clients ;
- le déploiement d'un processus de gestion des entrées en relation automatisé de bout en bout qui a pour objectif de simplifier et de sécuriser le processus conformément aux exigences du régulateur.

Par ailleurs, d'autres projets structurants ont été lancés à l'image des projets authentification forte permettant une gestion du processus d'authentification dans la validation des transactions de la clientèle corporate, les projets de la gestion du e-KYC (Know Your Customer) et le projet de signature électronique à distance du parcours d'entrée en relation destiné à la clientèle Retail.

## Section VII - SITUATION FINANCIÈRE DU CRÉDIT DU MAROC - COMPTES CONSOLIDÉS IFRS

---

### **Avertissement :**

*En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al-Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « États financiers consolidés », les états financiers consolidés du Crédit du Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.*

*La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021.*

*Les comptes consolidés IFRS des exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.*

## **1. Indicateurs financiers consolidés du Crédit du Maroc**

Les principaux indicateurs du Crédit du Maroc sur la période 2019-2021 se présentent comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Var. 20/19</b>	<b>2021</b>	<b>Var. 21/20</b>
Produit net bancaire	2 402,5	2 381,3	-0,9%	2 459,9	3,3%
Résultat d'Exploitation	789,8	339,6	-57%	1 061,5	>100%
Résultat Net	512,2	195,5	-61,8%	631,4	>100%
Résultat Net Part du Groupe	508,8	190,3	-62,6%	627,4	>100%
Prêts et créances sur la clientèle	44 199	43 897,4	-0,7%	46 079,2	5%
Dettes envers la clientèle	43 805,5	44 524,6	1,6%	46 239,1	3,9%
Total Bilan	59 159,5	57 913,5	-2,1%	59 346	2,5%

*Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés*

Au titre de l'exercice 2021, les principaux indicateurs d'exploitation du Crédit du Maroc ont connu une hausse qui s'est traduite par une progression du produit net bancaire consolidé de 3,3% pour s'établir à 2 460 MMAD. Le résultat d'exploitation ressort à 1062 MMAD, en hausse de significative de +212% par rapport à 2020.

Le résultat net passe de 195,5 à 631,4 MMAD entre les deux derniers exercices bénéficiant ainsi d'une bonne dynamique commerciale et d'une amélioration du coût du risque

Les indicateurs bilanciaux, quant à eux, font ressortir un total bilan qui s'élève à 59,3 Mrds MAD, en progression de 2,5% comparativement à 2020. Respectivement les crédits à la clientèle et les dépôts de la clientèle ont cru de 5% et 3,9% en 2021, s'établissant à 46,1 Mrds MAD et 46,2 Mrds MAD.

A fin décembre 2020, l'analyse des principaux indicateurs d'exploitation du Crédit du Maroc entre 2018 et 2020 fait ressortir ce qui suit :

- une diminution de 0,9% du produit net bancaire à 2,3 Mrds MAD en décembre 2020 contre 2,4 Mrds MAD en décembre 2019, en raison de la baisse de l'activité liée au contexte de crise ;
- une baisse de 57% du résultat d'exploitation à 0,3 Mrd MAD ;
- une baisse de 61,8% du résultat net part du groupe à 0,2 Mrd MAD, accentuée par la hausse du coût du risque en 2020.

L'analyse des principaux indicateurs bilanciaux fait ressortir :

- une baisse de 0,7% des crédits à la clientèle à 43,9 Mrds MAD sur la période ;
- une progression de 1,6% des dépôts de la clientèle qui totalisent 44,5 Mrds MAD au titre de l'exercice 2020 suite à la hausse des ressources à vue et des ressources d'épargne ;
- un recul limité du total bilan à 57,9 Mrds MAD en diminution de 2,1% entre 2019 et 2020.

## **2. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes**

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Crédit du Maroc et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 6 303 988 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 631 363 KMAD. Ces états ont été établis par le Directoire le 16 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

#### ***Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle***

##### ***Risque identifié***

Le groupe Crédit du Maroc comptabilise des provisions au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de perte sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2021, les dépréciations pour pertes attendues concernant les prêts et créances à la clientèle s'élèvent à MMAD 3 596, dont :

- 493 MMAD de dépréciations relatives aux actifs sains et dégradés,
- 3 103 MMAD de dépréciations relatives aux actifs en défaut.

Les provisions pour risques relatives aux pertes attendues sur les engagements hors bilan à la clientèle s'élèvent à 275 MMAD.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit, du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues et des enjeux d'anticipation du risque de crédit liés à la crise de la Covid-19, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constitue un point clé de l'audit.

### *Réponse d'audit*

Nous avons examiné le dispositif mis en place par le Groupe Crédit du Maroc pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des provisions comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la normes IFRS9 et aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Crédit du Maroc et testé les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des en cours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles ou dégradées.

Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :

- examiné et vérifié les modalités d'identification par la Direction des risques de la dégradation significative du risque de crédit (« SICR »). Nous avons porté une attention particulière aux secteurs impactés par la crise Covid-19 ainsi qu'aux contreparties ayant bénéficié de moratoires,
- vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,
- apprécié le bien fondé des hypothèses utilisées par la Direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit significatifs en Bucket 3,

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 24 février 2022

### **Les commissaires aux comptes**

**Mazars Audit et Conseil**  
**Abdou Souleye DIOP**  
**Associé**

**PwC**  
**Leila Sijelmassi**  
**Associée**

## **Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021**

### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 mars 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Crédit du Maroc, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6 882 760 KMAD dont un bénéfice net de 687 411 KMAD. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 16 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### **Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle**

#### *Risque identifié*

Crédit du Maroc comptabilise des provisions pour dépréciation en couverture du risque de crédit sur les engagements sur la clientèle.

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect des dispositions du Plan comptable des établissements de crédit (PCEC) et de la circulaire de Bank Al-Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- l'identification des engagements en souffrance et des créances sensibles,
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Au 31 décembre 2021, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à 2 850 MMAD ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de 42 828 MMAD.

Les provisions pour risques constituées au titre des engagements hors bilan accordés à la clientèle s'élèvent à 121 MMAD pour un encours en souffrance de 196 MMAD.

Compte tenu du jugement et des estimations entrant dans l'évaluation des provisions en couverture du risque de crédit et de l'importance des engagements sur la clientèle, nous avons considéré que l'évaluation des provisions y afférentes constitue un point clé de l'audit.

### *Réponse d'audit*

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la banque pour classer les engagements sur la clientèle et évaluer le montant des provisions pour dépréciation comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions du PCEC et de la circulaire 19/G/2002.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par Crédit du Maroc et testé les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, à l'identification des encours sensibles ou en défaut et au calcul des provisions.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles ou en défaut.

Concernant le calcul des provisions, nous avons notamment :

- apprécié la correcte classification des créances dans les catégories appropriées,
- testé les provisions, sur la base d'un échantillon, pour les engagements en souffrance et sensibles,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et

appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 24 février 2022

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Mazars Audit et Conseil**

**Abdou Souleye DIOP**

**Associé**

**PwC**

**Leila Sijelmassi**

**Associée**

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020**

### **Audit des états de synthèse**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Crédit du Maroc et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 5 721 318 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 195 532 KMAD. Ces états ont été établis par le Directoire le 18 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

#### ***Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle***

##### ***Risque identifié***

Le groupe Crédit du Maroc comptabilise des dépréciations au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de perte sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2020, les dépréciations pour pertes attendues concernant les prêts et créances à la clientèle s'élèvent à MMAD 4 051, dont :

- MMAD 528 de dépréciations relatives aux actifs sains et dégradés,
- MMAD 3 523 de dépréciations relatives aux actifs en défaut.

Les dépréciations pour pertes attendues sur les engagements hors bilan à la clientèle s'élèvent à MMAD 254.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit, du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues et des enjeux d'anticipation du risque de crédit liés à la crise de la Covid-19, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constitue un point clé de l'audit.

### *Réponse d'audit*

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la Direction des risques du Groupe Crédit du Maroc pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des dépréciations comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la normes IFRS9 et aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Crédit du Maroc et testé les contrôles clés manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des en cours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles ou dégradées.

Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :

- examiné et vérifié les modalités d'identification par la Direction des risques de la dégradation significative du risque de crédit (« SICR »). Nous avons porté une attention particulière aux secteurs impactés par la crise Covid-19 ainsi qu'aux contreparties ayant bénéficié de moratoires,
- vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,
- apprécié le bien fondé des hypothèses utilisées par la Direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit significatifs en Bucket 3,
- apprécié les analyses menées par la Direction et la méthodologie retenue pour déterminer les ajustements post-modèle appliqués dans le cadre de l'anticipation du risque lié à la Covid-19.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 février 2021

### **Les commissaires aux comptes**

**Mazars Audit et Conseil**  
**Abdou Souleye DIOP**  
**Associé**

**PwC**  
**Leila Sijelmassi**  
**Associée**

## **Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020**

### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 mars 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6 760 168 KMAD dont un bénéfice net de 99 010 KMAD. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 18 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### **Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle**

#### *Risque identifié*

Crédit du Maroc comptabilise des provisions pour dépréciation en couverture du risque de crédit sur les engagements sur la clientèle.

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect des dispositions du Plan comptable des établissements de crédit (PCEC) et de la circulaire de Bank Al-Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères a minima.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- l'identification des engagements en souffrance et des créances sensibles,
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Au 31 décembre 2020, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 3 113 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 41 291.

Compte tenu du jugement et des estimations entrant dans l'évaluation des provisions en couverture du risque de crédit et de l'importance des crédits à la clientèle, nous avons considéré que l'évaluation des provisions y afférentes constitue un point clé de l'audit.

### *Réponse d'audit*

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la Direction des risques de la Banque pour classer les créances et évaluer le montant des dépréciations comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions du PCEC et de la circulaire 19/G/2002.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par Crédit du Maroc et testé les contrôles clés manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des encours sensibles ou en défaut et au calcul des provisions.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles ou dégradées.

Concernant le calcul des provisions, nous avons notamment :

- apprécié la correcte classification des créances dans les catégories appropriées,
- testé les provisions, sur la base d'un échantillon, pour les engagements en souffrance et les créances sensibles,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité.

### **Rapport de gestion**

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque, prévue par la loi.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous n'avons pas d'observations à formuler au terme de ces vérifications.

Casablanca, le 26 février 2021

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Mazars Audit et Conseil**  
**Abdou Souleye DIOP**  
Associé

**PwC**  
**Leila Sijelmassi**  
Associée

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 5 567 835 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 512 181 KMAD.

### **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 18 février 2020

### **Les commissaires aux comptes**

**PwC Maroc**  
**Mohamed RQIBATE**  
Associé

**Mazars Audit et Conseil**  
**Abdou SOULEYE DIOP**  
Associé

## **Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6 706 547 KMAD dont un bénéfice net de 406 322 KMAD.

### **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 18 février 2020

## **Les commissaires aux comptes**

**PwC Maroc**  
**Mohamed RQIBATE**  
Associé

**Mazars Audit et Conseil**  
**Abdou SOULEYE DIOP**  
Associé

### **3. Principaux faits marquants**

Les comptes au 31 décembre 2021 sont arrêtés conformément au référentiel en vigueur.

Les normes applicables et les options prises n'ont pas connu de changement par rapport à fin 2020 hormis l'application d'une décision IFRIC IAS 19 modifiant les modalités de calcul des engagements relatifs à certains régimes à prestations définies.

Pour Crédit du Maroc, la modification se traduit par la baisse de la provision sur les primes de fin de carrière.

La première application de cette interprétation est comptabilisée en capitaux propres pour +1,6 MMAD.

Les arrêtés de 2019 sont marqués par l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 Contrats de location et de l'interprétation IFRIC 23 incertitudes relatives aux traitements fiscaux.

#### **3.1 Principes de la norme IFRIC IAS 19**

L'interprétation IFRIC IAS19 apporte des éclaircissements sur la manière dont les engagements doivent être provisionnés pour certains régimes à prestations définies.

L'IFRIC IAS19 impacte le calcul de la provision comme suit : Au lieu d'étaler l'engagement sur toute la durée de présence dans la société, on l'étale sur les dernières années d'acquisition de droits ; autrement dit, s'il y a un plafond d'ancienneté à x années dans l'accord interne, alors le salarié commence à acquérir des droits x années avant son départ à la retraite.

L'application de la norme IFRIC IAS 19, au niveau du groupe CDM, s'est traduite par la baisse de la provision sur les primes de fin de carrière.

La première application de cette interprétation est comptabilisée en capitaux propres pour +1,6 MMAD.

## 4. Évolution de la rentabilité du Groupe - Comptes consolidés IFRS

### 4.1 Périmètre de consolidation

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes du Crédit Agricole S.A.

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS, Crédit Du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe Crédit du Maroc détient des participations directes ou indirectes.

Ainsi, sur la période 2019- 2021, le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc n'a pas enregistré de mouvement.

#### *Périmètre de consolidation sur la période 2019- 2021*

Dénomination	Capital Social (KMAD)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 088 121		100%	100%	E.C.
Crédit du Maroc Capital	10 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66%	66,66%	I.G.
Crédit du Maroc Assurances	200		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc International	-	1 655	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	168 321		100%	100%	I.G.

*E.C. : Établissement consolidant      I.G. : Intégration globale*

*Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS*

A la date d'arrêté, le périmètre de consolidation est marqué par la cession interne des 40% des titres détenus sur Crédit du Maroc Patrimoine à SIFIM au prix de 16 millions de MAD.

La cession interne est sans impact sur les pourcentages d'intérêts et de contrôles au niveau du Groupe Crédit du Maroc.

#### 4.2 Contribution des filiales au PNB et RNPG du Groupe au 31 décembre 2021

Dénomination	Capital Social (KMAD)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation	Contribution au PNB consolidé IFRS (KMAD)			Contribution au RNPG IFRS (KMAD)		
						31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Crédit du Maroc	1 088 121		100%	100%	E.C.	2 179 373,6	2 157 573,8	2 249 732,4	374 858,2	64 191,1	507 160,8
Crédit du Maroc Capital	10 000		100%	100%	I.G.	67 126,1	62 004,3	67 676,5	43 956,7	39 973,8	43 562
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100%	100%	I.G.	5 641,1	5 976,8	510,9	4 891,8	679,9	-1 208,6
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66%	66,66%	I.G.	110 830,4	110 082,1	101 498	63 302	63 566,3	51 964,8
Crédit du Maroc Assurances	200		100%	100%	I.G.	16 511,2	19 049,2	20 729,9	12 956,7	15 193,3	15 775,8
Crédit du Maroc International	-	1 655	100%	100%	I.G.	5 338,5	4 689,9	6 320,9	163	-2 858,7	2 284,5
S.I.F.I.M.	168 321		100%	100%	I.G.	17 696,4	21 919,0	13 478,2	8 680,2	9 569,9	7 852,7

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

### 4.3 Analyse du compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé du Crédit du Maroc se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i>	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Intérêts et produits assimilés	2 356,7	2 283,1	-3,1%	2 243,2	-1,7%
Intérêts et charges assimilés	503,3	423,5	-15,8%	288,1	-32%
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>1 853,4</b>	<b>1 859,6</b>	<b>0,3%</b>	<b>1 955,1</b>	<b>5,1%</b>
Commissions perçues	463,9	414,7	-10,6%	433,4	4,5%
Commissions servies	44,6	29,1	-34,7%	40,1	37,6%
<b>Marge sur commissions</b>	<b>419,3</b>	<b>385,5</b>	<b>-8,1%</b>	<b>393,3</b>	<b>2%</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	214,5	212,3	-1%	209,4	-1,4%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	0,1	14,0	>100%	-0,4	>-100%
Produits des autres activités	7,6	11,5	50,0%	12,6	9%
Charges des autres activités	92,5	101,6	-9,9%	110,1	8,3%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2402,5</b>	<b>2 381,3</b>	<b>-0,9%</b>	<b>2 459,9</b>	<b>3,3%</b>
Charges générales d'exploitation	1 152,6	1 170,1	1,5%	1 156,8	-1,1%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	138,9	149,9	7,9%	178,2	18,9%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>1 110,9</b>	<b>1 061,3</b>	<b>-4,5%</b>	<b>1 125</b>	<b>6%</b>
Coût du risque	-321,1	-721,7	>100%	-63,5	-91,2%
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>789,8</b>	<b>339,6</b>	<b>-57%</b>	<b>1 061,5</b>	<b>&gt;100%</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	33,6	-0,1	>-100%	-3,9	>100%
<b>Résultat avant Impôt</b>	<b>823,4</b>	<b>339,6</b>	<b>-58,8%</b>	<b>1 057,6</b>	<b>&gt;100%</b>
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	311,2	144,0	-53,7%	426,3	>100%
<b>Résultat net</b>	<b>512,2</b>	<b>195,5</b>	<b>-61,8%</b>	<b>631,4</b>	<b>&gt;100%</b>
Intérêts minoritaires	3,4	5,2	54,6%	4	-23,9%
<b>Résultat Net Part du groupe</b>	<b>508,8</b>	<b>190,3</b>	<b>-62,6%</b>	<b>627,4</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : Crédit du Maroc

### 4.3.1 Produit net bancaire

#### ➤ Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire du Crédit du Maroc se présente comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i>	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Intérêts et produits assimilés	2 356,7	2 283,1	-3,1%	2 243,2	-1,7%
Intérêts et charges assimilés	503,3	423,5	-15,8%	288,1	-32%
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>1 853,4</b>	<b>1 859,6</b>	<b>0,3%</b>	<b>1 955,1</b>	<b>5,1%</b>
Commissions perçues	463,9	414,7	-10,6%	433,4	4,5%
Commissions servies	44,6	29,1	-34,7%	40,1	37,6%
<b>Marge sur commissions</b>	<b>419,3</b>	<b>385,5</b>	<b>-8,1%</b>	<b>393,3</b>	<b>2%</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	214,5	212,3	-1,0%	209,4	-1,4%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	0,1	14,0	>100%	-0,4	>-100%
Gains ou pertes nets sur actifs fin. disponibles à la vente	-	-	-	-	-
<b>Résultat des activités de marché</b>	<b>214,6</b>	<b>226,3</b>	<b>5,4%</b>	<b>209,1</b>	<b>-7,6%</b>
Produits des autres activités	7,6	11,5	50,0%	12,6	9%
Charges des autres activités	92,5	101,6	9,9%	110,1	8,3 %
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 402,5</b>	<b>2 381,3</b>	<b>-0,9%</b>	<b>2 459,9</b>	<b>3,3%</b>
<i>Marge d'intérêt en pourcentage du PNB</i>	77,1%	78,1%	0,9 pt	79,5%	1,4 pt
<i>Marge sur commissions en pourcentage du PNB</i>	17,5%	16,2%	-1,3 pt	16%	-0,2 pt
<i>Marge des activités de marché en pourcentage du PNB</i>	8,9%	9,5%	0,6 pt	8,5%	-1 pt

Source : Crédit du Maroc

#### Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, le produit net bancaire consolidé du Crédit du Maroc a enregistré une progression de 3,3% par rapport à 2020, pour s'établir à près de 2 460 MMAD. Cette évolution résulte des éléments conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 5,1% par rapport à l'exercice 2020, pour se situer à plus de 1 955,1 MMAD à fin 2021. Cette amélioration résulte principalement d'une baisse des intérêts et charges assimilés (-32%) liée à l'amélioration de la marge commerciale au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, plus importante que la baisse des intérêts et produits assimilés (-1,7%) ;
- la hausse de la marge sur commissions de 2% (+7,8 MMAD) pour s'établir à plus de 393 MMAD à fin 2021, suite notamment à la hausse des commissions perçues et de 4,5% ;
- la baisse du résultat des activités de marché de 7,6% (-17,2 MMAD) à 209,1 à fin 2021 ;
- la hausse des produits des autres activités de 9% (+1 MMAD), par rapport à fin 2020, conjuguée à une progression de 8,3% des charges des autres activités (8,5 MMAD). Le résultat des autres activités ressort ainsi en baisse de 7,4 MMAD.

#### Revue analytique 2019 – 2020

Au 31 décembre 2020, le produit net bancaire affiche un léger repli de 0,9% (-21,2 MMAD) pour s'établir à 2 381,3 MMAD. Principalement liée à l'activité de banque de détail, cette baisse est imputable aux éléments suivants :

- la baisse de la marge sur commissions de 8,1% à 385,5 MMAD, représentant 16,2% du PNB consolidé. Cette baisse est liée notamment à la baisse des flux en agence et des flux monétiques en lien avec le confinement et au recul de l'activité import/export ;

- l'accroissement de la marge d'intérêts de 0,3% à 1 859,6 MMAD, représentant 78,1% du PNB consolidé du Crédit du Maroc à fin décembre 2020 (contre 77,1% à fin décembre 2019). Cette évolution est portée par la bonne orientation des capitaux gérés et l'optimisation du coût de la ressource ;
- la progression de 5,4% du résultat des activités de marché, qui s'établissent à près de 226,3 MMAD grâce à la bonne tenue de l'activité change. Le résultat des activités de marché représente 9,5% du PNB consolidé.

#### ➤ Evolution de la marge d'intérêts

La déclinaison de la marge d'intérêt du Crédit du Maroc se présente comme suit, sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var.21/20
<b>Sur les actifs financiers au coût amorti</b>	<b>2 233,4</b>	<b>2 166,5</b>	<b>-3,0%</b>	<b>2 153,3</b>	<b>-0,6%</b>
Opérations avec les établissements de crédit	95,2	87,2	-8,4%	82	-6%
Opérations avec la clientèle	2 049,7	1 991,4	-2,8%	1 988,7	-0,1%
Opérations de location-financement	88,4	88,0	-0,5%	82,7	-6%
<b>Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>113,6</b>	<b>105,2</b>	<b>-7,2%</b>	<b>76,7</b>	<b>-27,3%</b>
Titres de dettes	113,6	105,5	-7,2%	76,7	-27,3%
Autres intérêts et produits assimilés	9,7	11,2	15,0%	13,2	17,9%
<b>Produits d'intérêts</b>	<b>2 356,7</b>	<b>2 283,1</b>	<b>-3,1%</b>	<b>2 243,2</b>	<b>-1,7%</b>
<b>Sur les passifs financiers au coût amorti</b>	<b>351,9</b>	<b>296,2</b>	<b>-15,8%</b>	<b>201,1</b>	<b>-32,1%</b>
Opérations avec les établissements de crédit	48,6	23,3	-52,0%	24,1	3,2%
Opérations avec la clientèle	303,3	272,8	-10,0%	177,1	-35,1%
<b>Autres intérêts et charges assimilées</b>	<b>151,4</b>	<b>127,4</b>	<b>-15,8%</b>	<b>87</b>	<b>-31,7%</b>
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>503,3</b>	<b>423,5</b>	<b>-15,8%</b>	<b>288,1</b>	<b>-32%</b>
<b>Marge d'intérêts</b>	<b>1 853,4</b>	<b>1 859,6</b>	<b>0,3%</b>	<b>1 955,1</b>	<b>5,1%</b>

Source : Crédit du Maroc

#### Revue analytique 2020 – 2021

Au terme de l'exercice 2021, la marge d'intérêt du Crédit du Maroc poursuit son trend haussier (+5,1%), profitant de la bonne tenue de l'activité commerciale combinée à une optimisation continue du coût des ressources. Elle augmente de 95,5 MMAD (dont +15 MMAD de la fenêtre Arreda) pour se situer autour de 1 955,1 MMAD. Cette évolution résulte de :

- la baisse des charges d'intérêts de 32% (- 135 MMAD) pour s'établir à plus de 288 MMAD. Cette variation a été impactée essentiellement par les éléments conjugués suivants :
  - ✓ un repli des charges d'intérêts sur les opérations avec la clientèle (-95,8 MMAD) suite à la baisse du taux de rémunération des ressources d'épargne et l'optimisation du coût des dépôts à terme ;
  - ✓ une baisse de 31,7% (-40,4 MMAD) des autres intérêts et charges assimilées pour s'établir à 87 MMAD à fin 2021. Cette évolution s'explique essentiellement par le repli des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle combinée à une diminution des intérêts et charges assimilés sur les comptes et prêts/emprunts relatifs aux opérations interbancaires.
- la baisse des produits d'intérêts de 1,7% (- 39,8 MMAD) pour s'établir à 2 243,23 MMAD sous l'effet de la baisse de 27,3% des produits d'intérêts sur les titres de dette conjuguée à la baisse de 6% des produits d'intérêts sur les opérations interbancaires, en lien avec ratio de liquidité de la banque qui se maintient à un niveau confortable sur l'année 2021 et sur les opérations de location-financement.

Les filiales CDMLF et CDMI enregistrent une contribution à la marge d'intérêt respectivement de 2,8 MMAD et -1,1 MMAD.

## Revue analytique 2019 – 2020

A fin 2020, la marge d'intérêt ressort en légère augmentation de 0,3% (+6,2 MMAD) par rapport à 2019. Cette évolution est liée essentiellement à une baisse des charges d'intérêts plus importante que celle produits d'intérêts.

En effet, l'exercice enregistre une baisse des charges d'intérêts de 15,8% à fin 2020. Cette variation a été impactée essentiellement par la baisse des rémunérations sur les comptes d'épargne.

La baisse des produits d'intérêts de de 3,1% à 2 283 MMAD est générée essentiellement par la baisse de 2,8% (-58,4 MMAD) des opérations avec la clientèle qui s'établissent à 1 991,4 MMAD en 2020, représentant 87% du total des produits d'intérêt, contre 2 049,7 MMAD en 2019. En effet, les produits d'intérêts ont été impactés par la baisse des taux d'intérêt directeurs et des effets prix sur les crédits de trésorerie (prêts garantis par l'Etat à des taux dégradés).

Les produits sur opérations interbancaires ont diminué de 8,4% en s'affichant à 87,2 MMAD en décembre 2020 en en lien avec ratio de liquidité de la banque qui se maintient à un niveau confortable sur l'année.

La contribution des filiales à la marge d'intérêt, au titre de la période 2019 - 2021, se présente comme suit :

En MMAD	2019	% MNI	2020	% MNI	Var <sup>(1)</sup> 20/19	2021	% MNI	Var <sup>(1)</sup> 21/20
CDM	1 736,7	93,7%	1 742,3	93,7%	-	1 844,4	94,3%	0,6 pt
CDMLF	108,1	5,8%	103,5	5,6%	-0,3 pt	98,01	5%	-0,6 pt
CDMI	8,6	0,5%	13,8	0,7%	0,3 pt	12,7	0,6%	-0,1 pt
<b>Groupe CDM</b>	<b>1 853,4</b>	<b>100%</b>	<b>1 859,6</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>	<b>1 955,1</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>

Source : Crédit du Maroc

(1) Variation des parts en points de base

Entre 2019 et 2021, la marge d'intérêt émane principalement de la Banque, qui représente en 2021, 94,3% de la marge d'intérêts du Groupe.

### ➤ Evolution de la marge sur commissions

L'évolution de la marge sur commissions du Crédit du Maroc se présente comme suit, sur la période considérée :

Consolidé IFRS (en MMAD)	31/12/2019			31/12/2020			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec la clientèle	67	-	67	62,4	-	62,4	59,6	-	59,6
Sur opérations sur titres	-	-	-	0,1	-	0,1	-	-	-
Sur opérations de change	6,7	8,6	-1,8	4,1	2,5	1,6	4,7	4	0,3
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	362,5	33,7	328,8	318,1	24,3	293,7	335,6	33,3	302,3
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	27,6	2,3	25,3	30,1	2,3	27,8	33,5	2,5	31
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>463,9</b>	<b>44,6</b>	<b>419,3</b>	<b>414,7</b>	<b>29,1</b>	<b>385,5</b>	<b>433,4</b>	<b>40,1</b>	<b>393,3</b>

Source : Crédit du Maroc

## Revue analytique 2020 – 2021

Profitant de la progression du taux d'équipement produit et de la bonne performance des métiers spécialisés, la marge sur commission du Crédit du Maroc s'établit à près de 393,3 MMAD affichant ainsi une hausse de 2% (+7,7 MMAD) par rapport à l'exercice précédent. Dans le détail, cette progression résulte des évolutions sur les commissions perçues et servies :

- la hausse des commissions perçues (+18,7 MMAD) à fin 2021 pour s'établir à 433,4 MMAD et ce, en raison d'une augmentation des commissions perçues sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers de 2,9% (+8,5 MMAD) malgré la baisse des commissions sur opérations avec la clientèle. Les principales évolutions sur les commissions perçues concernent les

commissions monétiques (+6,5 MMAD), les virements domestiques et étrangers (+5,3 MMAD), les commissions sur droits de garde (+2,3 MMAD) et les commissions sur fonctionnement de compte (-2,7 MMAD).

- la hausse des commissions servies (+11 MMAD) à fin 2021 pour s'établir à 40,1 MMAD, soit une progression de 37,6% portée par les charges sur moyens de paiement (+9 MMAD) et les commissions sur opérations de change virement (près de 2 MMAD).

Il y a lieu de préciser que les produits sur moyens de paiement et autres services financiers contribuent à hauteur de 77% à la marge sur commissions, tandis que les commissions sur opérations avec la clientèle représentent plus de 15%.

### Revue analytique 2019 – 2020

A fin 2020, la marge sur commissions s'est dépréciée de 8,1% (-33,8 MMAD) comparativement à fin 2019, en lien avec la diminution de l'activité liée à la crise sanitaire et le ralentissement de l'activité des métiers spécialisés.

La déclinaison de la marge sur commissions est portée principalement par le recul des commissions perçues du Crédit du Maroc (-49,2 MMAD) comparativement à l'exercice 2019, notamment suite à la baisse des flux en agence et des flux monétiques en lien avec le confinement et au recul de l'activité import/export.

Les principales évolutions concernent les commissions monétiques et les commissions sur prestations de services (opérations de caisse, actes et contentieux, port de lettres...).

Les commissions servies, quant à elles, ont connu une baisse de 15,5 MMAD en 2020 sous l'effet des charges sur moyens de paiement (-10,7%) et des commissions sur opérations de change.

La marge sur commission représente 16,2% du PNB du groupe Crédit du Maroc en baisse de 1,3 pt par rapport à l'exercice précédent.

La contribution des filiales du Crédit du Maroc dans la marge sur commissions augmente de 3,5 MMAD, comparativement à 2020. Cette contribution est détaillée comme suit :

En MMAD	2019	% COM	2020	% COM	Var <sup>(1)</sup> 20/19	2021	% COM	Var <sup>(1)</sup> 21/20
CDM	330,5	78,8%	299,2	77,6%	-1,2 pt	303,5	77,2%	-0,4 pt
CDMA	66,0	15,7%	60,9	15,8%	0,1 pt	67	17%	1,2 pt
CDMC	5,1	1,2%	5,4	1,4%	0,2 pt	0,3	0,1%	-1,3 pt
CDMP	16,3	3,9%	18,8	4,9%	1 pt	20,6	5,2%	0,4 pt
CDMI	1,3	0,3%	1,2	0,3%	-	1,8	0,5%	-0,2 pt
<b>Groupe CDM</b>	<b>419,3</b>	<b>100%</b>	<b>385,5</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>	<b>393,3</b>		

Source : Crédit du Maroc

(1) Variation des parts en points de base

Entre 2019 et 2021, la contribution du Crédit du Maroc dans la marge sur commissions est majoritaire à une part de 77,2% en 2021, suivie par celle de CDM Assurance (17% à fin 2021).

### ➤ Résultat des activités de marché

Le produit net bancaire a également bénéficié de la performance du résultat de marché. Son évolution sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

<u>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</u>	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	214,5	212,3	-1%	209,4	-1,4%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	0,1	14	>100%	-0,4	>-100%
<b>Résultat des activités de marché</b>	<b>214,6</b>	<b>226,3</b>	<b>5,4%</b>	<b>209,1</b>	<b>-7,6%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Revue analytique 2020 - 2021

Au titre de l'exercice 2021, le résultat des activités de marché est en recul de 7,6% passant de 226,3 MMAD à 209,1 MMAD. Cette baisse est principalement liée à un effet de base 2020 sur l'activité obligataire, impactée par un contexte peu favorable aux marchés des taux et marquée par :

- la baisse du résultat sur l'activité trading sur titres de la salle de marché du Crédit du Maroc ;
- la baisse des gains nets sur titres à la juste valeur capitaux de propres et sur titres à la juste valeur par résultat.

Cette évolution a toutefois été atténuée par la performance de l'activité de change et la hausse des dividendes.

### Revue analytique 2019 - 2020

Au terme de l'exercice 2020 le résultat des activités de marché ressort en hausse de 5,4% (+11,7 MMAD) pour atteindre à 226,3 MMAD, malgré les effets de la crise sanitaire. Cette croissance est portée par :

- la bonne tenue de l'activité de change (+11,7 MMAD) ;
- la hausse des gains nets sur titres à la juste valeur par résultat suite à des cessions de titres de placement ;
- la variation à la juste valeur et gains sur OPCVM détenus.

De son côté, le résultat sur activité trading sur titres a accusé un retrait de 10,7 MMAD.

#### ➤ Autres activités bancaires

Les autres activités bancaires ont évolué comme sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Var. 20/19</b>	<b>2021</b>	<b>Var. 21/20</b>
Produits des autres activités	7,7	11,5	50%	12,6	9%
Charges des autres activités	92,5	101,6	9,9%	110,1	8,3%
<b>Résultat des autres activités</b>	<b>-84,8</b>	<b>-90,1</b>	<b>6,2%</b>	<b>-97,5</b>	<b>8,3%</b>

*Source : Crédit du Maroc*

### Revue analytique 2020 – 2021

Au 31 décembre 2021, le résultat des autres activités bancaires du Crédit du Maroc évolue de +8,3% pour s'établir à -97,5 MMAD. Cette variation s'explique essentiellement par la croissance des produits des autres activités de 9%, parallèlement à l'accroissement des charges des autres activités de 8,3% (principalement lié à la hausse des autres charges bancaires Crédit du Maroc leasing)

### Revue analytique 2019 - 2020

Le résultat des autres activités bancaires du Crédit du Maroc se dégrade de 6,2% pour s'établir à -90,1 MMAD. Cette variation s'explique essentiellement par la croissance des produits des autres activités de 50% liée à la comptabilisation d'une plus-value de cession sur une opération de Crédit-bail, conjuguée à une progression des charges des autres activités de 9,9%. Ces charges sont impactées par la cotisation versée au fonds d'appui au financement des entrepreneurs (Intilaka).

### Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé

Au titre de la période considérée, le tableau suivant présente la contribution des principales filiales du Crédit du Maroc :

En MMAD	2019	% PNB	2020	% PNB	Var. 20/19*	2021	% PNB	Var. 21/20*
CDM	2 179,4	90,7%	2 157,6	90,6%	-0,1 pt	2 249,7	91,5%	0,8 pt
CDMA	67,1	2,8%	62	2,6%	-0,2 pt	67,7	2,8%	0,1pt
CDMC	5,6	0,2%	6	0,3%	-	0,5	-	-0,2 pt
CDMLF	110,8	4,6%	110,1	4,6%	-	101,5	4,1%	-0,5 pt
CDMP	16,5	0,7%	19	0,8%	0,1 pt	20,7	0,8%	-
SIFIM	5,3	0,2%	4,7	0,2%	-	6,3	0,3%	0,1 pt
CDMI	17,7	0,7%	21,9	0,9%	0,2 pt	13,5	0,5%	-0,4 pt
<b>Groupe CDM</b>	<b>2 402,5</b>	<b>100%</b>	<b>2381,3</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>	<b>2 459,9</b>	<b>100%</b>	

Source : Crédit du Maroc

\*Variation des parts en points de base

Au titre de l'année 2021, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au PNB consolidé du Groupe avec une part de 91,5%, une contribution en hausse de 0,8 point de base comparativement à 2020, suivi de CDM Leasing & Factoring avec une part de 4,1% au PNB consolidé puis CDM Assurance avec près de 2,8%.

#### ➤ Les charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation du Crédit du Maroc sont ventilées comme suit :

Consolidés IFRS (Montants en MMAD)	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Charges de personnel	741,5	763	2,9%	784,7	2,8%
Impôts et Taxes	74,8	25,4	-66%	46,4	82,5%
Loyers	36,7	40,8	11,2%	47,1	15,5%
Honoraires	12,9	28,1	>100%	39,9	42,1%
Frais d'entretien, d'électricité & eau, personne intérim	68,9	58,6	-14,9%	56,7	-3,3%
Transport, mission et réception, publicité	64,4	48	-25,5%	50,8	5,9%
Frais postaux & Telecom, recherche & Doc, Conseil.	48,8	51,2	4,9%	48	-6,3%
Diverses autres charges externes	98,5	151	53,2%	94,8	-37,2%
Autres charges générales d'exploitation	11,6	7,1	-39,1%	0,4	>-100%
Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires	6,6	9,5	44,3%	9,7	2,3%
Logiciels informatiques produits	12,1	-12,5	2,9%	-20,8	66,5%
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>1 152,6</b>	<b>1 170,1</b>	<b>1,5%</b>	<b>1 156,8</b>	<b>-1,1%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Revue analytique 2020 – 2021

Au terme de l'exercice 2021, les charges générales d'exploitation ont diminué de 1,1% par rapport à 2020, pour s'établir à 1 156,8 MMAD. Cette baisse résulte des éléments conjugués suivants :

- la baisse sur les charges externes due essentiellement à :
  - des baisses sur les dons suite à la prise en compte en 2020 du don Covid -19 ;
  - des hausses sur les redevances IT, la rémunération d'intermédiaires et d'honoraires et les prestations externalisées.
- la hausse des frais du personnel de 21,6 MMAD impactés par les hausse des salaires, des congés payés et engagements sociaux et des indemnités de départ, compensée par ailleurs par les transferts de charges RH sur logiciels produits en interne.

- la hausse des impôts et taxes de près de 21 MMAD, dont 14 MMAD pour Crédit du Maroc.

Les contributions aux charges générales d'exploitation les plus significatives concernent le Crédit du Maroc. Les contributions des autres filiales restent relativement faibles.

### Revue analytique 2019 - 2020

A fin 2020, les charges générales d'exploitation s'établissent à 1 170,1 MMAD, soit une progression de 1,5% (+17,5 MMAD). Cette évolution est marquée principalement par :

- des hausses des frais du personnel de 2,9% (+21,6 MMAD) et engagements sociaux compte tenu de la hausse de la masse salariale et des charges relatives à la médecine de travail, atténuée par la baisse des charges de formation ;
- une hausse des honoraires (+15,2 MMAD) liée aux honoraires des cabinets de conseils dans le cadre de l'accompagnement au Plan Moyen-Terme ;
- une hausse sur les diverses charges externes liée à la contribution du Crédit du Maroc au fonds de soutien Covid-19 pour 85 MMAD, compensée par des baisses sur d'autres charges en lien avec la crise sanitaire, notamment les frais de publicité, les frais de réunions, le transport et déplacements, les fournitures de bureau, ainsi que des économies réalisées sur les prestations WAFASALAF et les frais d'assistance groupe et les prestations informatiques ;
- une baisse sur les impôts et taxes de 66% pour atteindre 25,4 MMAD au titre de l'exercice 2020. Cette variation découle essentiellement d'un effet de base 2019 relatif au contrôle fiscal ;
- une hausse des charges locatives de près de 11,2%, induite par la hausse des redevances relatives aux outils informatiques.

Hors cet effet exceptionnel (contribution au fonds de soutien Covid-19, les charges générales d'exploitation évoluent de manière maîtrisée.

### 4.3.2 Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation du Crédit du Maroc évolue comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (montants en MMAD)</i>	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Produit net bancaire (1)</b>	<b>2 402,5</b>	<b>2 381,3</b>	<b>-0,9%</b>	<b>2 459,9</b>	<b>3,3%</b>
Charges générales d'exploitation (2)	1 152,6	1 170,1	1,5%	1 156,8	-1,1%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles (3)	138,9	149,9	7,9%	178,2	18,9%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 110,9</b>	<b>1 061,3</b>	<b>-4,5%</b>	<b>1 125</b>	<b>6%</b>
<i>Coefficient d'exploitation ((2) + (3)) / (1)</i>	<i>53,8%</i>	<i>55,4%</i>	<i>1,7 pt</i>	<i>54,2%</i>	<i>-1,2 pt</i>

Source : Crédit du Maroc

### Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, le résultat brut d'exploitation a affiché une hausse de 6% à 1 125 MMAD grâce à la baisse des charges générales d'exploitation. Retraitées du don consenti en 2020 au fond spécial pour la gestion de la Covid-19, les charges générales d'exploitation sont en hausse de 8,1 MMAD sous l'effet des amortissements (+28,3 MMAD) reflétant l'accélération des investissements de la Banque dans le cadre de son projet « Tajdid 2022 » ;

Crédit du Maroc a engagé sur l'année 2021 un montant de 359 MMAD d'investissements dont l'essentiel pour le développement des systèmes d'information.

Le coefficient d'exploitation s'établit à 54,2%. Hors contribution au fonds covid-19, ce coefficient est en amélioration.

### Revue analytique 2019 - 2020

Au 31 décembre 2020, le résultat brut d'exploitation s'établit à près 1 061,3 MMAD, accusant une baisse de 4,5% par rapport à l'exercice 2019.

Cette baisse s'explique essentiellement par une augmentation de 2,2% (+28,4 MMAD) des charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations, accentuée par une baisse de 0,9% du PNB (-21,2 MMAD).

Les dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles sont en hausse de 7,9%, en phase avec le plan d'investissement.

Il en résulte un coefficient d'exploitation de 55,4% à fin 2020.

Le coefficient d'exploitation s'accroît de 53,8% à fin 2019 à 55,4%, soit une hausse de +1,7 pt. Retraité du don, le coefficient d'exploitation ressort à 51,9%, en amélioration de 1,9 pt de base par rapport à 2019.

#### 4.3.3 Coût du risque

Le coût du risque du Crédit du Maroc évolue comme suit, sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)</b>	<b>- 18,0</b>	<b>-135,6</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>49,9</b>	<b>&gt;-100%</b>
<b>Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir</b>	<b>19,5</b>	<b>-39,3</b>	<b>&gt;-100%</b>	<b>8,7</b>	<b>&gt;100%</b>
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par CP recyclables</i>	- 0,1	-15,9	>100%	16,1	>100%
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	23,2	-22,4	>-100%	- 9,3	58,3%
<i>Engagements par signature</i>	-3,5	-1,0	-71,9%	1,9	>100%
<b>Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie</b>	<b>- 37,6</b>	<b>-96,3</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>41,3</b>	<b>&gt;100%</b>
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	3,5	-89,3	>-100%	58,1	>100%
<i>Engagements par signature</i>	-41,1	-7,0	-83%	- 16,8	>-100%
<b>Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Bucket 3 : Actifs dépréciés</b>	<b>- 35,6</b>	<b>-394,5</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>399</b>	<b>&gt;100%</b>
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	- 15,7	-395,6	>100%	426,5	>100%
<i>Engagements par signature</i>	- 19,9	1,2	>-100%	- 27,5	>-100%
<b>Autres actifs</b>	<b>- 79,1</b>	<b>-30,3</b>	<b>61,7%</b>	<b>- 48,1</b>	<b>58,4%</b>
<b>Risques et charges</b>	<b>- 26,0</b>	<b>-32,9</b>	<b>26,6%</b>	<b>150,1</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>-158,7</b>	<b>-593,3</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>551</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Pertes sur prêts et créances irrécouvrables</b>	<b>-200,0</b>	<b>-141,1</b>	<b>-29,4%</b>	<b>- 626,8</b>	<b>&gt;-100%</b>
<b>Récupérations sur prêts et créances</b>	<b>37,5</b>	<b>12,7</b>	<b>-66,1%</b>	<b>12,4</b>	<b>-2,7%</b>
<i>comptabilisés au coût amorti</i>	37,5	12,7	-66,1%	12,4	-2,7%
<b>Coût du risque de crédit</b>	<b>-321,1</b>	<b>-721,7</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>- 63,5</b>	<b>- 91,2%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, Crédit du Maroc affiche un coût du risque de 63,5 MMAD, en diminution significative de 91,2% (-658,2 MMAD) par rapport à l'année 2020 tout en maintenant sa politique prudente de provisionnement. En effet, le coût du risque a bénéficié d'un effet exceptionnel de reprise d'une provision importante liée à un ancien litige sur un dossier corporate et des efforts d'anticipation des impacts de la crise sanitaire entrepris en 2020 (reprise en 2021 du « coussin d'anticipation » mis en place en couverture de la crise sanitaire).

Il se compose de ce qui suit :

- les dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs<sup>67</sup> qui se chiffrent à 448,9 MMAD à fin 2021 dont :
  - 8,7 MMAD relatifs aux pertes évaluées au montant des pertes de crédits attendues pour les 12 mois à venir (Bucket 1) ;
  - 41,3 MMAD correspondant aux pertes attendues pour la durée de vue (Bucket 2) contre 96,3 MMAD en 2020 ;
  - 399 MMAD relatifs aux actifs dépréciés (Bucket 3).

La baisse du Bucket 1 et du Bucket 2 est due essentiellement à la baisse des provisions pour dépréciation des prêts et créances par rapport à fin décembre 2020 qui s'explique par le retour progressif du coût du risque au niveau pré-covid. En 2020, il faut noter la détérioration du risque de crédit engendré par les conséquences de la pandémie Covid-19 et le provisionnement anticipatif et prudent associé.

- les dotations nettes de reprises sur autres actifs enregistrent une baisse de 58,4% à -48,1 MMAD, en lien avec la désactualisation des agios réservés IFRS.
- les dotations pour risques et charges se chiffrent à 150,1 MMAD à fin 2021. Ce poste intègre notamment la reprise d'une provision importante liée à un litige avec une contrepartie corporate suite à la décision de la Cour d'Appel de renvoi.
- les pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés se chiffrent à 627 MMAD à fin 2021 en hausse de près de +486 MMAD par rapport à 2020. Ce poste enregistre une forte hausse liée à la radiation en 2021 des créances au contentieux ;
- les récupérations sur prêts et créances ont évolué à la baisse pour 12 MMAD et s'expliquent par les effets de la crise qui a engendré un moindre recouvrement sur les créances déjà amorties.

Crédit du Maroc contribue à la formation du coût de risque à hauteur de 93% (59 MMAD) confirmant sa politique prudente en matière de provisionnement avec un taux de couverture des créances en souffrance de 79,2% à fin 2021 en hausse de 1,8 point.

### Revue analytique 2019 - 2020

Le coût du risque enregistre à fin 2020 une augmentation de +400 MMAD pour se situer à -721,7 MMAD. Cette hausse provient essentiellement, de l'intégration des impacts de la crise Covid-19 dont une part de provisionnement des encours sains (suite à la hausse des impayés des clients particuliers générés après la période moratoire accordée par la Banque pendant la crise sanitaire,).

A noter les évolutions suivantes :

- l'augmentation des dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions qui se chiffrent à -593,3 MMAD à fin 2020. Elles sont constituées des dotations suivantes :
  - des dépréciations sur actifs sains pour 135,6 MMAD (pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir (Bucket 1) et pertes de crédit attendues pour la durée de vie (Bucket 2) ;
  - des dépréciations des actifs de la Banque pour -394,5 MMAD relatifs aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti. (Bucket 3) ;
  - augmentation des dotations pour autres actifs et des provisions pour risques et charges, respectivement de 61,7% et 26,6%.
- la diminution de 58,8 MMAD des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées par rapport à l'exercice précédent. Cette variation provient des radiations de certaines créances de la Banque.

Grâce à sa politique prudente de provisionnement, Crédit du Maroc voit son taux de couverture s'accroître de 2,6 pts de pourcentage à 93,4%.

<sup>67</sup> Hors provisions sur « Autres221 actifs » et provisions « sur risques et charges »

### ➤ Ventilation du coût du risque

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du coût du risque du Groupe Crédit du Maroc :

<i>Coût du Risque Consolidé (Montants en MMAD)</i>	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Risques de contrepartie</b>	<b>276</b>	<b>659</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>208</b>	<b>-68,4%</b>
Particuliers	141	385	>100%	40	-89,6%
Entreprises	94	81	-13,8%	138	70,4%
Autres	41	78	90,2%	66	-15,4%
Provisions/actifs dégradés B1&B2	19	114	>100%	-36	>-100%
<b>CDMLF</b>	<b>20,1</b>	<b>22,8</b>	<b>13,4%</b>	<b>6,2</b>	<b>-72,8%</b>
<b>CDMI</b>	<b>0,9</b>	<b>3,8</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>- 2,1</b>	<b>&gt;-100%</b>
<b>SIFIM</b>	<b>1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-100%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Risques opérationnels</b>	<b>23</b>	<b>36,5</b>	<b>58,7%</b>	<b>- 148</b>	<b>&gt;-100%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>321</b>	<b>722</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>64</b>	<b>-91,1%</b>

Source : *Crédit du Maroc*

### Revue analytique 2020 – 2021

Le coût du risque de contrepartie du CDM s'inscrit en forte baisse de 68,4% pour s'établir à 208 MMAD. Cette baisse provient de l'effet conjugué de :

- la baisse de 89,6% des dotations sur les dossiers du marché des particuliers, lié à un effet de base 2020 marqué par la constitution de dotations en couverture des impacts de la crise sanitaire ;
- la hausse de 70,4% des dotations sur le marché des entreprises, suite au déclassement au cours de l'exercice, d'une nouvelle contrepartie de la promotion immobilière et la constatation de compléments de provisions sur plusieurs dossiers en renforcement de leur taux de couverture.

Le coût du risque opérationnel enregistre une reprise nette de 148 MMAD et tient compte d'une reprise d'une provision importante liée à un ancien litige consécutivement à la décision de la Cour d'appel de renvoi.

Pour les filiales, le coût du risque de CDMLF s'établit à 6,2 MMAD en baisse de 72,8% et celui de CDMI à -2,1 MMAD en baisse de 5,9 MMAD.

### Revue analytique 2019 – 2020

Au titre de l'exercice 2020, le coût du risque de contrepartie de la Banque ressort en progression de plus de 138,4% à 659 MMAD contre 276 MMAD à fin décembre 2019. Ce coût du risque provient du marché des particuliers pour 385 MMAD et du marché des entreprises pour 81 MMAD. Concernant les provisions sur pertes attendues, celles-ci enregistrent une dotation de 114 MMAD en hausse de 95 MMAD par rapport à l'année dernière et tiennent compte des impacts de la crise sanitaire.

Pour les filiales, le coût du risque de CDMLF s'établit à 22,8 MMAD en hausse 2,7 MMAD et de CDMI à 3,8 MMAD en hausse de 2,8 MMAD.

Le coût du risque opérationnel se situe à 36,5 MMAD à fin décembre 2020, en hausse de 58,7% et tient compte d'affaires de litiges sociaux et de provisions et apurements sur suspens anciens.

### ➤ Principaux indicateurs de risque <sup>68</sup>

Historiquement, l'évolution des indicateurs de risque sur la période 2019-2021, s'est traduite comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i>	<b>31.12.19</b>	<b>31.12.20</b>	<b>Var 20/19</b>	<b>31.12.21</b>	<b>Var 21/20</b>
Créances clientèle nettes	44 199,0	43 897,4	-0,7%	46 079,2	5,0%
Provisions (1)	3 453,2	3 840,9	11,2%	3 565,7	-7,2%
Créances clientèle brutes	47 652,2	47 738,3	0,2%	49 665,9	4,0%
Créances en souffrance brutes (2)	4 143,8	4 957,9	19,6%	4 500	-9,2%
<b>Créances en souffrances nettes (2)-(1)</b>	<b>690,6</b>	<b>1 117</b>	<b>61,7%</b>	<b>934,2</b>	<b>-16,36</b>
Taux de contentieux <sup>69</sup>	8,7%	10,4%	1,7 pt	9,1%	-1,3 pt
Taux de couverture <sup>70</sup>	83,3%	77,5%	-5,9 pts	79,2%	1,8 pt
Taux du coût du risque (en %) <sup>71</sup>	0,7%	1,5%	0,8 pt	0,1%	-1,4 pt

Source : Crédit du Maroc

### Revue analytique 2020 – 2021

Au terme de l'exercice 2021, le taux de coût du risque ressort en baisse par rapport à 2020. Le taux de couverture global s'établit à 79,2% à fin 2021. Confirmant la solidité de son bilan, Crédit du Maroc enregistre un recul de 9,2% à 4 500 MMAD de ses créances en souffrance suite à la radiation de certaines créances pour plus de 600 MMAD, ramenant ainsi le taux des créances de contentieux à 9,1%, en retrait de 1,3 point par rapport à l'exercice précédent.

### Revue analytique 2019 - 2020

Crédit du Maroc affiche un taux de contentieux de l'ordre de 10,4%, soit une hausse de 1,7 point comparativement à 2019 impacté principalement par l'évolution des créances en souffrances brutes.

En effet, les créances en souffrance sont en hausse de 19,6% (+814 MMAD) et s'établissent à 4 957,9 MMAD. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des provisions sur certaines contreparties. Ainsi, le taux de couverture ressort à 77,5%.

Au final, le coût du risque en pourcentage des créances sur la clientèle se situe à 1,5% contre 0,7% à fin décembre 2019 en lien, notamment, avec la diminution des créances clientèle couplée à l'évolution à la hausse du coût du risque à 721,7 MMAD à fin décembre 2020.

### 4.3.4 Résultat d'Exploitation

Sur les trois derniers exercices, le résultat d'exploitation a évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Var 20/19</b>	<b>2021</b>	<b>Var 21/20</b>
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>1 110,9</b>	<b>1 061,3</b>	<b>-4,5%</b>	<b>1 125</b>	<b>6%</b>
Coût du risque	-321,1	-721,7	>100%	-63,5	-91,2%
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>789,8</b>	<b>339,6</b>	<b>-57,0%</b>	<b>1 061,5</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Revue analytique 2020 – 2021

Le résultat d'exploitation a enregistré une hausse de + 721,8 MMAD entre les deux exercices pour s'établir à 1 061,5 MMAD, qui s'explique principalement par les effets combinés de la hausse de 6% du résultat brut d'exploitation (+ 63,7 MMAD) et la baisse de 91,2% du coût du risque (-658,2 MMAD).

### Revue analytique 2019 - 2020

A l'issue de l'exercice 2020, le résultat d'exploitation se situe à 339,6 MMAD en retrait de 57% comparativement à l'exercice précédent sous l'effet combiné de la baisse de 4,5% du résultat brut d'exploitation et de l'augmentation de + 400 MMAD du coût du risque sur la période considérée.

<sup>68</sup> Hors établissements de crédit et administrations centrales

<sup>69</sup> Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

<sup>70</sup> Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

<sup>71</sup> Taux du coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes

### 4.3.5 Résultat net

Historiquement, les indicateurs de rentabilité du groupe Crédit du Maroc ont évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS (montants en MMAD)</i>	2019	2020	Var 20/19	2021	Var 21/20
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>789,8</b>	<b>339,6</b>	<b>-57,0%</b>	<b>1 061,5</b>	<b>&gt;100%</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	33,6	-0,1	<-100%	-3,9	>-100%
<b>Résultat avant Impôt</b>	<b>823,4</b>	<b>339,6</b>	<b>-58,8%</b>	<b>1 057,6</b>	<b>&gt;100%</b>
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	311,2	144,0	-53,7%	426,3	>100%
<b>Résultat net</b>	<b>512,2</b>	<b>195,5</b>	<b>-61,8%</b>	<b>631,4</b>	<b>&gt;100%</b>
Intérêts minoritaires	3,4	5,2	54,6%	4	-23,9%
<b>Résultat Net Part du groupe</b>	<b>508,8</b>	<b>190,3</b>	<b>-62,6%</b>	<b>627,4</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : Crédit Du Maroc

### Revue analytique 2020 – 2021

A l'issue de l'exercice 2021, le résultat net du Crédit du Maroc a évolué positivement de + 435,8 MMAD, pour s'établir à 631,4 MMAD contre 195,5 MMAD en décembre 2020. Cette évolution est consécutive à une hausse du résultat d'exploitation de +721,8 MMAD entre 2020 et 2021.

Au titre de cette période, le résultat net part du groupe s'élève à près de 627,4 MMAD, en croissance de 230% par rapport à 2020 bénéficiant ainsi d'une bonne dynamique commerciale et d'une amélioration du coût du risque.

### Revue analytique 2019 - 2020

Au titre de l'exercice 2020, le résultat net enregistre un retrait de 61,8% en se chiffrant à 195,5 MMAD.

L'évolution du résultat net s'explique par la combinaison des éléments suivants :

- la baisse du résultat d'exploitation de 57% à 339,6 MMAD ;
- la baisse des gains nets sur autres actifs qui passent 33,6 MMAD à 0,1 MMAD entre 2019 et 2020 ;
- la baisse de l'impôt sur les résultats de 53,7% à 144 MMAD. Ce dernier tient compte de l'impôt sur la cohésion sociale pour 19,4 MMAD et d'un effet de base 2019 lié au redressement fiscal sur IS.

Le résultat net part du groupe ressort à 190,3 MMAD en baisse également de 62,6%.

### Contribution des filiales au résultat net consolidé du Groupe

Par ailleurs, la contribution des filiales du Crédit du Maroc au résultat net part du Groupe, au titre de la période 2019-2021, se présente comme suit :

En KMAD	2019	% du RN	2020	% du RN	Var <sup>(1)</sup> 20/19	2021	% du RN	Var <sup>(1)</sup> 21/20
CDM	374 858	73,7%	64 191,1	33,7%	-39,9 pts	507 160,8	80,8%	47,1 pts
CDMA	43 956	8,6%	39 973,8	21%	12,4 pts	43 562,0	6,9%	-14,1 pts
CDMC	4 892	1%	679,9	0,4%	-0,6 pt	-1 208,6	-0,2%	-0,5 pt
CDMLF	63 302	12,4%	63 566,3	33,4%	21 pts	51 964,8	8,3%	-25,1 pts
CDMP	12 957	2,6%	15 193,3	8%	5,4 pts	15 775,8	2,5%	-5,5 pts
SIFIM	163	0%	-2 858,7	-1,5%	-1,5 pt	2 284,5	0,4%	1,9 pt
CDMI	8 680	1,7%	9 569,9	5%	3,3 pts	7 852,7	1,3%	-3,8 pts
<b>Groupe CDM</b>	<b>508 808</b>	<b>100%</b>	<b>190 315,6</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>	<b>627 392,1</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>

Source : Crédit du Maroc

(1) Variation des parts en points de base

### Revue analytique 2020 – 2021

En 2021, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 80,8%, suivi par Crédit du Maroc Leasing & Factoring avec près de 8,3% des parts et de CDM Assurance avec une part de près de 6,9%.

La part de CDMLF affiche un repli de 25,1 points de base pour contribuer à hauteur 8,3% au résultat net part du groupe,

La baisse de la contribution de CDMA au résultat net part du Groupe en 2021 de 14,1 points de base pour contribuer à hauteur de 6,9% au résultat net part du groupe.

La part de la filiale CDMP a à son tour connu un repli de 5,5 points de base, enregistrant un résultat de 15,8 KMAD pour contribuer à fin 2021 à 2,5% du résultat net part du groupe.

Après une contribution négative à fin 2020, SIFIM enregistre une contribution positive de 2,3 MMAD qui provient de l'amélioration de son résultat net.

### Revue analytique 2019 - 2020

Au titre de 2020, la part du Crédit du Maroc dans le résultat net consolidé du groupe demeure prépondérante malgré son retrait par rapport à l'exercice précédent. Elle représente 33,7%, contre 73,7% en 2019.

CDM Leasing & Factoring figure en deuxième position avec une participation de 33,4% au résultat net consolidé du groupe à fin 2020, en progression de 21 points. Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration de l'activité leasing.

CDM Assurance enregistre une part de 21% dans le RN consolidé du groupe à près de 40 MMAD contre une part de 8,6% l'an dernier.

SIFIM enregistre, au titre de l'exercice 2020, une contribution négative de 2,9 MMAD au résultat net consolidé du Groupe. (Il est à noter que la société portait au niveau de son actif principalement le terrain des ARENES sur lequel le Crédit Du Maroc construit son siège. Cet actif a été cédé en 2018.)

#### ➤ Ventilation du RNPG du groupe Crédit du Maroc par pôle d'activité à fin décembre 2021

Le tableau suivant présente la ventilation du RNPG par les différents pôles d'activité du Crédit du Maroc :

Montants en MMAD	2019	2020	Var 20/19	2021	Var 21/20
Banque Maroc et Banque Offshore	524,9	241,1	-54,1%	700	>100%
Sociétés de financement spécialisées	6,7	10,4	54,6%	7,9	-23,9%
Eliminations	-22,8	-61,2	<-100%	-80,5	31,6%
<b>Total</b>	<b>508,8</b>	<b>190,3</b>	<b>-62,6%</b>	<b>627,4</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : Crédit du Maroc

Le RNPG enregistre une hausse de 437 MMAD sur la période 2020-2021, pour s'établir à 627,4 MMAD, sous l'effet de la hausse du RNPG de la Banque Maroc et de la Banque Offshore et des éliminations intra-groupe et de la baisse du RNPG des sociétés de financement spécialisées à fin 2021.

La répartition du RNPG du Crédit du Maroc par pôle d'activité fait ressortir la prépondérance de la banque de détail.

#### 4.4 Analyse du bilan consolidé IFRS

Le bilan consolidé du groupe Crédit du Maroc est porté à hauteur majoritairement par Crédit du Maroc. Le bilan sur la période 2019 – 2021 en norme IFRS s’est établi comme suit :

##### Actif

Montants en MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 004,7	2 559,0	27,6%	1 924,7	-24,8%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 545,8	791,4	-48,8%	2 617,6	>100%
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transactions</i>	1 219,9	442,4	-63,7%	2 239,5	>100%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	325,8	349,0	7,1%	378	8,3%
Actifs financiers à la juste valeur par CP	3 729,7	2 922,2	-21,7%	2 932,3	0,3%
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	3 729,7	2 922,2	-21,7%	2 932,3	0,3%
Titres au coût amorti	20,4	15,2	-25,6%	13,9	-8,7%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5 068,9	5 068,3	-	3 334,9	-34,2%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	44 199,1	43 897,4	-0,7%	46 079,2	5%
Actifs Impôt Exigible	85,3	140,9	65,2%	75,4	-46,4%
Actifs d'impôt différé	290,4	408,0	40,5%	154,2	-62,2%
Comptes de régularisation et autres actifs	640,3	428,2	-33,1%	339,5	-20,7%
Immobilisations corporelles	1 320,6	1 352,1	2,4%	1 410	4,3%
Immobilisations incorporelles	254,4	330,8	30,1%	464,3	40,4%
<b>Total Actif</b>	<b>59 159,5</b>	<b>57 913,4</b>	<b>-2,1%</b>	<b>59 345,9</b>	<b>2,5%</b>

Source : Crédit du Maroc

## Passif

Montants en MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	0,0	0,0%	-	90,2%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	10	14,3	43,6%	5,2	-63,8%
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	<i>10</i>	<i>14,3</i>	<i>43,6%</i>	<i>5,2</i>	<i>-63,8%</i>
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3 558,2	2 226,8	-37,4%	3 092,3	38,9%
Dettes envers la clientèle	43 805,5	44 524,6	1,6%	46 239,1	3,9%
Titres de créances émis	2 067,7	1 310,0	-36,6%	602,5	-54%
Passif d'impôts exigibles	35,6	13,1	-63,3%	124,4	>100%
Passifs d'impôt différé	200,8	205,5	2,4%	15,3	-92,6%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 467,9	1 433,2	-2,4%	1 144,4	-20,1%
Provisions	678,3	696,8	2,7%	567	-18,6%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 767,6	1 767,8	0,0%	1 251,7	-29,2%
Capitaux propres	5 567,8	5 721,3	2,8%	6 304	10,2%
Capital et réserves liées	5 517	5 665,3	2,7%	6 245,5	10,2%
Capital et réserves liées	3 707,4	3 865,3	4,3%	3 859,7	-0,1%
Réserves consolidées	1 295,0	1 600,0	23,6%	1 748,6	9,3%
<i>Part du groupe</i>	<i>1 247,6</i>	<i>1 549,2</i>	<i>24,2%</i>	<i>1 694,1</i>	<i>9,4%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>47,4</i>	<i>50,8</i>	<i>7,1%</i>	<i>54,5</i>	<i>7,2%</i>
Gains ou pertes comptabilisés directement en CP	53,2	60,5	13,7%	64,3	6,3%
<i>Part du groupe</i>	<i>53,2</i>	<i>60,5</i>	<i>13,7%</i>	<i>64,3</i>	<i>6,3%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Résultat net de l'exercice	512,2	195,5	-61,8%	631,4	>100%
<i>Part du groupe</i>	<i>508,8</i>	<i>190,3</i>	<i>-62,6%</i>	<i>627,4</i>	<i>&gt;100%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>3,4</i>	<i>5,2</i>	<i>54,6%</i>	<i>4</i>	<i>-23,9%</i>
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-
<b>Total Passif</b>	<b>59 159,5</b>	<b>57 913,4</b>	<b>-2,1%</b>	<b>59 346</b>	<b>2,5%</b>

Source : Crédit du Maroc

➤ **Analyse des principales évolutions sur la période 2020 – 2021**

Au 31 décembre 2021, le total bilan consolidé du Crédit du Maroc s'est élevé à 59 346 MMAD en progression de 2,5% par rapport à décembre 2020. Cette hausse est attribuable essentiellement à :

- la hausse des prêts et créances sur la clientèle qui s'apprécie de 5% à 46 079 MMAD (+2 182 MMAD), confirmant la mobilisation de la Banque pour accompagner la reprise de l'économie marocaine ;
- la hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat de +1 826 MMAD pour atteindre 2 617,6 MMAD ;
- la baisse des prêts et créances envers les établissements de crédit de 34,2% (-1 733 MMAD) par rapport à décembre 2020 ;
- la baisse des valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, services des chèques postaux de 24,8% (-634 MMAD) à 1 924,7 MMAD ;
- la hausse des dettes envers la clientèle de de 3,9% à 46 239 MMAD (+1 715 MMAD), profitant de l'orientation positive des ressources à vue en hausse.

➤ **Analyse des principales évolutions sur la période 2019 - 2020**

Au titre de l'exercice 2020, le total bilan consolidé s'est affiché à 57 913,4 MMAD, en baisse de 2,1% par rapport à l'exercice 2019. Cette détérioration de l'actif de 1 246 MMAD est due essentiellement à l'effet conjugué des éléments suivants :

- la baisse du poste « prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti » qui a connu une diminution de -0,7% pour s'établir à 43 897,4 MMAD à fin décembre 2019, soit plus 75% du total actif ;
- la diminution du poste « Comptes régularisation et autres actifs » de 33,1% (-212,1 MMAD) ;
- la diminution de 807,5 MMAD (soit 21,7%) des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables.

La baisse du passif consolidé de 1 246 MMAD est due essentiellement à :

- le poste « dettes envers les établissements de crédit et assimilés » a enregistré une baisse de 1 331,5 MMAD, affichant un total de 2 226,8 MMAD ;
- le poste « Titres de créances émis » a atteint 1 310 MMAD, en diminution de 36,6% par rapport au bilan d'ouverture.
- la baisse de 318,5 MMAD du Résultat Net Part du Groupe pour s'établir à 190,3 MMAD à fin décembre 2020.

#### **4.4.1 Analyse des principaux postes de l'actif**

##### **4.4.1.1 Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux :**

L'évolution de ce poste, sur la période 2019-2021, se présente comme suit :

Montants en MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 004,7	2 559	27,6%	1 924,7	-24,8%
% Total Actif	3,4%	4,4%	1 pt	3,2%	-1,2 pt

Source : Crédit du Maroc

### Revue analytique 2020 - 2021

A titre de l'exercice 2021, le poste « valeurs en caisse, banque centrale, trésor public, services des CP » ressort en baisse de 24,8% (-634,3 MMAD) pour s'établir à 1 924,7 MMAD par rapport au 31 décembre 2020. Cette variation est principalement liée à la baisse de la réserve monétaire auprès de BAM.

### Revue analytique 2019 - 2020

Au 31 décembre 2020, le poste « Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP » s'élève à 2 559 MMAD, soit une progression de 27,6% par rapport à 2019. L'évolution de ce poste s'explique principalement par l'augmentation du solde du compte ordinaire BAM.

#### 4.4.1.2 Structure des actifs financiers à la juste valeur

Les actifs financiers à la juste valeur s'établissent à 5 549,9 MMAD à fin décembre 2021. L'évolution de ces actifs est détaillée comme suit :

Montants en MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Actifs financiers à la JV par résultat *</b>	<b>1 545,8</b>	<b>791,4</b>	<b>-48,8%</b>	<b>2 617,6</b>	<b>&gt;100%</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 219,9	442,4	-63,7%	2 239,5	>100%
Autres actifs financiers à la JV par résultat	325,8	349,0	7,1%	378	8,3%
<b>Actifs financiers à la JV par capitaux propres</b>	<b>3 729,7</b>	<b>2 922,2</b>	<b>-21,7%</b>	<b>2 932,3</b>	<b>0,3%</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	3 729,7	2 922,2	-21,7%	2 932,3	0,3%
<b>Actifs financiers disponibles à la vente **</b>	-	-	-	-	-
<b>Total Actifs financiers</b>	<b>5 275,4</b>	<b>3 713,6</b>	<b>-29,6%</b>	<b>5 549,9</b>	<b>49,45%</b>
% Total Actif	8,9%	6,4%	- 2,3 pts	9,4%	3 pts

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés suite à l'application d'IFRS 9

\* poste reclassé au titre d'IFRS 9 en actifs financiers détenus à des fins de transactions en 2019

\*\* poste reclassé au titre d'IFRS 9 en (i) Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat, (ii) Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables et (iii) Titres au coût amorti

### Revue analytique 2020 - 2021

Au titre de l'exercice 2021, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en hausse de +1 826,2 MMAD, pour s'établir à 2 617,6 MMAD. Cette évolution provient principalement du portefeuille trading de la salle des marchés qui augmente de 1 792 MMAD, en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire et du maintien du statut de teneur de marché.

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ont, pour leur part, affiché une hausse de 10 MMAD expliquée par l'effet conjugué de :

- la baisse du portefeuille de placement de la trésorerie de 238 MMAD compte tenu des opportunités de placement sur le marché ;
- la hausse du portefeuille ALM de 335 MMAD s'inscrivant dans le cadre de la gestion des équilibres bilanciaux Actifs/Passif.

### Revue analytique 2019 - 2020

A fin décembre 2020, les actifs financiers à la juste valeur par résultat affichent un repli de 48,8% par rapport à fin décembre 2019, s'établissant ainsi à 791,4 MMAD. Cette baisse provient de la cession des titres à court terme réalisée sur le portefeuille trading de la salle des marchés compte tenu des opportunités offertes sur le marché.

De leur côté, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres enregistrent une baisse de 21,7% (-807,5 MMAD). Cette contre-performance concerne essentiellement le portefeuille de placement de la trésorerie, notamment sur les maturités à court terme.

Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre de la gestion des équilibres actifs passifs de la banque.

#### 4.4.1.3 Analyse des crédits

Au 31 décembre 2021, l'encours des crédits octroyés par le Groupe Crédit du Maroc a évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i>	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Prêts et créances sur les Etab. de crédit et assimilés</b>	<b>5 068,9</b>	<b>5 068,3</b>	-	<b>3 334,9</b>	<b>-34,2%</b>
<i>% Total Actif</i>	8,6%	8,8%	0,2 pt	5,6%	-3,1 pts
Établissements de crédit	5 068,9	5 068,3	0%	3 334,9	-34,2%
<b>Créances sur la clientèle au coût amorti</b>	<b>44 199</b>	<b>43 897,3</b>	<b>-0,7%</b>	<b>46 079,2</b>	<b>5%</b>
<i>% Total Actif</i>	74,7%	75,8%	1,1 pt	77,6%	1,8 pts
<b>Total crédits</b>	<b>49 267,9</b>	<b>48 965,7</b>	<b>-0,6%</b>	<b>49 414</b>	<b>0,9%</b>
<i>% Total Actif</i>	83,3%	84,5%	1,3 pt	83,3%	-1,3pt

*Source : Crédit du Maroc*

Ainsi l'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

##### ➤ Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti

<i>Montants en MMAD</i>	2019	2020	Var. 20/21	2021	Var. 21/20
<b>Etablissements de crédit</b>	-	-	-	-	-
Comptes et prêts	4 158,5	3 287,2	-21%	2 348,1	-28,6%
<i>dont comptes ordinaires débiteurs non douteux</i>	3 788,5	3 287,2	-13,2%	2 348,1	-28,6%
<i>dont comptes et prêts au jour le jour non douteux</i>	370,0	-	>-100%	-	-
Valeurs reçues en pension	757,0	1 739,9	>100%	716,8	-58,8%
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	159,4	50,2	-68,5%	275,7	>100%
<b>Valeur brute</b>	<b>5 074,8</b>	<b>5 077,3</b>	<b>0%</b>	<b>3 340,7</b>	<b>-34,2%</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>-5,9</b>	<b>-9,0</b>	<b>-51%</b>	<b>-5,8</b>	<b>-35,6%</b>
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit</b>	<b>5 068,9</b>	<b>5 068,3</b>	<b>0%</b>	<b>3 334,9</b>	<b>-34,2%</b>
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-	-	-	-
Total prêts et créances internes au Crédit du Maroc	-	-	-	-	-
<b>Valeur au bilan</b>	<b>5 068,9</b>	<b>5 068,3</b>	<b>-</b>	<b>3 334,9</b>	<b>-34,2%</b>

*Source : Crédit du Maroc*

##### ➤ Prêts et créances sur la clientèle de crédits au coût amorti

<i>Montants en MMAD</i>	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Opérations avec la clientèle</b>					
Créances commerciales	8 302,4	9 013,7	8,6%	10 521	16,7%
Autres concours à la clientèle	32 389,4	31 869,5	-1,6%	32 648,4	2,4%
Valeurs reçues en pension	2 497,3	2 246,2	-10,1%	2 513,4	11,9%
Comptes ordinaires débiteurs	2 730,2	3 136,6	14,9%	2 342,5	-25,3%
<b>Valeur brute</b>	<b>45 919,2</b>	<b>46 266,0</b>	<b>0,8%</b>	<b>48 025,3</b>	<b>3,8%</b>

<b>Dépréciations</b>	-3 377,0	-3 870,4	14,6%	- 3 411	-11,9%
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle</b>	<b>42 542,2</b>	<b>42 395,6</b>	<b>-0,3%</b>	<b>44 614,3</b>	<b>5,2%</b>
<b>Opérations de location-financement</b>					
Location-financement immobilier	669,2	686,9	2,6%	740,3	7,8%
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	1 151,8	995,7	-13,5%	899,4	-9,7%
<b>Valeur brute</b>	<b>1 821</b>	<b>1 682,7</b>	<b>-7,6%</b>	<b>1 639,7</b>	<b>-2,6%</b>
<b>Dépréciations</b>	- 164,2	- 180,8	10,1%	-174,8	-3,3%
<b>Valeur nette des opérations de location-financement</b>	<b>1 656,9</b>	<b>1 501,8</b>	<b>-9,4%</b>	<b>1 464,8</b>	<b>-2,5%</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>44 199</b>	<b>43 897,4</b>	<b>-0,7%</b>	<b>46 079,2</b>	<b>5%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Revue analytique 2020 - 2021

Au terme de l'exercice 2021, l'encours total des crédits s'est établi à près de 49 414 MMAD, en progression de 0,9% (+448,3 MMAD) par rapport à décembre 2020. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la baisse de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti de 34,2% par rapport à 2020, à 3 334,9 MMAD, représentant ainsi 5,6% du total Actif. Cette évolution résulte principalement de la baisse de 58,8% des valeurs reçus en pension pour atteindre 716,8 MMAD ;
- l'accroissement de l'encours des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti qui ressort à 46 079,2 MMAD, en progression de 5%, représentant ainsi 77,6% du total Actif. Cette progression est le résultat des tendances au niveau des marchés des entreprises et de la banque de détail. Sur le marché des entreprises, Crédit du Maroc enregistre une performance favorable sur les crédits court terme avec une croissance de 5,9%. Pour leur part, les crédits à l'équipement et le crédit-bail clôturent l'année 2021, sur des baisses respectives de 1,1% et 2,5% dans un contexte marqué par la baisse des besoins d'investissement des clients due notamment à la crise sanitaire. Les crédits aux particuliers enregistrent une progression de 4,9% grâce à une bonne dynamique de la production (les crédits à l'habitat en l'occurrence).

### Revue analytique 2019 - 2020

Au titre de l'exercice 2020, l'encours total des crédits du Crédit du Maroc s'établit à 48 965,8 MMAD, en retrait de 0,6%. Son évolution s'explique par l'effet conjugué des éléments suivants :

- l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti ressort à 5 068,3 MMAD, quasi-stable par rapport à 2019, représentant ainsi 8,8% du total Actif.  
La hausse de l'encours des valeurs reçues en pension est due principalement à la progression des ressources à vue qui n'a pas été accompagnée par une production de crédit de même envergure. La Trésorerie de la Banque a bénéficié d'un excédent de liquidité plus important qui a été replacé sur le marché via des opérations de pension
- l'encours des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti ressort à 43 897,4 MMAD, en repli de 0,7%, représentant ainsi 75,8% du total Actif.

En dépit du contexte de la crise actuelle, les crédits aux particuliers se montrent résistants en clôturant l'année 2020 avec des encours quasi-stables (-0,4%). Cette évolution est portée principalement par les crédits à l'habitat dont l'encours s'accroît de 2,1% (dont les créances Mourabaha immobilier qui ont enregistré une hausse de 308 MMAD, soit 4 % de l'encours des crédits immobilier).

En revanche, les crédits à la consommation se replient de 9,3%, impactés essentiellement par la conjoncture qui a engendré un ralentissement de la production au deuxième trimestre, et une reprise au ralenti sur le troisième trimestre.

Pour leur part, les crédits aux entreprises parviennent à limiter l'impact de la crise sanitaire au cours de l'année 2020 en contenant leur baisse à 0,3% pour s'établir à 23 Mrds MAD. Les crédits court terme s'accroissent de 10,1%, mais les crédits à l'équipement et les encours de crédit-bail affichent un repli respectivement de 9,2% et de 9,4%, en lien avec le report des projets d'investissement induit par la crise économique.

Au niveau de la filiale CDMLF, des baisses sont constatées sur le crédit-bail et le factoring. En effet, les opérations de location-financement ressortent en baisse 7,6% (-138 MMAD).

La structure de l'encours des crédits au 31 décembre 2020 demeure inchangée avec une domination des créances sur la clientèle (78,8%).

➤ **Répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti)**

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2021 :

En MMAD	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>2 937</b>	-	-	<b>4,7</b>	-	-
<i>Titres de dettes</i>	2 937	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>45 247,7</b>	<b>3 754,8</b>	<b>4 017,1</b>	<b>130,3</b>	<b>358,1</b>	<b>3 103,2</b>
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales</i>	3 116	225	-	1,1	4,7	-
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	42 118	3 530	4 017	129,2	353,4	3 103,2
<i>Titres de dettes</i>	14	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers</b>	<b>48 184,7</b>	<b>3 754,8</b>	<b>4 017,1</b>	<b>135</b>	<b>358,1</b>	<b>3 103,2</b>
<b>Engagements Hors bilan</b>	<b>3 849</b>	<b>257</b>	<b>219</b>	<b>12</b>	<b>70</b>	<b>193</b>

Source : Crédit du Maroc

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2020 :

En MMAD	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>2 943</b>	-	-	<b>20,8</b>	-	-
<i>Titres de dettes</i>	2 943	-	-	20,8	-	-
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>43 566,8</b>	<b>4 972,9</b>	<b>4 501,4</b>	<b>120,9</b>	<b>416,3</b>	<b>3 523</b>
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales</i>	5 077,3	-	-	9,0	-	-
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	38 474,3	4 972,9	4 501,4	111,9	416,3	3 523
<i>Titres de dettes</i>	15,2	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers</b>	<b>46 509,8</b>	<b>4 972,9</b>	<b>4 501,4</b>	<b>141,7</b>	<b>416,3</b>	<b>3 523</b>
<b>Engagements Hors bilan</b>	<b>3 409,5</b>	<b>627,8</b>	<b>217,4</b>	<b>13,5</b>	<b>53,3</b>	<b>186,8</b>

Source : Crédit du Maroc

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2019 :

En MMAD	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>3 734,7</b>			<b>5,0</b>		
<i>Titres de dettes</i>	3 734,7			5,0		
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>46 404,0</b>	<b>2 810,9</b>	<b>3 783,9</b>	<b>99,2</b>	<b>328,3</b>	<b>3 282,9</b>
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales</i>	5 074,8			5,9		
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	41 308,8	2 810,9	3 783,9	93,3	328,3	3 282,9
<i>Titres de dettes</i>	20,4					
<b>Actifs financiers</b>	<b>50 138,7</b>	<b>2 810,9</b>	<b>3 783,9</b>	<b>104,2</b>	<b>328,3</b>	<b>3 282,9</b>
<b>Engagements Hors bilan</b>	<b>3 447,3</b>	<b>220,1</b>	<b>239,1</b>	<b>12,5</b>	<b>46,3</b>	<b>208,1</b>

Source : *Crédit du Maroc*

### ➤ Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre 2019 et 2021 se présente comme suit :

Montant en MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Banque Maroc et Banque Offshore	6 626,1	6 380,6	-3,7%	5 004,7	-21,6%
Sociétés de financement spécialisé	-	0,1	-	0,1	20,9%
Eliminations	- 1 557,2	- 1 312,3	15,7%	-1 669,9	27,2%
Total Prêts et Créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5 068,9	5 068,3	-	3 334,9	-34,2%

Source : *Crédit du Maroc*

Au 31 décembre 2021, les prêts et créances sur les établissements de crédit sont principalement générés par Crédit du Maroc et ses filiales (Hors CDML).

### ➤ Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité se présente comme suit :

Montant en MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Banque Maroc et Banque Offshore	42 327,7	42 255	-0,2%	44 421,1	5,1%
Sociétés de financements spécialisés	1 871,3	1 642,4	-12,2%	1 658	1%
Eliminations	-	-		-	-
Total Prêts et Créances sur la clientèle, au coût amorti	44 199	43 897,4	-0,7%	46 079,2	5%

Source : *Crédit du Maroc*

Au 31 décembre 2021, les Prêts et créances sur la clientèle émanent principalement de la banque de détail et de la banque qui représentent 96,4 % des prêts et créances envers la clientèle du groupe en 2021 stable par rapport à 2020.

A l'issue de l'exercice 2020, le poste « Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti » enregistre un retrait de 0,7% par rapport à l'exercice précédent, en raison de la baisse d'activité de la filiale Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

Au 31 décembre 2019, la croissance des prêts et créances sur la clientèle, provient principalement, de l'augmentation des prêts octroyés par la banque et ses filiales (hors CDML) représentant 96% du total des prêts sur la clientèle. Les prêts octroyés par CDML représentent, malgré la hausse de 7,3% enregistrée, une part non significative.

#### 4.4.1.4 Actif d'impôt différé

Montants en Mdhs	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Actifs d'impôt différé	290,4	408,0	40,5%	154,2	-62,2%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2021, le poste « Actif d'impôt différé » s'établit à 154 MMAD, en baisse de 62,2%, liée essentiellement aux impôts différés des retraitements IFRS sur les provisions sur risques de contreparties selon IFRS 9.

Au titre de l'exercice 2020, le poste « Actif d'impôt différé » s'établit à 408 MMAD, en hausse de 40,5%. Cette évolution provient des impôts différés des retraitements IFRS sur les provisions sur risques de contreparties selon IFRS 9, et de l'impôt différé sur le don Covid-19 pour 25 MMAD dont la déductibilité est étalée sur les comptes sociaux.

#### 4.4.1.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évolution de l'actif immobilisé du Crédit du Maroc à fin décembre 2021 se détaille comme suit :

Montants en MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Immobilisations corporelles	1 320,5	1 352,1	2,4%	1410	4,3%
Immobilisations incorporelles	254,4	330,8	30,1%	464,3	40,4%
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>1 574,9</b>	<b>1 682,2</b>	<b>6,9%</b>	<b>1 874,4</b>	<b>11,4%</b>
% Total Actif	2,7%	2,9%	0,2%	3,16%	0,25%

Source : Crédit du Maroc

Les immobilisations du Crédit du Maroc sont majoritairement constituées des immobilisations corporelles qui représentent en moyenne, sur les trois derniers exercices, 79,6%, de la valeur totale des immobilisations. La valeur des immobilisations incorporelles a enregistré une hausse annuelle moyenne de 40,4% sur la période entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021.

#### Revue analytique 2020 - 2021

Au 31 décembre 2021, les immobilisations corporelles et incorporelles ont progressé de 191 MMAD du fait des éléments conjugués suivants :

- de la hausse de l'actif immobilisé pour 241 MMAD. Les nouvelles acquisitions de l'année ont principalement concerné la construction du siège et des locaux commerciaux, ainsi que du matériel (GAB et serveurs) et logiciels informatiques (dans le cadre du programme Ocsigen).
- de la baisse pour 50 MMAD due au reclassement des terrains acquis en dation au niveau des autres actifs (nouvelle directive du régulateur sur les dations en paiement).

#### Revue analytique 2019 - 2020

Les immobilisations corporelles et incorporelles enregistrent une hausse de l'ordre de (+108 MMAD) pour s'établir à 1 682,2 MMAD à fin décembre 2020.

Les nouveaux investissements ont concerné les logiciels et matériels informatiques pour un montant de 25,9 MMAD. Les immobilisations en cours tiennent compte des investissements relatifs au nouveau siège des Arènes pour 48,8 MMAD.

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16, le montant des droits d'utilisation des contrats de location s'élève à 118,3 MMAD.

## 4.4.2 Analyse des principaux postes du passif

### 4.4.2.1 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (Montant en MMAD)</i>	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	10	14,3	43,64%	5,2	-63,8%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-	-
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>10</b>	<b>14,3</b>	<b>43,64%</b>	<b>5,2</b>	<b>-63,8%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Revue analytique 2020 - 2021

Au terme de l'exercice 2021, les passifs financiers à la juste valeur par résultat enregistrent une baisse 63,8% (- 9,2 MMAD) comparativement à l'exercice 2020 et concernent exclusivement la valorisation des contrats de change à terme. Cette baisse est due à la valorisation intermédiaire d'achat à terme de l'EUR et de l'USD contre le MAD à des cours en date d'arrêté différents des cours de négociation.

### Revue analytique 2019 - 2020

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en hausse de 43,64% en 2020 (+4,4 MMAD) et concernent exclusivement la valorisation des contrats de change à terme. L'évolution est due à la valorisation intermédiaire d'achat à terme d'USD contre MAD à des cours différents en date d'arrêté et en date de négociation.

### 4.4.2.2 Analyse des dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle a évolué comme suit sur la période considérée :

Montants en MMAD	2019	2020	Var 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés</b>	<b>3 558,2</b>	<b>2 226,8</b>	<b>-37,4%</b>	<b>3 092,33</b>	<b>38,9%</b>
Comptes courants / Dépôts à vue	687,7	634,4	-6,4%	396,9	-38,3%
Dépôts à terme	2 870,5	1 583,4	-44,8%	2 695,4	70,2%
% Total Bilan	6,1%	3,8%	-2,2 pts	5,2%	1,4 pts
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>43 805,5</b>	<b>44 524,6</b>	<b>1,6%</b>	<b>46 239,14</b>	<b>3,9%</b>
Comptes courants / Dépôts à vue	29 329,8	31 000,9	5,7%	33 175,7	7%
Dépôts à terme/Comptes d'épargne	12 956,2	12 048,7	-7,0%	11 649	-3,3%
Autres dépôts	1 519,2	1 474,9	-2,9%	1 414,4	-4,1%
% Total Bilan	74,1%	76,9%	2,8 pts	78%	1 pts
<b>Total Dépôts</b>	<b>47 363,8</b>	<b>46 751,4</b>	<b>-1,3%</b>	<b>49 331,5</b>	<b>5,5%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Revue analytique 2020 - 2021

Au terme de l'exercice 2021, les dépôts du groupe Crédit du Maroc accélèrent leur progression à 5,5% pour atteindre 49 331,5 MMAD. Cette évolution est due à la hausse des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de 38,9% essentiellement grâce à l'évolution des dépôts à terme de 70,2% (+1 112 MMAD) pour s'établir à 2 695,4 MMAD. La part des dettes envers les établissements de crédit dans le total Passif ressort en hausse passant de 3,8% en 2020 à 5,2% à fin 2021.

En parallèle les dettes envers la clientèle ont connu une évolution de 3,9%, essentiellement grâce à la hausse des comptes courants et dépôts à vue de 7% pour s'établir à 33 175,7 MMAD.

La part des dettes envers la clientèle dans le total Passif ressort en hausse passant de 76,9% en 2020 à 78% à fin 2021.

Ainsi la structure de l'encours des dépôts demeure quasi inchangée avec une domination des dettes sur la clientèle pour 93,7% contre 6,3% des dettes des établissements de crédit et assimilés.

### Revue analytique 2019 - 2020

A fin décembre 2020, l'encours total des dépôts s'affiche à 46 751,4 MMAD, en retrait de 1,3% par rapport à fin 2019.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ressortent en retrait de 37,4% à 2 226,8 MMAD. Cette variation est due à une baisse des dépôts à terme des sociétés de financement qui affichent un solde de 1 583,4 MMAD. Cette baisse résulte essentiellement de la hausse importante de la collecte clientèle qui a fait progresser les liquidités de la Banque.

La part des dettes envers les établissements de crédit dans le total Passif ressort en baisse passant de 6% en 2019 à 3,8% à fin 2020.

S'agissant de la collecte clientèle, Crédit du Maroc génère des ressources bilan en appréciation de 1,6% à 44 524,6 MMAD comparativement à 2019. Cette performance reflète l'épargne de précaution des particuliers et entreprises et se retrouve essentiellement dans la hausse des comptes à vue de 5,7% et celle des comptes d'épargne de 0,9%. Hors dépôts à terme qui enregistrent une baisse de 31,7%, la collecte bilan du Crédit du Maroc affiche une progression de 4,2%.

Au 31 décembre 2020, la structure de l'encours des dépôts demeure quasi inchangée avec une domination des dettes sur la clientèle (95,2%).

L'évolution de la structure des dépôts sur la période 2019 - 2021, se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montant en MMAD)</i>	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés</b>	<b>7,5%</b>	<b>4,8%</b>	<b>-2,7 pts</b>	<b>6,3%</b>	<b>1,5%</b>
Comptes courants / Dépôts à vue	1,5%	1,4%	-0,1 pt	0,8%	-0,6%
Dépôts à terme	6,1%	3,4%	-2,7 pts	5,5%	2,1%
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>92,5%</b>	<b>95,2%</b>	<b>2,7 pts</b>	<b>93,7%</b>	<b>-1,5%</b>
Comptes courants / Dépôts à vue	61,9%	66,3%	4,4 pts	67,3%	0,9%
Dépôts à terme	27,4%	25,8%	-1,6 pt	23,6%	-2,2%
Autres dépôts	3,2%	3,2%	-0,1 pt	2,9%	-0,3%
<b>Total Dépôts</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>

Source : Crédit du Maroc

L'évolution des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés sur la période concernée se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montant en MMAD)</i>	2019	2020	Var 20/19	2021	Var 21/20
Dépôts rémunérés	13 427	12 098,7	-9,9%	11 776	-2,7%
Dépôts non rémunérés	30 378,5	32 425,8	6,7%	34 463,1	6,3%
<b>Total Dette envers la clientèle</b>	<b>43 825,5</b>	<b>44 524,6</b>	<b>1,6%</b>	<b>46 239,1</b>	<b>3,9%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, le solde des dépôts non rémunérés a atteint les plus de 34 463 MMAD en progression de 6,3% par rapport à 2020. Ainsi la structure des dépôts non rémunérés reste quasi inchangée pour représenter 75% des dépôts de la clientèle.

Quant aux dépôts rémunérés, ils enregistrent une baisse de 2,7% (-322,7 MMAD) pour atteindre 11 776 MMAD. Cette évolution d'explique notamment par :

- la baisse pilotée des dépôts à terme de 390 MMAD ;
- la baisse sur les comptes d'épargne de 10 MMAD.
- la hausse des valeurs données en pensions à la clientèle.

### Revue analytique 2019 - 2020

A fin 2020, les ressources non rémunérées progressent de 6,7% et représentent 72,8% de l'encours global des ressources Clientèle.

Pour leur part, les ressources rémunérées ont connu une baisse de 9,9% (-1,3 Mrds MAD) expliquée essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- la baisse des dépôts à terme (comptes à terme et bons de caisse) de 992 MMAD ;
- la hausse sur les comptes d'épargne de 85 MMAD ;
- la baisse des valeurs données en pensions à la clientèle.

#### **4.4.2.3 Titres de créances émis**

L'évolution des titres de créances émis par Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Titres de créances émis	2 067,7	1 310	-36,6%	602,5	-54%

Source : *Crédit du Maroc*

### Revue analytique 2020 – 2021

Au terme de 2021, les titres de créances émis par Crédit du Maroc ont baissé de 54% (-708 MMAD) pour se stabiliser à 602,5 MMAD à fin 2021.

Ce poste enregistre exclusivement l'encours des certificats de dépôt émis dans le cadre de la gestion de la liquidité de l'établissement.

La baisse enregistrée s'explique principalement par l'arrivée à échéance en 2021 de certains titres de créances.

### Revue analytique 2020 - 2019

Au titre de l'exercice 2020, l'encours des titres de créances émis s'est établi à 1,3 Mrds MAD, soit une diminution de 36,6% par rapport à l'exercice 2019.

Ce poste enregistre, exclusivement, les certificats de dépôt émis dans le cadre de gestion de la liquidité de la Banque.

Cette baisse s'explique principalement l'arrivée à échéance en 2020 de certains titres de créances.

#### **4.4.2.4 Comptes de régularisation et autres passifs**

### Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, le poste « Comptes de régularisation et autres passifs » enregistre un repli de 20% soit une baisse de 289 MMAD, à 1 144 MMAD expliquée principalement par la baisse des comptes transitoires et d'attente (comptes de règlements d'opérations sur titres dénoués ultérieurement...)

### Revue analytique 2019 - 2020

Au titre de l'exercice 2020, le poste « Comptes de régularisation et autres passifs » enregistre une diminution de 2,4% (-34,8 MMAD), pour s'établir à 1 433,2 MMAD expliquée principalement par les éléments suivants :

- Au niveau de Crédit du Maroc, des baisses sont constatées sur le stock des chèques de banque émis dans le cadre des débloqués de prêts suite aux règlements effectués et sur les comptes de compensation des opérations monétaires. Ces baisses ont été toutefois compensées par :
  - les hausses sur les comptes de règlements d'opérations sur titres ;
  - les marges constatées d'avance sur opérations Mourabaha compte tenu de l'évolution de l'activité ;
  - les prélèvements d'impôts de la clientèle à reverser à l'état.
- Au niveau de CDMC, une baisse de 253 MMAD a été enregistrée liée aux comptes de règlement livraison sur opérations de bourse de fin d'année dénouées.

#### **4.4.2.5 Analyse des provisions pour risques et charges**

L'évolution des provisions pour risques et charges du Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Provisions pour risques légaux et fiscaux	278,1	281,8	1,3%	127,1	-54,9%
Provisions pour obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	89	95,7	7,6%	96	0,31%
Provisions pour engagements de prêts et garanties	266,9	253,6	-5%	275	8,4%
Autres provisions	44,3	65,7	48,5%	68,9	4,9%
<b>Total Provisions</b>	<b>678,3</b>	<b>696,8</b>	<b>2,7%</b>	<b>567</b>	<b>-18,6%</b>

Source : Crédit du Maroc

### Revue analytique 2020– 2021

Au terme de l'exercice 2021, le stock de provisions pour risques et charges de crédit du Maroc ressort en baisse de 18,6% (-129,8 MMAD) pour s'établir à 567 MMAD. Cette situation relève essentiellement de :

- la baisse des provisions pour risques légaux et fiscaux de 54,91%, constituant ainsi, 22% du total des provisions pour risques et charges. Cette évolution s'explique principalement par la reprise de la provision sur un ancien litige ;
- une légère hausse des provisions pour engagements de prêts et garanties de 8,4% pour s'établir à 275 MMAD, représentant 50% du total des provisions pour risques et charges.

### Revue analytique 2020 - 2019

A l'issue de l'exercice 2020, les provisions Passifs se sont inscrites en hausse de 2,7% pour s'établir à 696,8 MMAD par rapport à l'exercice 2019, impactées essentiellement par :

- l'augmentation des provisions pour obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi de 7,6%. Cette évolution est liée à l'impact de l'évolution de la courbe des taux sur la modélisation des engagements de la Banque, suite à la baisse des taux directeurs ;
- des dotations nettes aux provisions de 7 MMAD pour engagements sociaux ;
- des dotations nettes pour autres pertes et charges en couverture des fraudes internes, des suspens comptables à plus d'un an et des écarts d'inventaires (GAB) à la date d'arrêté.

#### 4.4.3 Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc

Les ressources externes du groupe du Crédit du Maroc se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

<i>Consolidé IFRS (En MMAD)</i>	2019	2020	Var 20/19	2021	Var 21/20
<b>Fonds propres et assimilés</b>	<b>7 335,4</b>	<b>7 489,1</b>	<b>2,1%</b>	<b>7 555,7</b>	<b>0,9%</b>
Dont					
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 767,6	1 767,8	-	1 252	-29,2%
Capitaux propres	5 567,8	5 721,3	2,8%	6 304	10,2%
Capitaux propres part du groupe	5 517	5 665,3	2,7%	6 245,5	10,2%
<i>Capital et réserves liés</i>	3 707,4	3 865,3	4,3%	3 859,7	-0,1%
<i>Réserves consolidées</i>	1 295	1 600,0	23,6%	1 748,6	9,3%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	53,2	60,5	13,7%	64,3	6,3%
<i>Résultat net de l'exercice</i>	512,2	195,5	-61,8%	631,4	>100%
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-
<b>Ressources externes</b>	<b>49 431,4</b>	<b>48 061,4</b>	<b>-2,8%</b>	<b>49 934</b>	<b>3,9%</b>
Dettes envers les Éts de Crédit et Assimilés	3 558,2	2 226,8	-37,4%	3 092,3	38,9%
Dettes envers la Clientèle	43 805,5	44 524,7	1,6%	46 239,1	3,9%
Titres de créances émis	2 067,7	1 310	-36,6%	602,5	-54%
<b>Total</b>	<b>56 766,8</b>	<b>55 550,5</b>	<b>-2,1%</b>	<b>57 489,6</b>	<b>3,5%</b>

Source : Crédit du Maroc

#### Revue analytique 2020 – 2021

A la clôture de l'exercice de 2021, Les ressources consolidées du groupe ont connu une progression de 3,5% pour s'établir à 57 489,6 MMAD, cette évolution résulte des éléments conjugués suivant :

- la croissance de 3,5% des fonds propres consolidés du Crédit du Maroc, suite à l'appréciation du résultat net de 435,8 MMAD et des réserves consolidées de 9,3% soit (+148,6 MMAD).
- la progression de de 3,9% des ressources externes pour s'établir à 49 934 MMAD, cette hausse est due essentiellement à de la hausse des dettes envers la clientèle qui a progressé de 3,9% pour s'établir à 46 239,1 MMAD, combinée à la hausse des dettes envers les établissements de crédit et assimilés qui ont connu une hausse de 38,9% pour s'établir à 3 092,3 MMAD.

Les dépôts de la clientèle continuent à constituer la part prépondérante des ressources du groupe à 80,3%.

#### Revue analytique 2019 - 2020

Au terme de l'exercice 2020, les fonds propres et assimilés de la Banques affichent une progression de 2,1% à 7,5 Mrds MAD. Cette évolution trouve essentiellement son origine dans la combinaison des éléments suivants :

- un résultat net annuel en baisse de 61,8% à près de 195,5 MMAD contre un résultat de 512,2 MMAD à fin 2019 ;
- une variation positive des capitaux propres de +2,8%, affichant un solde de 5,7 Mrds MAD.

De leur côté, les ressources externes ressortent en retrait de 2,8% à 48 Mrds MAD en ligne avec la baisse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit et Assimilés à 2,2 Mrds MAD, accompagnée de la baisse des titres de créances émis de 36,6% à 1,3 Mrds MAD.

Quant aux dettes envers la clientèle, elles continuent à constituer, en 2020, la part prépondérante des ressources externes du groupe à 92,6%. Ces ressources se sont établies à 44,5 Mrds MAD et ont enregistré une hausse de 1,6% par rapport à l'exercice 2019.

#### 4.4.4 Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

Entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021, les engagements hors bilan du Crédit du Maroc ont évolué comme suit sur la période considérée :

Montants en MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>5 514,7</b>	<b>5 482,5</b>	<b>-0,6%</b>	<b>6 884,5</b>	<b>25,6%</b>
Établissements de crédit	15,4	7,11	-54%	309,3	>100%
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	5 445,1	5 424,2	-0,4%	6 471,5	19,3%
Clientèle de détail	54,2	51,2	-5,5%	103,7	>100%
<b>Engagements de garanties données</b>	<b>4 901,6</b>	<b>5 410,6</b>	<b>10,4%</b>	<b>4 244,2</b>	<b>-21,6%</b>
Établissements de crédit	3 134,7	2 827	-9,8%	2 490,6	-11,9%
Grandes entreprises	1 751,9	2 547	45,4%	1 719	-32,5%
Clientèle de détail	15	36,6	>100%	34,6	-5,5%
<b>Engagements de garanties reçus</b>	<b>1 251,4</b>	<b>2 366,6</b>	<b>89,1%</b>	<b>3 021</b>	<b>27,6%</b>
Établissements de crédit	1 251,4	2 366,6	89,1%	3 021	27,6%

Source : Crédit du Maroc

#### Revue analytique 2020 – 2021

A fin 2021, les engagements de financements donnés augmentent de 25,6% et passent de 5 482,5 en 2020 à 6 884,5 MMAD, en 2021. Cette croissance est principalement due à la hausse de 19,3% des engagements de financement donnés à la clientèle Grande Entreprise pour 6 417,5 MMAD. Cette catégorie constitue plus de 94% du total des engagements donnés à la clientèle.

Quant aux engagements de garanties données, ils ont enregistré une baisse de 21,6% pour s'établir à 4 244,2 MMAD principalement en raison de la baisse de 11,9% des engagements de garanties données aux établissements de crédit qui sont passés de 2 827 MMAD à 2 490 MMAD suite de la baisse sur les réémissions de cautions internationales, combinée à la baisse des engagements de garanties données à la clientèle Grande Entreprise (baisse des contre-garanties leasing, baisse des cautions sur marchés privés et avals d'ordre de la clientèle et baisse des cautions sur marchés publics et des cautions douanières).

Durant la même période, les engagements de garanties reçus, exclusivement composés des engagements reçus des établissements de crédit, affichent un montant de 3 021 MMAD, en croissance de 27,6% en raison de la hausse des engagements clientèles couverts par des garanties.

#### Revue analytique au 2019 – 2020

Au titre de l'exercice 2020, les engagements de financement donnés affichent une baisse de 0,6% à 5 482,5 MMAD. Ils sont majoritairement constitués des engagements donnés à la clientèle Grandes Entreprises à hauteur de 5 424,2 MMAD.

Par ailleurs, les engagements de garanties données enregistrent, au titre de l'exercice 2020, une hausse de 10,4% à 5,4 Mrds MAD. Cette évolution émane principalement de la catégorie des grandes entreprises à hauteur de 2 547 Mrds MAD (+0,8 Mrd MAD) résultant d'une part de l'augmentation des nouveaux clients qui font progresser l'encours en 2020 et d'autre part, de la plus forte utilisation chez les clients existants par rapport à l'exercice précédent.

Pour leur part, les engagements de garanties reçus augmentent de 89,1% à 2,4 Mrd MAD et concernent en exclusivité les établissements de crédit.

#### 4.4.5 Analyse de la variation des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres au 31 décembre 2021 est présenté comme suit :

En milliers de dirhams	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
<b>Capitaux propres clôture au 31.12.2019</b>	<b>1 088 121</b>	<b>2 619 265</b>	<b>1 756 403</b>	<b>53 235</b>	<b>5 517 024</b>	<b>50 811</b>	<b>5 567 835</b>
Opérations sur capital							
Paiements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres							
Dividendes			-203 479		-203 479		-203 479
Autres		157 869			157 869		157 869
Changements méthodes comptables							
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>190 316</b>		<b>190 316</b>	<b>5 216</b>	<b>195 532</b>
Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat				5 558	5 558		5 558
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies				1 715	1 715		1 715
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat			-3 712		-3 712		-3 712
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>			<b>-3 712</b>	<b>7 273</b>	<b>3 561</b>		<b>3 561</b>
Autres							
Variations de périmètre							
<b>Capitaux propres clôture au 31.12.2020</b>	<b>1 088 121</b>	<b>2 777 134</b>	<b>1 739 527</b>	<b>60 508</b>	<b>5 665 290</b>	<b>56 028</b>	<b>5 721 318</b>
Opérations sur capital							
Paiements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres							
Dividendes			- 49 510	-	49 510	- 1 546	-51 055
Autres		- 5 533			-5 533	-	-5 533
Changements méthodes comptables		-	-	-	-	-	-
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>627 392</b>		<b>627 392</b>	<b>3 971</b>	<b>631 363</b>
Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat				-540	-540		-540
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies				4 324	4 324		4 324
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat			2 507		2 507		2 507
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>			<b>2 507</b>	<b>3 784</b>	<b>6 291</b>		<b>6 291</b>
Autres			1 604	-	1 604		1 604
Variations de périmètre			-	-	-		-
<b>Capitaux propres clôture au 31.12.2021</b>	<b>1 088 121</b>	<b>2 771 601</b>	<b>2 321 521</b>	<b>64 292</b>	<b>6 245 536</b>	<b>58 453</b>	<b>6 303 988</b>

Source : Crédit du Maroc

#### Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, les capitaux propres de Crédit du Maroc s'élèvent à 6 303 988 MMAD, en progression de 10%. Cette hausse s'explique principalement par l'effet combiné de l'enregistrement d'un résultat net de 631 363 MMAD et la distribution de 51 MMAD de dividendes.

#### Revue analytique 2019 - 2020

A l'issue de l'exercice 2020, les capitaux propres part du groupe ressortent à 5,7 Mrd MAD, en enregistrant une hausse de 2,7% par rapport à fin 2019. Cette évolution est drainée par la croissance des réserves liées au capital de l'ordre de +6% pour atteindre 2,8 Mrd MAD.

#### 4.4.6 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur les trois derniers exercices présente les évolutions suivantes :

Consolidé IFRS (En Milliers de MAD)	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>823 376</b>	<b>339 563</b>	<b>-58,8%</b>	<b>1 057 622</b>	<b>&gt;100%</b>
Résultat net des activités abandonnées			na		
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	138 981	149 896	7,9%	178 153	18,9%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	68 202	574 236	>100%	-422 256	>-100%
+/- Dotations nettes aux provisions	80 534	21 257	-73,6%	-121 318	>-100%
+/- Perte nette/ (gain net) des activités d'investissement	33 581	-61	>-100%	- 3 866	>-100%
+/- Perte nette/ (gain net) des activités de financement	-12 509	-7 407	40,8%	-23 675	>-100%
+/- Autres mouvements	18 860	-24 473	>-100%	6 077	>100%
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>327 648</b>	<b>713 449</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>-386 887</b>	<b>&gt;-100%</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 916 074	-2 335 006	<-100%	3 293 490	>100%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-849 722	426 395	>100%	-15 843	>-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs fin.	1 035 960	1 580 809	52,6%	-1 839 499	>-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non fin.	355 909	140 314	-60,6%	-69 842	>-100%
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées		-	na		
- Impôts versés	-322 808	-261 244	19,1%	-365 824	-40%
<b>Diminution / (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>2 135 413</b>	<b>-448 731</b>	<b>&gt;-100%</b>	<b>1 002 481</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>3 286 437</b>	<b>604 281</b>	<b>-81,6%</b>	<b>1 673 217</b>	<b>&gt;100%</b>
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-306 710	-257 815	-15,9%	-365 742	-41,9%
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-306 710</b>	<b>-257 815</b>	<b>15,9%</b>	<b>-365 742</b>	<b>-42%</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-87 050	-45 610	-47,6%	-56 588	-24,1%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-850 000	-750 000	-11,8%	-1 200 000	-60%
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-937 050</b>	<b>-795 610</b>	<b>-15,1%</b>	<b>-1 256 588</b>	<b>-58%</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>211</b>	<b>-3 712</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>2 507</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>2 042 888</b>	<b>-452 856</b>	<b>&gt;-100%</b>	<b>53 394</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>1 574 949</b>	<b>3 617 836</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>3 164 981</b>	<b>-12,5%</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 751 446	2 005 314	14,5%	2 559 758	27,6%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 176 497	1612 552	<-100%	605 223	-62,5%
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>3 617 836</b>	<b>3 164 981</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>3 218 375</b>	<b>1,7%</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 005 314	2 559 758	27,6%	1 925 068	-24,8%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 612 522	605 223	-62,5%	1 293 307	>100%
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>2 042 888</b>	<b>-452 856</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>53 394</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : Crédit du Maroc

## Revue analytique 2020 – 2021

En 2021, la trésorerie de Crédit du Maroc ressort en hausse de 1,7% soit (+53 393,8 MMAD) pour se stabiliser à 3 218 375 MMAD.

### - Activités opérationnelles

Les activités d'exploitation génèrent un excédent de trésorerie de 1 673 MMAD en 2021 contre 604 MMAD en 2020. Cette hausse s'explique principalement par les effets conjugués suivant :

- L'augmentation de 1 451 MMAD des actifs et passifs d'exploitation résultant de :
  - ✓ la hausse 5,6 Mrds MAD des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés ;
  - ✓ la baisse de 442 MMAD des flux liés aux opérations avec la clientèle en raison de la hausse des décaissements de crédits ;
  - ✓ la baisse de 3,4 Mrds MAD des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers.
- la baisse de 1,1 Mrd MAD du total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements en raison de la baisse de 996 MMAD des dotations pour dépréciations des actifs financiers ;
- la hausse du résultat avant impôts à plus de 718 MMAD.

### - Activités d'investissement

En 2021, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement affichent un solde négatif de -366 MMAD contre -257 MMAD au titre de l'exercice 2020, soit une hausse de 42% (108 MMAD). Cette situation s'explique essentiellement par la hausse des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles entre les deux exercices, en lien avec la poursuite de la politique d'investissements menée par la banque dans le cadre de son projet d'entreprise « Tajdid 2022 ». Les nouvelles acquisitions de l'année ont concerné la construction du siège et des locaux commerciaux, ainsi que du matériel (GAB et serveurs) et logiciels informatiques (dans le cadre d'Ocsigen).

### - Activités de financement

En 2021, les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement baissent de 58% (-461 MMAD) pour s'établir à près de -1 257 MMAD. Cette évolution résulte essentiellement du repli des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement.

## Revue analytique 2019 - 2020

### - Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à près de 0,6 Mrds MAD au 31 décembre 2020 contre 3,2 Mrds MAD en 2019. Cette situation s'explique principalement par :

- une diminution du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation de -121% liée à :
  - ✓ la baisse 4,3 Mrds MAD des flux nets de trésorerie générés par les opérations avec les établissements de crédit ;
  - ✓ la hausse de 1,3 Mrds MAD des flux liés aux opérations avec la clientèle. Cette évolution est expliquée par la hausse des prêts et créances de la clientèle de 3 186 MMAD et des dettes envers la clientèle de 2 429 MMAD ;
  - ✓ la baisse des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers de 52,6% (-545 MMAD).

- la hausse de 386 MMAD du total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements en raison de la baisse de 506 MMAD des dotations pour dépréciations des actifs financiers ;
- la baisse de 58,8% (484 MMAD) du résultat avant impôts.

- **Activités d'investissement**

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent une amélioration, en se chiffrant à -257,8 MMAD à fin 2020 essentiellement par une hausse de 15,9% des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles entre 2019 et 2020.

- **Activités de financement**

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -795 MMAD au 31 décembre 2020 contre -937 MMAD au 31 décembre 2019, une hausse provenant essentiellement de la croissance des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement, dont le montant est passé de -850 MMAD à fin 2019, à près de 750 MMAD à fin 2020.

#### 4.4.7 **Rentabilité des actifs et capitaux propres**

La rentabilité des capitaux propres et des actifs du Crédit du Maroc entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 se récapitule comme suit :

➤ **Rentabilité des actifs**

<i>Consolidé IFRS (montants en MMAD)</i>	2019	2020	Var 20/19	2021	Var 21/20
Total actif	59 159,5	57 913,4	-2,1%	59 346	2,5%
Résultat net part du groupe	508,8	190,3	-62,6%	627,4	>100%
<b>ROA</b>	<b>0,9%</b>	<b>0,3%</b>	<b>-0,5 pt</b>	<b>1,1%</b>	<b>0,7 pt</b>

Source : *Crédit du Maroc*

➤ **Rentabilité des fonds propres**

<i>Consolidé IFRS (montants en MMAD)</i>	2019	2020	Var 20/19	2021	Var 21/20
Capitaux propres part du Groupe*	5 008,2	5 475	9,3%	5 618,1	2,6%
Résultat net part du groupe	508,8	190,3	-62,6%	627,4	>100%
<b>ROE</b>	<b>10,2%</b>	<b>3,5%</b>	<b>-6,7pts</b>	<b>11,2%</b>	<b>7,7 pts</b>

Source : *Crédit du Maroc*

\* Hors résultat net part du groupe

#### **Revue analytique 2020 – 2021**

La période a été marquée par une augmentation du total bilan de 2,5% (+1 432 MMAD) pour atteindre 59 346 MMAD, une hausse des fonds propres +14,1% soit (+770,5MMAD) par rapport à fin 2020 et par une hausse du résultat net consolidé de 2,3% (+437,1 MMAD) à près de 627,4 MMAD.

Ainsi le ROE du groupe a enregistré une augmentation de 7,7 points pour s'établir à 11,2% à fin 2021, tandis que le ROA s'établit à 1,1%, en légère hausse de 0,7 point par rapport à fin 2020.

#### **Revue analytique 2020 - 2019**

A fin 2020, la rentabilité des actifs (ROA) est en retrait de 0,5 point de base pour s'établir à 0,3% contre 0,9% à fin 2019. Cette diminution trouve son origine dans la détérioration du total actif de 2,1%.

La rentabilité des fonds propres (ROE) diminue de 6,7 pts par rapport à l'exercice précédent et passe de 10,2% à 3,5%. Cette diminution tient compte de la baisse du résultat net part du groupe de 62,6%.

#### 4.4.8 Analyse des principaux ratios

##### 4.4.3.1 Ratio de transformation

L'évolution du ratio de transformation du Crédit du Maroc sur la période 2019 – 2021 se présente comme suit :

Montant en MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20
Crédits à la clientèle bruts (A)	47 652,2	47 738,3	0,2%	49 665,9	4%
Dépôts de la clientèle (B)	43 805,5	44 524,6	1,6%	46 239,1	3,9%
<b>Taux transformation : A/B</b>	<b>108,8%</b>	<b>107,2%</b>	<b>-1,6 pt</b>	<b>107,4%</b>	<b>0,2 pt</b>

Source : Crédit du Maroc

En 2021, Crédit du Maroc enregistre un ratio crédit bruts / encours de ressources à 107,4%, niveau stable par celui de 2020.

Au titre de l'exercice 2020, le taux de transformation en crédits du Groupe Crédit du Maroc s'est établi à 107,2% comparativement à 108,8% enregistré à fin 2019.

##### 4.4.3.2 Solvabilité et adéquation des fonds propres

###### - Composition des fonds propres<sup>72</sup>

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9% et un ratio sur fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12%.

Les fonds propres prudentiels du groupe Crédit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudentiels. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

###### - Ratio de solvabilité

Crédit du Maroc dispose d'une assise financière lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste les ratios de solvabilité dégagé sur la période 2019-2021.

###### Sur base sociale :

Montants en MMAD	2019	2020	Var 20/19	2021	Var 21/20
Fonds propres de base Tier 1 (1)	4 522	4 662	3,1%	4 922	5,6%
Fonds propres consolidés* (2)	6 236	6 414	2,9%	6 633	3,4%
Risques pondérés (3)	42 950	41 749	-2,8%	42 016	0,64%
<b>Ratio sur fonds propres de Base (1)/(3)</b>	<b>10,5%</b>	<b>11,2%</b>	<b>0,6 pt</b>	<b>11,71%</b>	<b>0,55%</b>
<b>Ratio de solvabilité (2)/(3)</b>	<b>14,52%</b>	<b>15,36%</b>	<b>0,8 pt</b>	<b>15,79%</b>	<b>0,42%</b>

Source : Crédit du Maroc

Le ratio de solvabilité social de la banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12%. Il ressort à 15,79% au 31 décembre 2021.

<sup>72</sup> Rapport des résultats financiers 2021 – Crédit du Maroc – Site institutionnel.

Pour sa part, le Tier 1 ressort à 11,7% en 2021, contre 11,2% en 2020 (vs. exigence réglementaire à 9%).

### Sur base consolidée :

Montants en MMAD	2019	2020	Var 20/19	2021	Var 21/20
Fonds propres de base (1)	5 080,9	5 201,8	2,4%	5 550,1	6,7%
Fonds propres consolidés* (2)	6 510,8	6 534	0,4%	6 782,2	3,8%
Risques pondérés (3)	44 195,3	43 680	-1,2%	43 851,6	0,4%
<b>Ratio sur fonds propres de Base (1)/(3)</b>	<b>11,5%</b>	<b>11,9%</b>	<b>0,4 pt</b>	<b>12,7%</b>	<b>0,8 pt</b>
<b>Ratio de solvabilité (2)/(3)</b>	<b>14,73%</b>	<b>14,96%</b>	<b>0,2 pt</b>	<b>15,47%</b>	<b>0,5 pt</b>

Source : Crédit du Maroc

\* Fonds Propres consolidés sont calculés selon la circulaire de la 14/G de Bank Al-Maghrib.

### Revue analytique 2020 – 2021

Au 31 décembre 2021, le ratio sur fonds propres de base de Crédit du Maroc a affiché une hausse de 0,8 point par rapport à fin 2020 pour atteindre 12,7% (vs. ratio minimum réglementaire de 8,5%), en lien avec l'augmentation des fonds propres de base de 6,7% à 5 550,1 MMAD.

Le ratio de solvabilité consolidé s'établit à 15,47% en hausse de 0,5 point (vs. ratio minimum réglementaire de 11,5%), en ligne avec la hausse du niveau des fonds propres consolidés de 3,8% à 6 782,2 MMAD.

### Revue analytique 2019 - 2020

A fin décembre 2020, le ratio des fonds propres de base affiche une hausse de 0,4 pt à 11,9% en lien avec l'augmentation des fonds propres de base de 2,4% à 5 201,8 MMAD. Crédit du Maroc a répondu, au titre de l'exercice aux exigences réglementaires en termes de solvabilité avec un ratio de 14,9%. Ce ratio affiche une hausse de 0,4 pt par rapport à l'exercice précédent en ligne avec la hausse du niveau des fonds propres consolidés de 0,4% à 6 534 MMAD.

### Liquidity Coverage Ratio (LCR) ou ratio de liquidité<sup>73</sup>

A partir de juillet 2015, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, qui devrait augmenter progressivement de 10 pts par an pour atteindre 100% en juillet 2019. Depuis son entrée en vigueur, le ratio LCR est respecté sur une base de calcul sociale et consolidée par Crédit du Maroc.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) du Crédit du Maroc (en base consolidée et sociale) sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En %	Ratio exigé par BAM à partir de juillet 2019	2019	2020	2021
LCR (Social)	100%	131%	202%	160,8 %
LCR (Consolidé)		138%	206%	160,8 %

Source : Crédit Du Maroc

Au 31 décembre 2021, le ratio LCR base consolidé et social s'établit à 160,8 % contre 206% et 202% en 2020. Cette baisse pilotée est le fruit de la reprise de l'activité commerciale à travers un renforcement des déblocages de crédit couplée à un recours au refinancement marché en baisse par rapport à 2020

<sup>73</sup> Depuis 2015, le calcul du ratio de liquidité n'est plus exigé, il est remplacé par le LCR Ratio calculé conformément à la circulaire de BAM n° 31/G/2006, soit le rapport entre les actifs disponibles à court terme + engagements par signature reçus et les exigibilités à vue+ engagements par signature donnés.

LCR (liquidité coverage ratio) Cette norme a été établie dans le but d'assurer que la banque dispose d'un niveau adéquat d'actifs liquides de haute qualité non grevés pouvant être convertis en liquidité pour couvrir ses besoins sur une période de 30 jours calendaires en cas de graves difficultés de financement. Ce ratio imposera ainsi aux banques de disposer d'une certaine quantité d'actifs liquides leur permettant de couvrir les sorties nettes d'argent pendant au moins 30 jours.

### Leverage ratio ou ratio de levier

A partir de 2021, les banques sont tenues d'observer en permanence, sur base individuelle et consolidée, un ratio de levier entre d'une part, le total des fonds propres de catégorie 1 et d'autre part le total des expositions en valeur comptable.

Taux : 3%

Depuis son entrée en vigueur (circulaire n° 6/W/2021), le ratio de levier du Crédit du Maroc se présente comme suit :

#### **Sur base sociale :**

En MMAD	Juin 2021	Décembre 2021	Mars 2022
Fonds propres de catégorie 1	4 860,8	4 983,7	5 057,1
Total des expositions du bilan et hors bilan (en valeur comptable)	58 869,8	55 929,3	57 573,4
<b>Ratio de levier</b>	<b>8,26%</b>	<b>8,91%</b>	<b>8,78%</b>

*Source : Crédit Du Maroc*

#### **Sur base consolidé**

En MMAD	Juin 2021	Décembre 2021	Mars 2022
Fonds propres de catégorie 1	5 490,3	5 550,1	5 573
Total des expositions du bilan et hors bilan (en valeur comptable)	59 737,5	55 315,3	57 243,4
<b>Ratio de levier</b>	<b>9,19%</b>	<b>10,03%</b>	<b>9,74%</b>

*Source : Crédit Du Maroc*

Au 31 décembre 2021, le ratio de levier base consolidé et social s'établit à 8,91 % et 10,03% supérieur au seuil minimal de 3% exigé par Bank- Al Maghrib.

## Section VIII - ANALYSE DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT AU T1 2022

---

## 1. Informations financières consolidées au titre du T1 2022

<i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i>	T1 2021	T1 2022	Var.
<b>Produit net bancaire</b>	<b>610</b>	<b>648</b>	<b>6,3%</b>
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>283</b>	<b>295</b>	<b>4,2%</b>
Coût du Risque	-101	-23	- 77,7%
<b>RNPG</b>	<b>92</b>	<b>134</b>	<b>46,2%</b>

Source : Crédit du Maroc

L'analyse des principaux indicateurs d'exploitation du Crédit du Maroc entre le T1 2021 et le T1 2022 fait ressortir :

- une progression du produit net bancaire de la banque de 6,3%, s'établissant à 648 MMAD contre 610 MMAD enregistré au 31 mars 2021 ;
- une hausse de 4,2% du résultat brut d'exploitation à 295 MMAD ;
- une baisse de 77,7% du coût du risque à 23 MMAD, en amélioration par rapport à fin mars 2021 ;
- un résultat net part du groupe en hausse de 46,2% pour s'établir à 134 MMAD.

<i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i>	2021	T1 2022	Var.
Prêts et créances sur la clientèle	46 079	46 189	0,2%
Dettes envers la clientèle	46 239	47 413	2,5%
<b>Total Bilan</b>	<b>59 346</b>	<b>61 028</b>	<b>2,8%</b>

Source : Crédit du Maroc

Au 31 mars 2022, les principaux indicateurs bilanciels ont évolué comme suit :

- une progression de 0,2% des crédits à la clientèle à 46,2 Mrds MAD ;
- une hausse de 2,5% des dettes envers la clientèle à plus de 47,4 Mrds MAD.

Le total bilan ressort à près de 61 Milliards de dirhams en progression de 2,8%.

## **2. Attestations d'examen limité des commissaires aux comptes**

### **Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée IFRS au 31 mars 2022**

En exécution de la mission prévue par le Dahir n° 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n° 103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat consolidés, relatifs à la période du 1er janvier au 31 mars 2022. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 6 432 596 KMAD, dont un bénéfice net de 135 244 KMAD. Elle a été arrêtée par le directoire le 21 avril 2022, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit du Maroc arrêtés au 31 mars 2022, conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 29 avril 2022

#### **Les commissaires aux comptes**

**Mazars Audit et Conseil**  
**Abdou SOULEYE DIOP**  
Associée

**PwC Maroc**  
**Leila Sijelmassi**  
Associée

## **Attestation d'examen limite de la situation intermédiaire des comptes sociaux au 31 mars 2022**

En exécution de la mission prévue par le Dahir n° 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n° 103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1er janvier au 31 mars 2022. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 7 082 450 KMAD, dont un bénéfice net de 187 258 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Elle a été arrêtée par le directoire le 21 avril 2022, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtée au 31 mars 2022, conformément aux méthodes de comptabilisation et d'évaluation du référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 29 avril 2022

### **Les commissaires aux comptes**

**Mazars Audit et Conseil**  
**Abdou SOULEYE DIOP**  
Associée

**PwC Maroc**  
**Leila Sijelmassi**  
Associée

## **Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée IFRS au 31 mars 2021**

En exécution de la mission prévue par le Dahir n° 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n° 103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat consolidés, relatifs à la période du 1er janvier au 31 mars 2021. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5 816 634, dont un bénéfice net de KMAD 93 018. Elle a été arrêtée par le directoire le 20 avril 2021, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit du Maroc arrêtés au 31 mars 2021, conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 30 avril 2021

### **Les commissaires aux comptes**

**Mazars Audit et Conseil**  
**Abdou SOULEYE DIOP**  
Associée

**PwC Maroc**  
**Leila Sijelmassi**  
Associée

## **Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire des comptes sociaux au 31 mars 2021**

En exécution de la mission prévue par le Dahir n° 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n° 103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1er janvier au 31 mars 2021. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 6 350 338, dont un bénéfice net de KMAD 93 135, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Elle a été arrêtée par le directoire le 20 avril 2021, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque, arrêtés au 31 mars 2021, conformément aux méthodes de comptabilisation et d'évaluation du référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 30 avril 2021

### **Les commissaires aux comptes**

**Mazars Audit et Conseil  
Abdou SOULEYE DIOP**

**Associée**

**PwC Maroc  
Leila Sijelmassi**

**Associée**

### 3. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS, Crédit Du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Ainsi, le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc se définit comme suit :

Société consolidée	Capital social (KMAD)	Capital social (KUSD)	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00%	100,00%	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00%	100,00%	I.G
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66%	66,66%	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00%	100,00%	I.G
Crédit du Maroc Assurance	200		100,00%	100,00%	I.G
Crédit du Maroc International		1 655	100,00%	100,00%	I.G
Banque Off-Shore SIFIM	168 321		100,00%	100,00%	I.G

*E.C Établissement consolidant*

*I.G Intégration globale*

Les comptes au 31 mars 2022 sont arrêtés conformément au référentiel en vigueur.

Les normes applicables et les options prises n'ont pas connu de changement par rapport à fin 2021.

Les paramètres de calcul des dépréciations selon IFRS9 ont été revus en 2022 comme suit :

- Actualisation des paramètres de calcul des provisions IFRS 9 sur encours sains ;
- Nouveau modèle de la LGD<sup>74</sup> en remplacement de la LGD forfaitaire de 45% utilisée auparavant.

<sup>74</sup> Loss Given Default (LGD) est un des trois indicateurs de risque de crédit de la réglementation Bâle II correspondant à l'évaluation de la perte encourue en cas de défaut de la part d'une contrepartie.

## 4. Evolution de la rentabilité du Groupe – Comptes consolidés au 31 mars 2022

### a. Compte de résultat consolidé IFRS

Les comptes de résultat du T1 2021 et du T1 2022 se présentent comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i>	Mars 2021	Mars 2022	Var.
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	546,8	565	3,3%
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	80,1	66,3	-17,2%
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>466,7</b>	<b>498,7</b>	<b>6,8%</b>
Commissions perçues	121,3	120	-1%
Commissions servies	7,4	6,4	-13,7%
<b>Marge sur commissions</b>	<b>113,9</b>	<b>113,7</b>	<b>-0,2%</b>
<i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	51,5	61,2	20,4%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>	49,6	61,2	23,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	1,9	0,7	-61,8%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-0,4	-	>100%
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>	-0,4	-	>100%
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)</i>	-	-	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-	-
Produits des autres activités	1,2	1,6	30,1%
Charges des autres activités	23,4	28	19,8%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>609,6</b>	<b>647,9</b>	<b>6,3%</b>
Charges générales d'exploitation	284,8	306,9	7,8%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	41,3	45,9	11,1%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>283,5</b>	<b>295</b>	<b>4,1%</b>
Coût du risque <sup>75</sup>	-101,1	-22,5	-77,7%
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>182,4</b>	<b>272,5</b>	<b>49,4%</b>
Quote-Part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	-	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-0,8	23,2	>100%
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
<b>Résultat avant Impôt</b>	<b>181,6</b>	<b>295,7</b>	<b>62,8%</b>
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	88,5	160,4	81,2%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>93</b>	<b>135,2</b>	<b>45,4%</b>
Intérêts minoritaires	1,2	0,8	-38,2%
<b>Résultat Net Part du groupe</b>	<b>91,8</b>	<b>134,4</b>	<b>46,5%</b>

Source : Crédit du Maroc

<sup>75</sup> Le coût du risque tient compte de la revue annuelle des paramètres de calcul des provisions sur les encours sains (Bucket 1&2) ainsi que de la première application de la LGD modèle du groupe CDM en lieu et place de la LGD forfaitaire sur ces mêmes encours. Ces changements ont eu un impact positif sur le coût du risque du premier trimestre 2022.

Au titre du premier trimestre 2022, le produit net bancaire consolidé du Crédit du Maroc s'élève à 648 MMAD, en progression de 6,3% par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, profitant de la dynamique commerciale et de l'optimisation continue du coût de la ressource. Son évolution résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- la hausse de 6,8% de la marge nette d'intérêt, pour se stabiliser à 498,7 MMAD, soit une hausse de +31,9 MMAD par rapport à fin mars 2021 (dont + 15 MMAD de la fenêtre Arreda).

Les filiales CDMLF et CDMI contribuent, respectivement à +0,7 MMAD et -1,1 MMAD.

A fin mars 2022, la contribution de la marge d'intérêt au PNB s'élève à 77% ;

- le maintien du niveau de la marge sur commissions à 113,7 MMAD (-0,2% par rapport à fin mars 2021) ;
- la progression du résultat sur les opérations de marché de 21,2% à 62 MMAD, bénéficiant de la bonne performance de l'activité de change.
- la hausse des charges des autres activités pour se hisser à 28 MMAD, essentiellement lié à la cotisation au fond de garantie des déposants.

De leur côté, les filiales du groupe Crédit du Maroc affichent un PNB global de 51,7 MMAD, en baisse de 6,9 % par rapport à la même période en 2021.

Le résultat brut d'exploitation progresse de 4,1% à 295 MMAD porté par la hausse du produit net bancaire et par la progression des charges générales d'exploitation. Celles-ci enregistrent une hausse de 7,8% intégrant la hausse des frais de personnel et des dotations aux amortissements en lien avec la poursuite des investissements menés par la banque dans le cadre de son projet d'entreprise « Tajdid 2022 ».

Le coefficient d'exploitation affiche une progression de 96 points de base comparativement au premier trimestre 2021, pour s'établir à 54,5 %.

Au premier trimestre 2022, le coût du risque consolidé enregistre une baisse de 77,7% par rapport au premier trimestre 2021 passant de 101,1 MMAD au T1 2021 à 22,5 MMAD au T1 2022 due notamment à une sinistralité contenue et à la baisse des encours des créances en souffrance enregistrant un recul de 7,7 %. Ce coût du risque tient compte de la revue annuelle des paramètres de calcul des provisions sur les encours sains (Bucket 1&2) ainsi que de la première application de la LGD modèle du groupe CDM en lieu et place de la LGD forfaitaire sur ces mêmes encours. Ces changements ont eu un impact positif sur le coût du risque du premier trimestre 2022.

La contribution du Crédit du Maroc au coût du risque du groupe ressort à 17 MMAD et celle de CDMLF à 4,1 MMAD.

Le résultat net part du groupe Crédit du Maroc s'apprécie ainsi de 46,5% par rapport au T1 2021, se hissant à 134 MMAD.

**b. Analyse du bilan consolidé IFRS**

Au 31 mars 2022, le total bilan ressort à 61 Mrds MAD en hausse de 2,8% par rapport au 31 décembre 2021.

<b>Montants en MMAD</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Mars 2022</b>	<b>Var.</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 924,7	1 955,5	1,6%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 617,6	2 958,1	13%
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transactions</i>	2 239,5	2 627,5	17,3%
<i>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	378	330,6	-12,5%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par CP	2 932,3	3 890,6	32,7%
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	2 932,3	3 890,6	32,7%
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	-	-	-
Titres au coût amorti	13,9	10,5	-24,6%
Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés, au coût amorti	3 334,9	3 559,2	6,7%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	46 079,2	46 189,2	0,2%
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux	-	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-	-
Actifs Impôt Exigible	75,4	87,3	15,8%
Actifs d'impôt différé	154,2	125,7	-18,5%
Comptes de régularisation et autres actifs	339,5	334,1	-1,6%
Actifs non courants destinés à être cédés -	-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-	-
Immeubles de placement	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 410	1 422,2	0,9%
Immobilisations incorporelles	464,3	495,4	6,7%
<b>Total Actif</b>	<b>59 346</b>	<b>61 027,9</b>	<b>2,8%</b>

Montants en MMAD	Déc. 2021	Mars 2022	Var.
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0,0	0,0	-44,4%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5,2	19,7	>100%
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	5,2	19,7	>100%
<i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i>	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3 092,3	3 514,4	13,6%
Dettes envers la clientèle	46 239,1	47 412,8	2,5%
Titres de créance émis	602,5	606,1	0,6%
Passif d'impôts exigibles	124,4	39,3	-68,5%
Passifs d'impôt différé	15,3	14,9	-2,9%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 144,4	1 220	6,6%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-
Provisions	567	505,7	-10,8%
Subventions et fonds assimilés	-	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 251,7	1 262,5	0,9%
Capitaux propres	6 304	6 432,6	2%
Capitaux propres part du groupe	6 245,5	6 373,4	2%
Capital et réserves liées	3 859,7	3 859,7	0,0%
Réserves consolidées	1 748,6	2 380,8	36,2%
<i>Part du groupe</i>	1 694,1	2 322,3	37,1%
<i>Part des minoritaires</i>	54,5	58,5	7,3%
Gains ou pertes comptabilisés directement en CP	64,3	56,8	-11,6%
<i>Part du groupe</i>	64,3	56,8	-11,6%
<i>Part des minoritaires</i>	-	-	-
Résultat net de l'exercice	631,4	135,2	-78,6%
<i>Part du groupe</i>	627,4	134,5	-78,6%
<i>Part des minoritaires</i>	4	0,8	-80,8%
<b>Total Passif</b>	<b>59 346</b>	<b>61 027,9</b>	<b>2,8%</b>

Source : Crédit du Maroc

A l'issue du T1 2022, le total actif consolidé progresse de 2,8% comparativement à fin 2021 et ressort à plus de 61 Mrds MAD. Cette évolution s'explique principalement par :

- la hausse de 30,8 MMAD constatée sur les Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux résultant essentiellement de la gestion de la liquidité disponible et des opportunités de placement sur le marché interbancaire ;
- la hausse des prêts et créances sur la clientèle (+110,1 MMAD). Crédit du Maroc a poursuivi son soutien et son accompagnement au financement de l'économie marocaine avec des emplois clientèle qui progressent à 46 189 MMAD. Cette évolution découle principalement de la hausse des crédits aux particuliers portés par la croissance des crédits à l'habitat et des crédits à la consommation. Sur le marché des entreprises, les crédits court termes sont marqués par des hausses sur les crédits de trésorerie. Les crédits à moyen-long terme sont marqués par des hausses des crédits à l'équipement qui

compensent les baisses des prêts financiers. Pour leur part, les crédit-bail et el factoring terminent le premier trimestre 2022 sur des baisses respectives de 62 MMAD et 53 MMAD.

- la hausse de 341 MMAD des actifs financiers à la juste valeur par résultat, pour s'établir à 2 958,1 MMAD par rapport à fin décembre 2021. Cette hausse provient du portefeuille trading de la salle des marchés Crédit du Maroc qui augmente de 385 MMAD en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire. Une baisse de 48 MMAD est constatée au niveau des filiales CDMA et CDMC suite à des cessions sur leurs portefeuilles d'OPCVM ;
- la hausse de 958 MMAD des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, se stabilisant à 3 890,6 MMAD par rapport à fin décembre 2021. Cette hausse est portée par la hausse combinée du portefeuille de placement et celle du portefeuille ALM.

Pour sa part, l'évolution du passif consolidé du Groupe Crédit du Maroc au titre du premier trimestre 2022 recouvre principalement :

- la hausse de 13,6 % (+422 MMAD) des dettes envers les établissements de crédit, s'établissant à 3 514,4 MMAD, par rapport à fin 2021 ;
- la progression des ressources de la clientèle de +1 173,7 MMAD, se stabilisant à 47 413 MMAD, en progression de 2,5% par rapport à fin 2021. Les dettes envers la clientèle représentent 74% du total passif consolidé du groupe. Cette évolution est le résultat d'une augmentation de 2,8% des ressources non rémunérées et de 1,7% des ressources rémunérées (hausse des valeurs données en pensions à la clientèle compensant la baisse des dépôts à terme et des comptes d'épargne) ;
- la hausse de 14,5 MMAD des passifs financiers à la juste valeur par résultat, se hissant à 19,7 MMAD. Ce poste concerne exclusivement la valorisation des contrats de change à terme. Son évolution est due principalement à la valorisation intermédiaire de change à terme de EUR et USD contre MAD à des cours en date d'arrêt différents des cours de négociation ;
- la progression des comptes de régularisation de 6,6% pour s'établir à 1 220 MMAD, contre 1 144 MMAD à fin 2021. Cette hausse s'explique principalement, dans un premier temps pour les filiales par la hausse des sommes dues aux fournisseurs de 11 MMAD. Dans un second temps pour Crédit du Maroc. Cette progression s'explique principalement par les effets conjugués suivants :
  - la hausse des chèques de banque émis dans le cadre des débloqués prêts de 46 MMAD ;
  - la progression des marges constatées d'avance sur opérations Mourabaha de 25 MMAD compte tenu de l'évolution de l'activité ;
  - l'accroissement sur les comptes de transit monétiques dénoué ultérieurement de 33 MMAD ;
  - la baisse sur les charges à payer de 70 MMAD suite aux règlements du premier trimestre.
- la hausse de 13,6% des dettes envers les établissements de crédit et assimilés entre 2021 et fin mars 2022 pour s'établir à 1 262,5 MMAD, visant à financer l'activité en devises.

## Section IX - PERSPECTIVES

---

## 1. Principales orientations stratégiques du Crédit du Maroc

Malgré le contexte inédit, marqué par la résurgence de la pandémie qui continue à impacter plusieurs secteurs de l'économie marocaine, Crédit du Maroc a poursuivi sa mobilisation pour accompagner les clients dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, en ligne avec sa Raison d'Être « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société », Crédit du Maroc a accéléré ses efforts pour une amélioration continue de la satisfaction de ses clients.

Ainsi, le projet d'entreprise Tajdid a tenu ses promesses lors de cette année 2021 sur les 5 orientations.

Fort de ces réalisations, les objectifs 2023 de Tajdid sont en passe d'être atteints :

Sur le volet commercial, le projet d'entreprise a permis au Crédit du Maroc de se positionner dans le top 3 des banques les plus recommandées par leurs clients, et ce dès 2022, soit avec un an d'avance par rapport à l'objectif initial. La banque a continué à développer son fonds de commerce afin de conquérir plus de 300 000 nouveaux clients d'ici 2023. La croissance du PNB est également au rendez-vous avec une progression de 4,2% par rapport à 2020, confortant ainsi l'objectif d'une croissance supérieure à 10 % à horizon 2023.

Sur le plan de la solidité financière, la banque a continué à baisser son coefficient d'exploitation afin de passer en dessous du seuil de 54% en 2023. Avec un taux de créances douteuses et litigieuses en deçà de 8,5 % et un ratio de solvabilité Core Tier 1 supérieur à 11%, Crédit du Maroc a d'ores et déjà atteint ses objectifs fixés pour 2023, et confirme ainsi sa solidité financière.

Le projet d'entreprise, pour atteindre ces ambitions, s'appuie sur un plan d'investissement de plus de 1 milliard de dirhams dédié aux 4 fondations : transformation du Système d'Information, la construction du nouveau siège, le déploiement d'un Nouveau Modèle de Distribution et l'accélération sur le digital. Près de la moitié de ce budget a été engagé avec des réalisations majeures sur chacune d'entre elles.

2022 est une année d'accélération du projet d'entreprise afin de répondre aux attentes des clients et des collaborateurs avec les priorités suivantes :

- la sécurisation de l'installation des quatre fondations : la transformation du S.I, la construction du nouveau siège, l'installation du nouveau modèle de distribution et l'accélération sur le digital ;
- l'ancrage de l'excellence relationnelle et de l'amélioration des parcours client dans le cadre du Projet Client ;
- le déploiement du nouveau modèle managérial auprès des collaborateurs avec une attention portée sur la symétrie des attentions ; et
- un engagement encore plus fort sur le Projet Sociétal en cohérence avec la stratégie du Royaume en termes de transition énergétique.

## 2. Prévisions chiffrées<sup>76</sup>

### Avertissement :

*Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Crédit du Maroc.*

### 2.1 Prévisions antérieures : Analyse des écarts entre le réalisé et le prévisionnel 2021

Dans le cadre du document de référence visé par l'AMMC en date du 28 décembre 2021, la banque a présenté des prévisions chiffrées, au titre de l'exercice 2021, des investissements. Ces prévisions sont rappelées ci-dessous :

<b>▶ Investissements</b> (Montants en MMAD)	2021-2022 e <sup>77</sup>	2021 <sup>r</sup>	Budget 2022
<b>Total investissements, dont :</b>	<b>506</b>	<b>251</b>	<b>285</b>
<i>Investissements immobiliers</i>	66	9	26
<i>Investissements IT</i>	440	242	259

*Source : Crédit du Maroc*

En termes d'investissements, les réalisations 2021 sont inférieures aux prévisions annoncées dans le précédent document de référence suite à un réajustement budgétaire relatif aux ambitions stratégiques de la banque.

L'écart entre le montant des prévisions et les réalisations relatives à l'année 2021 s'explique principalement par l'effet conjugué des éléments suivants :

- une baisse des investissements immobiliers de -30 MMAD suite au retard du projet Nouveau Modèle d'Agence<sup>78</sup> Crédit du Maroc ;
- une hausse des investissements IT de 60 MMMAD en lien avec le nouveau portefeuille projets porté par la banque.

Les prévisions tablent sur un budget d'investissement de 285 MMAD pour l'exercice de 2022, en ligne avec la stratégie de développement adoptée du Crédit du Maroc.

<sup>76</sup> Les prévisions données ci-après correspondent aux données consolidées du Crédit du Maroc. Elles sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financements réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Crédit du Maroc.

<sup>77</sup> Prévisions estimées par le Crédit du Maroc, ayant fait l'objet de communication au niveau du document de référence enregistré par l'AMMC en date du 28/07/2021.

<sup>78</sup> Ce Nouveau Modèle d'Agence offre de meilleures conditions d'accueil, avec des parcours réinventés. Il favorise l'autonomie client et libère pour les équipes sur le terrain plus de temps pour accueillir, orienter, conseiller et accompagner les clients et futurs clients sur l'ensemble de leurs projets et besoins, avec l'objectif d'une expérience réussie, perçue comme telle par le client.

## Section X - FAITS EXCEPTIONNELS

---

## **1. Provisions pour risques généraux**

La provision pour risques généraux tient compte des impacts prévisionnels de la crise sanitaire. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base d'une analyse sectorielle ainsi que d'une analyse comportementale de la clientèle retail et elle tient compte des éléments d'information disponibles à la date d'établissement des comptes.

Au terme de l'exercice 2021, la provision pour risques généraux nette s'établit à 795 MMAD contre 954 MMAD à fin 2020. Cette provision est constituée par la Banque pour se prémunir contre des risques divers non affectés et affectés notamment en anticipation sur certains risques sensibles.

## **2. Gestion de la crise sanitaire**

Le Crédit du Maroc a continué à être mobilisé pour accompagner ses clients en soutenant les différentes mesures portées par les pouvoirs publics et en accentuant la relation avec les clients.

De plus, le Crédit du Maroc a capitalisé sur les mesures mises en place lors du déclenchement du PCA en optant pour une gestion agile de la présence des collaborateurs, favorisant le télétravail quand la situation sanitaire l'imposant afin de préserver la santé des collaborateurs.

## **3. Impact de la conjoncture sur l'activité**

Après une récession profonde en 2020 sur fond des impacts de la pandémie, l'économie mondiale a enregistré un rebond en 2021 (+7,9%). Cependant, et sous l'hypothèse d'une maîtrise progressive de la crise sanitaire, l'année 2022 devrait connaître une baisse du rythme de croissance économique nationale (+0,7% selon Bank Al Maghrib) dans un contexte marqué par :

- la persistance des tensions sur les chaînes d'approvisionnement, suite notamment aux fermetures d'usines et de ports en Chine, en raison d'une nouvelle dégradation de la situation sanitaire ;
- les pressions inflationnistes exacerbées par le contexte international, en particulier la forte hausse des cours internationaux des matières premières énergétiques et alimentaires, stimulée par les répercussions du conflit entre la Russie et l'Ukraine ;
- l'instabilité géopolitique qui a amplifié davantage les difficultés de production pour les économies européennes et américaine ;
- une sécheresse qui frappe le Maroc avec son impact sur le secteur agricole.

Cette situation, en plus des conditions climatiques difficiles, sont susceptibles d'entraîner les principaux impacts suivants :

- Impact sur l'économie nationale : révision à la baisse à la fois du PIB agricole en raison de la faible pluviométrie que du PIB non agricole en raison du ralentissement de la demande étrangère adressée au Maroc. Toutefois, l'effet négatif du déficit pluviométrique du début de l'année serait atténué par les importantes précipitations des mois de mars et avril 2022 qui aurait largement contribué à une reprise de la dynamique dans le secteur agricole.
- Impact sur l'inflation : augmentation générale des prix due à la hausse des coûts de l'énergie, des transports et des produits importés (notamment les intrants pour entreprises industrielles) ;
- Impact sur le secteur bancaire : maintien ou légère hausse du volume global des crédits dû à l'effet de l'inflation, mais fébrilité attendue au niveau de l'investissement et de la consommation des ménages.

Au-delà de la résilience du secteur bancaire grâce à des fondamentaux solides, l'augmentation des besoins des entreprises pour l'année 2022 ouvrent des perspectives potentiellement favorables.

## Section XI - LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

---

Au 31 décembre 2021, les litiges en cours sont provisionnés en accord avec les commissaires aux comptes.

Le montant des litiges sociaux est totalement provisionné.

S'agissant de la saisie-conservatoire pratiquée par un client Grande Entreprise pour un montant de 175 MMAD, Crédit du Maroc a obtenu, en 2018, un arrêt favorable de la Cour de cassation, confirmé une seconde fois, en 2020, par un arrêt prononcé par la même Cour autrement constituée. Considérant que ce dossier a fait l'objet de deux arrêts favorables de la Cour de Cassation et considérant que la décision prononcée par la Cour d'appel de renvoi, en 2021, ne pourrait faire l'objet d'un recours sérieux, Crédit du Maroc a décidé, sur avis de ses avocats et en accord avec les commissaires aux comptes, de reprendre la totalité de la provision constituée. A noter que ledit client a restitué en 2022 les originaux des actes de garanties et a indiqué avoir initié un nouveau pourvoi en cassation.

Hormis les éléments cités ci-dessus, il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de Crédit du Maroc.

## Section XII - FACTEURS DE RISQUE

---

Le Groupe Crédit du Maroc est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence Crédit Agricole SA), le dispositif de contrôle interne mis en place répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé Crédit du Maroc. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du groupe.

Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe (DRCPG), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ».

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité des Risques.

La DRCPG accompagne les métiers à l'élaboration des cartographies des risques et la mise en place de contrôles., organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les principaux risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes : Risque de marché, risque ALM, risque de Change, risque de Crédit ou de Contrepartie, risque Opérationnel...

## **1. Risque de marché**

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

### **► Le Front Office :**

Le Front Office est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction de l'Internationale et des Activités de Marché du pôle Développement.

### **► Le Middle Office :**

Le Middle Office assure les contrôles et le respect des limites fixées par les Risques.

### **► Le Back-Office :**

Le Back Office suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement – livraison et comptabilité.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.

En matière de suivi et de contrôle des activités de Marché, le Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier (PCRMF), a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée ;
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...);
- la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;
- la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risques ;
- le Back testing de la VaR (Value at Risk) ;
- la production et l'analyse des stress scenarii ;
- la vérification des données de marché ;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables ;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Contrôle Central des Risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de la banque avec des séparations de pouvoir entre le front office, le middle office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent.

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises.

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

## **Principaux risques et dispositifs de contrôle**

### **Risques de taux**

Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

### **Risque de change**

C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

A l'instar de tous les établissements bancaires, Crédit du Maroc encourt un risque de change lié à ses différentes activités (agences à l'étranger, crédits en devises, emprunts en devises, change à terme...). La banque peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).

Pour la banque, ce risque est limité dans la mesure où il est supporté par le client dans la plupart des opérations en devises, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire. C'est le cas notamment des financements en devises, des transferts des marocains résidents à l'étranger...

*Risques de change par type de devises au 31 décembre 2021*

Devises	Position en devises	Contre-valeur en KMAD	% Fonds Propres
AED	158	339	0,647
BHD	9	221	0,359
CAD	185	1 350	2,188
CHF	331	3 364	5,452
DKK	246	348	0,564
DZD	86	6	0,009
EUR	1 570	16 514	26,746
GBP	239	2 991	4,847
GIP	0	11	0,018
JPY	428	34	0,056
KWD	32	973	1,578
NOK	175	185	0,3
QAR	119	303	0,491
SAR	1 055	2 608	4,227
SEK	282	290	0,469
TND	6	-18	0,029
USD	906	8 406	13,623

*Source : Crédit du Maroc*

La somme des positions de change nettes est de 37 986 KMAD (Positions longues), soit 0,62% des fonds propres nets.

Le tableau ci-dessus montre que Crédit du Maroc reste dans les limites prudentielles établies par Bank Al-Maghrib, et qui sont fixées à 10% des fonds propres par devise et à 20% pour l'ensemble des devises.

**Risques liés aux défauts**

Une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une plusieurs contreparties, risque de non-transfert...)

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de règlement/livraison ;
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir ; livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le risque de livraison ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur titres (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delivery Versus Payment). Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le risque de variation.

Ces risques sont encadrés par des limites individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil de Consolidation du Groupe (Global View Risk) alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de CDM. Aussi, les stress globaux selon les méthodologies du Groupe sur ces activités sont calculés hebdomadairement via l'outil Groupe.

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans l'outil Groupe (CADRE) et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

### **Mise en conformité par rapport à LBF / Volcker**

Dans le cadre de la mise en conformité avec les exigences de LBF/Volcker (Loi Bancaire Française / Volcker rules), une réorganisation des portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) a été mise en place en phase avec l'arborescence risques. Cette réorganisation assure une séparation entre le banking book (ALM & activités de trésorerie) et les activités de la direction des marchés de capitaux (DMC) dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle.

## **2. Risque ALM**

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque. Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

L'évaluation de la position de la banque face à la survenance des risques de taux et de liquidité passe par le calcul d'un ensemble d'indicateurs sur la base des données et des informations exploitées par les gestionnaires ALM.

Le suivi des risques ALM consiste d'une part, à analyser les perspectives sur l'évolution de la situation de liquidité et de la position de taux prise par le CDM à court, moyen et long terme, et d'autre part, à étudier la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité, variation de taux...).

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la fonction ALM qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

### **Risque de taux d'intérêt global (RTIG)**

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt.

Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

L'approche en taux a pour objectif de mesurer in fine, l'exposition des résultats de la banque aux fluctuations des taux d'intérêt du marché. Elle s'intéresse donc exclusivement aux encours dont les taux resteront fixes sur une période donnée ; les encours corrélés aux taux du marché n'étant pas exposés à ce type de risque.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées. Elles sont basées sur le calcul de gaps de taux, définis comme étant la différence entre les ressources et les emplois par maturité exposés au risque de taux.

Le risque de taux d'intérêt global est géré conformément à la Circulaire de Bank Al-Maghrib N°30/G/2007, stipulant que les établissements de crédit doivent mettre en place « un dispositif de gestion de risque de taux d'intérêt à même de leur permettre d'identifier les sources potentielles de tels risques et d'en assurer la mesure, le suivi et le contrôle ».

Le RTIG est également géré en respectant les normes du Groupe Crédit Agricole qui établissent les règles générales selon lesquelles sont définies, calibrées et mises en œuvre les méthodes de suivi du risque de taux.

Au Crédit du Maroc, le risque de taux d'intérêt global est sous la responsabilité de la Direction Trésorerie et ALM qui le mesure, suit et analyse mensuellement. Le cas échéant des actions sont entreprises pour atténuer ce risque, conformément aux directives du Comité ALM et dans le cadre des limites octroyées.

Le périmètre de suivi du risque de taux regroupe Crédit du Maroc, Crédit Du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF), Crédit Du Maroc Offshore, ainsi que la fenêtre participative ARREDA.

Le calcul du RTIG couvre l'ensemble des opérations bancaires du bilan et du hors bilan (Banking book), par opposition aux encours classés en négociation (Trading book). La mesure du RTIG fait appel à une approche statique, basée sur plusieurs modèles afin de transformer les données mensuelles en indicateurs de risque quantifiables sur toute la durée de vie future du bilan.

La mesure principale et obligatoire du RTIG est le gap de taux d'intérêt qui représente sur chaque période la différence signée entre les passifs et les actifs à taux fixe (encours et taux de cession interne associés) dans une devise donnée.

Le Risque de Taux d'Intérêt Global est la résultante de différentes composantes de risque qui sont notamment représentées par des gaps :

- un risque directionnel sur opérations à taux fixe : Le gap « Taux fixe » ;
- un risque optionnel sur les options explicites (caps, floors ...) si la banque a développé des modèles d'options, et éventuellement implicites (remboursements anticipés, épargne logement) ;
- un risque de base sur les opérations à taux révisable et variable induit par des dé corrélations entre les index : Les gaps d'Index.

Les règles d'écoulement se fondent sur une approche segmentée des encours. Par cette segmentation, elles s'appuient sur la définition de populations homogènes en termes de « comportement ».

Ces modèles sont le socle commun à la mesure du RTIG et au pilotage de la marge. Ils servent :

- d'une part pour le calcul du RTIG et donc influencent les prises de décisions en matière de couverture ;
- d'autre part pour le calcul des taux de cession internes entre le pool commercial et le pool ALM.

A ce titre, ils déterminent les marges analytiques des crédits et de la collecte.

Toutes les limites de risques financiers sont calibrées par la Direction Trésorerie & ALM et représentent un intervalle préalable de gestion du RTIG, à l'intérieur desquelles les équipes de la gestion ALM devront opérer. Pour ce besoin, la banque a élaboré un dispositif définissant plusieurs types de limites:

- les limites de concentration en GAP visent à éviter les trop fortes concentrations de risque sur certaines maturités, elles sont définies en pas annuel sur une durée de 15 ans ;
- les limites en sensibilité - VAN : La sensibilité en valeur est calculée comme la somme des sensibilités de l'ensemble des gaps actualisés avec la courbe de taux choquée à +/- 200 pbs.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité se définit comme l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements (dans chaque devise de son bilan) et/ou à un coût que la banque ne peut assumer sans remettre en cause sa rentabilité. Ces exigibilités peuvent être à court, moyen et long terme. Ainsi, la liquidité de la banque se définit comme sa capacité à financer ses actifs et à rembourser les engagements pris au moment où ces financements ou remboursements apparaissent.

Les sources d'illiquidité sont multiples :

- retrait massif des dépôts de la clientèle ;
- tirage massif des lignes de crédit ;
- crise de liquidité sur le marché interbancaire, fermeture provisoire ou durable du marché sur une devise, une ou plusieurs maturités ;
- hausse du coût de la liquidité suite à tension sur le marché ou du fait des montants importants à emprunter sur une maturité donnée.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- **Funding risk** : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue) ;
- **Time risk** : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client) ;
- **Call risk** : risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédit).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité. Tous les produits de bilan sont traités en fonction de leur échéance finale, sans tenir compte de la nature du taux. Afin de mieux appréhender la gestion de la liquidité courante du Crédit du Maroc, un comité mensuel de coordination de trésorerie a été mis en place. Par ailleurs, le comité ALM a défini des limites visant à encadrer le déficit de la trésorerie résiduelle. Un programme d'émission de certificats de dépôt a également été lancé depuis 2007 afin de mieux accompagner le plan de développement de la banque.

Les conventions d'écoulement ALM sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré et puis validé par le comité ALM.

Le Crédit du Maroc procède à des mises à jour régulières des conventions. Celles-ci sont nécessaires dans la mesure où elles garantissent une meilleure adéquation de l'analyse avec l'évolution du marché et des comportements de la clientèle. Ces mises à jour visent également à se conformer davantage à la réglementation en vigueur, notamment en matière de taux d'intérêt (Modalités d'indexation des taux révisables et des taux réglementés).

Le pilotage des risques financiers est géré par ATLAS, outil développé en collaboration avec le Groupe Crédit Agricole S.A. Il est opérationnel depuis 2008.

Le dispositif de suivi du risque de liquidité englobe plusieurs indicateurs :

- GAP de liquidité : basé sur des éléments de bilan à une date d'arrêté donnée, sur lesquels sont appliquées les lois d'écoulement et conventions ALM. L'impasse statique permet de déterminer l'excédent ou le besoin de ressources à moyen/long terme en faisant l'hypothèse qu'il n'y a pas de production nouvelle d'actifs et de passifs à échéances ;
- Stress Test : Les scénarios de crise décrivent des situations susceptibles d'avoir un impact important sur la position de liquidité de la banque. Le principe est de déterminer les besoins de refinancements engendrés par ces situations et de s'assurer que ceux-ci sont couverts par les réserves de liquidité. Les indicateurs relatifs à ces scénarios permettent d'évaluer la durée de survie en situation de stress, et de vérifier qu'elle est conforme au niveau de tolérance défini par BAM ainsi que le Groupe Crédit Agricole ;
- Excédent de collecte crédit : calculé comme le différentiel entre le passif et l'actif commercial, sans tenir compte des certificats de dépôt émis et net des provisions ;
- Liquidity Coverage Ratio – LCR.

### 3. Risque de Crédit ou de Contrepartie

La politique Crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA. Elles couvrent les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixent des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Pour gérer son risque de crédit, Crédit du Maroc a défini plusieurs niveaux de contrôle :

- Contrôle à priori des demandes de crédit : les demandes de prise de risque émanant des différentes unités de vente du groupe, sont soumises à la Direction des Risques qui a pour mission l'analyse du dossier de crédit, l'appréciation du volume d'activité du client et du bien-fondé économique des financements sollicités ainsi que l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties. Ensuite, les demandes de crédits validées sont soumises à l'approbation d'un Comité des Crédits ;
- Contrôle a posteriori des financements : suivi des engagements de la banque ;
- Conformité avec les règles édictées par Bank Al-Maghrib notamment en matière d'analyse des risques par client et pour tous les clients appartenant au même groupe ;
- Contrôle périodique par l'Inspection Générale qui assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. En cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

#### **Dispositif de décision et de gestion des risques**

##### ➤ Étude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdélégées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

##### ➤ Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

##### ➤ Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès au système d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité dédié. Elle identifie également les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes réglementaires.

➤ **Recouvrement**

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assuré par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en « Compromis », il est pris en charge par la Direction Juridique qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

➤ **Notation interne**

Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises publiques et privées (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique en relation avec le groupe d'appartenance et qui font l'objet de notation par la maison mère Crédit Agricole SA.

Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasalaf et ce, en fonction de critères bien définis.

➤ **Grille de notation Corporate**

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

➤ **Délégation**

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

➤ **Risques sensibles**

Les contreparties présentant des signes de fragilités sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

**Risque de concentration**

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la banque ; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d’appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d’exposition. Des mesures sont mises en place par Crédit du Maroc comme les mécanismes de garanties...

Crédit du Maroc reste toutefois exposé à certaines contreparties :

*En KMAD*

Nombre de bénéficiaires au 30/06/2021	Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Nets			
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Autres engagements	TOTAL
6	5 086 342	1 411 951	-	6 128 293
Nombre de bénéficiaires au 31/12/2021	Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Nets			
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Autres engagements	TOTAL
6	4 143 256	1 411 967	-	5 555 223

### **Risque sensible**

La surveillance de risques sensibles est assurée par un service dédié et indépendant de la Direction des Risques, appuyé de correspondants dans les différents marchés et régions.

Ce service qui dispose d’un accès au système d’information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d’appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d’en assurer un suivi.

Le dispositif de suivi des risques repose sur une revue régulière des contreparties présentant de possibles signes de fragilité selon différents critères qualitatifs et quantitatifs, comme des indicateurs avancés de risques.

L’animation de ce dispositif s’effectue notamment au travers du Comité mensuel d’Anticipation et de Suivi des Risques.

Ce Comité mensuel est scindé en cinq (5) sous-comités par marché, à savoir : (i) Grande Entreprise, (ii) le réseau Casablanca, (iii) le réseau hors Casablanca, (iv) le Retail et (v) la fenêtre participative et les filiales.

A l’issue de chaque comité, les décisions prises peuvent porter sur :

- le suivi de l’avancement des plans d’actions décidés lors du précédent comité et dont la réalisation incombe aux marchés ;
- le retrait d’un dossier des risques sensibles suite à l’amélioration de sa situation ;
- le déclassement d’un dossier Risques Sensibles ;
- le transfert d’une affaire sensible à la filière Recouvrement pour intervenir de manière conjointe avec le marché dans le suivi desdites affaires ;
- la dégradation de la cotation d’un client sensible ;
- des plans d’actions à entreprendre visant à la sauvegarde et au recouvrement des créances enregistrées sur les affaires logées en risques sensibles ;
- la constitution d’éventuelles provisions, dans le cadre de la réglementation en vigueur, et qui feront l’objet d’une validation lors du Comité mensuel de Déclassement des créances ;
- le transfert du dossier au Contentieux.

### **Risque de défaut**

Le risque de défaut est défini comme le risque liés à la défaillance d’une contrepartie, entraînant l’incapacité de cette dernière à exécuter ses obligations vis-à-vis du groupe Crédit du Maroc.

La définition du défaut utilisée en gestion est conforme aux exigences prudentielles en vigueur en lien avec la circulaire de Bank Al Maghrib (19/G/2002).

Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- Un arriéré de paiement généralement supérieur à 90 jours ;
- Gel du compte ;
- Plus globalement, la banque estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

#### 4. Risque de Solvabilité

Crédit Du Maroc est assujéti à la réglementation prudentielle de Bank Al-Maghrib relative au calcul et au respect du ratio de solvabilité minimum. Conformément à la circulaire de Bank Al-Maghrib relative au coefficient minimum de solvabilité des établissements de crédit, la banque est tenue de respecter sur base individuelle et/ou consolidée un ratio de solvabilité minimum de 12%, dont 9% en Tier1.

Par ailleurs, dans le cadre de son dispositif d'Appétence aux Risques, Crédit du Maroc s'est fixé des objectifs de gestion et des seuils d'appétence sur le ratio solvabilité supérieurs aux minimums réglementaires.

La Trésorerie & ALM a pour mission de s'assurer de l'adéquation permanente entre les fonds propres disponibles et les RWA de la banque, conformément à ses objectifs de gestion.

Le chiffrage du besoin en fonds propres est établi en prenant en considération :

- les RWA et fonds propres à date ;
- les prévisions sur l'évolution des agrégats bilanciaux ;
- l'écoulement prévisionnel des fonds propres (dette subordonnée / résultat... etc.) ;
- la politique de distribution des dividendes ;
- les éventuelles évolutions réglementaires ou normatives prévues sur les modalités de calcul.

Ce processus de Capital Planning est réalisé de façon concomitante avec l'exercice budgétaire avec lequel il est fortement lié. L'actualisation du Capital planning est réalisée chaque fois qu'il est nécessaire.

La Trésorerie & ALM reporte trimestriellement au Comité ALM le niveau du ratio de solvabilité et son évolution. Elle lui propose le cas échéant des actions prévues en vue de respecter l'objectif de gestion fixé, et met en œuvre ces actions après validation. Les instruments financiers (par exemple : dettes subordonnées) émis par Crédit du Maroc dans le cadre de sa gestion des fonds propres sont sous la responsabilité de la Direction Trésorerie et ALM.

Crédit du Maroc présente des fondamentaux solides qui lui permettent de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste son ratio de solvabilité :

Social (MMAD)	juin-19	déc-19	juin-20	déc-20	juin.-21	déc-21
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (T1)	4.487	4.522	4.508	4.662	4.861	4.922
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	1.805	1.713	1.674	1.753	1.710	1.711
FONDS PROPRES	6.292	6.236	6.182	6.414	6.571	6.633
Risques Pondérés Crédit, Opérationnel, Marché	41.695	42.950	41.758	41.749	41.846	42.016
Risques Pondérés Crédit	37.408	38.643	37.420	37.352	37.088	37.219
Risques Pondérés Opérationnel	3.977	4.062	4.120	4.168	4.196	4.268
Risques Pondérés Marché	310	245	219	228	562	529
Ratio de Fonds Propres de Base (Tier 1)	10,76%	10,53%	10,79%	11,17%	11,62%	11,71%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	15,09%	14,52%	14,80%	15,36%	15,70%	15,79%

Source : Crédit du Maroc

Sur la période 2019-2021, Crédit du Maroc répond aux exigences réglementaires en termes de solvabilité et de ratio tiers one de 11,71%.

Le ratio de solvabilité au 31 décembre 2021, ressort à 15,79%. Ce ratio affiche un niveau de solvabilité traduisant une capacité importante de la banque à faire face aux engagements via les fonds propres.

Le ratio tiers one est en hausse sur la période et ressort à 11,7% en 2021 ;

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

#### Détail et variation des RWA (En milliers de dirhams)

	déc-20		déc-21		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
<b>Risque de crédit</b>	<b>38 873 971</b>	<b>3 109 918</b>	<b>38 672 239</b>	<b>3 093 779</b>	<b>-201 732</b>	<b>-16 139</b>
Dont Souverain	13 003	1 040	18 964	1 357	3 961	317
Dont Établissements	2 924 649	233 972	3 028 933	242 315	104 283	8 343
Dont Entreprises	23 283 919	1 862 714	22 417 798	1 793 424	-866 122	-69 290
Dont Clientèle de détail	9 296 671	743 734	9 551 431	764 114	254 761	20 381
<b>Risque de Marché</b>	<b>228 154</b>	<b>18 252</b>	<b>529 029</b>	<b>42 322</b>	<b>300 875</b>	<b>24 070</b>
<b>Risque Opérationnel</b>	<b>4 578 064</b>	<b>366 245</b>	<b>4 650 313</b>	<b>372 025</b>	<b>72 250</b>	<b>5 780</b>
<b>Total</b>	<b>43 680 189</b>	<b>3 494 415</b>	<b>43 851 582</b>	<b>3 508 127</b>	<b>171 393</b>	<b>13 711</b>

Source : Crédit du Maroc

#### Détail Risque de marché

En milliers de dirhams

Exigences en fonds propres	31/12/2020	31/12/2021
<b>Risque de taux</b>	<b>10 294</b>	<b>39 298</b>
Risque spécifique de taux	754	1 522
Risque général de taux	9 541	37 776
Risque de change	7 958	3 024
<b>Total</b>	<b>18 252</b>	<b>42 322</b>

Source : Crédit du Maroc

### 5. Risque Concurrentiel

Crédit du Maroc est une banque universelle, présente sur l'ensemble des segments de clientèle (particuliers et professionnels, PME-PMI et grandes entreprises) et sur tous les métiers de la banque.

Ses principaux concurrents sont Attijariwafa Bank, BCP, Bank Of Africa, Société Générale, BNCI et récemment CIH BANK, CAM et CFG BANK qui développent une activité de banques commerciales.

La stratégie de positionnement du Crédit du Maroc se base sur :

- La qualité de service et le respect de ses engagements envers la clientèle (ex : campagnes crédit immobilier 48h, et crédit à la consommation.) ;
- L'innovation comme culture d'entreprise au service de sa clientèle (paiement de facture sur GAB, carte prépayée rechargeable Daba Daba, e-banking...) ;
- Faire de la dimension Groupe un facteur de différenciation pour tous les segments de clientèle (offre de mobilité pour les particuliers avec la gamme RIBAT en partenariat avec Le Crédit Lyonnais, Intermed et e-Ris avec les Caisses régionales du Crédit Agricole en France pour les PME-PMI et une forte proximité avec la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe pour la clientèle d'entreprises).

## **6. Risque lié à la crise sanitaire**

Pour rappel, dès l'apparition des premiers signaux de la crise sanitaire, le Crédit du Maroc a adapté son dispositif de gestion des risques et de contrôles permanents en revisitant son dispositif de gestion des risques au travers d'un ajustement de la politique de provisionnement permettant l'anticipation des effets de la crise.

Crédit du Maroc a articulé son approche d'anticipation des risques au travers deux principaux mécanismes :

- en renforçant l'approche de surveillance des contreparties en comité ASR (Anticipation et Suivi des Risques) au travers l'introduction de nouveaux critères d'insertion des dossiers en Watch-List. L'actualisation est mensuelle
- en mettant en place une approche prospective sectorielle (score sectoriel) permettant d'identifier les secteurs en difficultés ou présentant des vulnérabilités. L'actualisation est trimestrielle.

Ces mécanismes ont permis d'anticiper les effets de la crise sur les comptes des entreprises. En effet le matelas de sécurités mis en place en 2020 a couvert totalement les dépréciations additionnelles (bucket 1 et Bucket 2) engendrées par le ralentissement économique de l'année 2021 en lien avec la crise.

## **7. Risque opérationnel**

Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

C'est le Risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

### **➤ Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre**

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

### **1. Les principaux enjeux**

- La maîtrise du coût des risques opérationnels ;
- La prévention des grands risques ;
- L'optimisation de la couverture des risques ;
- L'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

### **2. Les composantes du dispositif**

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

#### **➤ La composante organisationnelle**

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant du contrôle permanent des risques, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité des risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

➤ **La composante qualitative**

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

➤ **La composante quantitative**

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

➤ **La composante d'allocation de fonds propres**

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

### **3. Sécurité des systèmes d'information**

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests d'intrusions et des scans de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont régulièrement réalisés.

### **4. Plan de Continuation des Activités**

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre ;
- d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

### **5. Prestations de services essentielles externalisées**

En matière de gestion des activités externalisées, la banque dispose d'une politique d'externalisation formalisée, qui précise :

- les modalités d'externalisation par la Banque de ses prestations ;
- les clauses juridiques qui engagent le prestataire ;
- les indicateurs de suivi du niveau de qualité de la prestation et de mesure de la performance.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

### **6. Respect des obligations FATCA - (Foreign Account Tax Compliance Act) :**

Crédit Du Maroc, en tant qu'institution financière filiale du Groupe Crédit Agricole S.A, ainsi que ses 2 filiales également concernées, CDM Offshore et CDM Capital, disposent d'un statut conforme à la réglementation FATCA depuis son entrée en vigueur.

FATCA est une loi américaine visant à renforcer la lutte contre l'évasion fiscale de citoyens ou résidents fiscaux américains.

Afin de répondre aux obligations imposées par cette réglementation à portée extraterritoriale, les institutions financières non-américaines (Foreign Financial Institutions ou FFIs) doivent identifier et communiquer des informations concernant leurs titulaires de comptes d'origine ou résidents US.

Crédit Du Maroc a adopté depuis décembre 2016 le statut FATCA « Participating FFI hors accord IGA avec reporting agrégé » et procède régulièrement depuis 2016 au reporting annuel directement auprès de l'IRS américain conformément à la réglementation FATCA, et en respect aux dispositions légales marocaines.

Enfin, Crédit Du Maroc, et ses filiales ont mis en place un dispositif adéquat qui leur permet d'être en conformité par rapport à la réglementation FATCA et qui fait l'objet d'une certification annuelle par son Responsable Officer.

## **8. Dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement**

Conformément à la directive D 5 W 2021 de Bank Al Maghrib et aux ambitions du Crédit du Maroc eu égard à la volonté de la banque d'être un acteur dans la finance verte au Royaume, Le Crédit du Maroc a décidé de renforcer son dispositif de gestion globale des risques notamment l'intégration des risques climatiques et environnementaux au travers :

- des processus d'identification, de mesure de suivi et de contrôle des risques ;
- de la stratégie et à la gouvernance des risques, notamment la définition de la stratégie, de la politique et de l'appétence pour le risque ainsi que l'approbation de ces éléments par les organes d'administration ;
- des politiques d'octroi des crédits en précisant les modalités d'analyse, d'exclusion, et de limite. Aussi, en adaptant les modèles de notation interne entreprises ;
- des différents programmes de stress testing spécifiques et systémiques.

## Section XIII - ANNEXES

---

## 1. Statuts

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm\\_statuts\\_mis\\_a\\_jour\\_27\\_mars\\_2020\\_0.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm_statuts_mis_a_jour_27_mars_2020_0.pdf)

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm\\_statuts\\_lassemblee\\_generale\\_mixte\\_du\\_21\\_mars\\_2019.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm_statuts_lassemblee_generale_mixte_du_21_mars_2019.pdf)

## 2. Rapports de notation

### Moody's

#### 2021

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/credit\\_du\\_maroc\\_20211027\\_120037370\\_1306449.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/credit_du_maroc_20211027_120037370_1306449.pdf)

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/mdys\\_published\\_credit\\_opinion\\_credit-du-maroc\\_13feb21.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/mdys_published_credit_opinion_credit-du-maroc_13feb21.pdf)

#### 2020

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/credit\\_opinion\\_moodys\\_novembre\\_2020.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/credit_opinion_moodys_novembre_2020.pdf)

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/mdys\\_published\\_credit\\_opinion\\_credit\\_du\\_maroc\\_18may20.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/mdys_published_credit_opinion_credit_du_maroc_18may20.pdf)

### Capital Intelligence

#### 2021

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport\\_de\\_notation\\_capital\\_intelligence\\_septembre\\_2021.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_capital_intelligence_septembre_2021.pdf)

#### 2020

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport\\_capital\\_intelligence\\_septembre\\_2020.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_capital_intelligence_septembre_2020.pdf)

#### 2019

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport\\_de\\_notation\\_capital\\_intelligence\\_septembre\\_2019.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_capital_intelligence_septembre_2019.pdf)

## 3. Rapports des commissaires aux comptes

#### 2021

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm\\_rapport\\_general\\_comptes\\_sociaux\\_2021.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm_rapport_general_comptes_sociaux_2021.pdf)

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm\\_rapport\\_comptes\\_consolides\\_2021.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm_rapport_comptes_consolides_2021.pdf)

#### 2020

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport\\_general\\_des\\_etats\\_consolides\\_au\\_31\\_dec\\_20.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_general_des_etats_consolides_au_31_dec_20.pdf)

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport\\_general\\_des\\_etats\\_sociaux\\_des\\_cac\\_au\\_31\\_dec\\_2020\\_0.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_general_des_etats_sociaux_des_cac_au_31_dec_2020_0.pdf)

#### 2019

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/200217\\_rg\\_conso\\_cdm\\_2019\\_vf.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/200217_rg_conso_cdm_2019_vf.pdf)

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/200217\\_rg\\_social\\_cdm\\_2019\\_vf.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/200217_rg_social_cdm_2019_vf.pdf)

## 4. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes

#### 2021

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm\\_rapport\\_special\\_2021.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm_rapport_special_2021.pdf)

#### 2020

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport\\_special\\_des\\_cac\\_au\\_31\\_dec\\_2020.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_special_des_cac_au_31_dec_2020.pdf)

2019

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport\\_special\\_des\\_cac\\_au\\_31\\_decembre\\_2019.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_special_des_cac_au_31_decembre_2019.pdf)

## 5. Rapports financiers annuels

2021

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport\\_financier\\_annuel\\_2021.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_financier_annuel_2021.pdf)

2020

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport\\_financier\\_annuel\\_2020.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_financier_annuel_2020.pdf)

2019

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/livret\\_financier\\_2019\\_vfinal.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/livret_financier_2019_vfinal.pdf)

## 6. Indicateurs trimestriels

Les indicateurs au premier trimestre 2022 sont disponibles au lien suivant :

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cp\\_resultats\\_consolides\\_t1\\_2022.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cp_resultats_consolides_t1_2022.pdf)

## 7. Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale

2021

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport\\_financier\\_annuel\\_2021.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_financier_annuel_2021.pdf)

2020

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport\\_financier\\_annuel\\_2020.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_financier_annuel_2020.pdf)

2019

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport\\_esg\\_2019\\_fevrier\\_2020\\_0.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_esg_2019_fevrier_2020_0.pdf)

## 8. Communiqués de presse

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/conference\\_financiere\\_de\\_presentation\\_des\\_resultats\\_def.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/conference_financiere_de_presentation_des_resultats_def.pdf)

<https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/notedettesubordonne.pdf>

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué\\_janv2019.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué_janv2019.pdf)

<https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/10.pdf>

<https://www.creditdumaroc.ma/institutionnel/le-credit-du-maroc-signe-un-contrat-de-promotion-immobiliere-avec-yamed-construction>

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué\\_ver\\_finale\\_du\\_30\\_septembre\\_2021.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué_ver_finale_du_30_septembre_2021.pdf)

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué\\_post\\_ag\\_14062022.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué_post_ag_14062022.pdf)

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cp\\_document\\_de\\_reference\\_def.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cp_document_de_reference_def.pdf)

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué\\_de\\_presse\\_post\\_ag\\_9juin\\_2021\\_def.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué_de_presse_post_ag_9juin_2021_def.pdf)

<https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué.pdf>